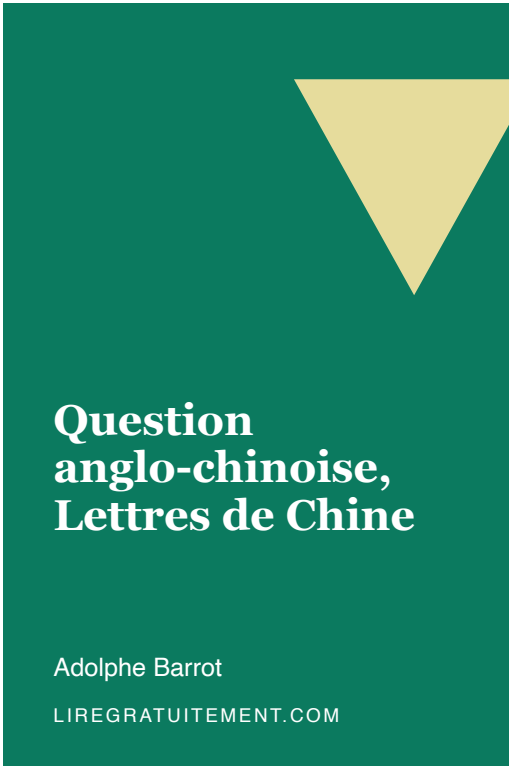


Question anglo-chinoise — Lettres de Chine

Adolphe Barrot

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

1

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.

N I.

Vous me priez, monsieur, de vous donner quelques détails sur cette grande question anglo-chinoise, et vous me reprochez de ne pas vous les avoir donnés plus tôt. Quand vous aurez lu ces pages, vous excuserez facilement mes hésitations. Je n'aime guère à parler que des choses que je connais, et, je l'avoue, les mystères présens et futurs de la guerre que l'Angleterre fait, en ce moment, à la Chine, sont encore impénétrables pour moi. Je ne suis pourtant pas resté spectateur inattentif des évènemens ; je les ai étudiés avec soin, à mesure qu'ils se sont déroulés sous mes yeux, et les motifs de cette guerre n'ont pas tous échappé à ma pénétration ; toutefois, le voile qui enveloppe les derniers actes de ce grand drame est bien loin d'être levé pour moi. Probablement ceux qui jouent les principaux rôles ne sont pas plus avancés dans leurs prévisions que je ne le suis moi-même. Ils marchent en aveugles, croyez-le bien, au milieu de ce labyrinthe de négociations commencées et aussitôt rompues, de promesses faites sans la moindre bonne foi, de proclamations à grand effet, et de combats sans résultats. Ils ne peuvent faire autrement ; pas

de faits analogues, pas d'antécédens, moins encore de connaissances locales pour les diriger.

C'est, pour ainsi dire, un nouveau monde qu'on vient de découvrir et dont on tente la conquête. Mais ce n'est plus, comme en Amérique, un monde de misérables sauvages, à peine vêtus et offrant une facile proie à une poignée d'aventuriers. Ici, c'est une nation compacte, défendue par un système social qui résiste puissamment, et dont l'industrie, stationnaire aujourd'hui après une paix de plusieurs siècles, n'aurait, dans cette crise, qu'un pas à faire pour devenir terrible à ses ennemis ; c'est une immense population, unie de mœurs, de religion, d'intérêts, de nationalité ; c'est un peuple industriel, cultivateur, propriétaire, manufacturier, régi par une loi uniforme, quelquefois cruelle, mais le plus souvent juste, par une loi qu'il aime, parce que sous elle ont vécu ses pères, et qu'il a appris à la regarder comme la seule parfaite, comme la seule vraie loi ; enfin, c'est une race qui a fait de la fierté nationale une vertu, qui apprend par tous ses livres que la Chine, c'est la terre, qu'en dehors de cette terre privilégiée il n'y a que barbarie, misère et ignorance ; qui professe pour tout ce qui porte le nom d'étranger le plus profond mépris, mépris égalé seulement par la haine dont la religion même lui fait un devoir sacré.

Eh bien ? c'est cette nation-là que l'Angleterre prétend subjuguer avec ce que j'appellerai, par comparaison, une poignée d'hommes ; ce sont ces mœurs qui datent de plus loin que les traditions européennes les plus reculées qu'elle veut changer ; c'est cette nationalité, si forte par son isolement et par son antiquité même, qu'elle devra tenter de détruire, si elle n'est pas arrêtée bientôt par les difficultés de l'entreprise.

Une des espérances du gouvernement britannique était, je le sais, qu'une fois la guerre déchaînée avec toutes ses rigueurs sur la population chinoise, ce grand corps, qu'on prétendait n'être tenu en équilibre que par la tension de tous les ressorts d'un pouvoir arbitraire, se diviserait, et que l'Angleterre aurait un parti au sein même du céleste empire. Cette opinion s'appuyait sur l'animosité qu'on supposait exister entre les Chinois proprement dits et leurs conquérans tartares ; on oubliait que la fusion est aujourd'hui complète. Les Tartares se sont laissé séduire par les douceurs de la civilisation, ce ne sont plus aujourd'hui que des Chinois ; et, si quelques familles tartares jouissent encore de certains priviléges, cette circonstance donnerait bien moins de moyens d'influence aux ennemis de la Chine, que les ennemis de la Grande-Bretagne n'en acquerraient en cherchant à raviver, au sein de la nation anglaise, le souvenir de la conquête des Normands, rappelée chaque jour au peuple par les noms des familles conquérantes, et plus encore par tous les fiefs et droits territoriaux qui y sont attachés. On oublie toujours, en parlant de la Chine et en préjugeant les évènemens dont elle doit être le théâtre, l'isolement de sa politique, la différence qui existe entre les mœurs de ses habitans et les mœurs européennes, et la haine du peuple pour toute innovation, et surtout pour toute innovation étrangère.

Après ces observations, que vous trouverez peut-être un peu longues, mais qui m'ont paru nécessaires pour vous faire comprendre ce qui me reste à dire je vous raconterai brièvement ce qui s'est passé depuis le mois de juin 1840, époque de la première expédition anglaise dans la rivière de Canton, jusqu'au moment où j'écris.

On sait aujourd'hui quelles circonstances ont amené la rupture des relations amicales, si je puis m'exprimer ainsi, qui existaient depuis si longtemps entre l'Angleterre et la Chine. Ces relations consistaient en la permission, accordée par la céleste dynastie à la Grande-Bretagne comme à toutes les nations étrangères, de commercer avec la Chine. La Russie et une ou deux parties de l'Inde étaient exceptées de cette faveur. Le motif de cette exception appliquée à la Russie était les relations qu'elle entretient avec la Chine par la Tartarie. Vous savez que la cour de Pékin tolère dans sa capitale la présence d'un archimandrite russe et d'une légation ou plutôt d'une commission commerciale qui se renouvelle, je crois, tous les dix ans. Probablement le gouvernement chinois a pensé qu'il y avait déjà assez de danger à laisser une porte, quelque bien gardée qu'elle fût d'ailleurs, ouverte à l'influence russe, et qu'il serait imprudent d'avoir à la surveiller à la fois aux deux extrémités de l'état.

C'est sous l'empire de la même susceptibilité que les bases du commerce maritime étranger ont été arrêtées. La politique chinoise n'a pas manqué d'entourer la concession qu'elle faisait de toutes les précautions qui lui ont paru nécessaires pour paralyser le mauvais effet qu'elle pouvait produire. Ainsi un seul port, Canton, fut ouvert aux navires des nations lointaines. On accorda aux négocians barbares la permission d'élever quelques factoreries sur un point très resserré de la ville ; on leur permit d'y résider pendant six mois de l'année, temps jugé nécessaire pour la vente et l'achat ; on leur défendit d'amener leurs familles avec eux, de crainte que la vie ne leur parût trop douce sur cette terre privilégiée. Un réseau de restrictions de toute espèce les entoura dans cette sorte de lazaret, et, si parfois les autorités chinoises semblèrent se relâcher un peu de leur rigide surveillance, elles eurent

soin de conserver intact l'esprit de la loi en la notifiant chaque année aux étrangers. La ville intérieure leur fut fermée, on les obligea à prendre des compradores ou majordomes chinois, introduisant ainsi jusque dans la vie privée un système de méfiance et d'espionnage.

Les précautions ne s'arrêtèrent pas là. On craignit la présence des navires étrangers dans le voisinage de Canton. On les fit arrêter à douze milles de la ville. On fixa leur ancrage auprès d'une petite île, Whampoa ; on défendit même aux négocians de se servir de leurs grandes embarcations pour transporter les marchandises de Canton à bord de leurs navires. Ils durent faire usage de leurs bateaux chinois et obtenir à l'avance la permission de l'autorité supérieure. La police chinoise suivit les étrangers jusque dans la cabine de leurs bâtimens. Chaque navire fut obligé de prendre un comprador et un interprète et de payer leurs services imposés à des prix énormes. Les douze milles qui séparent Whampoa de Canton furent garnis de bateaux mandarins ou de guerre, d'embarcations armées de la douane et de postes de douaniers. Il en fut de même au haut de la rivière. Toutes les démarches des étrangers furent surveillées ; partout ils rencontrèrent des espions intéressés à découvrir les infractions aux lois du pays. Les préjugés de la nation chinoise contre les barbares furent entretenus avec soin, et, malgré les relations qui auraient dû naturellement se former entre les étrangers et les Chinois grace à un commerce qui durait depuis plusieurs siècles, l'antipathie de la population n'avait fait qu'augmenter jusqu'au moment où la guerre, portée par les étrangers au sein des villes, est venue changer ces sentimens en haine nationale.

Le gouvernement chinois ne se borna pas à s'armer ainsi contre les envahissemens des étrangers, il voulut leur faire sentir la supériorité qu'il prétendait garder vis-à-vis d'eux. Ainsi un corps de marchands fut institué et chargé exclusivement de la souillure du contact étranger. C'est cette corporation qui eut toute la responsabilité, mais aussi tous les bénéfices du commerce. Les navires étrangers furent obligés, avant d'être admis à vendre et à acheter, d'offrir la garantie d'un haniste, c'est ainsi qu'on appelle ces marchands. Ce haniste devint responsable non-seulement des droits à payer par le navire, mais encore de tous les délits commis par le capitaine et les gens de son équipage. C'était appeler sur les étrangers la surveillance de l'intérêt privé, plus active encore peut-être que celle de l'intérêt gouvernemental.

Toute communication directe avec l'autorité locale fut interdite aux étrangers ; leurs demandes, leurs réclamations, durent passer par les mains des hanistes, qui leur transmettaient les réponses. Cependant, par un sentiment de justice qu'on retrouve souvent dans les actes de l'autorité chinoise, le cas fut prévu où les marchands intermédiaires pourraient devenir partie dans une question litigieuse, et une des portes de Canton fut signalée pour que, le cas échéant, les étrangers y portassent leurs réclamations. Ceux-ci ont usé plusieurs fois de ce privilége ; mais, pour arriver à cette porte, il fallait aller en nombre et armés ; car, soit antipathie de la population, soit mouvement préparé par les hanistes, presque toujours les étrangers étaient poursuivis, sur leur passage, de cris et de menaces. Arrivés à la porte, un officier du vice-roi venait, après plusieurs heures d'attente, prendre leur supplique, et les congédiait. Cette supplique, ainsi que tout document présenté par un étranger à une autorité chinoise, devait

être conçue en termes plus que respectueux. Il fallait, pour ainsi dire, adorer d'abord la main qu'on implorait. Probablement, chez les Chinois, ces formules ne sont pas considérées comme humiliantes, de même que nous ne croyons pas nous abaisser en nous disant le très humble et très obéissant serviteur de la personne à qui nous écrivons. Les autorités étrangères furent elles-mêmes soumises à ce cérémonial. Du reste, le gouvernement chinois n'avait jamais consenti à considérer les agens des nations barbares autrement que comme des chefs de marchands, et ce fut là une des causes apparentes qui ont amené la rupture entre la Chine et l'Angleterre. C'est à ces dures conditions que le commerce étranger fut admis en Chine. Il fut, en outre, assujetti à des droits de port et de tonnage très élevés ; car, en s'écartant du système d'exclusion, qui fait la base de leur politique, les Chinois avaient surtout en vue l'intérêt du fisc et celui de leur industrie.

On ne peut dire qu'il ait jamais existé entre la Chine et les contrées européennes aucune relation internationale. Si quelques ambassades ont été reçues à Pékin, elles ne l'ont jamais été sur le pied de la réciprocité. On les considérait plutôt comme un hommage rendu à la céleste dynastie, et comme une occasion d'offrir des présens pour ainsi dire de vasselage. Jamais la dignité impériale ne s'est abaissée jusqu'à recevoir personnellement ces envoyés européens.

Tant que dura le monopole de la compagnie des Indes, l'ordre parfait qui régnait dans toutes les transactions de cette compagnie, l'unité de vues des directeurs et l'espèce de discipline à laquelle le commerce était assujetti, la crainte de perdre les immenses avantages qu'elle retirait de ses relations avec la Chine, tout concourut à maintenir la bonne harmonie avec les autorités

locales. On passait volontiers par-dessus quelques contrariétés, afin de conserver un entrepôt et un débouché qui pouvaient devenir les plus importans du globe. Mais, quand le privilége de la compagnie expira, quand le commerce libre commença à se précipiter avec avidité sur cette proie qu'il convoitait depuis si longtemps, quand mille spéculations diverses vinrent se contrarier en se heurtant sur le marché de Canton, l'ordre dut nécessairement se ressentir du conflit de tous ces intérêts opposés. La spéculation ne connut plus de bornes ; le commerce d'opium, entre autres, prit un accroissement prodigieux. Des navires fins voiliers allèrent porter cette drogue pernicieuse jusque sur les points de la côte les plus voisins de la capitale. Le commerce sortit des limites qui lui étaient assignées et déborda de tous côtés. C'était un bien, disait-on ; la liberté du commerce demandait qu'on levât toutes les entraves qui s'opposaient au développement des relations de l'Angleterre avec la Chine ; le monopole ne pouvait subsister en présence des Américains, des Hollandais et des autres nations européennes, qui commençaient déjà à arriver sur le marché de Canton. Le prolonger eût été porter un coup funeste à l'industrie anglaise, la sacrifier et sacrifier en même temps les intérêts de la navigation et du commerce en général aux exigences d'une société déjà trop riche. — On avait peut-être raison, et je répugnerais à le nier, partisan que je suis de la liberté commerciale dans toute l'extension permise par les exigences particulières à chaque nation ; et cependant, à voir les résultats qu'elle a produits en Chine, on serait tenté de déplorer que les hommes de restriction et de prohibition semblent trouver là un argument en faveur de leurs idées. Toutefois, il faut tenir compte de la situation particulière dans laquelle la Chine est placée. Pour elle, l'extension du commerce étranger devait nécessairement amener

l'introduction et la propagation d'idées subversives de son système gouvernemental. Elle devait, si elle restait fidèle à sa politique, considérer comme un danger l'accroissement de ses relations commerciales avec les nations étrangères. L'expérience a dû prouver au gouvernement chinois combien ses prévisions, si tant est qu'il les ait eues, étaient fondées. Je pense qu'on peut trouver dans cette susceptibilité un des motifs qui ont amené sur la Chine la tempête qui la menace.

D'un autre côté, les employés de la compagnie des Indes chargés de la police de son commerce en Chine, furent naturellement remplacés par des agens tenant directement leurs pouvoirs du gouvernement anglais. Ceux-ci montrèrent sans doute, dans leurs relations avec les autorités locales, plus de sévérité que leurs prédécesseurs. Les formules obligées de la correspondance officielle, auxquelles les agens de la compagnie se soumettaient comme à un usage établi de temps immémorial, leur semblèrent humiliantes pour les délégués d'une grande nation. De là des protestations et des réclamations qui motivèrent, en partie, l'ambassade de lord Napier, ambassade qui, comme on sait, se termina si malheureusement. Cette épreuve aurait dû servir de leçon à l'Angleterre. C'est pourtant alors que commencèrent les démêlés entre l'Angleterre et la Chine. Cette situation violente, qui dura de 1834 à 1839, eut ses temps d'arrêt et ses recrudescences jusqu'au moment où les mesures rigoureuses du commissaire impérial Lin, en rompant tout-à-fait le lien commercial qui unissait les deux nations, amenèrent la crise actuelle.

J'ai toujours pensé que le gouvernement anglais ou ses agens n'avaient pas compris le véritable intérêt de leur pays ; du moins ils semblent avoir pris à tâche, par des mesures inconsidérées, de

ruiner leur immense commerce en Chine. Je ne crois pas qu'on puisse admettre que la susceptibilité des autorités anglaises, susceptibilité provoquée, comme je viens de le dire, par le style obligé de la correspondance officielle, fût fondée en raison. C'était une prétention exagérée, à mon avis, que celle de vouloir imposer à un pays comme la Chine d'autres mœurs et d'autres usages, de faire oublier au gouvernement chinois, par une simple lettre ministérielle, toutes ses traditions politiques, voire même ses doctrines religieuses ; car on sait que l'empereur est la divinité médiatrice entre le ciel et la terre, et que les rayons de son autorité divine se reflètent plus ou moins directement sur ses représentans. L'Angleterre avait-elle bonne grace à venir dire aux Chinois : Vous avez des lois qui vous régissent depuis des temps bien plus reculés que notre existence connue ; eh bien ! ces lois ne valent rien : changez-les et prenez les nôtres ? Vous nous méprisez, vous nous regardez comme des barbares, et cependant adoptez nos usages, car les vôtres sont absurdes ! — En vérité, on s'étonne qu'une nation qui avait un commerce annuel de 400 millions avec la Chine, commerce qui payait un grand dixième de son budget, et lui fournissait le thé, article devenu aujourd'hui indispensable chez elle ; on s'étonne qu'une nation dont l'intérêt premier est l'intérêt commercial, puisque cet intérêt fait sa force, ait pu penser un seul instant à compromettre de pareilles relations pour les exigences d'une futile étiquette. On dira peut-être que l'honneur national le commandait. Qu'une telle susceptibilité s'exerce en Europe, aux États-Unis, partout enfin où il y a entre les nations communauté de mœurs, où le droit international est le même, où on connaît la valeur d'une humiliation ou d'une insulte, rien de mieux ; mais en Chine, dans un pays dont la civilisation, le système gouvernemental, les

mœurs, les idées, les notions générales et particulières, où tout enfin s'est formé en dehors de ce que nous connaissons, vouloir remuer une masse de 300 millions d'hommes, la faire sortir tout d'un coup de son ornière pour la diriger dans le bon chemin ; employer pour cela quelques lettres rédigées en style ministériel et quelques milliers d'hommes, vraiment il y a de quoi s'étonner. Non, l'Angleterre ne pouvait conserver long-temps cette espérance ; elle savait que le gouvernement chinois résisterait à toutes les négociations, et qu'il faudrait employer bientôt la force des armes ; elle savait jusqu'où pouvaient aller les conséquences de ses prétentions. Elle a été poussée par la force des choses vers un but qui s'est agrandi plus qu'elle ne s'y attendait peut-être, et aujourd'hui elle est placée de manière à ne pouvoir plus reculer. L'Angleterre est trop sage pour avoir compromis son commerce avec la Chine à propos de frivoles questions d'étiquette. Les besoins, les exigences de son industrie, dont le développement doit l'effrayer, l'ont, plus que toute autre cause, poussée dans cette voie dangereuse. Elle joue là une terrible partie ; les enjeux de part et d'autre sont immenses. Dieu veuille pour elle qu'après deux ou trois années de pertes et de sacrifices incalculables en hommes et en argent, les choses en reviennent au point où elle les a prises. Elle pourrait encore dire qu'elle a gagné !

Le commerce d'opium est un des principaux motifs, si ce n'est le premier de la crise actuelle. On sait que ce commerce s'était accru, depuis douze ans, d'une manière vraiment prodigieuse. L'introduction de l'opium en Chine s'éleva, pendant l'année 1838, à 35,000 caisses, formant un poids de 4,375,000 livres, et une valeur, en estimant la caisse à 500 piastres, de 17,500,000, ou, au taux élevé du change en Chine, de 105,000,000 de francs. Remarquez que presque tout l'opium qui s'est vendu sur la côte de

Chine ne l'a pas été à moins de 1,000 et quelquefois 1,200 piastres la caisse. Je pense donc être au-dessous de la réalité en affirmant que l'extraction d'argent de la Chine pendant cette seule année, et pour la seule consommation d'un poison dont on connaît l'action sûre, quoique lente, n'a pas été moindre de 150,000,000 de fr. Vous remarquerez encore que toutes les ventes d'opium, ventes qui doivent s'opérer promptement, afin d'échapper à l'active surveillance des autorités, intéressées de manière ou d'autre à les découvrir, se font toujours contre de l'argent comptant ; que des transactions de cette espèce n'admettent pas toutes les lenteurs d'un commerce régulier d'échanges. Le trafic de l'opium était donc, aux yeux du gouvernement chinois, coupable sur trois chefs, qui devaient provoquer toutes les sévérités de la justice. D'abord, la vente en contrebande de l'opium amenait des navires européens sur la côte de Chine et dans des lieux fermés aux étrangers, où la surveillance du gouvernement ne pouvait être aussi active que sur le point consacré aux autres opérations commerciales ; ensuite, l'opium exerçait une funeste influence sur la population, en la ruinant et en la rendant peu à peu impropre au travail ; enfin, l'immense richesse qui, depuis tant de siècles, s'était accumulée en Chine par un système commercial qui consistait à acheter peu et à vendre beaucoup, s'écoulait rapidement par une voie contraire. De nombreux édits, souvent publiés, interdisaient, sous les peines les plus sévères, l'exportation de l'or et de l'argent monnayés ou en barres, et pourtant les mêmes moyens qu'on employait à l'importation frauduleuse de l'opium servaient également à l'exportation clandestine de ces matières précieuses. C'est alors que se succédèrent rapidement tous ces décrets impériaux contre le commerce d'opium, et qu'on voulut remettre en vigueur les lois sur les

étrangers, lois de la sévérité desquelles on s'était quelquefois un peu relâché.

Il y a, à une vingtaine de milles des forts qui défendent l'entrée de la rivière de Canton et dans les eaux extérieures de la même rivière, une petite île déserte qu'on appelle Lintin. C'est à l'abri de la muraille que forment les montagnes de cette île que les navires dépositaires d'opium venaient élire domicile. Ces navires, au nombre de cinq ou six, tous d'un fort tonnage, stationnaient à Lintin depuis plusieurs années ; non-seulement ils y avaient jeté l'ancre, mais encore ils avaient enlevé leurs mâts et s'étaient établis comme si la prohibition chinoise n'eût jamais existé. Ces navires servaient d'entrepôt au commerce d'opium qui entrait en Chine par la rivière de Canton ; c'est là que de petits bateaux européens, de nombreuses jonques chinoises, venaient, pour ainsi dire, à la vue des bateaux mandarins placés en surveillance, prendre leur chargement d'opium. Ces jonques chinoises sont des bateaux très légers qui étaient et sont encore probablement montés de cinquante à soixante rameurs et armés de trois ou quatre mauvais canons. On assure que la plupart du temps les commandans des bateaux mandarins étaient en connivence avec les fraudeurs, et que la somme payée à ces fidèles gardiens de la morale publique était, pour ainsi dire, fixée. Il arrivait cependant quelquefois que des embarcations se livrant au commerce d'opium sans l'assentiment des mandarins étaient surprises par les bateaux de la douane, qui les pourchassaient à outrance. Il s'ensuivait une espèce de regatte qui eût mérité d'autres spectateurs. Ce bateau, tout noir, large seulement de quelques pieds, long de soixante ou soixante-dix, avec une multitude de rameurs pressés sur leurs avirons et faisant écumer l'eau autour d'eux ; plus loin, le bateau mandarin, peint de mille brillantes couleurs,

couvert de pavillons, volant sur la surface du fleuve avec la même rapidité que la proie qui cherche à lui échapper ; le grand prix qui, pour l'un et pour l'autre, était attaché à la victoire, tout devait donner beaucoup d'intérêt à ce spectacle, qui se représentait souvent. Quelquefois le bateau smuggler échappait à son ennemi, quelquefois aussi sa vitesse le trahissait. Alors les deux embarcations se couvraient de feu et de fumée ; les échos des montagnes retentissaient du bruit de l'artillerie, et un combat acharné se livrait. Presque toujours le bateau mandarin s'en revenait honteux et ses couleurs ternies, tandis que le smuggler, forçant de voiles et de rames, se préparait à de nouvelles luttes et probablement à de nouveaux triomphes ; car l'intérêt du contrebandier doit être bien plus puissant que celui du douanier.

C'est surtout contre les receiving ships (navires-entrepôts) que tonnaient les foudres de Pékin. Chaque année arrivaient de nouveaux ordres de chasser ces navires de la rivière de Canton. Ces ordres étaient fidèlement transmis à l'amiral commandant les forces navales de la Chine dans ces parages ; mais, soit qu'il fût lui-même presque toujours intéressé dans le commerce de contrebande, soit, et je le croirais assez volontiers, que l'entreprise lui parût trop hasardeuse, il n'y eut jamais, jusqu'en 1839, un commencement d'exécution. Chaque année, au revirement de la mousson, quand les vents de sud-ouest rendaient l'ancrage de Lintin dangereux, les navires entreposeurs allaient mouiller à l'abri de l'île d'Hong-Kong. L'amiral chinois attendait que ce mouvement eût lieu, et il ne manquait pas d'annoncer alors emphatiquement à sa cour que les barbares s'étaient enfuis devant la redoutable bannière de l'empereur, et qu'il n'en restait plus un seul à Lintin.

Cependant la cour de Pékin commençait à s'impatienter. Les réclamations des agens anglais l'avaient fatiguée, exaspérée. Des rapports, vrais enfin, lui parvenaient sur l'accroissement du commerce d'opium. Toutes les causes d'inquiétude dont j'ai parlé plus haut agissaient avec plus de force sur l'esprit du gouvernement. C'est alors que le haut commissaire Lin fut envoyé à Canton avec de pleins pouvoirs et qu'arriva la catastrophe du mois de mars 1839.

Je vous dirai ici quelques mots des diverses opinions et des divers projets proposés au gouvernement chinois par les différentes autorités de l'empire qui ont eu à s'occuper de la question de l'opium. Ces documens prouvent combien est peu fondée l'assertion des Anglais, lorsqu'ils disent que le commerce d'opium était toléré par le gouvernement chinois, et qu'après l'avoir encouragé, il avait mauvaise grace à vouloir le supprimer. Que quelques autorités subalternes aient été de connivence avec les contrebandiers, je ne le nie pas, mais ces délits des agens du gouvernement chinois ne compromettent pas plus le gouvernement lui-même que l'administration en France n'est compromise parce qu'un garde ou même un inspecteur de la douane du Havre aura favorisé l'introduction d'une marchandise prohibée.

Je suis fâché de ne pouvoir mettre sous vos yeux tous les documens envoyés à la cour de Pékin par les autorités chinoises qui se sont succédées dans le gouvernement et dans les emplois administratifs de la province de Canton. Je vous assure qu'il en est plusieurs qui exciteraient, à juste titre, votre admiration, et vous verriez que, quoique nos excellens ouvrages sur l'économie politique ne soient pas connus des Chinois, ils ne sont pas cependant

si ignorans des véritables principes de cette utile science qu'on pourrait le penser à Paris et à Londres.

En 1836, Hen Nactse, vice-président de la cour des sacrifices, et, il y a quelques années, grand juge de la province de Canton, adressa un mémoire à l'empereur, pour démontrer la nécessité de légaliser le commerce d'opium. Il s'appuyait sur l'impossibilité reconnue de faire cesser ce commerce ; il démontrait que plus les lois sur l'opium avaient été sévères, plus l'introduction en avait été considérable. En maintenant la législation actuelle, dit Nactse, on s'expose à voir disparaître de Chine tout l'argent qui y était jadis si abondant. Autrefois les étrangers venaient à Canton y acheter des thés, et ils donnaient en échange des piastres et peu de marchandises. Aujourd'hui, non-seulement ils apportent plus de marchandises qu'ils n'exportent de thés, mais encore, comme le commerce d'opium est obligé de se cacher, il s'ensuit qu'il se fait contre de l'argent, et non plus par échange. « Il est prouvé, ajoute-t-il, que lors même que l'empereur fermerait le port de Canton, l'introduction de l'opium trouverait d'autres débouchés. Les navires barbares, étant en pleine mer, peuvent choisir pour entrepôt une des îles voisines de la côte, où les embarcations chinoises iront facilement les trouver. Dernièrement, ces navires étrangers ont visité tous les ports de Fo-kun, Chekeand, Keangnan, Shantung ; ils sont même allés jusqu'à Teentsin (dans la rivière de Pékin) et à Mantchouria, pour y vendre de l'opium, et, quoiqu'ils aient été chassés par les autorités locales, il n'en est pas moins certain que la quantité d'opium vendue est considérable. Ainsi, lors même que le commerce du port de Canton serait interrompu, il ne serait pas possible d'empêcher l'introduction clandestine des marchandises. »

Hen Nactse propose en conséquence d'établir des droits d'importation sur l'opium, et de prohiber l'exportation de l'argent étranger (les piastres), comme celle du sycee (argent chinois en petits lingots). Les hanistes seraient tenus de n'acheter l'opium qu'en échange de marchandises. Il propose ensuite, après avoir régularisé l'introduction de l'opium, des peines infamantes contre tous ceux qui seront reconnus coupables d'en faire usage.

« Ainsi, dit-il, le vice sera déraciné par degrés, le trésor ne perdra pas les droits sur une marchandise qui s'importe à une aussi grande valeur ; l'argent ne sortira plus du territoire de l'empire céleste. Il est juste que l'or y soit commun comme la poussière. Si on persévère dans le système actuel, si les réservoirs de la fontaine centrale, réservoirs qui sont loin d'être inépuisables, vont chaque jour se vider dans l'immense gouffre des mers extérieures, nous serons bientôt réduits à un état dont je n'ose parler. »

Hen Nactse termine son mémoire par une curieuse observation :

« Si quelque personne, dit-il, pensait qu'il serait dérogatoire à la dignité du gouvernement de faire cesser les prohibitions existantes, je lui demanderais si elle ne sait pas que les plaisirs de la table et du lit, pris avec excès, peuvent aussi nuire à la santé : ces toniques puissans, le footzee et le wootoo, ne possèdent-ils pas aussi des qualités vénéneuses ? et cependant ont-ils jamais été prohibés ? D'ailleurs, l'abrogation de ces prohibitions ne regarde que le bas peuple, ceux qui n'ont pas de devoirs officiels à remplir. Tant que les officiers de l'administration, les lettrés et les militaires n'ont rien à faire avec ces changemens, je ne vois pas que la dignité du gouvernement soit compromise ; et, en propo-

sant l'introduction de l'opium et l'échange de cette drogue contre d'autres marchandises, on empêchera annuellement plus de 10 millions de taëls (le taël vaut environ 7 francs) de sortir de la terre centrale. De quel côté est le gain ? de quel côté est la perte ? »

Les autorités de Canton, auxquelles le mémoire d'Hen Nactse fut présenté pour qu'elles donnassent au gouvernement leur opinion sur ces matières, recommandèrent d'adopter le plan proposé par lui, ajoutant que la loi qui autorise les étrangers à exporter, en monnaie étrangère, trois dixièmes de la valeur du chargement importé, ne fût pas applicable à la réalisation de l'opium, qui devrait être échangé seulement contre des marchandises ; elles recommandèrent encore de ne pas prohiber l'usage de l'opium parmi le peuple, mais de punir sévèrement tous les employés du gouvernement, civils ou militaires, qui contracteraient une habitude aussi infâme.

En regard du mémoire de Hen Nactse, je voudrais pouvoir mettre tout entier sous vos yeux un document précieux par les idées souvent lumineuses qu'il contient. Ce document, publié avec plusieurs autres par l'habile rédacteur du Canton Register, est une réfutation, faite également en 1836, du mémoire de Hen Nactse, par Choo-tsun, membre du conseil et du département des cérémonies religieuses. Le travail de Choo-tsun, bien supérieur à celui de Hen Nactse, mérite d'être examiné plus longuement. Je ne serais pas surpris, quelles que dussent être les conséquences de cette décision, que le gouvernement chinois eût adopté les vues de Choo-tsun, de préférence à celles des autres conseillers.

« On a prétendu, dit Choo-tsun, que la sévérité des lois contre l'opium sert d'encouragement à des gens sans aveu et à des vagabonds qui en profitent pour réaliser de grands bénéfices. N'est-il donc pas connu que, lorsque le gouvernement fait une loi, il y aura nécessairement infraction à cette loi ? Et parce que les lois deviennent quelquefois moins actives et moins efficaces, est-ce une raison pour que les lois soient annulées ? Doit-on cesser de manger, parce que la gorge éprouve une douleur passagère ? Est-ce que la prostitution, le jeu, la trahison, le vol, et d'autres infractions à la loi, n'ont pas souvent servi à des vagabonds de moyens pour s'enrichir ? Combien d'exemples n'en avons-nous pas sous les yeux ! Quand le crime est découvert, le châtiment suit de près ; mais soutiendra-t-on que, puisque la loi n'a pu le prévenir, cette loi doit être abrogée ? Les lois qui défendent au peuple de faire le mal sont comme les digues opposées à l'inondation. Si quelqu'un prétendait que les digues sont vieilles et de peu de service, faudrait-il les renverser ? »

Plus loin il ajoute :

« On voudrait soumettre l'importation de l'opium aux mêmes lois que l'importation des autres articles, et en astreindre l'introduction à un échange de marchandises. Mais n'avons-nous pas chassé les vendeurs d'opium des eaux intérieures de la rivière, et, après les avoir chassés, les rappellerons-nous et les inviterons-nous à revenir ? Ce serait alors vraiment qu'on dérogerait à la dignité de l'empire. »

Choo-tsun traite avec détail la question de savoir si la culture du pavot doit être encouragée en Chine. Il prétend que ce serait une grave faute, que le pavot demande les terrains les plus riches et les plus fertiles, et il fait sentir les fatales conséquences qui ré-

sulteraient pour l'agriculture d'un pareil encouragement donné à l'introduction d'une plante pernicieuse. Il représente la population s'affaiblissant chaque jour davantage sous l'influence de l'opium, la culture des autres branches de la richesse publique négligée, les lois tombant en désuétude et méprisées.

« L'influence pernicieuse et envahissante de l'opium, considérée comme préjudiciable à la propriété, est d'une importance secondaire ; mais, quand on considère le mal qu'elle fait au peuple, elle demande notre plus sérieuse attention, car le peuple est la base de l'empire. La propriété est, il est vrai, la source de la subsistance du peuple, mais les pertes qu'elle éprouve peuvent être réparées ; la situation d'un peuple appauvri peut devenir meilleure, tandis qu'il est au-dessus du pouvoir de l'homme de sauver, en recourant à des moyens artificiels, un peuple énervé par le luxe et la débauche.

« On veut qu'en abrogeant les dispositions qui prohibent l'opium, le peuple seulement ait la permission de vendre, d'acheter et de fumer cette drogue, et que cette faculté ne soit donnée à aucun des officiers lettrés ou militaires. Cela me rappelle le proverbe populaire : Bouche les oreilles d'une vieille femme avant de voler ses boucles d'oreilles. C'est une absurdité. Les officiers du gouvernement, en réunissant tous les employés militaires et civils, forment à peine un dixième de la population de l'empire : les neuf autres dixièmes sont le peuple. La grande majorité de ceux qui aujourd'hui fument l'opium, sont des parens et des gens dépendans des officiers du gouvernement, dont l'exemple a été suivi par la classe mercantile ; le vice a souillé successivement les officiers inférieurs, les militaires et les lettrés. Ceux qui ne fument pas l'opium sont la masse du peuple, qui habite les villages et les

hameaux. Si donc on défend seulement aux officiers du gouvernement de fumer l'opium, tandis qu'on le permettra au peuple, ce sera autoriser le vice chez ceux qui en sont souillés, et encourager ceux qui en sont restés purs jusqu'à présent à acquérir cette infâme habitude ; et, si on craint que les prohibitions soient actuellement insuffisantes pour arrêter les fumeurs d'opium, peut-on espérer qu'ils s'abstiendront lorsque le gouvernement lui-même les autorisera dans leur débauche ?

« En outre, si on laisse au peuple la liberté de fumer l'opium, comment empêchera-t-on les lettrés et les militaires de le fumer aussi ? Eh quoi ! parmi les officiers militaires ou lettrés, en est-il un seul qui soit né dans ces rangs ? Naît-on soldat ou lettré ? Tous sont choisis dans la classe du peuple. Je citerai un exemple : Qu'une vacance ait lieu dans un corps de soldats, il faudra nécessairement la remplir par des recrues prises parmi le peuple, et si, quand ces hommes faisaient partie du peuple, ils étaient fumeurs d'opium, quelle loi sera assez forte pour leur en faire perdre l'habitude, une fois devenus soldats, lorsque cette habitude sera pour eux une seconde nature ? »

Choo-tsun termine en disant que le seul remède aux maux existans est la stricte et sévère application des lois, qu'il considère comme suffisantes si elles sont observées.

Un autre conseil de la couronne, Heu Kew, sous-conseiller au département de la guerre, recommande de même, au lieu d'abroger les lois existantes, de leur donner une nouvelle vigueur, en obligeant les autorités qui en sont les dépositaires à les exécuter avec une impitoyable sévérité. « Après avoir, dit-il, sévi contre les coupables de la terre centrale (empire chinois), il faudra tourner son attention sur la conduite des étrangers qui résident à Canton,

les examiner, les arrêter s'ils sont coupables et les garder en prison, leur faire connaître ensuite les lois établies, et les obliger, à une époque déterminée, à renvoyer dans leur pays tous les navires entreposeurs (d'opium) qui sont à Lintin. Il faudrait aussi les engager à écrire une lettre à leur roi pour lui dire que l'opium est un poison qui s'est répandu sur toute la terre centrale au grand dommage du peuple, que la céleste dynastie a infligé les châtimens les plus rigoureux aux traîtres chinois qui en ont fait le commerce ; que, quant à eux, étrangers résidant en Chine, le gouvernement, prenant en considération qu'ils sont étrangers et barbares, veut bien ne pas les condamner à mort ; qu'ils seront traités avec indulgence, et qu'on leur permettra de continuer leur commerce comme à l'ordinaire, à la condition que les navires chargés d'opium renoncent à venir en Chine, tandis que le commerce de thés, de soies, etc., qui leur a été si gracieusement accordé, leur sera retiré, et que la peine capitale leur sera impitoyablement appliquée, s'ils continuent à faire construire des navires et à les envoyer sur les côtes de l'empire céleste pour séduire les naturels. Que le gouvernement donne des ordres d'un caractère aussi simple et aussi énergique, dans un langage fort et dicté par la saine raison (quoique la nature des étrangers soit extrêmement abjecte, celle d'un chien ou d'un mouton), et les étrangers, craignant pour leur vie, auront soin de rechercher le profit et de fuir le danger.

« Quelques personnes pensent que cette manière d'agir serait trop sévère, et craignent qu'elle ne donne lieu à une guerre sur nos frontières. J'ai mûrement réfléchi à ce sujet si important, et je me suis demandé pourquoi, tandis qu'on ne fume pas l'opium dans leur propre pays, les barbares cherchent à empoisonner avec cette drogue la terre centrale des fleurs, et pourquoi, lors-

qu'ils ne nous apportent plus d'argent étranger, ils veulent nous enlever l'argent de notre sol.

« Faut-il attendre que le peuple soit entièrement énervé pour repousser le danger ? n'est-il pas préférable, pour éviter une ruine complète, de prendre des mesures efficaces, tandis que le sentiment de notre droit nous donne encore assez d'énergie et de force pour que les barbares n'osent pas dédaigner et mépriser notre gouvernement ? »

Après la présentation de ces divers documens à la cour impériale, les décrets contre le commerce d'opium se succédèrent sans interruption ; les menaces devinrent de plus en plus violentes, et, à la fin de 1838, tout annonçait que la tempête était au moment d'éclater. Déjà, à la fin de 1837, le capitaine Elliot avait amené son pavillon, qui ne flottait que depuis huit mois à Canton, parce que le gouverneur de la province avait refusé de recevoir directement ses communications officielles. Plus tard, le pavillon anglais reparut de nouveau à Canton ; le commerce reprit son cours habituel ; le trafic d'opium surtout acquit une extension qui dut devenir alarmante pour le gouvernement chinois. Enfin, en janvier, le commissaire Lin, qui a joué un si grand rôle dans cette immense affaire, partit de Pékin pour purger la terre céleste du fléau qui la désole. Voici les termes de l'édit qui lui donne cette importante mission.

« L'édit fulminant qui suit a été reçu du département de la guerre.

« Taoukwang,18 anniversaire, 11 lune, 16 jour (31 décembre 1838).

— J'ordonne à Lin Tsihtseuen, gouverneur d'Hong-kwang, de se rendre en toute hâte à Canton, d'examiner et de diriger les affaires des ports de mer de cette province. Je lui confie le pouvoir et le sceau d'un envoyé impérial. L'amiral de ladite province et les subordonnés se placeront sous ses ordres. »

Le même jour, une dépêche du conseil privé fut reçue par Tang, le gouverneur, et par E, le sous-gouverneur ; elle était conçue en ces termes :

« Le dix-huitième jour de la onzième lune, 3 janvier 1839, l'ordre impérial suivant a été reçu :

« Moi, l'empereur, considérant l'accroissement journalier de cette drogue insinuante, l'opium, et l'augmentation effrayante de l'exportation de l'argent sycee, j'ai spécialement nommé Lin Tsihtseuen gouverneur d'Hong-kwang, pour qu'il ait à se rendre en toute hâte à Canton, afin d'examiner et diriger les affaires des ports de mer, etc.

« Ledit gouverneur (Tang), lorsqu'il aura reçu ces ordres, doit balayer et laver cette ordure, et, en faisant des efforts réitérés, examiner et agir conformément aux anciennes lois. Il ne faut pas qu'il espère qu'il pourra se décharger de cette affaire, et qu'il se garde bien surtout de rester tranquille et de regarder.

« Cet abominable trafic doit cesser. Les affaires publiques et la paix de mon esprit exigent son interruption. Ledit gouverneur administre les terres des deux yue ; les devoirs de son gouvernement sont multipliés, et je crains qu'il ne puisse tourner tous les efforts de son esprit vers la question de l'opium. C'est pourquoi j'ai spécialement et exclusivement député Lin à Canton pour la conduite de cette affaire, afin qu'il puisse couper le mal dans sa

racine, et faire disparaître les souffrances qui affligent mon peuple, etc. »

Après avoir reçu cette dépêche, Tang publia une proclamation aux étrangers, dans laquelle il leur rappelle toutes les faveurs passées de la céleste dynastie. « Notre empire de Chine, dit-il, n'a pas le moindre besoin de commercer avec vous ; mais, vous, pourriez-vous exister un seul jour, s'il ne vous était plus permis de commercer avec nous ? Dans d'autres occasions, les édits se sont succédés sans interruption. Nous, le gouverneur et le fooyuen, nous vous avons trois fois et cinq fois, de nouveau et de nouveau, avertis et exhortés ; mais, parce que votre esprit est absorbé par l'amour du gain, nos paroles ont été pour vous comme du vent. » Ici le gouverneur de Canton cite les édits anciens, et appelle l'attention sur les édits nouveaux ; il énumère toutes les mesures prises ; il fait une terrible peinture des châtimens qui ont atteint les coupables et qui attendent ceux qui persévèrent dans la voie du crime ; il recommande, dans les termes les plus énergiques, aux étrangers de changer de conduite, et de respecter les lois du pays qui leur donne asile, enfin de se livrer en paix à un commerce légal et profitable.

« Mais, ajoute-t-il, si vous vous obstinez dans votre stupidité, si vous n'ouvrez pas les yeux, si vous continuez à céder en esclaves à votre cupidité et à votre avarice, alors ce sera par vos propres actes que vous vous serez placés en dehors de la protection des lois.

« Lorsque le commerce, qui est pour vous une source d'avantages innombrables, sera interrompu, lorsque votre approvisionnement de thé et de rhubarbe cessera, alors les rois de vos contrées s'informeront des causes qui auront amené ce résultat,

et alors, oh ! vous, étrangers, si vous échappez à la rigueur de nos lois, vous échapperez difficilement au châtiment des vôtres. »

Tang annonce alors la prochaine arrivée de Lin, et sa détermination d'employer toutes ses forces, tout son pouvoir, pour couper le mal dans sa racine.

« Pourtant, ajoute-t-il, conservant encore un sentiment de compassion pour les hommes venus de loin, il nous est impossible d'attendre patiemment sans vous donner un tendre et énergique avertissement, afin que vous appreniez à vous protéger et à sauver votre vie. (Janvier 1839.) »

Dans un mémoire adressé, à la même époque, à l'empereur par le fameux Keschen, on trouve plusieurs passages très extraordinaires, et un mélange incroyable d'habileté et de naïveté, pour ne pas me servir d'une expression plus forte. Après avoir répété, en partie, les argumens de ses collègues du conseil en faveur de l'abolition du commerce d'opium par tous les moyens possibles, il accuse indirectement les étrangers de donner, en échange des marchandises qu'ils reçoivent de la Chine, des pièces d'argent qui, si on les enveloppe et si on les conserve pendant quelques années sans les toucher, se changent en insectes rongeurs ; leurs coupes d'argent, dit-il, deviennent des plumes. Évidemment, il doit y avoir ici une mauvaise interprétation du texte dans la traduction anglaise que j'ai sous les yeux ; il est impossible qu'un homme comme Keschen puisse dire à son souverain de pareilles absurdités. Pour prouver que les Européens ne peuvent se passer du thé et de la rhubarbe, il prétend que le climat de leur pays est rude et rigoureux, qu'ils se nourrissent journellement de bœuf et de mouton, que leur digestion est très difficile, que leurs intestins sont très resserrés, et qu'ils meurent promptement. C'est pour-

quoi, dit-il, chaque jour, après leurs repas, ils sont obligés de prendre ces divers ingrédiens afin de sauver leur vie.

Voici un passage remarquable du mémoire de Keschen :

« Il paraît que le ministre de votre majesté, Hwang tseo-tsze, du temple de Hung-loo, a supplié votre majesté, dans un mémoire qu'il lui a adressé, de prendre sur elle de décider, dans sa propre sagesse, cette importante question ; mais votre majesté, plutôt que d'agir sous sa seule responsabilité, a préféré ordonner qu'une enquête fût faite sur les diverses circonstances de cette affaire, et elle a enjoint aux vice-rois et gouverneurs de chaque province de lui transmettre leur opinion dans des mémoires préparés avec soin. »

Le plan de Keschen est de fermer, pendant quelques années, la Chine au commerce étranger. « Ne vous embarrassez pas, dit-il, de l'opinion qui existe dans la terre centrale ; gardez avec soin toutes les entrées, toutes les passes, et, après un court espace de temps, ceux qui font cet abominable commerce, sachant qu'ils ne pourront plus recevoir d'opium, chercheront une autre manière plus honorable de gagner leur vie, et les malheureux qui ont contracté la funeste habitude de fumer l'opium n'auront bientôt plus d'alimens pour ce détestable vice. Vouloir l'extirper par la violence, ce serait vouloir inonder de sang tout l'empire, et soulever, dans certaines provinces, des mécontens qui, s'unissant aux étrangers, pourraient compromettre la sécurité du céleste empire. »

Vous le voyez, l'Angleterre n'a pas manqué d'avertissemens. Je vous ai fait connaître, au risque de fatiguer votre attention, tous ces documens émanés des autorités chinoises, parce qu'ils

révèlent, ce me semble, mieux que tout ce que je pourrais vous dire, comment la question de l'opium est entendue en Chine. Ils démontrent, d'ailleurs, que le gouvernement chinois n'est pas un gouvernement aussi despotique, aussi arbitraire qu'on veut bien le dire. Il n'y a pas, il est vrai, à Pékin une chambre des pairs et une chambre des députés pour contrôler les actes du gouvernement ; mais l'empereur ne peut prendre aucune décision sur une question importante sans demander préalablement l'avis des conseillers de la couronne. D'un autre côté, les avertissemens ne manquèrent pas aux Anglais de la part du surintendant Elliot. Le 18 décembre 1838, dans une circulaire adressée aux négocians anglais, il ordonne que toutes les goëlettes-cutters et autres bâtimens occupés au commerce d'opium, dans la rivière de Canton, aient à en sortir dans l'espace de trois jours ; il les prévient que le cabinet de sa majesté britannique n'interviendra pas si le gouvernement chinois juge à propos de les saisir et de les confisquer, et il leur déclare que la résistance aux autorités chinoises dans l'accomplissement de leurs devoirs, et tout meurtre ou délit qui en serait la conséquence, seraient punis comme s'ils avaient été commis dans la juridiction de la cour de Westminster.

Le 23 du même mois, dans une dépêche adressée au gouverneur de Canton par M. Elliot, celui-ci dégage l'Angleterre de toute responsabilité pour le commerce d'opium. Il le condamne en termes formels, il donne connaissance au gouverneur Choo de sa circulaire du 18 décembre. Cette dépêche se termine ainsi :

« Le soussigné est persuadé que la continuation de ce trafic dans les eaux intérieures entraînera pour toute la communauté étrangère de Canton de désastreuses difficultés, et son auguste souveraine n'interviendrait pas pour protéger les propriétés des

sujets anglais qui continueraient à se livrer à ce commerce désordonné, après que l'avis officiel de votre excellence leur aura été authentiquement notifié par l'organe des officiers de leur nation. »

Le 26 décembre, le gouverneur fit répondre à M. Elliot, par le kwang-choo-foo ou préfet de Canton, qu'il accédait à sa demande, et il donna des ordres en conséquence à ses subordonnés. Il s'étonnait seulement que le capitaine Elliot, qui disait avoir reçu de son gouvernement la mission de diriger le commerce de son pays, fût sans pouvoirs réels pour l'accomplir.

Depuis l'année 1837, jusqu'au moment de la catastrophe de mars 1839, le capitaine Elliot ne laissa pas échapper une seule occasion de déclarer à ses nationaux que le commerce d'opium était un commerce illégal et que les excès qui en étaient la conséquence auraient de funestes résultats ; mais l'amour du gain fut plus fort que la raison : les bénéfices du commerce d'opium étaient trop faciles et trop considérables, pour qu'on les abandonnât à la simple injonction d'un agent anglais sans pouvoirs et peut-être sans instructions. La patience du gouvernement chinois, qu'on croyait infatigable, ne devait-elle pas se lasser à la fin ? L'orage grondait depuis si long-temps sur la communauté étrangère, qu'en vérité, quand il éclata, il n'a dû surprendre personne.

Nous voici arrivés au moment critique où le gouvernement chinois, irrité de l'obstination des étrangers, fatigué de publier des édits inutiles et de prodiguer des avertissemens sans résultat, prend le parti, dangereux sans doute, mais peut-être inévitable, d'être maître chez lui. On peut dire que l'état d'hostilité ouverte entre l'Angleterre et la Chine a commencé dès l'arrivée de Lin à

Canton. De ce moment, le commerce a été virtuellement interrompu, et la vie des Européens trop souvent en danger. Cependant, avant de porter un jugement sur la conduite du gouvernement chinois, je vous prie de vous rappeler que la Chine est la Chine, que nos notions de politique internationale n'y ont pas pénétré, que la Chine a une civilisation à part, qu'elle prétend avoir le droit d'être elle-même et de rester chez elle, qu'elle déclare qu'elle n'a besoin de personne, et, enfin, qu'elle n'a jamais voulu ou daigné contracter avec les puissances européennes un seul traité qu'on puisse aujourd'hui invoquer contre elle.

Ici se présentent naturellement quelques considérations sur la guerre actuelle. Cette guerre est-elle juste de la part de l'Angleterre ? Y a-t-il eu chez elle un droit froissé ? Le gouvernement chinois a-t-il commis envers un de ses sujets ou envers un de ses agens un acte arbitraire qui ne fût pas le résultat de leur conduite ? Si cet acte a été commis, était-il devenu nécessaire pour le gouvernement chinois dans l'intérêt de sa conservation ?

Toutes ces questions ont été traitées dans le parlement anglais et par la presse anglaise avec tous les détails, toute l'attention qu'elles méritent. L'opinion publique est restée partagée, et dans le pays même où elles soulevaient le plus d'intérêts, et dans un débat solennel où la nation était appelée à se prononcer, il y eut un moment où l'on fut près de blâmer la conduite du gouvernement anglais comme injuste et impolitique. Le ministère britannique ne dut le triomphe douteux qu'il obtint alors qu'au désintéressement d'un bon et loyal citoyen. Le duc de Wellington sentit que le gouvernement anglais était désormais trop avancé pour reculer, qu'il n'était plus temps, après tout ce qui avait été fait, de discuter si on avait eu ou non raison de le faire ; le gouvernement

de la Grande-Bretagne était compromis, engagé ; à tort ou à raison, la nation l'était avec lui, et dès ce moment tout esprit de parti devait disparaître ; il n'y avait plus qu'à se réunir pour l'aider à sortir honorablement d'une fâcheuse position.

Il faut considérer la Chine comme un état indépendant. Cet état a-t-il le droit de régler ses affaires intérieures comme il l'entend ? Peut-il permettre ou prohiber l'introduction, par ses ports, de telle ou telle marchandise (je consens à regarder l'opium comme une marchandise ordinaire), et en rendre la prohibition, s'il la juge nécessaire ou convenable, obligatoire par tous les moyens en son pouvoir ? Si les voies de conciliation et de douceur ne produisent pas l'effet désiré, peut-il avoir recours à la force et à la violence ? Y a-t-il, en faveur de l'Angleterre, un droit acquis, soit par un traité, soit par une convention, soit enfin par la prescription et l'usage ? Il me semble que la réponse à toutes ces questions est facile, et, en y répondant comme le demandent toutes nos idées de droit souverain et de droit naturel, on serait tenté d'affirmer sans hésitation que l'Angleterre fait en ce moment à la Chine une guerre injuste et cruelle ; que la Chine n'a eu qu'un seul tort, celui de se départir un instant du système d'exclusion qui fait la base de sa politique. En droit, la guerre que l'Angleterre fait avec la Chine me semble injuste ; l'est-elle également en principe ?

N'y a-t-il pas, dans la destinée des peuples, une force invincible, un sentiment de leur intérêt et de leur conservation qui les fait quelquefois sortir violemment des voies légitimes, et fouler aux pieds tout ce qui est reconnu obligatoire entre nations ? C'est bien un peu le même instinct qui pousse au crime le malheureux qui meurt de faim. Seulement la société sait atteindre et punir

l'individu isolé ; mais les grandes fractions de la société elle-même, qui les punira, qui les arrêtera ? Il y a, il est vrai, entre les nations comme un pacte, une convention de respecter leurs droits mutuels ; il y a pour leurs relations tout un code de droit politique, et si l'une d'elles se trouve, comme je l'ai dit tout à l'heure, emportée par la force des circonstances hors des voies adoptées, si ses mouvemens gênent la marche des autres ou rompent ce qu'on est convenu d'appeler l'équilibre politique, chacune des autres nations a bientôt les yeux ouverts sur ses tendances, et elles se réunissent, toutes ou en force suffisante, pour la faire rentrer dans l'ordre établi, ou par la persuasion ou par la contrainte.

Jusqu'ici l'attention des nations qui forment la grande famille européenne ne s'est pas sérieusement tournée vers ce qui se passe dans cette partie de l'Asie si peu connue et cependant si intéressante, parce que la Chine se trouve en dehors des intérêts directs de toutes, l'Angleterre exceptée. Les États-Unis, la Hollande, la France, ont bien quelques relations commerciales avec la Chine ; mais ces relations sont de nouvelle date, ou elles n'ont pas encore acquis une assez grande importance pour que l'interruption puisse agir d'une manière très sensible sur l'économie intérieure de ces divers états. Au moment surtout où des questions vitales ont été agitées en Europe, il n'est pas étonnant qu'on ait regardé, sinon avec dédain, au moins avec une espèce d'indifférence, un évènement dont peu de personnes avaient pu calculer les conséquences et dont l'importance est encore aujourd'hui si peu connue.

La Chine, qui s'est placée en dehors des principes conservateurs des autres nations, et qui fait aujourd'hui tous ses efforts

pour rester dans son isolement, qu'elle considère comme sa sauvegarde, a-t-elle le droit de réclamer la protection d'un pacte qu'elle ne reconnaît pas ?

On ne peut nier que le gouvernement chinois n'a admis le commerce des nations étrangères qu'à des conditions qu'elles n'étaient pas forcées d'accepter, mais qui devenaient obligatoires pour elles dès le moment qu'elles les admettaient en s'y soumettant. Ce droit de régler ses relations avec des états dont elle se méfiait, personne ne peut assurément le refuser à la Chine ; mais en est-il de même des mesures prises par elle pour le faire triompher ? Pouvait-elle, dans un même arrêt de proscription, frapper les innocens et les coupables ? car la menace et la mesure s'appliquaient à tous. L'Angleterre ne devait-elle pas soutenir, au moins, les droits de ceux de ses sujets qui faisaient en Chine un commerce légal, autorisé par les lois du pays et sanctionné par deux cents ans d'existence ? Son représentant, accouru pour partager le sort de ses compatriotes, ne fut-il pas compris avec eux dans la même mesure de rigueur, et n'était-ce pas là un autre acte qui devait appeler l'intervention du gouvernement anglais ?

Indépendamment des devoirs contractés par celui qui donne l'hospitalité, n'est-il pas aussi un droit naturel qui protège l'étranger jusque sous le toit d'un ennemi ? Et si ce sentiment si puissant dans le reste de l'Asie n'a pas encore pénétré en Chine, on peut dire aux Chinois : Vous nous avez reçus chez vous, vous nous avez promis, vous nous devez protection et justice, tant que nous sommes sur la terre chinoise. Si vous ne voulez pas de nous, renvoyez-nous, mais il vous est défendu de nous opprimer. — Ici les Chinois font une objection assez raisonnable ; ils répondent : — Nous vous avons admis chez nous et nous devons vous proté-

ger, cela est vrai ; mais, en revanche, si nos lois vous protégent, nos lois doivent aussi vous punir. Or, vous refusez de vous soumettre à notre législation, vous nous dites que nos lois sont barbares, et si quelqu'un des vôtres commet un crime, même aux dépens d'un Chinois, vous vous empressez de le soustraire à l'action de nos tribunaux. Souffririez-vous qu'une nation étrangère en agit ainsi chez vous ? Si vous réclamez la protection de nos lois, sachez d'abord les respecter.

Mais il y a des raisons plus puissantes que tout ce que je viens de dire et qui peuvent peut-être, sinon justifier la guerre de l'Angleterre contre la Chine, du moins en faire comprendre la nature et la portée. D'abord on conviendra que la force des choses a, plus que tous les calculs possibles, amené la situation présente. Que des projets ultérieurs soient nés des évènemens, que des espérances s'y soient rattachées, je ne le nie pas ; mais l'Angleterre a cédé avant tout à cette force irrésistible, à cette espèce de reflux qui pousse l'Occident en Orient, elle a été un instrument entre les mains de la Providence, qui, certes, n'en pouvait choisir un plus puissant pour l'accomplissement de cette immense œuvre de civilisation ; car je ne retournerai pas la question, je ne dirai pas que le résultat de cette grande commotion doit être fatal à l'Angleterre, et que, triomphante partout, sa puissance viendra se briser contre la muraille de la Chine. Non ; quelque violente que soit la crise qu'elle éprouve, je crois à cette grande nation trop de vitalité encore pour qu'elle puisse tomber sous l'effort d'un seul coup. Je parlerai plus tard des conséquences que pourrait avoir pour elle un échec, sinon probable, du moins possible ; jusqu'ici je ne veux voir dans ce choc de deux mondes que la marche de cette œuvre de progrès qui, depuis dix siècles, par une puissante

réaction, tend à faire refluer la lumière vers les contrées qui nous l'ont donnée.

Il y a un autre point de vue sous lequel on peut envisager la situation de l'Angleterre relativement à la Chine. Comme je le disais, pour les nations, une loi plus forte que toutes les autres lois, ou plutôt un intérêt qui les fait taire toutes, c'est l'intérêt de l'existence et de la conservation. Si nous admettons cette vérité, peut-être un peu controversible, nous trouverons dans son application la justification de l'Angleterre. Vous connaissez bien mieux que moi, monsieur, la situation du peuple anglais, et cependant, si, comme moi, vous aviez pour mission, pour devoir, d'étudier les immenses efforts qu'il fait pour chercher, jusque dans les pays les plus éloignés, les élémens de subsistance dont il a besoin ; si vous le voyiez, comme moi, tendre tous les ressorts de sa politique, de sa puissance, pour trouver de nouveaux débouchés à une activité qui le fatigue et le tourmente, pour faire déborder sur d'autres contrées les produits d'une industrie dont l'accroissement doit l'effrayer, vous ne vous étonneriez plus que l'Angleterre mette en jeu son existence, afin de s'ouvrir un nouveau monde. Les causes principales de la situation actuelle sont sous vos yeux ; elles sont à Manchester, à Glasgow, à Birmingham ; elles sont dans les lois encore féodales de l'Angleterre, et dans cette immense population des villes industrielles menacées de mourir de faim, si leur gouvernement ne va chercher pour elles, aux extrémités du monde, une nourriture que leur terre natale ne peut leur donner, et que l'ancien monde commence à leur refuser. La cause de la guerre que l'Angleterre fait à la Chine est la crise même qui la travaille et qu'aperçoivent les yeux les moins clairvoyans. Oui, l'Angleterre est dans une situation alarmante et dont elle ne pourra sortir que par des efforts surhumains. Les

triomphes même qu'elle a obtenus au commencement de ce siècle l'y ont amenée. Il y eut un moment où le monde entier s'était ligué contre elle et où elle dut se faire grande comme le monde. C'est alors que nos pères virent l'Angleterre déployer ses immenses ressources qu'on put croire un instant inépuisables : c'est alors que la nation se montra tout entière soulevée par une volonté énergique et animée d'un esprit national plus fort que la puissance matérielle. Sa dette elle-même fut un nouveau moyen de puissance en rendant la nation responsable des actes du gouvernement ; mais ces efforts devaient l'affaiblir : elle chercha dans son immense commerce une nouvelle source de richesse et de grandeur. Maîtresse de la mer, elle profita de sa supériorité pour conquérir les nouveaux marchés du globe. La nation devint tout entière commerçante.

Quand la paix vint la relever de son fardeau, les ressorts étaient trop tendus pour qu'ils pussent se relâcher tout d'un coup. D'ailleurs, il fallait que les plaies faites par la guerre se cicatrisassent, et puis la paix européenne ne fut jamais pour l'Angleterre une paix complète. Son empire dans l'Inde s'étendit ; elle fonda partout de nouvelles colonies ; ce fut un enchaînement de sacrifices et de conquêtes qui devinrent tour à tour nécessaires : l'industrie grandit avec les besoins du commerce, et la classe industrielle avec elle. Une masse énorme de capitaux, presque toute la fortune mobilière de l'Angleterre, fut mise en réquisition : le budget, grossi par les intérêts de la dette, obligea le gouvernement à chercher tous les moyens possibles d'augmenter les ressources des contributions, qui pèsent moins directement sur la propriété foncière, déjà surchargée d'impositions, et le commerce satisfit amplement à ces demandes. À cette époque, je parle des années qui suivent 1815, il n'était pas un point du

monde où le commerce britannique ne régnât sans rivaux ; les autres nations avaient perdu l'habitude des opérations de long cours ; la guerre leur en avait fermé les voies ; les États-Unis n'avaient pas encore couvert la mer de leurs navires et de leurs hardis spéculateurs. La France, plus que toute autre nation, avait son éducation commerciale à refaire. Le monde, hors d'Europe, était presque nouveau pour elle.

Mais vingt-sept années de paix ont déjà commencé à changer la face des choses ; les manufactures de la Grande-Bretagne ne sont plus aujourd'hui les seules à approvisionner de leurs produits les marchés des quatre parties du monde. Quelques nations ont payé et paient encore cher leurs premiers essais commerciaux ; déjà cependant leur industrie suit de près les progrès de l'industrie anglaise, et les devance quelquefois. Nos navires connaissent aujourd'hui, aussi bien que les navires anglais, la route des Indes et de l'Amérique. Le pavillon américain, le pavillon français, flottent partout auprès du pavillon britannique, et, ce qui est plus alarmant pour l'Angleterre, les gouvernemens commencent à sentir toute la force que l'action commerciale peut donner à un état ; ils voient dans l'accroissement de leurs exportations non-seulement un aliment pour l'industrie et une source de revenus pour le trésor, mais encore et surtout les élémens d'une grande force maritime, expérience acquise au prix de trente années de luttes, et qui commence à porter ses fruits.

Malheureusement pour l'Angleterre, elle ne peut pas resserrer les limites de son industrie à mesure que les débouchés lui manquent. Cette industrie, je parle de celle qui est alimentée par le commerce d'exportation, a pris au contraire un développement vraiment prodigieux. Aujourd'hui même, les manufactures se

multiplient chaque jour sur le sol anglais. C'est désormais un capital qui meurt si on ne l'augmente. Presque toute la fortune mobilière de l'Angleterre, et elle est immense, était livrée, je le répète, aux fluctuations d'un commerce lointain. Jusqu'ici le capital a produit de riches intérêts, il a payé une grande partie des dépenses de la nation ; mais la source de ses profits s'épuise ou diminue : ce ne sera bientôt plus ce grand fleuve dont toutes les eaux allaient enrichir le sol de l'Angleterre ; il se divisera, il se divise déjà en mille ruisseaux qui vont arroser d'autres terres. Chaque nation veut en avoir sa part. Non-seulement le capital commercial n'a pas d'emploi, en Angleterre, en dehors de l'industrie manufacturière, mais le gouvernement a un besoin absolu des intérêts qu'il produit. Ce serait pour la nation anglaise un immense malheur, si cet intérêt, au lieu d'augmenter, diminuait, et elle en est véritablement menacée. Mais ce qui doit, plus que toute autre chose, exciter la sollicitude du gouvernement anglais, c'est la situation de la classe industrielle qui forme une partie si forte et si énergique de la nation. Il n'est pas de grande ville, en Angleterre, où cette classe, si laborieuse et si pauvre, n'inspire une pitié profonde, surtout quand on considère qu'elle ne tire pas sa subsistance de la terre natale, et que sa vie, tout artificielle, peut lui échapper par des causes qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de combattre.

Et c'est au moment où l'Angleterre se sent menacée dans le principe et la base de son existence, dans son commerce maritime, qu'un des principaux marchés du globe est près de lui échapper, un marché dont les produits, à leur entrée en Angleterre, paient plus d'un dixième de son immense budget, un marché qui apporte près de 100 millions de francs à la compagnie des Indes, qui alimente une navigation considérable, un marché,

enfin, où le mouvement annuel du commerce anglais était encore, il y a deux ans, de 400 millions.

Sans doute, l'Angleterre ne peut s'en prendre qu'à elle-même de cette situation ; elle a poussé trop loin l'application de ces idées de liberté commerciale illimitée, en n'astreignant pas son commerce en Chine à certaines règles, et en laissant son représentant à Canton avec la mission de diriger le commerce anglais sans aucuns pouvoirs, sans aucune juridiction sur ses nationaux. Mais, le fait une fois accompli, le gouvernement anglais n'aurait-il pas manqué à tous ses devoirs s'il n'avait pas pris toutes les mesures qu'il a cru propres à épargner au commerce britannique le malheur qui le menaçait ? Devait-il s'arrêter devant toutes les considérations qu'on pouvait faire valoir contre la justice de la cause anglaise ? Ne se trouvait-il pas dans une de ces situations anormales où le sentiment de ce qui est juste se tait ? Ne devait-il pas compte au peuple anglais de tous ses actes ? ne lui devait-il pas compte de son commerce en Chine ruiné, de ses revenus diminués d'un dixième, de son industrie déjà si souffrante et gémissant sous ce nouveau coup ? Fallait-il, parce qu'il plaisait à la Chine, à tort ou à raison, de fermer ses ports au commerce étranger, que l'Angleterre renonçât tout d'un coup aux avantages qu'elle était, depuis si long-temps, habituée à y rencontrer ? Évidemment, le devoir le plus sacré pour le gouvernement anglais, dans cette circonstance critique, lui était dicté par sa situation même. Il ne pouvait permettre que le commerce de la Chine lui échappât, dût-il faire, pour arriver à ce but, une guerre dont la justice fût douteuse.

Dans ma prochaine lettre, je discuterai l'opportunité et la sagesse des mesures prises par le gouvernement anglais, et leur ré-

sultat probable.

2

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.

N II.

Je vous ai dit, monsieur, dans ma première lettre, quelle est mon opinion sur la portée morale et politique de la guerre anglo-chinoise. J'entrerai aujourd'hui dans quelques détails sur les évènemens qui se sont passés depuis le commencement de la crise. Quelques-uns de ces détails vous ont été donnés par les journaux ; mais, en revenant sur des faits déjà connus, j'ai pris soin de les coordonner, de les rassembler dans une narration rapide.

Le 10 mars 1839, le commissaire impérial Lin arriva à Canton. Avant même de se rendre dans cette ville, il avait donné l'ordre d'arrêter un certain nombre d'officiers, de soldats et d'agens de police. Il voulait dès-lors faire pressentir quelle serait la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Peu après son arrivée, les hanistes demandaient aux étrangers un état de leurs armes offensives et défensives. Le 18 mars parut la première proclamation de Lin ; elle était telle qu'elle dut alarmer singulièrement la popula-

tion étrangère de Canton : c'était la première fois que la menace était aussi directe et aussi formelle. On sentit que le gouvernement chinois abandonnait à la fin son système de temporisation et de dédaigneuse bonté. Dans cette proclamation, Lin fait une pompeuse énumération des faveurs prodiguées par la céleste dynastie aux étrangers ; il leur reproche leur ingratitude, il annonce qu'il est revêtu de pouvoirs irresponsables. « Mais, dit-il, je me rappelle que vous êtes des hommes venus de contrées lointaines, et que jusqu'à présent vous n'avez pas connu toute la sévérité de nos lois. Aujourd'hui je vous les explique clairement, ne voulant pas vous égorger sans vous avoir préalablement bien et dûment avertis. » Il somme alors les étrangers de délivrer aux officiers du gouvernement tout l'opium qu'ils ont en leur possession : on n'en doit pas soustraire un seul atome. Ensuite, les étrangers devront signer un document par lequel ils s'obligeront à défendre à leurs navires d'apporter de l'opium en Chine, sous peine de voir tout leur chargement confisqué et l'équipage mis à mort. « Mais, ajoute Lin, si vous ne vous corrigez pas, et si vous ne vous repentez pas, si le gain continue à être votre seul objet, alors ce n'est pas seulement par la majestueuse présence de nos troupes et de nos immenses forces de terre et d'eau que nous pourrons vous faire disparaître de la surface de la terre ; nous n'aurons qu'à dire au bas peuple de se lever, et le bas peuple suffira pour vous exterminer. »

C'était là, il faut l'avouer, une menace atroce et dont on chercherait en vain un exemple dans les annales des nations civilisées ; mais nous sommes en Chine, dans un pays dont toutes les idées sont opposées aux nôtres. Ne croyez pas, d'ailleurs, que l'intention de Lin fût de pousser les choses jusqu'à une aussi cruelle extrémité.

Toujours est-il que la proclamation du commissaire impérial produisit l'effet qu'il en attendait. De fréquentes réunions d'étrangers eurent lieu ; on y discuta le pour et le contre sur la livraison de l'opium avec toute l'attention que méritait un sujet si important.

Le 19 mars parut un édit du hoppo (directeur de la douane) défendant aux étrangers de quitter Canton pour descendre à Macao pendant le séjour du commissaire impérial à Canton, et jusqu'à ce que l'affaire de l'opium fût terminée. Lin voulait ainsi retenir tous les étrangers sous le coup de sa menace ; il craignait qu'ils n'abandonnassent leurs propriétés de Canton entre ses mains pour sauver leur opium, dont il savait que la plus grande partie était à bord des navires entreposeurs mouillés à Lintin.

Les négociations qui précédèrent la livraison de l'opium durèrent plusieurs jours, pendant lesquels on vit se succéder de nombreux incidens. Howqua, le chef des hanistes, et un autre de ses confrères se présentèrent devant la chambre de commerce une chaîne au cou, et annonçant que, si l'opium n'était pas livré le lendemain matin, ils seraient décapités sans miséricorde. En même temps, un officier du commissaire impérial vint signifier à M. L. Dent, un des principaux et des plus honorables négocians anglais, l'ordre de paraître devant son excellence. M. Dent, après avoir pris l'opinion des autorités étrangères et de ses compatriotes, dut trouver plus d'un motif à faire valoir pour ne pas se rendre à l'injonction du commissaire impérial.

Le 24 mars, M. Elliot, apprenant le danger qui menaçait ses compatriotes, vint de Macao à Canton, poursuivi jusqu'au seuil du consulat anglais par les bateaux du gouvernement chinois. Le pavillon britannique fut immédiatement arboré, et les étrangers

se réunirent de nouveau dans la salle du consulat d'Angleterre. Là, M. Elliot énuméra les diverses raisons par lesquelles il cessait d'avoir confiance dans la justice et la modération du gouvernement chinois. Ces raisons étaient évidentes depuis long-temps. L'exécution d'un vendeur d'opium devant les factoreries avait été un avertissement assez direct. Les nouvelles mesures et les menaces de Lin devaient suffire d'ailleurs pour asseoir les convictions de tous à cet égard. M. Elliot termina son allocution en suppliant les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, de se considérer comme ne formant plus qu'une seule famille. Il leur dit que désormais ils ne devaient plus avoir qu'une seule volonté, celle de résister avec modération et sagesse aux mesures d'intimidation par lesquelles le commissaire impérial voulait les obliger à faire des concessions inadmissibles.

Le soir du même jour, les domestiques chinois reçurent l'ordre de quitter les factoreries, et il fut défendu aux habitans de vendre des provisions aux étrangers, de quelque nature qu'elles fussent. Les hommes de peine des divers hongs (magasins chinois), armés de boucliers, d'épées, de lances et de massues, et un détachement de troupes occupèrent la place devant les factoreries. Une ligne formidable de bateaux s'amarra le long du quai.

Le 25 et le 26, les Chinois s'emparèrent de toutes les embarcations étrangères et les traînèrent jusqu'au milieu de la place. Le commissaire Lin prenait ses mesures en homme qui ne veut pas laisser échapper sa proie. Les étrangers (et, avec eux, le surintendant anglais et le consul américain) furent dès-lors prisonniers à Canton. Les mesures adoptées par Lin étant considérées aujourd'hui comme le principal motif de la guerre, il est nécessaire que j'entre à ce sujet dans quelques détails.

Lin publia, le 26 mars, une curieuse proclamation pour recommander aux étrangers la livraison de l'opium. Cette proclamation est divisée en quatre points, dont chacun est traité très longuement

« 1 Vous devez vous hâter de livrer l'opium, en vertu de la raison que le ciel a donnée à chacun de nous.

« 2 Vous devez livrer l'opium immédiatement, en vertu de l'obéissance que vous devez aux lois du pays.

« 3 Vous devez livrer l'opium immédiatement, en vertu de vos sentimens comme hommes.

« 4 Vous devez livrer l'opium immédiatement, parce que vous ne pouvez faire autrement. »

Le 27 mars au matin parut une circulaire de M. Elliot aux sujets anglais résidant ou plutôt emprisonnés à Canton. Les journées précédentes avaient porté conseil ; on sentait que l'obéissance était devenue une nécessité. Cette circulaire étant la pièce principale à l'appui des réclamations des négocians qui, à la requête du plénipotentiaire anglais, délivrèrent leur opium, je vais en donner une traduction complète :

CIRCULAIRE AUX SUJETS ANGLAIS.

« Nous, Charles Elliot, surintendant en chef du commerce et des sujets anglais en Chine, aujourd'hui forcément retenu par le gouvernement de cette province, conjointement avec les négocians de ma nation et ceux des autres nations qui ont ici des établissemens, manquant de toute nourriture, privés de nos domestiques et sans communication avec nos pays respectifs (malgré ma demande officielle d'être mis en liberté pour pouvoir agir

sans contrainte), avons actuellement reçu l'ordre du haut commissaire, transmis directement à nous, sous le sceau des honorables officiers de la ville, de livrer entre ses mains tout l'opium possédé par mes compatriotes.

« En conséquence, nous, ledit surintendant en chef, ainsi forcé par des raisons importantes et qui intéressent la vie et la liberté de tous les étrangers qui sont aujourd'hui présens à Canton, et par d'autres causes non moins graves, nous ordonnons à tous les sujets de sa majesté actuellement à Canton, et les requérons, au nom du gouvernement de sa majesté britannique, de livrer entre nos mains, pour le service du gouvernement de sa majesté, pour être remis au gouvernement chinois, tout l'opium qui leur appartient, et tout l'opium, propriété anglaise, qui est sous leur contrôle respectif, de placer sous ma direction immédiate toutes les embarcations et tous les navires anglais engagés dans le commerce d'opium, et de m'adresser, sans délai, une note cachetée de tout l'opium, propriété anglaise, qu'ils possèdent respectivement ; et nous, surintendant en chef, nous nous rendons actuellement, sans réserve et de la manière la plus absolue, responsable nous-même et au nom du gouvernement de sa majesté britannique, envers tous sujets de sa majesté et chacun d'eux, pour la livraison entre nos mains de tout l'opium propriété anglaise, pour être remis au gouvernement chinois ; et nous, ledit surintendant en chef, prévenons en outre spécialement tous les sujets de sa majesté aujourd'hui à Canton, propriétaires d'opium ou chargés de la réalisation d'opium, propriété de sujets anglais, que s'ils manquent à livrer ledit opium à six heures, ce jour ou auparavant, nous, ledit surintendant en chef, les prévenons et leur déclarons, par les présentes, que le gouvernement de sa majesté

sera entièrement libre de toute espèce de sujétion ou de responsabilité relativement audit opium, propriété anglaise.

« Et il doit être spécialement entendu que la preuve que l'opium est propriété anglaise, et l'évaluation dudit opium qui me sera livré en vertu de cet avis, seront déterminées d'après des règles et de la manière qui seront ultérieurement fixées par le gouvernement de sa majesté.

« Donné, sous notre signature et notre sceau officiel, à Canton, en Chine, le vingt-septième jour de mars 1839, à six heures du matin.

« L. S. — Signé, Charles Elliot,
« Surintendant en chef du commerce et des sujets anglais en Chine,

Edward Elmslie,
« Secrétaire et trésorier de la surintendance. »

Je ne pousserai pas plus loin cet examen des documens publiés de part et d'autre pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre l'arrivée de Lin et la livraison entre ses mains des 20,283 caisses d'opium. La circulaire du capitaine Elliot exprime l'opinion d'un seul homme. Nous aurons à discuter jusqu'à quel point le gouvernement anglais peut être engagé par l'acte de son agent.

On a beaucoup blâmé M. Elliot, en Chine et en Angleterre, d'avoir cédé aux exigences du commissaire impérial, tandis que d'autres personnes ont approuvé sa conduite. Probablement, une fois le danger passé, et surtout quand la décision du gouvernement anglais de ne pas faire payer au trésor les traites émises par son représentant fut connue, on se livra à plus d'une réflexion

qui, le 27 mars, eût paru tout-à-fait intempestive. Peut-être y a-t-il eu panique, mais il faut avouer que rarement une panique a été plus justifiable.

Le 29 mars, avant la livraison de l'opium et quand les pourparlers continuaient encore, Lin, en réponse à une adresse de M. Elliot, dans laquelle celui-ci se plaignait de son emprisonnement et de celui des étrangers, semble vouloir se justifier de cette mesure.

« Cette pétition, dit-il, parle d'une vigilance sévère comme d'un véritable emprisonnement, ce qui est encore plus risible. Je trouve que, depuis le 18 mars, jour auquel mes ordres furent donnés aux étrangers, jusqu'au 24, époque à laquelle vous êtes venu à Canton dans un bateau, et, cette même nuit, avez tenté d'enlever Dent et de vous cacher avec lui, chaque chose est restée comme à l'ordinaire. Ce ne fut qu'après votre arrivée que des croiseurs stationnèrent pour examiner et observer tous ceux qui entraient et sortaient. Quant aux compradores (majordomes), ils sont, de fait, des Chinois traîtres, qui vous auraient suggéré les moyens de vous cacher et de fuir. Pouvait-on s'abstenir de vous les enlever ? Et hier, quand vous m'avez déclaré quel est le montant de l'opium, je vous ai accordé une récompense consistant en divers articles de nourriture. Est-ce ainsi qu'on traite jamais des prisonniers ? »

Lin montra, pendant tout le temps que dura cette transaction, une énergie, une fermeté qui eussent fait honneur à un administrateur européen. En vain plusieurs étrangers réclamèrent-ils leur liberté en représentant qu'ils n'avaient jamais été engagés dans le commerce de l'opium ; il leur répondit qu'il reconnaissait la justice de leur réclamation, mais qu'il ne pouvait, pour une ou

deux exceptions, compromettre le résultat d'une mesure générale aussi importante ; que ceux qui n'étaient pas coupables devaient employer tous leurs efforts pour persuader aux autres que l'obéissance était devenue un devoir.

En même temps que le gouvernement chinois châtiait avec tant de sévérité les trafiquans d'opium, il cherchait à assurer dans l'avenir la cessation de ce commerce ; il exigeait que les étrangers signassent le contrat dont j'ai parlé, et par lequel ils s'engageaient, sous des peines sévères, à empêcher l'importation de l'opium en Chine. Les consuls américain et hollandais furent appelés devant le kwang-choo-foo (préfet de Canton), qui mit en œuvre toutes les ruses que peut fournir le langage (et Dieu sait que les Chinois pratiquent ces ruses avec une supériorité rare) pour obtenir qu'ils signassent l'engagement, au nom de leurs concitoyens ; mais les consuls résistèrent courageusement aux insinuations comme aux menaces, alléguant qu'il n'était pas en leur pouvoir d'engager à un aussi haut degré la responsabilité de leurs concitoyens.

Déjà, le 27 mars, la corporation anglaise avait fait connaître au commissaire impérial sa résolution de se conformer aux ordres du gouvernement chinois ; elle s'était solennellement engagée à ne plus faire le commerce d'opium et à renoncer à toute tentative pour l'introduire en Chine.

Enfin, M. Johnston, second surintendant du commerce anglais en Chine, reçut la permission de quitter Canton pour aller à Macao et à Lintin, dans le but de forcer les capitaines des navires stationnant dans ces parages à livrer la quantité d'opium nécessaire pour compléter les 20,283 caisses promises par M. Elliot. Ce fut la colombe de l'arche, et les prisonniers, encore sous l'im-

pression de leurs terreurs passées, attendirent avec impatience les résultats de son voyage.

Il était douteux que les capitaines des navires stationnés dans les eaux extérieures de la rivière, à Lintin, à Macao, et complètement à l'abri du danger qui menaçait leurs compatriotes, voulussent se soumettre à des pertes pour lesquelles ils pouvaient, en quelque sorte, se considérer comme responsables. Toutefois les ordres de leurs consignataires, tous emprisonnés à Canton, l'ordre collectif de M. Elliot, et, plus que tout le reste, un sentiment d'humanité qu'on ne peut assez louer, firent taire tous les scrupules et toutes les craintes.

Le 5 mai, une grande partie de l'opium ayant été livrée, la permission fut donnée aux étrangers de quitter Canton, à l'exception de seize d'entre eux qui, dans l'opinion des autorités chinoises, étaient plus coupables que les autres, quoique plusieurs des prisonniers inscrits sur cette liste de proscription fussent purs de toute participation au commerce d'opium.

Peu à peu les Chinois se relâchèrent de la rigueur qu'ils avaient déployée contre les étrangers ; ils leur rendirent leurs domestiques, ils leur laissèrent un peu plus de liberté ; enfin, le 12 mai, la permission de s'éloigner du théâtre de leurs souffrances fut accordée aux seize prisonniers, avec l'injonction formelle de quitter la Chine immédiatement.

Le 19 mai, M. Elliot, qui, du reste, n'avait pas voulu quitter Canton avant que le dernier de ses compatriotes s'en fût éloigné, publia une proclamation par laquelle il enjoignait à tous navires anglais, destinés pour Canton, de ne pas s'approcher de ce port ; il recommandait à tous les capitaines, subrécargues, pilotes et

autres, d'obéir à cet ordre. En y manquant, ils mettaient, disait-il, en danger la vie, la liberté et la propriété des sujets anglais, ainsi que les intérêts de la couronne, et compromettraient la justice de leurs réclamations à venir. M. Elliot prévenait, en outre, les capitaines, subrécargues et pilotes, que toutes réclamations faites pour dommages soufferts en désobéissance à son ordre seraient repoussées par le gouvernement de sa majesté britannique. M. Elliot pensait, sans doute, que, dans la situation actuelle des affaires, toute relation commerciale ou politique avec le gouvernement chinois devait cesser, jusqu'à réception d'ordres ultérieurs du gouvernement anglais. Il ne songeait pas que le premier intérêt de l'Angleterre est son commerce, et que cette mesure, toute justifiable qu'elle fût dans la circonstance où elle était prise, allait porter à ce grand intérêt national un coup sensible, en mettant, pour un temps plus ou moins long, entre les mains des Américains et des autres nations neutres, l'immense mouvement d'affaires anglaises qui, dans cette saison surtout, se portent vers la Chine.

Enfin, le 23 mai, M. Elliot annonça publiquement qu'il quitterait Canton le lendemain, à 11 heures du matin, engageant à partir avec lui les personnes qui avaient été retenues jusqu'alors par les ordres du gouvernement chinois.

Avant de s'éloigner, les marchands anglais rédigèrent une adresse qui fut envoyée à lord Palmerston ; ils rendaient compte au ministre des affaires étrangères des évènemens qui venaient d'avoir lieu, demandant, pour le commerce anglais en Chine, la haute protection du gouvernement. Cette adresse se terminait ainsi :

« En résumé, il ne nous reste qu'à faire sentir à votre excellence et au gouvernement de sa majesté combien il est important que la justice de nos réclamations au sujet de l'opium que nous avons livré pour le service de sa majesté, soit immédiatement reconnue, et la nécessité absolue et pressante d'asseoir le commerce général des sujets anglais en Chine sur des bases sûres et permanentes. »

Le 4 juin, les 20,283 caisses d'opium, livrées par le surintendant anglais, furent vidées dans une immense fosse et mêlées avec de la chaux vive, sous les yeux de Lin, du gouverneur et du sous-gouverneur de Canton et des principales autorités. En ce jour fut consumée une valeur de 12 à 15 millions de francs de propriété anglaise.

La conduite de Lin fut hautement approuvée à Pékin : il fut nommé gouverneur des deux provinces Cheekeang et Keang-lee, le gouvernement le plus important de l'empire après celui du Pechele, dans la circonscription duquel est Pékin. Ainsi finit le premier acte d'un drame dont personne, jusqu'à ce jour, ne peut deviner le dénouement.

Avant d'aller plus loin, il n'est peut-être pas inutile de placer ici quelques observations sur le refus du gouvernement anglais de ratifier les dispositions prises par le capitaine Elliot, lors de la livraison faite à cet agent des 20,283 caisses d'opium. La question peut être considérée sous deux points de vue. Le gouvernement anglais est-il responsable des actes de son agent ? M. Elliot tenait son autorité directement du gouvernement anglais ; il était surintendant du commerce britannique en Chine, ce qui équivalait à peu près au titre de consul-général. Les sujets anglais lui devaient-ils obéissance dans une circonstance qui intéressait si

hautement toute la communauté ? En répondant affirmativement à ces deux questions, on pourrait regarder la responsabilité du gouvernement anglais comme compromise ; le capitaine Elliot avait exigé la livraison de tout l'opium existant à Canton, il avait demandé cet opium pour le service de sa majesté britannique, et comme devant être remis au gouvernement chinois. L'honneur du gouvernement anglais paraîtrait intéressé au paiement de la dette contractée en son nom par le surintendant anglais. Mais, si l'on considère que le commerce d'opium est un commerce de contrebande, toujours exposé à mille dangers, dont le plus imminent est la saisie de la marchandise ; que, dans un trafic de cette nature, toutes les chances doivent être habilement calculées ; qu'en payant les traites émises par le capitaine Elliot, le gouvernement anglais semblerait admettre qu'il considère le commerce d'opium comme un commerce légal, et qu'en suivant une pareille marche, il serait difficile de calculer jusqu'où pourrait s'étendre la responsabilité qu'il assumerait ; si on considère, en outre, que chacun, dans cette occasion, a dû faire un sacrifice pour sauver sa vie, qu'il croyait menacée ; que, si la perte a été plus forte pour quelques négocians anglais que pour d'autres, c'est qu'ils étaient engagés plus avant dans un commerce condamné par les lois du céleste empire, alors on retombe dans le doute. Les propriétaires de l'opium saisi objectent, pour leur défense, que cette marchandise leur avait été livrée par la compagnie des Indes, qui en a le monopole ; que la compagnie connaît parfaitement la nature du commerce de l'opium, et l'usage auquel l'opium vendu par elle est destiné, que ce commerce a été sanctionné par des discussions au parlement. Il reste à décider d'abord jusqu'à quel point la compagnie est responsable des marchandises vendues et livrées par elle à Calcutta et à Bombay, si sa

responsabilité ne s'arrête pas à la livraison, et ensuite si le gouvernement anglais est réellement engagé par les actes commerciaux de la compagnie des Indes.

Le commerce de l'opium présente un autre argument en sa faveur, et prétend que le gouvernement anglais, ayant approuvé la conduite du capitaine Elliot, ne peut refuser sa sanction aux billets tirés par cet agent. Pour moi, je pense que le cabinet britannique peut avoir donné son approbation à la conduite politique du capitaine Elliot, et qu'il peut même avoir reconnu bonne la mesure par laquelle le surintendant a exigé la livraison de tout l'opium arrivé dans la rivière de Canton, afin de sauver à la fois la vie des détenteurs de cette marchandise prohibée, et celle des autres négocians anglais, parmi lesquels plusieurs n'avaient jamais pris part à ce trafic. Mais de cette approbation des actes du capitaine Elliot, il ne s'ensuivrait pas que le cabinet britannique ait dû regarder le paiement des lettres de change tirées par cet agent comme obligatoire. C'est sous ce point de vue que ce cabinet a sans doute considéré la question, car il s'est refusé jusqu'à présent à donner des ordres pour le paiement, par la trésorerie, des dispositions du capitaine Elliot.

Quant à la légalité des mesures prises par le gouvernement chinois pour protéger la nation contre l'envahissement d'une drogue pernicieuse, c'est un point que j'ai déjà traité dans ma première lettre, et je n'y reviendrai pas. Le tableau suivant, que j'extrais d'un ouvrage anglais de M. Slade sur les évènemens dont je viens de parler, ouvrage qui m'a fourni des renseignemens précieux, vous fera voir combien cette question devenait importante pour le gouvernement chinois, et combien, d'un autre côté, le commerce d'opium devait offrir d'avantage aux personnes qui s'y

livraient, et même à la compagnie des Indes. Après avoir jeté les yeux sur ce tableau abrégé, vous ne vous étonnerez plus de la sévérité déployée d'une part, et de l'obstination si long-temps manifestée de l'autre.

En 1821, l'opium de Malwa commence à figurer dans les importations en Chine ; les caisses de Malwa importées en 1837 s'élevaient à plus de 18,000, c'est-à-dire à plus de la moitié de l'importation totale de l'opium.

En 1837, les revenus que la compagnie des Indes, qui a le monopole de la culture du pavot, retira de la vente de l'opium, s'élevèrent, en augmentant de 30 pour 100 l'évaluation du prix de revient, à 66,425,779 fr., et, en adoptant pour base l'évaluation ordinaire, à 89,252,512 fr..

Ce revenu est calculé sur la vente de 16,916 caisses d'opium vendues en 1837 par la compagnie, et provenant des provinces de Patna et Bénarès. Il faut y ajouter environ 6,000,000 de fr. produits par un droit de 125 roupies par caisse, prélevé sur chaque caisse d'opium de Malwa qui est embarquée à Bombay.

Je n'ai parlé que du bénéfice fait par la compagnie. Il est assez grand pour justifier la répugnance qu'elle montre à abandonner une branche aussi riche de revenus. Ce sacrifice deviendrait d'ailleurs inutile, car l'opium de Malwa se transporterait à Damaun et dans les autres comptoirs portugais, d'où il était embarqué lorsque la compagnie, en élevant les droits de transit, cherchait à monopoliser dans le port de Bombay comme à Calcutta les avantages de l'exportation de la denrée prohibée. La production de l'opium de Malwa augmenterait à mesure que diminuerait celle de l'opium du Bengale. En 1837, l'opium de Malwa in-

troduit en Chine s'éleva, comme je viens de le dire, à plus de 18,000 caisses : cette quantité doublerait facilement dès qu'elle aurait un marché assuré. Il y a bien d'autres terres encore sous le ciel de l'Inde qui seraient favorables à la culture du pavot. La compagnie peut-elle d'ailleurs se passer de ce revenu ? Je ne le crois pas. Or, toutes les autres raisons se taisent devant celle-là.

Je vous ai parlé, dans ma première lettre, de tous les avantages que le commerce anglais retire du trafic de l'opium ; ils égalent au moins ceux de la compagnie des Indes. L'abandon du commerce d'opium serait donc pour l'Angleterre une perte annuelle de 120 ou 150 millions de fr. Ajoutez à cette perte toutes celles qui en seraient la conséquence, car les diverses branches d'un commerce spécial sont, pour ainsi dire, solidaires l'une de l'autre ; elles se prêtent un mutuel appui, et si l'une d'elles vient à manquer, toutes les autres doivent presque toujours s'en ressentir. Ainsi, la vente de l'opium couvre à peu près l'achat des thés que l'Angleterre exporte annuellement de Chine. Les cotons de Bombay et les produits des manufactures anglaises, dont la vente réunie s'élève à 70 millions de fr. environ, servent à payer les autres demandes que l'Angleterre fait à la Chine ; mais il reste toujours un excédant des ventes sur les achats que les navires anglais exportent en argent sycee. Cet excédant s'élève annuellement à 25 ou 30 millions de fr. Or, il est évident que, si l'Angleterre n'introduisait plus d'opium en Chine, elle serait obligée, au lieu d'exporter de l'argent chinois, d'y importer 90 millions d'argent anglais, ou elle réduirait son commerce d'exportation au niveau de son importation en marchandises, ce qui diminuerait son mouvement commercial annuel de 350 à 140 millions. Cette différence de 210 millions serait une alternative plus funeste peut-être que la première.

Vous voyez qu'en pesant bien toutes ces considérations, ni la compagnie des Indes, ni le commerce britannique, ne peuvent consentir à l'abandon du trafic de l'opium. Ceux qui leur conseillent d'en venir à cette extrémité obéissent à un zèle philantropique très louable, mais ils ne calculent pas assez toutes les conséquences qu'un tel acte entraînerait infailliblement.

Je reviens, après cette digression nécessaire, au récit des évènemens. Nous avons laissé les deux cents négocians étrangers au moment où la liberté leur fut rendue après cinquante jours d'une rigoureuse captivité. Le danger passé, toute leur attention se porta bientôt sur les immenses pertes qui devaient être pour eux la conséquence de la reddition de l'opium ; les négocians anglais surtout sentirent que leur commerce en Chine était arrivé à un moment de crise qui devait lui être funeste. L'inquiétude était d'autant plus grande, qu'on n'entrevoyait pas dans l'avenir une solution satisfaisante des questions que les mesures du commissaire impérial Lin avaient soulevées. Un comité des principaux marchands avait décidé qu'il était urgent d'obéir aux injonctions de M. Elliot, qui, on le sait, avait ordonné au commerce anglais, ou du moins aux navires sous pavillon anglais, de s'éloigner de Canton pour n'y revenir que lorsqu'on aurait obtenu la réparation des insultes et des dommages qu'on avait éprouvés ; le sentiment de ce qu'on avait souffert était trop vif encore peut-être pour céder tout d'un coup la place à la voix de l'intérêt. Les mots d'honneur national, de dignité, invoqués par M. Elliot, n'étaient pas non plus sans quelque puissance. On craignait aussi, en refusant d'obéir aux ordres du surintendant, de compromettre la force ou la validité des réclamations qu'on avait déjà adressées au gouvernement britannique. À cette époque, personne n'avait en-

core songé à désapprouver la conduite de M. Elliot. Il avait fait son devoir en homme de cœur et on lui rendait justice.

Mais quand on vit les navires anglais s'entasser dans la rivière de Canton, quand des masses énormes de marchandises, arrivant de tous les points de l'empire britannique, et cherchant leurs débouchés habituels, furent arrêtées par les dispositions du capitaine Elliot, lorsque surtout on songea aux réclamations que feraient entendre les armateurs et les manufacturiers, aux pertes éprouvées chaque jour par suite de l'interruption du commerce, et à celles qu'auraient à supporter les correspondans d'Europe, on commença à blâmer le surintendant. On trouva qu'il s'était exagéré les dangers de la position commune à Canton ; on dit hautement que Lin avait fait des menaces sans avoir l'intention de les exécuter. On reprocha à M. Elliot d'avoir pris les dispositions qu'on venait tout récemment d'adopter d'un commun accord ; on nia qu'il eût le pouvoir et le droit d'arrêter le commerce anglais et de fixer la limite de son action. Le capitaine Elliot cependant avait été poussé à prendre cette mesure par des raisons dont l'importance devait être suffisamment démontrée aux négocians qui venaient de sortir de prison. Au moment même où Lin tenait les étrangers renfermés à Canton sous le coup d'une affreuse menace, le commerce d'opium, dans les petites îles qui sont situées à l'embouchure de la rivière de Canton et sur presque tous les points de la côte, se faisait par de hardis contrebandiers chinois et européens, avec une activité qui redoublait en raison même de la persécution. N'eût-il pas été imprudent, dans de telles circonstances, de mettre de nouveau en danger la vie et la fortune des citoyens anglais ? N'était-il pas probable que Lin, instruit par l'expérience de son succès récent, se servirait encore, dans le même cas, des moyens de contrainte qui lui avaient si

bien réussi, pour obliger le plénipotentiaire anglais à obtenir des contrebandiers de la côte la reddition de la marchandise prohibée, comme il avait su l'obtenir des contrebandiers de Lintin et de Macao ? Le capitaine Elliot sentit que tous les raisonnemens seraient inutiles vis-à-vis d'un grand nombre de ses compatriotes, et que l'appât du gain serait pour eux plus fort que la crainte du danger. La majorité des négocians l'avaient senti comme lui ; mais il n'est pas dans la nature humaine d'assumer sur soi la responsabilité des fautes commises, on cherche toujours à les faire peser sur d'autres. Aussi, dès le moment où le commerce anglais en Chine commença à voir clairement sa position et ses pertes, M. Elliot ne compta-t-il que bien peu d'amis parmi ces mêmes hommes qui naguère le regardaient comme un sauveur.

Il paraîtrait, à en croire les documens que j'ai sous les yeux, qu'après la livraison de l'opium, le commissaire impérial donna à entendre qu'il n'était pas éloigné de permettre la reprise des affaires. La pièce où Lin fait part de cette condescendance est conçue, comme tous les documens des autorités chinoises, en termes très pompeux ; il est ému de compassion, dit-il, pour les hommes qui sont venus de si loin et dont les pertes sont si considérables ; il parle de l'inépuisable bienveillance de la céleste dynastie. Il ne fait qu'effleurer l'objet principal de cette proclamation, il semble qu'il n'y prenne qu'un médiocre intérêt ; mais les personnes qui connaissent le langage officiel de l'empire sont habituées à discerner le véritable esprit des documens sous cet amas de phrases dont les Chinois ne sont jamais si prodigues que quand il s'agit d'obtenir une chose avantageuse. Du reste, vous aurez pu vous assurer, par les divers documens chinois que les

journaux vous ont fait connaître, qu'il est rare qu'un édit ou décret ne soit pas accompagné de sa justification.

Les négocians anglais repoussèrent les ouvertures de Lin, quoique plusieurs d'entre eux doutassent, ainsi que je l'ai dit, de l'étendue des pouvoirs du capitaine Elliot. Le surintendant anglais, dans les explications qui lui furent demandées, tint le seul langage qui lui fût permis. Il déclara qu'il n'y avait pas embargo de la rivière de Canton, car un embargo ne pouvait être qu'un acte de gouvernement, et qu'il n'était pas autorisé à prendre sur lui une aussi grande responsabilité ; mais il prévenait les commerçans anglais que l'entrée de leurs navires en dedans du Boca-Tigris pourrait avoir les conséquences les plus funestes, et il enjoignait de la manière la plus emphatique (enjoining in the must emphatic manner) à tous armateurs, capitaines, subrécargues ou consignataires, de ne pas permettre qu'aucun navire anglais franchît la limite désignée jusqu'à ce que les résolutions du gouvernement de sa majesté britannique fussent connues.

La situation des négocians anglais était donc très difficile. L'immense mouvement commercial qui avait son débouché à Canton ne pouvait s'arrêter, sans qu'il en résultât pour eux et pour leurs constituans de l'Europe et de l'Inde des pertes considérables. Le gouvernement chinois leur ouvrait les portes de Canton et les appelait ; aucun ordre positif de leur gouvernement ou de ses agens ne les arrêtait ; des motifs déduits des circonstances passées pouvaient seuls les retenir, et ces motifs étaient d'une gravité fort contestable pour beaucoup d'entre eux. Cependant la crainte de compromettre leurs réclamations pour l'opium livré, et d'exposer à des dangers, dont la déclaration du capitaine Elliot les rendait seuls responsables, les intérêts de leurs manda-

taires, les engagea à se soumettre aux injonctions du surintendant, et à résister à toutes les avances des autorités chinoises. Il résulta de cette décision une situation commerciale, pour ainsi dire, sans exemple.

C'est à cette époque que commença la scission entre les négocians anglais et les négocians américains. Ces derniers avaient, pour la plupart, signé l'engagement exigé par les autorités chinoises. Ils étaient retournés à Canton et y faisaient des affaires d'autant plus avantageuses qu'ils y étaient sans concurrens. Les journaux de Canton furent bientôt les organes d'une polémique qui ne fut pas toujours inspirée par l'esprit de modération et de dignité qu'on aurait pu s'attendre à voir régner dans ce débat.

Sur ces entrefaites, le 7 juillet 1839, arriva un accident qui compliqua de nouveau la situation des Anglais en Chine, et qui eut de très graves conséquences. Dans une querelle entre des matelots anglais et américains et des Chinois, un de ces derniers fut tué. La loi chinoise, qui demande vie pour vie, était bien connue : on s'efforça d'en paralyser l'action en achetant le silence des parties intéressées ; mais l'accident et les transactions qui en avaient été la suite parvinrent bientôt à la connaissance des autorités supérieures. Les édits se succédèrent aussitôt. Les autorités chinoises exigeaient qu'on leur livrât le meurtrier, afin qu'il fût jugé d'après leurs lois. Elles allèrent plus loin : à défaut du meurtrier, elles demandèrent qu'on leur livrât un Européen quelconque, afin, disaient-elles, que le sang fût vengé par le sang. M. Elliot se refusa avec raison à cette étrange prétention ; d'ailleurs, le coupable n'était pas connu.

M. Elliot prit, à cette époque, une détermination peut-être trop hardie ; il institua à Hong-kong une cour d'assises qu'il ap-

pela cour de justice avec juridiction criminelle et d'amirauté, pour le jugement des offenses commises par les sujets de sa majesté britannique dans les pays sous la domination de l'empereur de Chine, dans les ports et hâvres de l'empire et dans les mers qui s'étendent à cent milles des côtes de la Chine.

La première séance de cette cour eut lieu le 12 août, et devant elle furent traduits les marins dénoncés comme ayant pris part aux désordres du 7 juillet. Un grand jury et un petit jury furent formés ; on entendit les dépositions et la défense ; l'accusation de meurtre fut écartée, mais cinq marins furent déclarés coupables d'avoir commis de très graves désordres à Hong-kong, d'avoir frappé, battu et blessé plusieurs Chinois, hommes, femmes et enfans, etc. M. Elliot prononça lui-même la sentence par laquelle ces cinq hommes furent condamnés à 500 francs d'amende et à subir la peine des travaux forcés pendant six mois dans telle prison du royaume-uni qu'il plairait à sa majesté de désigner, à dater du jour de leur écrou dans ladite prison.

Le gouvernement anglais annula toute cette procédure, et ce ne fut pas sans raison, car M. Elliot avait évidemment outrepassé ses pouvoirs ; le code militaire a bien déterminé les cas où des conseils de guerre peuvent être convoqués, mais il a fixé en même temps les classes de personnes qui peuvent y être soumises. Quant à des cours judiciaires ayant pour mission de juger et de punir les crimes et délits commis par les citoyens, les hauts pouvoirs de l'état ont seuls la faculté de les instituer. La décision de M. Elliot était un dangereux précédent ; il devait se borner à faire office de juge d'instruction, et, l'affaire instruite, il devait remettre les pièces et l'accusé à son gouvernement, pour que la justice de son pays lui fût appliquée.

Cependant le gouvernement de Canton, irrité par le refus de M. Elliot de livrer le meurtrier, se préparait à prendre de sévères mesures : le 7 août, une proclamation ordonna à tous les domestiques chinois de quitter immédiatement la résidence des Anglais à Macao ; ordre fut donné aux marchands de comestibles de cesser d'apporter des provisions aux ennemis de la Chine, soit qu'ils restassent à Macao, soit qu'ils s'embarquassent à bord de leurs navires. Le 15, toutes ces mesures furent rigoureusement exécutées. Pendant quelques jours, les domestiques des maisons portugaises fournirent des provisions aux Anglais ; mais les prix de tous les comestibles s'élevèrent considérablement, et les classes pauvres de la ville commencèrent à souffrir beaucoup. La situation des autorités portugaises de Macao était très délicate ; le moment ne pouvait tarder où la justice chinoise les confondrait dans un même arrêt avec les coupables qu'elle voulait punir. Aussi, le 21 août, M. Elliot annonça-t-il publiquement aux sujets anglais qu'il lui était impossible de livrer un sujet de sa majesté britannique aux autorités chinoises, et que, ne voulant pas que les habitans de Macao fussent compromis plus qu'ils ne l'étaient déjà dans les différends de l'Angleterre avec la Chine, il prévenait ses compatriotes qu'il s'embarquerait le jour même avec sa famille. Ce jour-là, plusieurs familles anglaises quittèrent Macao avec le surintendant.

Le 24, un crime commis, dit-on, à l'instigation des autorités chinoises, vint prouver aux résidens anglais que le moment de la modération était passé. Une goélette anglaise, faisant route de Macao pour Hong-kong, fut attaquée par des bateaux chinois, et presque tout l'équipage fut massacré.

Enfin, le 26 août eut lieu l'embarquement de la communauté anglaise. Ce fut un triste spectacle. On avait à peine eu le temps de faire les préparatifs les plus nécessaires. Des femmes, au dernier terme de leur grossesse, furent obligées de chercher un asile sur le pont mobile des navires. La rareté des provisions était déjà alarmante, et l'avenir se présentait sous de lugubres couleurs ; mais ce fut une dure nécessité à laquelle on eût en vain tenté d'échapper. Le gouverneur de Macao se conduisit, dans cette circonstance, avec toute l'humanité que les Anglais avaient le droit d'attendre de lui ; pourtant, que pouvait-il faire ? Un simple ordre du vice-roi, en empêchant les provisions de l'intérieur d'arriver à Macao, affamait la ville. Il fallut bien céder.

Le 27 août, M. Elliot annonça qu'en l'absence de tout agent militaire porteur d'une commission de sa majesté, et en conséquence de la situation critique dans laquelle se trouvaient les sujets de sa majesté britannique en Chine, hommes, femmes et enfans et aussi afin de prendre les précautions nécessaires pour empêcher que la flotte marchande, à Hong-kong, ne fût surprise par les Chinois, il assumait sur lui la surintendance militaire et la surintendance civile.

Àcette époque, il n'y avait pas un seul navire de guerre anglais dans les eaux de la rivière de Canton. Cela paraît incroyable quand on songe que cette situation durait depuis huit mois, et que le gouvernement du Bengale aurait eu plus que le temps nécessaire pour envoyer quelques-uns des bâtimens qu'il avait sous ses ordres au secours de ses compatriotes. Du reste, on trouvera, dans la suite de ces tristes évènemens, plus d'un exemple de l'indifférence coupable ou du moins de l'incroyable négligence qui a présidé à toutes les mesures prises par le gouvernement général

de l'Inde dans cette affaire, dont les résultats actuels et futurs devaient cependant avoir pour l'Angleterre et pour l'Inde anglaise une si grande importance.

Le capitaine Douglas, du navire de commerce le Cambridge, qui avait eu la patriotique précaution d'armer son navire en guerre à Singapour, se mit avec empressement à la disposition de M. Elliot, et jusqu'à l'arrivée de la corvette la Volage, on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands services à la communauté. Le dévouement du capitaine Douglas a été récompensé dernièrement par le gouvernement anglais, la reine l'a fait chevalier.

Cependant les provisions qu'on avait transportées à bord des navires s'épuisaient ; la disette et les maladies qu'elle traîne avec elle commençaient à se faire sentir. C'était sur le territoire chinois seulement qu'on pouvait trouver les secours nécessaires, et M. Elliot se décida à employer la force pour se les procurer, si la prière était inutile. Le 4 septembre, M. Elliot et le capitaine Smith, de la corvette la Volage, qui venait d'arriver, se rendirent dans le cutter la Louise, accompagné de la goélette la Perle et de quelques embarcations du Cambridge, au village de Kowloon, afin de s'y procurer des provisions. Les propositions amicales du capitaine Elliot furent repoussées, et il fut obligé d'attaquer les jonques de guerre qui étaient à l'ancre près du village. L'affaire devint bientôt très vive, et la Volage fut obligée de venir au secours de la petite flottille, qui avait épuisé ses munitions. Le résultat de ce combat fut tout-à-fait nul. Le but qu'on se proposait ne fut pas atteint, et les autorités chinoises apportèrent plus de vigueur que jamais à l'exécution des décrets qui défendaient de porter des provisions à bord des bâtiment anglais.

Le 15 septembre, un brick espagnol, le Bilbaino, à l'ancre dans la rade extérieure de Macao, fut brûlé par les Chinois, sous prétexte qu'il était anglais, et qu'il avait de l'opium à bord. Cet attentat éveilla la susceptibilité des autorités portugaises, qui, dès ce montent, firent garder le port de Macao par des bateaux armés. Le gouvernement de Manille, aussitôt qu'il eut connaissance de la destination du Bilbaino, envoya un agent à Macao pour réclamer des dommages-intérêts.

Le 11 septembre, le premier des nombreux blocus auxquels le port de Canton a été assujetti fut proclamé par le capitaine Smith, de la corvette la Volage. Ce blocus fut levé le 16 du même mois, en raison des négociations qui venaient, disait-on, de commencer entre le capitaine Elliot et les autorités chinoises.

Ce blocus, déclaré par le capitaine d'une corvette anglaise, sans aucun pouvoir de son gouvernement, était-il valide ? Je ne le crois pas. Le capitaine Smith, en déclarant, de son autorité privée, le blocus de la rivière de Canton, nous semble avoir assumé sur lui une responsabilité plus grande que celle encourue par M. Elliot pour la formation de sa cour de justice, car ici, des intérêts étrangers pouvaient se trouver compromis. Il aurait pu arriver que des navires de nations neutres, ne reconnaissant pas le droit du capitaine Smith, eussent voulu forcer le passage, ce qui eût placé le gouvernement anglais dans des circonstances fâcheuses, ou qu'ils eussent respecté le blocus en protestant contre sa validité et en élevant de fortes réclamations de dommages-intérêts. Un blocus, à mon avis, ne peut être déclaré que par un souverain ou par son agent revêtu de ses pleins pouvoirs à cet effet. Un système contraire aurait les plus graves inconvéniens.

Vers la même époque, et en raison du blocus dont je viens de parler, les négocians américains adressèrent une pétition à Lin, le suppliant de permettre que leurs navires, au lieu de s'arrêter dans les eaux extérieures, suivant l'usage, pour être visités, pussent aller directement jusqu'au Boca-Tigris. Le commissaire impérial leur accorda leur demande en manifestant son étonnement de l'audace d'Elliot, qui se permettait de fermer une des entrées de l'empire céleste.

Le 20 octobre, le capitaine Elliot annonça, par une circulaire, aux sujets anglais, qu'en vertu d'un arrangement entre le haut commissaire, le gouverneur de Canton et lui, le commerce serait ouvert en dehors du Boca-Tigris. L'ancrage des navires fut fixé entre les forts de Chuen-pee et d'Anong-hoy (deux des forts qui défendent le Boca-Tigris). Le Boca-Tigris est un point où la rivière de Canton se resserre ; ce passage est situé à vingt-cinq ou trente milles de Macao et soixante ou soixante-dix de Canton. Avant d'y arriver, la rivière de Canton forme un immense bras de mer parsemé d'îles, dont quelques-unes sont très considérables ; en dedans du Boca-Tigris, la rivière a de un à trois milles de largeur ; devant Canton, sa largeur est à peine d'un quart de mille. Ce lieu de station fut choisi par M. Elliot comme étant en dehors de l'action immédiate du commissaire impérial. Après toutes les manifestations du surintendant, après toutes ses injonctions aux sujets anglais, il eût été difficile de rétablir le commerce sur l'ancien pied. Ce fut le commencement de ce système de résistance et de concessions que vous remarquerez dans toutes les transactions qui ont eu lieu depuis deux ans, système imposé par les nécessités du commerce. Les navires devaient payer à Chuen-pee les mêmes droits qu'à Whampoa. Ainsi, deux intérêts d'égale nature, quoique opposés, tendaient à rétablir des relations en

quelque sorte amicales entre les sujets des deux nations qui avaient l'une contre l'autre tant de griefs.

Ici, le capitaine Elliot exerce de nouveau un droit que ses compatriotes ne lui reconnaissent pas. D'après les termes de la convention, tout navire arrivant à Chuen-pee devait être visité par les autorités chinoises, et si de l'opium était trouvé à bord, le navire et la cargaison devaient être confisqués. C'était peut-être consacrer une doctrine dangereuse. Un navire de 800 tonneaux peut contenir de l'opium sans que le capitaine en ait connaissance. Sur un équipage de quatre-vingts ou cent personnes, il peut s'en rencontrer une chez qui l'amour du gain soit plus fort que toutes les recommandations. Nous en avons tous les jours l'exemple chez nous. Combien de fois n'arrive-t-il pas que, malgré tous les avertissemens des capitaines, la douane saisisse du tabac dans les coffres des passagers de nos navires ! Cette contravention à la loi est punie de la confiscation de la marchandise saisie et d'une amende. La convention entre le commissaire impérial et M. Elliot ne stipulait pas la quantité qui devait entraîner la confiscation ; une seule boule d'opium mise par malveillance à bord d'un navire pouvait compromettre des intérêts de plusieurs millions et la vie d'un grand nombre de sujets anglais. Ensuite, M. Elliot consentait à ce qu'aucun navire ne fût admis à commercer, à moins que le capitaine ou le consignataire n'eût préalablement déclaré que le navire ne contenait pas d'opium et qu'il n'en recevrait pas à bord. Je ne sais jusqu'à quel point les instructions de M. Elliot lui donnaient le droit de soumettre à des règles aussi positives le commerce anglais en Chine. N'était-ce pas se départir du système de liberté qui fait en grande partie la force du commerce anglais ? Cependant on ne peut nier qu'indépendamment du droit contesté, la mesure ne fût opportune. Elle ouvrait à cent

navires anglais et à une immense valeur de produits un marché qui leur était fermé depuis plusieurs mois ; elle ne frappait qu'un commerce illégal en Chine et violemment poursuivi par les lois du pays. Elle donnait en même temps au gouvernement anglais une position avantageuse en le mettant tout-à-fait en dehors de ces transactions clandestines, objet de l'animadversion des autorités chinoises. Il faut l'avouer d'ailleurs, il est souvent des positions où le devoir laisse une certaine latitude, et dans lesquelles les agens d'un gouvernement, mus par de graves considérations, doivent savoir prendre sur eux de sortir de la ligne exacte qui leur est tracée. Il me semble que M. Elliot se trouvait dans une de ces situations-là.

Malheureusement tous les négocians anglais ne furent pas de la même opinion. Deux navires, le Thomas Coots et le Royal Saxon passèrent le Boca-Tigris, en dépit des injonctions du surintendant, signèrent l'engagement de se soumettre à toute la pénalité des lois chinoises, et furent admis par les autorités à commercer. Cet acte isolé d'insubordination eut des conséquences fatales pour le reste de la communauté. Le commissaire impérial pensa qu'il pouvait désormais exiger l'accomplissement des conditions qu'il avait d'abord proposées, la remise du matelot qui avait commis le meurtre du 7 juillet, l'entrée des navires à Whampoa, et la signature de l'engagement ou le départ des navires dans l'espace de trois jours, sous peine de destruction.

Le 26 octobre, M. Elliot annonça à ses compatriotes que, la convention ayant été violée par les autorités chinoises, il était urgent que tous les navires anglais se rendissent à l'ancrage de Tong-koo (également dans les eaux extérieures de la rivière de Canton), l'ancrage d'Hong-kong étant exposé à une surprise.

Le 28 octobre, la scène changea de nouveau. Les négociations firent place à des hostilités ouvertes. Vous remarquerez, monsieur, tous ces changemens à vue sans résultat, ces négociations qui ne produisent aucun effet, ces combats sans autre profit que le massacre de quelques Chinois, et, quand on songe que cet état de choses dure depuis plus de deux ans, on est tenté de se demander ce qu'est devenue la grande puissance de l'Angleterre. Les évènemens, en se déroulant, vous donneront la clé de cette énigme. Vous verrez que plus d'une fois l'intérêt commercial a dû faire taire des considérations moins vitales.

Depuis long-temps le commissaire Lin menaçait d'une destruction totale la flotte marchande à l'ancre dans la baie d'Hong-kong. De nombreuses jonques de guerre avaient été réunies au Boca-Tigris, qui n'en est éloigné que de quelques milles, et tout faisait craindre qu'une attaque par les Chinois ne fût prochainement tentée. Le capitaine Smith, de la Volage, et M. Elliot crurent qu'il était de leur devoir de forcer le commissaire impérial à s'expliquer. La Volage, de 28, et la Hyacinthe, de 18 canons, les deux seuls navires de guerre que l'Angleterre eût à cette époque dans la rivière de Canton, mirent à la voile et s'approchèrent de la ligne ennemie. La sommation faite par le capitaine Smith à l'amiral chinois de déclarer quelles étaient ses intentions, fut renvoyée sans réponse. Le 3 novembre, on vit la flotte chinoise, composée de vingt-neuf jonques de guerre, s'avancer vers les deux navires anglais. Le capitaine Smith fit prévenir l'amiral que, s'il approchait davantage, il se verrait dans la nécessité de faire feu. L'amiral répondit qu'il avancerait comme bon lui semblerait. Un coup de canon tiré par la Volage fut rendu par quatre coups de canon partis de la flotte chinoise. Le combat s'engagea alors. Au bout d'une heure, il était terminé. Trois jonques chinoises avaient cou-

lé, une quatrième avait sauté, plusieurs autres s'étaient jetées sur le rivage. On estime à quatre ou cinq cents hommes la perte des Chinois ; un seul homme du côté des Anglais fut légèrement blessé : facile triomphe, mais qui rendit la confiance aux navires marchands anglais. L'amiral chinois combattit, dit-on, avec la plus grande bravoure ; mais que ne peut la supériorité de la tactique européenne contre la plus complète ignorance des principes les plus simples de stratégie ! Attendez-vous, monsieur, dans la suite de cette narration, à de nombreux combats offrant tous le même résultat : un affreux massacre d'une part et fort peu de danger de l'autre. Dans le cas dont je viens de parler, les circonstances motivaient en quelque sorte l'emploi de la force, quoique peut-être il eût été plus politique et plus humain de se tenir sur ses gardes et d'attendre une attaque qui, probablement, n'eût pas eu lieu. L'arrivée des deux navires anglais dans le voisinage des forts du Boca-Tigris devait naturellement inquiéter les autorités chinoises, et le combat que je viens de raconter en fut la conséquence.

Àla suite de cette affaire, les Anglais qui étaient retournés à Macao furent obligés de se rembarquer avec leurs familles ; on craignait avec raison que Lin ne cherchât à venger la défaite de sa flotte par une attaque sur Macao ou par la famine, qui, sur un seul signe de lui, eût désolé toute la population.

Du reste, le résultat du combat de Chuen-pee ne fut pas exactement porté à la connaissance de l'empereur. Lin prétendit que les navires barbares avaient été chassés du Boca-Tigris après avoir perdu un grand nombre d'hommes, tandis que quelques Chinois seulement avaient été tués à bord de la flotte par l'explo-

sion d'un canon. L'amiral chinois et plusieurs capitaines de la flotte furent promus à des grades supérieurs.

L'odre donné le 28 octobre par M. Elliot à tous les navires de quitter l'ancrage d'Hong-kong pour se rendre à celui de Tonghoo, fut discuté par les capitaines et les consignataires des navires. Une polémique s'engagea entre eux et le surintendant. L'accord entre l'agent du gouvernement et les sujets anglais était déjà rompu, et cet esprit d'opposition que M. Elliot rencontra depuis, chaque fois qu'il prit une nouvelle mesure, se manifestait déjà hautement. Cependant les navires de guerre anglais ayant changé leur mouillage, force fut aux bâtimens de commerce de les suivre, afin de rester sous leur protection. Ce changement fut complètement effectué le 14 novembre. L'artillerie des batteries chinoises qui, après le départ des navires de guerre, commença à inquiéter les bâtimens restés au mouillage d'Hong-kong, eut probablement une grande influence sur la détermination des capitaines.

Le 20 novembre, le capitaine du navire anglais Abercrombie, Robinson, écrivit au surintendant anglais que, ne regardant pas les injonctions faites par lui aux navires anglais de ne pas franchir le Boca-Tigris, comme obligatoires, son intention était de tenter le passage. Il terminait en demandant à M. Elliot s'il était dans l'intention de s'opposer, par la force, à ce voyage. M. Elliot répondit qu'après de mûres réflexions, il avait regardé comme étant de son devoir de requérir le commandant des forces navales de sa majesté pour qu'il s'opposât, même par la force, à l'entrée de navires anglais dans le Boca-Tigris, qu'il avait reçu de cet officier l'assurance qu'il se conformerait à cette disposition, et qu'il

engageait le capitaine de l'Abercrombie à ne pas avancer plus loin.

La lettre du capitaine anglais décida donc une importante question. L'injonction du surintendant anglais devint un ordre positif, et assura l'irresponsabilité des capitaines de navires, qui pouvaient douter que leurs constituans les approuvassent de s'être soumis à une disposition qui, jusque-là, n'avait rien d'absolument officiel.

Un peu avant cette époque commença le commerce de transbordement des Américains. J'ai déjà dit que les négocians de cette nation, s'étant soumis aux conditions exigées par le gouvernement de Canton, étaient retournés aux factoreries ; le blocus de Canton, promulgué par le commandant de la corvette la Volage, n'ayant pas eu de suites, les navires neutres avaient conservé toute la liberté de leurs mouvemens. D'un autre côté, les navires anglais, retenus depuis plusieurs mois avec leurs riches cargaisons en dehors du Boca-Tigris, durent saisir avec empressement l'occasion qui leur était offerte de se défaire de leurs marchandises. Il s'établit donc une espèce de commerce de va-et-vient entre les navires anglais stationnés à Hong-kong ou Tongkoo et Canton, auquel les bâtimens américains servirent d'intermédiaires. Mais les négocians de cette nation firent payer cher les services qu'ils rendaient. Le fret d'une seule balle de coton prise par les bâtimens américains à Lintin et portée par eux à Whampoa fut payé jusqu'à 9 piastres (près de 50 francs). Aussi, tous les navires qui furent employés à ce transport firent-ils de brillantes affaires ; quelques navires américains gagnèrent, dans l'espace de peu de mois, plusieurs fois leur valeur ; un seul navire français, l'Asie de Bordeaux, put se livrer à ce genre d'opérations,

et gagna, en deux ou trois petits voyages de sept à huit jours, plus qu'il n'avait fait dans son voyage d'Europe en Chine.

C'est alors qu'éclatèrent les sentimens d'animosité qui germaient depuis si long-temps entre les Anglais et les Américains ; les premiers ne sont guère habitués à céder à d'autres le profit de leur commerce, et ils reprochèrent amèrement aux Américains ce qu'ils appelaient, dans les journaux de Canton, leur cupidité ; ils les accusaient de profiter des difficultés de la situation des négocians anglais, comme si, en pareille circonstance, ceux-ci n'eussent pas agi de même. Le commerce n'a pas deux allures. Gagner le plus possible et par des moyens qu'on peut avouer, voilà sa maxime. Or, les négocians américains n'étaient probablement pas plus coupables, en faisant payer leur intervention à très haut prix, que les négocians anglais qui achetaient l'opium à 250 fr. à Calcutta et allaient le vendre 12, ou 1500 piastres sur la côte de Chine. Du reste, toutes les réclamations auxquelles les exigences des Américains donnèrent lieu n'empêchèrent pas ceux-ci de naviguer librement entre Lintin et Whampoa ; d'un autre côté, les Anglais, retenus dans les eaux extérieures de la rivière de Canton par une disposition du surintendant dont les conséquences commençaient à peser lourdement sur eux, durent s'estimer heureux de trouver, même à si haut prix, le moyen d'opérer, après un aussi long retard, la vente de leurs cargaisons et de se procurer des chargemens de thés qui, en raison de la hausse des prix en Angleterre, devaient les indemniser de leurs pertes et même de la surcharge de frais qui leur était imposée.

La situation amenée par ces diverses circonstances était des plus étranges. Les sujets d'une nation se croyant insultés par les autorités d'une autre nation, faisant taire la voix d'un intérêt im-

mense et pressant, obéissant aux injonctions d'un agent dont ils niaient chaque jour les pouvoirs, résistant aux avances de ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis et préférant laisser entre les mains d'une nation rivale les bénéfices d'un commerce dont, jusque-là, ils avaient pour ainsi dire le monopole ; les agens du gouvernement insulté autorisant ces transactions, les rendant même nécessaires par leurs dispositions, et, à défaut d'un blocus formel, prenant des mesures dont la conséquence devait être une perte immense pour le commerce de leur pays et une nouvelle activité dans les débouchés commerciaux du pays ennemi : telle était cette situation sans exemple peut-être dans l'histoire commerciale du monde. On est tenté de se demander si les agens anglais, qui ne croyaient pas avoir le droit de déclarer le blocus de la rivière de Canton, avaient celui d'en fermer le port à leur nation en le laissant ouvert aux pavillons neutres. J'ai déjà expliqué les raisons que M. Elliot pouvait avoir pour prendre cette détermination, et celles qui engagèrent, sauf deux exceptions, le commerce anglais à s'y conformer.

Nous devons dire, cependant, que le plénipotentiaire anglais sentit tout ce que cette situation avait de funeste pour les intérêts de son pays, et qu'il ne négligea rien pour y porter remède. Le 16 décembre, il adressa une requête au commissaire impérial, afin d'obtenir de lui que les Anglais pussent retourner à Macao avec leurs familles, et qu'en attendant le règlement à l'amiable des différends élevés entre les deux états, le commerce reprît son cours habituel. M. Elliot aurait dû, sans doute, s'épargner cette démarche dont il pouvait deviner à l'avance le résultat ; le commissaire impérial, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée, avait plus d'une raison à faire valoir pour motiver son refus. L'opposition de M. Elliot à l'entrée en rivière des navires anglais, mal-

gré l'invitation du commissaire impérial, le refus de livrer un Anglais pour venger le meurtre d'un Chinois, les canonnades de Kowloon et de Chuen-pee étaient, pour le commissaire, des argumens sans réplique, et il ne manqua pas de les mettre en avant. Loin de se relâcher de sa sévérité, il multiplia à l'infini, vers la fin de l'année 1839, les édits contre le commerce anglais et même contre l'importation des marchandises anglaises sous pavillon neutre. Les Américains n'en continuèrent pas moins leur rôle d'intermédiaires.

Ainsi se termina l'année 1839. Une autre année l'a suivie, série non interrompue de négociations et de combats, et on verra qu'elle a laissé les affaires anglaises, en Chine, dans une condition plus déplorable encore. Nous touchons aujourd'hui à la fin de la troisième année ; une nouvelle expédition est annoncée, de nouveaux acteurs vont, de part et d'autre, paraître sur la scène, le débat va s'agrandir ; on parle de marcher sur la capitale de la Chine, d'aller imposer des conditions à l'empereur jusque sur son trône, et cependant l'avenir ne s'offre pas sous un aspect plus rassurant. L'infériorité évidente des agens anglais dans l'art des négociations, infériorité qu'on ne saurait leur reprocher, car leur seul tort est d'avoir cru à un peu de bonne foi chez les négociateurs chinois, les victoires de l'Angleterre restées à peu près sans résultat jusqu'à présent, la mortalité qui décime ses troupes, les progrès lents et imparfaits, mais réels après tout, que les Chinois ont faits dans l'art de la guerre, tout devra concourir à rendre la résistance de l'empereur plus énergique, et l'issue de la lutte plus douteuse.

Au commencement de l'année 1840, le commerce d'opium avait pris un accroissement prodigieux. Quelques maisons an-

glaises réalisèrent en quelques mois des fortunes immenses. Les capitaux que l'interruption du commerce légal rendait inactifs, se portaient avidement sur les seules transactions qui fussent permises. Ainsi, il arriva en Chine ce qui arrive partout où il y a persécution ; les habitans du céleste empire recherchèrent l'opium avec plus d'ardeur que jamais ; les prix élevés obtenus sur toute la côte enlevèrent de la Chine, pendant les six derniers mois de 1839 et le premier semestre de 1840, plus d'argent qu'il n'en était sorti pendant l'année qui avait précédé cette époque. Le gouvernement impérial eut sans doute connaissance des nombreux navires contrebandiers qui sillonnaient les eaux du littoral de la Chine, et il dut se demander s'il n'avait pas plus perdu que gagné en sévissant avec tant de rigueur, à Canton, contre les détenteurs d'opium.

Dans les premiers jours de janvier 1840, le capitaine d'un navire anglais fut arrêté dans la rivière de Canton par un bateau mandarin, et conduit à Canton. La détention momentanée de ce sujet anglais donna lieu à une nouvelle menace de blocus qui resta sans effet, par suite de la mise en liberté du capitaine.

Au commencement de février, le taon-tou (maire de Macao) publia une proclamation par ordre du commissaire impérial. Il annonçait son intention de chasser de Macao les Anglais qui, fatigués de leur séjour à bord des navires, commençaient à revenir dans la ville. On prétendit, à cette époque, qu'à la suite de cette proclamation M. Elliot demanda au gouverneur de Macao une garde pour la protection de sa personne, et que, sur le refus de cet agent, il menaça de faire débarquer une compagnie de soldats de marine. Cette assertion était complètement fausse. M. Elliot est un homme de réflexion et de beaucoup de sens, et il n'eût pu

commettre une semblable erreur ; la presse anglaise de Canton a souvent mal jugé les intentions et les actes de ce diplomate ; elle a été l'écho des intérêts froissés. M. Elliot connaissait trop bien la situation tout-à-fait équivoque dans laquelle se trouvaient les autorités portugaises de Macao pour leur imposer des devoirs d'hospitalité qu'il n'était pas en leur pouvoir de remplir. La garde que M. Elliot eût pu demander aux navires anglais, l'aurait d'ailleurs probablement protégé contre un coup de main, mais elle n'aurait pas sauvé toute la population portugaise de la famine, fléau au moyen duquel les autorités chinoises pouvaient, en moins de trois jours, désoler la ville.

La proclamation du taou-tou annonçait que des troupes allaient arriver à Macao, afin de saisir tous les Anglais qui y seraient encore. Dans ces circonstances, le capitaine Smith, de la corvette la Volage, crut devoir faire entrer dans le port intérieur de Macao la corvette la Hyacinthe. C'était violer la neutralité de l'établissement portugais, c'était s'exposer en même temps à des dangers très graves ; l'établissement de Macao n'appartient pas de droit au Portugal, qui le tient de la Chine par une espèce de bail qui a ses exceptions et ses conditions ; ainsi le port intérieur de Macao est fermé à tous les pavillons étrangers. Les navires portugais seuls, et les navires espagnols de Manille, ont le droit d'y entrer ; d'un autre côté, la population et les autorités y sont mixtes ; les Chinois de Macao sont gouvernés par leurs propres mandarins. C'est à eux qu'appartient le sol, et cette possession est aussi peu équivoque que possible, car ce sont eux qui nourrissent la population de Macao. Les deux ou trois milles qui forment le territoire de l'établissement portugais ne produisent absolument rien ; toutes les provisions viennent de l'intérieur, et il suffirait d'un mot du vice-roi de la province pour que la porte

de la barrière chinoise qui sert de limite infranchissable aux promenades des Européens fût à jamais fermée.

Le gouverneur de Macao sentit toutes les conséquences que l'entrée d'un navire ennemi de la Chine pouvait avoir ; il revendiqua avec énergie et dignité les droits de sa nation ; il protesta contre la mesure prise par le capitaine Smith. Cette protestation fut rédigée par le sénat en séance solennelle. Le lendemain, la Hyacinthe sortit du port de Macao, et le capitaine Smith écrivit au gouverneur qu'il espérait que, si la vie des Anglais était menacée par l'approche des troupes chinoises, le représentant de sa majesté très fidèle saurait déployer, pour les arrêter, autant d'énergie qu'il en avait montré contre l'entrée dans le port d'une corvette anglaise.

Àla fin de février, quelques brûlots furent lancés par les Chinois contre la flotte de navires marchands anglais, dans la baie de Tong-koo ; mais ces essais, mal dirigés, ne produisirent d'autre résultat que d'éveiller la vigilance des capitaines et de rendre le succès d'une nouvelle tentative plus improbable encore. La ville de Macao était en même temps infestée d'une foule de Chinois vagabonds ; des vols nombreux étaient commis chaque jour. L'attitude des troupes chinoises devint aussi plus hostile ; plusieurs jonques de guerre, remplies de troupes, jetèrent l'ancre dans le port intérieur de Macao, et tout fit craindre une attaque prochaine.

En mars, le commerce de Macao, qui avait été arrêté par ordre du gouvernement chinois, parce que quelques négocians anglais avaient reçu asile dans cette ville, fut rouvert, le procurador de Macao ayant manifesté le repentir des autorités portugaises et

leur ferme résolution de ne plus permettre aux Anglais d'entrer et de résider à Macao.

Dans le même mois, on apprit à Macao la mort de l'impératrice de la Chine. Un décret impérial ordonna aux officiers du gouvernement de se réunir dans les salles publiques et d'y pleurer pendant trois jours la perte que l'empire venait de faire. Pendant ces trois jours, toute affaire dut être suspendue. Ils durent, pendant vingt-sept jours, s'abstenir de porter certaines parties de leur vêtement, de contracter mariage et de faire de la musique ; défense leur fut faite de se raser pendant cent jours. Vous remarquerez que toutes ces cérémonies ou privations ne sont obligatoires que pour les officiers du gouvernement. Dans le décret qui les impose aux fonctionnaires chinois, il n'est pas même fait mention du peuple. Le peuple est trop peu de chose en Chine pour qu'on le fasse participer, en quoi que ce soit, à ce qui n'est censé intéresser que le gouvernement. Le peuple est fait pour produire, payer l'impôt, être pressuré, mais il ne doit pas élever les yeux, pas même ses regrets, jusqu'à ceux qui le gouvernent.

Àcette époque arriva indirectement la première nouvelle du refus du gouvernement anglais de faire honneur aux traites émises par le capitaine Elliot, pour le paiement de l'opium livré entre ses mains par le commerce anglais. Il est inutile de dire qu'elle produisit une pénible impression sur toute la communauté commerciale. Les récriminations devinrent plus violentes que jamais. Je lis dans un journal de Canton, le Canton Register, du 21 mars, journal rédigé d'ailleurs par M. Slade avec infiniment de talent et d'esprit, et souvent même avec une grande profondeur de vues ; le paragraphe suivant : « Mais si le montant de l'indemnité n'est pas payé, le peuple anglais peut effacer de ses airs na-

tionaux le refrain suivant : Molly, put the kettle on, etc. Il peut vendre des sophas, car il ne les roulera plus auprès de la table du salon pour entendre le son bruyant de l'urne qui bout en sifflant, et puisque quarante millions de livres de thés ne pouvaient l'arracher aux séductions du genièvre, qu'arrivera-t-il lorsque le genièvre sera devenu sa seule pensée ? » Il est certain que le protêt des lettres de change, en rendant probable pour le commerce anglais la perte totale des valeurs qu'elles représentaient, dut singulièrement l'alarmer sur les résultats ultérieurs du différend qui venait de s'élever entre l'Angleterre et la Chine. C'étaient 60 ou 70 millions enlevés d'un trait de plume aux opérations d'une seule place de commerce, et cette place avait perdu beaucoup plus que cette somme depuis l'émission des traites, par suite de l'interruption du commerce. On pouvait évaluer les pertes du marché anglais de Canton, depuis mars 1839 jusqu'en mars 1840, à près de 200 millions de francs. On s'étonnera peut-être qu'une crise aussi grave, et que nos places les plus fortes d'Europe eussent violemment ressentie, n'ait pas été suivie de très grands désastres parmi les négocians anglais en Chine. Je répondrai que la grande masse d'affaires qui constitue le commerce de l'Angleterre avec Canton se fait par commission. La perte pour les négocians commissionnaires était donc limitée. Mais c'est à Bombay, c'est à Calcutta, c'est en Angleterre qu'il faut chercher les terribles conséquences de cette catastrophe. À Bombay, plusieurs riches négocians parsees furent obligés de faire faillite, et leur suicide passa inaperçu au milieu des plaintes que le commerce élevait de toutes parts. Les journaux de Canton de la fin de mars et du commencement d'avril sont remplis de longs articles discutant de nouveau le pour et le contre de la question ; mais les argumens en faveur du paiement des traites de M. Elliot sont

bien autrement violens que lorsqu'il s'agissait de revendiquer un droit qui n'était pas encore contesté.

Je vous fais grace, monsieur, des nombreux édits qui furent publiés par les autorités chinoises de Canton et de Macao pendant les mois d'avril et de mai ; ils se ressemblent tous ; ce sont toujours pour ainsi dire les mêmes phrases, pleines d'une absurde vanité et renfermant cependant quelque peu de bon sens noyé dans une multitude de mots. Les agens chinois se réfèrent à des mesures de police par terre et par eau, à des concessions en faveur du commerce de Macao, à des précautions à prendre contre le commerce clandestin des Anglais. Puis viennent des bravades, des mémoires pour la suppression de l'opium. Pendant ces deux mois, il ne se passa aucun évènement digne de remarque. Les colonnes des journaux de Canton sont à cette époque remplies par des discussions d'éditeurs, par des réflexions sur les articles des journaux anglais ; c'est le calme qui précède la tempête.

On reçut alors la nouvelle qu'une expédition anglaise allait arriver de Calcutta et de Bombay sur la côte de Chine, qui serait indubitablement bloquée. Le consul des États-Unis crut devoir prendre ses mesures avant même que cette nouvelle devînt officielle. Il adressa une requête au vice-roi de Canton pour le prier, vu le blocus imminent de la rivière de Canton par les forces anglaises, de permettre que les délais qui accompagnaient ordinairement la permission de conduire les navires à Whampoa fussent abrégés, et qu'ils pussent y aller directement. La réponse de Lin caractérise admirablement l'orgueil chinois. En lisant la requête, il était aisé de deviner le parti que prendrait cet agent. Lin refusa d'accéder à la requête du consul d'Amérique, et il appuya son re-

fus sur la connaissance qu'il avait des transactions clandestines auxquelles les navires américains étaient employés en servant d'intermédiaires aux négocians anglais. « Il faut donc, dit-il, prendre tout le temps nécessaire pour distinguer les bons des mauvais. » Puis il ajoute : « Mais, dans cette pétition, il est faussement dit que, vers le 1 du mois de juin, les Anglais bloqueront ce fleuve et qu'ils ne permettront aux navires d'aucune nation de venir faire le commerce en Chine. En vérité, cette assertion a de l'analogie avec un odieux mensonge ; c'est au moins une excessive erreur. Songez que les ports et les hâvres sont les ports et les hâvres de la céleste dynastie. Comment l'Angleterre peut-elle vous bloquer, vous Américains ? L'Amérique n'est pas une nation tributaire de l'Angleterre. Comment donc pouvez-vous obéir à ces barbares, s'ils vous défendent, comme vous le dites, de conduire vos navires ici ? » On voit que Lin discutait à sa manière cette question si ardue du blocus, question où, on peut le dire, les droits des neutres sont encore complètement indéfinis. Lin ne concevait pas qu'une nation qui n'était pas en guerre avec la Chine pût obéir à une autre nation, et perdre, par cette obéissance, les profits qu'elle obtenait grace à son commerce, et on avouera que son étonnement n'était pas sans quelque raison. Mais Lin ne connaissait pas les relations des nations européennes entre elles. Il ne savait pas que le blocus est un acte de force plutôt que de justice, et qu'il n'est respecté par les nations neutres que parce qu'il y aurait plus de danger à y faire infraction qu'il n'y a de dommage à s'y soumettre.

Au commencement de juin, les Chinois firent une nouvelle tentative pour brûler les navires marchands à l'ancre à Cam-sing-moon ; mais cette tentative, comme toutes les autres, se borna à

de grandes dépenses en poudre et en embarcations, et ne causa aucun dommage aux navires anglais.

Nous voici arrivés, monsieur, à une des plus importantes péripéties de la grande question qui nous occupe. Dorénavant nous n'aurons plus à discuter des actes isolés dont la responsabilité ne retombe que sur un ou deux individus. Le gouvernement anglais et la cour céleste vont se trouver en présence. La première expédition anglaise, préparée, depuis quatre mois, à Calcutta, à Bombay et dans les autres ports de l'Inde, arriva successivement à Macao du 18 au 25 juin. Dès le 22 juin, sir Gordon Bremer annonça officiellement que le blocus de la rivière de Canton, dans toutes ses entrées, commencerait le 26 juin. Désormais l'attente des négociations qui vont s'ouvrir, le bruit du canon et des forts qui s'écroulent, vont étouffer la voix de tous ces intérêts particuliers dont je vous ai péniblement retracé dans cette lettre les exigences et les susceptibilités. La scène va s'agrandir. Nous allons voir la civilisation européenne aux prises avec la civilisation chinoise, et luttant avec elle d'habileté et de forces. Ce sera, je vous l'assure, un curieux spectacle, et quand vous vous serez bien convaincu de la nullité des résultats obtenus en Chine par l'Angleterre pendant l'année qui vient de s'écouler, vous comprendrez combien il est difficile de trouver un dénouement à la question anglo-chinoise et de fixer des limites aux conséquences commerciales et politiques qu'elle doit amener.

.....

3

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.

N III.

L'expédition anglaise, composée de trois vaisseaux de 74 canons, de deux frégates de 44, douze corvettes ou bricks et quatre bateaux à vapeur armés, arriva, comme je vous l'ai dit dans ma seconde lettre, à la fin de juin et au commencement de juillet 1840 ; elle était accompagnée de dix-huit transports ayant à bord trois régimens de troupes européennes, un régiment de volontaires cipayes, formé à Calcutta, et un détachement de sapeurs et mineurs de Madras : en tout, environ quatre mille cinq cents hommes de troupes de débarquement. Le colonel Purrell avait le commandement des troupes de terre, et le commodore sir Gordon Bremer commandait en chef, en l'absence du contre-amiral Elliot, attendu journellement du cap de Bonne-Espérance, les forces navales de sa majesté britannique dans la mer de Chine.

L'expédition, partie des différens ports de l'Inde, du cap de Bonne-Espérance et de l'Angleterre pour un point de destination aussi éloigné, vint à Singapore d'abord, puis sur la côte de Chine, manquant de deux conditions indispensables du succès, l'ordre et la régularité. Il était évident que le gouvernement anglais avait été pris au dépourvu, ou plutôt qu'il était entré avec répugnance dans une série de mesures dont il n'entrevoyait pas de résultats satisfaisans. Les troupes arrivèrent à Singapore sans cartouches,

et force fut de mettre les faibles ressources de la garnison de cette place en réquisition, pour qu'à leur débarquement sur la côte de Chine, les soldats eussent quelques coups de fusil à tirer. Vous verrez plus tard que ces troupes furent envoyées, avec les vêtemens destinés au climat du Bengale, pour hiverner en des pays où tout le monde, dans l'Inde, sait que le froid est très intense. La même imprévoyance présida à l'approvisionnement de l'expédition, car, à Chusan et dans la rivière de Canton, la mauvaise qualité des alimens distribués aux soldats fut, bien plus que l'insalubrité alléguée du pays, la cause de l'affreuse mortalité qui les décima. Peut-être espérait-on que les Chinois du littoral, séduits par l'appât du gain, porteraient des provisions à la flotte ; ces espérances furent bientôt détruites ; et on a peine à concevoir que le gouvernement du Bengale ait hasardé, sur une pareille conjecture, la vie d'un aussi grand nombre de sujets britanniques. D'un autre côté, les chefs militaires de l'expédition, partis de plus loin que les officiers auxquels le commandement des forces fournies par l'Inde fut provisoirement confié, arrivèrent aussi plus tard. Ceux-ci, après d'assez longs délais, purent mettre à la voile, de Singapore, quelques jours avant l'arrivée de l'amiral Elliot, — nommé commandant supérieur de l'expédition et premier plénipotentiaire de sa majesté britannique en Chine, — qui ne rejoignit la flotte qu'après le commencement des hostilités. Le capitaine Elliot, parent de l'amiral, et dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler, lui avait été adjoint avec égalité de pouvoirs, si je ne me trompe, dans cette importante mission.

Le premier acte du commodore sir Gordon Bremer, à son arrivée à Macao, fut, ainsi que je vous l'ai dit, de mettre la rivière de Canton, avec toutes ses entrées, en état de blocus. Cette fois, le blocus était déclaré par un acte spécial d'un agent autorisé à cet

effet par le gouvernement anglais, et le commerce américain, qui avait protesté vivement contre les essais de blocus promulgués à plusieurs reprises par le capitaine Elliot et le capitaine de la corvette la Volage, se soumit aux rigueurs de cette déclaration, sinon sans murmure, du moins sans protestation officielle. Ce blocus dut commencer le 28 juin.

Permettez-moi, monsieur, de placer ici quelques réflexions sur ce premier acte d'hostilité du gouvernement anglais contre la Chine, car je ne donnerai pas ce nom aux divers conflits qui avaient eu lieu dans la rivière de Canton entre quelques bâtimens isolés de la marine anglaise et des détachemens chinois. Doit-on considérer le blocus comme un acte d'hostilité ou simplement comme un avertissement et même une menace ? Le premier acte d'un gouvernement dans une question politique qui n'a pas été soumise à une discussion contradictoire de la part du gouvernement dont il croit avoir à se plaindre, peut-il être une déclaration de blocus ? Je ne le crois pas. À mon avis, un blocus est une sorte de déclaration de guerre ; c'est une mesure prise pour faire du mal à un ennemi, et pour l'amener, par les conséquences funestes qui résultent pour lui de la fermeture de ses ports, à transiger d'une manière favorable à la nation qui demande réparation. Le blocus est une des nombreuses manières de faire la guerre. Une nation y a recours, surtout quand elle n'a pas la volonté ou qu'elle ne se sent pas en état de faire à une autre nation une guerre organisée. C'est un moyen moins violent, plus commode, moins compromettant, si l'on veut, de faire la guerre ; mais, je le répète, c'est un acte de guerre.

Or, quelle était la position de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine ? Il y avait eu évidemment scission entre les autorités chi-

noises, chargées de réprimer un commerce qu'elles considéraient comme funeste au pays, et l'agent dont la mission était de diriger le commerce anglais en Chine. Il serait difficile de nier que le gouvernement chinois n'eût le droit d'intervenir, comme il l'entendait, dans le règlement de ses affaires intérieures. Admettons, cependant, que l'Angleterre pût avoir la prétention de refuser à la Chine l'exercice de ce droit, qu'elle ne permettrait certainement pas qu'on lui refusât à elle-même ; la conséquence serait que le gouvernement anglais avait officiellement à se plaindre d'actes commis par des autorités chinoises avec l'approbation présumée de leur gouvernement. Que résultait-il de cette position ? Ou l'Angleterre considérait la Chine comme étant en dehors du droit des nations, ou bien elle devait suivre, dans le règlement de sa querelle avec cette puissance, la marche qu'elle eût suivie si elle avait eu affaire à une nation civilisée, la France par exemple. Si l'Angleterre avait à se plaindre d'un acte arbitraire commis contre des sujets anglais par des agens du gouvernement français, voire même d'un acte émané directement de ce gouvernement, il est probable qu'avant d'avoir recours à une mesure hostile, elle entrerait en explications et ne déclarerait la guerre à la France que lorsque la voie des négociations aurait été épuisée sans qu'elle eût pu obtenir satisfaction. Si, au contraire, l'opinion du cabinet britannique était qu'avec un gouvernement comme celui de la Chine, il ne devait pas régler sa conduite d'après les considérations politiques qui servent de base à une transaction entre deux puissances civilisées, pourquoi cherchait-il à entrer, comme nous le verrons tout à l'heure, en négociation directe avec le gouvernement de ce pays ? Il est difficile de sortir de ce dilemme : ou l'expédition anglaise était envoyée en Chine pour commencer immédiatement la guerre contre ce pays, et alors

toute négociation devenait inutile ; ou le but de sa présence était d'appuyer, par un grand déploiement de forces, les négociations qu'on voulait entamer, et dès-lors la déclaration du blocus et les hostilités qui la suivirent immédiatement étaient plus qu'inutiles, elles étaient impolitiques.

Il est, d'ailleurs, reconnu que, de même qu'on a tort chaque fois qu'on proclame un droit sans l'appuyer, un gouvernement commet également une faute très grande lorsqu'il prend sur lui la responsabilité d'une mesure qui compromet les intérêts sérieux du pays sans avoir la force ou la volonté de la mettre à exécution. Dans la déclaration du blocus de la rivière de Canton, le gouvernement anglais se trouvait-il dans cette situation ? Il faut, pour bien juger cette question, avoir une certaine connaissance topographique des lieux où la scène se passait. La rivière de Canton a, environ, trente lieues de large à son embouchure ; c'est donc plutôt un bras de mer qu'un fleuve ; ses eaux sont couvertes d'une multitude d'îles qui laissent partout entre elles un passage sûr aux navires qui entrent ou sortent. À l'ouest, et presqu'en dehors de ces îles, s'avance une presqu'île très étroite, à l'extrémité de laquelle est située la ville portugaise de Macao, qui s'étend sur l'une et sur l'autre rive. À l'est ou à gauche de Macao est l'immense nappe d'eau qui forme l'embouchure de la rivière, et qui, se rétrécissant peu à peu, vient aboutir au passage appelé le Bogue ou Boca-Tigris, par lequel on entre, à proprement dire, dans les eaux intérieures du fleuve ; à l'ouest ou à droite de la presqu'île est le port intérieur formé par quelques petites îles qui le protègent, et par le continent chinois. Les eaux qui baignent cette côte, resserrées par les terres, forment ce qu'on appelle le passage intérieur, qui vient se réunir au fleuve à quelques milles au-dessous de Canton. Or, en se tenant à la lettre de la déclara-

tion du blocus, il était évident que le passage de Macao devait être compris dans le blocus général de toutes les entrées de la rivière. Il résultait de cette situation, ou que les navires de guerre anglais, pour rendre le blocus effectif, seraient obligés de commettre un acte d'hostilité, sans aucune provocation, contre un allié de leur gouvernement, car le gouvernement portugais n'eût sans doute pas permis à l'Angleterre de discuter la validité de son droit de possession, ou que le blocus serait incomplet, en ce sens qu'un des principaux passages du fleuve devait rester ouvert. Pour faire pénétrer les navires anglais dans le passage intérieur, il eût fallu, pour ainsi dire, passer sous les batteries portugaises, violer les droits du gouvernement portugais sur les eaux qui baignent son territoire et compromettre la neutralité dont la position de Macao, comme vous l'aurez vu par mes premières lettres, faisait une nécessité à la colonie. Faire avancer les navires jusqu'au-dessous de Macao, afin d'intercepter le passage des jonques chinoises, c'eût été bloquer la ville elle-même, et lui enlever non-seulement son commerce, mais encore ses moyens de subsistance. Nul doute que le gouvernement anglais n'eût toute la force nécessaire pour rendre aussi complet que possible le blocus de la rivière de Canton et de toutes ses entrées, y compris le passage de Macao : ni les Chinois, ni les Portugais n'eussent pu y mettre obstacle ; mais, outre la violation des droits dont je viens de parler, on se trouvait dans l'obligation, si on prenait cette mesure absolue, ou d'exposer à toutes les horreurs de la famine une population de douze à quinze mille habitans dont la moitié au moins sont sujets portugais, ou de nourrir un aussi grand nombre de bouches inutiles ; alternative à laquelle les agens anglais ne durent pas même penser.

D'ailleurs, si on considère quels devaient être les résultats matériels du blocus, il est impossible de ne pas rester convaincu que jamais il n'a pu entrer dans la pensée du plénipotentiaire anglais de rendre le blocus de la rivière de Canton aussi effectif que ses moyens lui permettaient de le faire. Qu'est-ce que Canton en effet ? C'est un marché qui ne sert d'écoulement qu'à une partie comparativement insignifiante des produits de l'empire céleste. Que reçoit-il en échange ? Laissons même de côté le commerce d'opium : des objets dont il peut se passer à la rigueur. Il est évident que le commerce avec l'étranger n'est que d'une très faible importance pour un pays comme la Chine, dont les ressources sont toutes intérieures, et qui, par sa politique comme par sa position, n'a que des relations très restreintes avec l'étranger. D'un autre côté, le gouvernement chinois vit-il des revenus que produit le commerce de Canton ? Ces revenus sont-ils pour lui une ressource indispensable ? Je crois qu'on peut répondre négativement à ces deux questions. Le commerce de Canton n'est donc en général, pour la population de l'empire et pour le gouvernement, que d'une utilité secondaire. En est-il de même pour l'Angleterre du commerce avec la Chine ? Non, car l'Angleterre est une nation qui vit de son commerce, et qui, certes, aujourd'hui, en vit sans superflu. Qu'une branche de ce commerce périsse, et tout le corps social doit éprouver un malaise d'autant plus grand que cette branche était plus productive. De plus, la Grande-Bretagne prend en Chine, en échange des denrées qu'elle y apporte, un objet devenu pour elle de première nécessité. Enlever le thé à l'Angleterre, ce serait une calamité publique tout aussi désastreuse que si la population de la France se trouvait tout à coup privée de vin. Ajoutez à cela ce que je vous ai déjà dit, que l'importation des marchandises chinoises en Angleterre paie une

très grande partie de son budget, et vous reconnaîtrez aisément quels intérêts devait blesser le blocus de la rivière de Canton. Il n'est pas douteux que ces considérations ont dû avoir une immense influence sur les décisions du gouvernement britannique et sur les instructions données par lui à ses agens.

D'après tout ce qui a été publié par la presse anglaise, surtout d'après les discussions qui ont eu lieu au sein du parlement, il est évident que la Chine était encore, il y a deux ans, très peu connue en Angleterre. Le gouvernement devait, si on en juge par les mesures qui avaient été prises et par le langage du ministère, être dans une ignorance plus grande encore que le public anglais des hommes et des choses de la Chine. Deux pensées toutefois semblent l'avoir préoccupé dans le principe : l'honneur national outragé et le danger de compromettre une branche importante du revenu public. Il faut aussi se rappeler que, lorsque le projet d'envoyer une expédition en Chine fut connu en Angleterre, l'opinion publique s'éleva assez généralement, soit contre l'immoralité, soit contre le danger d'une pareille guerre. J'ai déjà dit que le ministère anglais n'avait triomphé sur cette question au parlement que par le désintéressement d'un grand citoyen. Cette circonstance rendait la responsabilité du gouvernement plus grave que jamais. La discussion dans la chambre des communes et dans la chambre des lords dut jeter une nouvelle lumière sur une question qu'on n'avait jamais bien approfondie jusque-là. Le ministère anglais comprit qu'il avait plus d'un danger à courir, et dut entrevoir le jour où il serait obligé de se présenter au parlement pour lui demander d'ajouter encore aux taxes déjà si pesantes de la Grande-Bretagne, par suite de la cessation du commerce avec la Chine ; la marche rapide des évènemens rendait même ce danger prochain, et, en envoyant une expédition en

Chine, le cabinet anglais dut ordonner à ses agens de ne tirer le premier coup de canon qu'à la dernière extrémité et après avoir essayé inutilement toutes les autres voies ; il dut surtout leur recommander de faire tous leurs efforts, de sacrifier même en quelque sorte la partie la plus métaphysique de la question, afin que les thés arrivassent en Angleterre chaque année et sans interruption. Je ne connais pas la teneur des instructions qui furent données à l'amiral et au capitaine Elliot ; mais, à en juger par la conduite de ces deux plénipotentiaires, il est naturel de penser qu'elles ne devaient guère s'éloigner de ce que je viens de dire. Voyons donc comment elles ont été exécutées par les agens de l'Angleterre en Chine.

Le blocus de la rivière de Canton me semble une première faute. Une seconde faute, plus grave encore que la première, est la prise de l'île de Chusan, située sur la côte de Chine par les 30 degrés et demi de latitude. Il est probable qu'avant de commencer les négociations, les plénipotentiaires voulurent donner à l'empereur un avant-goût de ce qu'ils pouvaient faire ; ils pensaient sans doute que les mandarins de la côte ne manqueraient pas, suivant leur habitude, de dissimuler la vérité, en parlant des forces et des ressources de l'expédition, mais que la prise d'une île aussi considérable que Chusan aurait trop de retentissement pour que les autorités subalternes osassent la cacher à leur souverain, et serait un argument sans réplique à l'appui de leurs réclamations. Je ne mets pas en doute que la prise de Chusan n'eut été un acte de bonne politique, si on eût été décidé à faire immédiatement, sans réserve, la guerre à la Chine ; mais, après s'être emparés de cette île, les agens anglais cherchèrent à nouer des négociations avec le cabinet de Pékin, et ils trouvèrent les esprits

d'autant moins disposés à traiter de bonne foi, que le coup porté à l'orgueil national était plus fortement senti.

L'escadre, arrivée le 21 juin dans les eaux de la rivière de Canton, en repartit le 23 et le 25, faisant voile vers le nord, sous le commandement de sir Gordon Bremer. Une frégate, trois corvettes et un bateau à vapeur furent laissés derrière pour maintenir le blocus, qui devait commencer le 28. C'était une force à peine suffisante pour atteindre le but qu'on avouait ; mais je vous ai déjà dit, monsieur, qu'on n'y tenait que très médiocrement. Quant à l'empressement de sir Gordon Bremer, quelques personnes l'ont interprété, à tort, d'une manière peu favorable au caractère de cet officier. On a prétendu que, quoiqu'il fallût profiter de la mousson de sud-ouest pour remonter vers le nord de la Chine, la saison n'était pas si avancée qu'on ne pût, sans s'exposer à de grands inconvéniens, retarder de quelques jours le départ de la flotte ; qu'on avait devant soi trois grands mois encore, mais que cette même mousson de sud-ouest devait amener d'un jour à l'autre l'amiral Elliot, et que, dès le moment que cet officier-général aurait pris le commandement en chef des forces, toute la gloire de l'expédition eût été pour lui. Certes, je ne voudrais pas que vous pussiez trouver dans ce que je viens de dire le désir de jeter le moindre blâme sur la conduite de sir Gordon Bremer. Loin de là, sir Gordon est, au témoignage de tous ceux qui le connaissent, un brave et loyal officier. Il avait reçu de son gouvernement le commandement des forces anglaises jusqu'à l'arrivée de l'amiral Elliot. Aucun ordre ne l'arrêtant, il était de son devoir de ne pas perdre un instant, et je défie quelque officier que ce soit, ayant un peu de cette noble ambition sans laquelle on ne fait rien de beau et de grand, de dire qu'à la place de sir Gordon il n'eût pas agi comme lui. Cependant il paraît que ces anté-

cédens, combinés avec d'autres circonstances, rendirent à l'amiral Elliot son commandement peu agréable.

Le 4 juillet, l'escadre anglaise arriva devant Ting-hae, capitale de l'île de Chusan. Quelques pourparlers précédèrent les hostilités ; mais le 5 juillet, dans l'après-midi, le premier coup de canon fut tiré ; quelques Chinois furent tués, et le 6 au matin, la ville, abandonnée de tous ses habitans, vit flotter sur ses murs le pavillon britannique. Le même jour, à trois heures de l'après-midi, l'amiral Elliot et le plénipotentiaire anglais arrivèrent à Chusan ; ils purent, pour ainsi dire, voir de loin la fumée des canons qui venaient d'enlever à la céleste dynastie une fraction de son immense territoire.

Le 9, le gouvernement militaire et civil de la nouvelle possession fut organisé. Vous voyez, monsieur, que je passe rapidement sur les évènemens ; je ne les rappelle que pour avoir l'occasion de vous présenter les réflexions qu'ils m'ont suggérées. C'est donc plutôt un commentaire qu'une narration que je vous envoie en ce moment.

La prise de Chusan fut célébrée par la communauté anglaise en Chine comme un évènement d'une immense importance. Le gant est jeté, disait-on, et désormais nous sommes sûrs d'obtenir en Chine la position qui convient aux intérêts du commerce anglais, car l'Angleterre ne peut plus reculer. On avait raison, et peut-être l'avenir réalisera-t-il les espérances qu'on avait conçues. L'Angleterre ne s'arrêtera pas, elle ne le peut ni ne le doit ; mais par combien de sacrifices ces avantages qu'on attend n'auront-ils pas été achetés ! Je ne parle point ici, monsieur, croyez-le bien, des sommes dépensées par le gouvernement ; ce n'est là qu'une considération secondaire. Mais les plaies du com-

merce ne se guérissent pas aussi facilement. Tous les triomphes des armes anglaises ne pourront rendre la tranquillité et l'honneur aux négocians qui ont fait et feront faillite avant l'arrivée de ce dénouement, qui est encore perdu dans les nuages de l'avenir. Les maux qu'aura soufferts l'industrie britannique pendant ces longues années de malaise laisseront des traces profondes, et d'ailleurs, qui peut prévoir d'une manière certaine la limite où s'arrêtera cette guerre ? J'ai dit que l'Angleterre ne pouvait plus reculer, mais jusqu'où avancera-t-elle ? Si la résistance des Chinois se prolonge, pourra-t-elle supporter long-temps les sacrifices, chaque jour plus grands, que la lutte rendra nécessaires ? L'Inde restera-t-elle constamment tranquille ? Une guerre en Europe est-elle absolument impossible ? Le moment ne peut-il arriver où l'Angleterre, attaquée dans ses possessions d'Asie et d'Europe, devra réunir toutes ses forces pour défendre les parties vitales de son empire ? Que deviendrait alors l'affaire de Chine ? Cependant, il faut le dire, un compromis, une transaction inattendue peut, d'un moment à l'autre, précipiter un dénouement momentané qu'on ne saurait prévoir. L'Angleterre et la Chine, la première, fatiguée par des pertes qui se multiplient chaque jour, la seconde, inquiète sur les conséquences d'une guerre aussi longue, source d'invasion, au sein de la population chinoise, d'idées nouvelles et subversives, peuvent, d'un commun accord, mettre un terme à la querelle qui les rend ennemies ; soyez sûr néanmoins que, dans la solution accidentelle de cette question, les deux puissances belligérantes apporteront une arrière-pensée : l'une, celle d'un envahissement périodique et régulier, non de territoire peut-être, mais d'avantages commerciaux ; l'autre, celle d'éluder, par tous les moyens possibles, les clauses par lesquelles elle se sera liée.

Je reviens à Chusan. Aussitôt que la prise de cette île fut connue, les journaux de Canton furent remplis de descriptions de cette nouvelle possession anglaise, que tout le monde s'accordait à appeler magnifique. Les officiers qui avaient pris part à l'expédition, encore sous l'impression de leur triomphe, ne manquèrent pas d'écrire monts et merveilles ; la vue d'un peu de verdure, après un long et pénible voyage de mer, les porta à croire que cette terre était d'une rare fertilité. Le commerce anglais, de son côté, considérant la position géographique de Chusan, crut devoir s'applaudir de la conquête de son gouvernement. Placée en regard des provinces centrales du littoral de la Chine, de celles qui produisent le plus de soie et de thé, à peu de distance de Ning-po et de Nankin, deux des premiers entrepôts du commerce chinois, Chusan offrait, en effet, des avantages qu'on aurait difficilement trouvés ailleurs réunis en plus grand nombre. Hélas ! ce moment d'exaltation fut court. Vous verrez, monsieur, que la réalité vint bientôt, de sa main de fer, briser toutes ces riantes illusions, et que les espérances se changèrent en regrets, les acclamations de bonheur en cris de désespoir.

Le 9 juillet, la frégate la Blonde et le bateau à vapeur Queen furent envoyés de Chusan à Ning-po, afin de se procurer des provisions fraîches, dont on commençait déjà à sentir le besoin. L'objet principal de cette expédition était de mettre entre les mains des autorités de cette ville la copie d'une lettre de lord Palmerston, adressée au cabinet de Pékin. Les Anglais purent voir alors combien peu leur était favorable l'effet produit par la prise de Chusan. La lettre de lord Palmerston fut renvoyée ; aucun des mandarins, ne voulut ou ne daigna la recevoir. Déjà le 3 juillet, et par conséquent trois jours avant l'attaque contre Chusan, une embarcation de la même frégate s'était avancée vers la ville

d'Amoy, protégée par un pavillon parlementaire et montée par un des lieutenans de la frégate et par M. Thom, un des interprètes de l'expédition, dans le but de remettre cette même dépêche à l'autorité supérieure de la ville, avec prière ou injonction de la faire parvenir à sa destination. Or, chacun devait savoir qu'aucun mandarin, sur toute la côte de Chine, n'oserait recevoir et encore moins acheminer une missive d'un étranger adressée aux hauts fonctionnaires de l'état, à moins que le danger immédiat d'un refus ne parût plus grand que celui auquel on s'exposerait en accédant à une pareille demande. La lettre fut donc renvoyée ; les officiers anglais crurent qu'il était de leur devoir d'insister, et il s'ensuivit un conflit dans lequel périrent une douzaine de Chinois, tués par les canons de la frégate, qui avait pris position de manière à battre le fort d'Amoy. C'était une façon un peu rude de donner aux Chinois une leçon de politesse et de leur apprendre ce que sans doute la lecture d'un document qui leur avait déjà été adressé par le commandant de la Blonde, ne leur avait point enseigné, la valeur et la signification d'un pavillon parlementaire.

Le même jour, 9 juillet, la partie de la côte de Chine qui s'étend depuis Ning-po jusqu'à l'embouchure du Yang tzee-keang (du 30 degré au 32 de latitude) fut bloquée par une portion de l'escadre anglaise. Ce blocus avait moins d'inconvéniens que celui de Canton, car il n'était pas dirigé, comme celui-ci, contre les intérêts immédiats du commerce anglais, mais il avait le même tort, celui d'être une mesure très impolitique et nuisible au succès des négociations qu'on allait entamer.

Le 27 juillet, les plénipotentiaires quittèrent Chusan pour remonter la côte jusqu'à l'embouchure du Pei-ho. Un vaisseau de

74, une frégate de 44, trois corvettes, un bateau à vapeur et deux transports formaient l'expédition. Le 11 août, cette petite escadre était à l'ancre, partie en dehors, partie en dedans de l'embouchure de la rivière.

Nous touchons, monsieur, à une des phases les plus extraordinaires de cette importante question. En lisant le récit des évènemens qui se sont succédé dans la rivière de Canton, depuis le mois de mars 1839 jusqu'à l'arrivée de l'expédition en juin 1840, vous avez vu la petite communauté anglaise se débilitant, privée de moyens de résistance, sous les mesures oppressives du commissaire impérial Lin. Mais le jour de la vengeance est arrivé ; une flotte anglaise est sur les côtes de la Chine ; elle parcourt, triomphante, les mers qui la baignent ; les forts s'écroulent sous les boulets de ses canons, et le pavillon britannique a remplacé l'étendard céleste sur une des principales îles qui servent de ceinture au littoral de l'empire. Probablement le langage des plénipotentiaires va être d'accord avec des actes aussi énergiques ; l'escadre est à l'ancre à l'embouchure de la rivière qui conduit à la capitale, et du palais de l'empereur on peut presque entendre le canon des vaisseaux anglais. C'est ici que la nation chinoise va se montrer sous son véritable jour, ennemie de tout conflit sanglant, à moins que les circonstances ne lui rendent la victoire facile et assurée, remplaçant par une habileté sans exemple, par une astuce incroyable, si l'on veut, ce qui lui manque, je ne dirai pas de courage, mais d'expérience des choses militaires. La plume à la main ou la parole à la bouche, les diplomates chinois ne connaissent pas de maîtres. Un bon vieillard, un prélat des contrées que j'habite, et qui a passé trente années de sa vie parmi les Chinois, me disait que le moindre mandarin était, par sa nature et son éducation, un meilleur diplomate que M. de Talley-

rand. « Vous ne sauriez croire, ajoutait-il, tout ce que le cœur d'un Chinois renferme de dissimulation. Ils apprennent de bonne heure à réprimer en eux toute manifestation de leurs sentimens. C'est un déshonneur pour un Chinois comme il faut de se laisser aller à un mouvement de colère ; on ne rencontre de ces accidens de caractère que chez les gens du peuple. » Cet empire que le Chinois bien né exerce sur la manifestation extérieure de ses passions est passé des mœurs dans les lois. Le prélat me racontait à ce sujet un fait qui est trop caractéristique pour que je ne vous le répète pas. Un missionnaire chrétien fut amené devant le tribunal du premier mandarin d'une province. Celui-ci commença à l'interroger ; c'était un grand ennemi des chrétiens. Le missionnaire répondit aux questions qui lui étaient faites de manière à irriter le mandarin. Dans un mouvement de colère, le bonnet que le juge portait sur sa tête se dérangea. — Je vous récuse, s'écria le missionnaire ; vous ne pouvez être un juge impartial, car, dans l'accès de votre passion, vous avez oublié la dignité de vos fonctions. Votre bonnet n'est plus droit : vous ne pouvez plus me juger. — Et le juge fut récusé. En vérité, je sais que j'ai besoin de toute votre indulgence pour me permettre une digression aussi futile en présence des graves évènemens dont j'ai entrepris le récit ; mais ce détail, tout insignifiant qu'il est, vous fera voir, plus que tout ce que je pourrais vous dire, combien doit être forte chez les diplomates chinois l'habitude du sang-froid, de la réflexion et de la réserve.

L'arrivée de l'escadre anglaise dans le voisinage de la capitale de l'empire surprit d'une manière très désagréable les autorités chinoises. Déjà le bruit de la prise de Chusan, parvenu jusqu'à elles, avait dû influer sensiblement, non sur leurs dispositions à l'égard des barbares, mais sur leur manière de les recevoir. La

crainte que la tempête n'eût son retentissement jusque dans l'intérieur du palais impérial leur inspira sans doute des sentimens plus pacifiques que ceux qui avaient été manifestés par les autorités de Ning-po et d'Amoy. Éloigner les vaisseaux anglais à tout prix, tel dut être l'objet des constans efforts du gouverneur de la province. Suivez bien, monsieur, la marche de ce gouverneur, le fameux Keschen, dans la conduite de ces négociations. Il n'y a qu'une seule chose qui soit plus digne d'admiration, c'est la facilité avec laquelle les plénipotentiaires anglais se prêtèrent à ses vues. Keschen, qui adressa, en 1836, un mémoire à l'empereur sur la question de l'opium, est un homme d'un mérite supérieur, mais d'un mérite bien différent de celui que nous avons remarqué en Lin. Celui-ci doit être un homme d'action autant qu'un Chinois peut l'être ; quelques-unes de ses proclamations annoncent une certaine connaissance de l'infériorité relative des moyens de guerre de sa nation ; il a souvent émis des idées d'innovation qui durent attirer sur lui la jalouse inquiétude de ses collègues. Keschen, au contraire, est un Chinois dans toute la force du terme, fin, rusé, souple, sachant à propos dissimuler sa haine, la cachant même sous des dehors rians, affable quand il le faut, faisant plier l'inflexible rigueur du cérémonial chinois aux exigences de la situation, connaissant tout le prix du temps dans une question comme celle qu'il était appelé à traiter, et par conséquent habile temporiseur. Keschen vit du premier coup d'œil tous les inconvéniens qui pouvaient résulter, pour le gouvernement dont il faisait partie, de la reprise des hostilités à l'embouchure du Pei-ho. La vérité se serait fait jour, et il n'eût plus été possible de dissimuler à la population de la principale province de l'empire qu'une nation barbare avait osé menacer le trône. C'eût été un échec non douteux à cette toute-puissance im-

périale, qui ne se soutient que par son propre prestige. On ne devait courir ce danger qu'à la dernière extrémité.

Aussi, que fait Keschen ? Il donne l'ordre d'approvisionner les navires anglais de vivres frais ; il se fait l'ami de ses ennemis pour mieux les tromper, et il y réussit à merveille, comme vous allez le voir. Le 16 août, après des pourparlers qui durèrent plusieurs jours, Keschen consentit à recevoir la lettre de lord Palmerston par l'entremise d'un officier député à cet effet. Un délai de dix jours fut accordé pour répondre à cette communication. Les navires de guerre anglais s'éloignèrent. Le 27 août, ils étaient de retour. Le 28, on n'avait encore reçu aucune nouvelle de Keschen. Une sommation lui est envoyée par les plénipotentiaires anglais, afin d'exiger la réponse convenue ; le 30, une conférence a lieu à terre, entre M. Elliot et le ministre chinois. M. Elliot est accompagné de deux interprètes, Keschen n'a avec lui que deux officiers de confiance. Remarquez bien, monsieur, l'espèce de huis-clos de cette entrevue, et vous aurez l'explication de la déférence avec laquelle le grand dignitaire chinois voulut bien condescendre à traiter en égal un envoyé barbare. Keschen fut, dit-on, d'une politesse exquise envers le capitaine Elliot ; mais il ne parut nullement disposé à faire droit aux réclamations du gouvernement anglais. Enfin, après de nouveaux pourparlers, un nouveau délai de six jours fut demandé et accordé. Comment fut employé par Keschen ce délai d'un mois passé en négociations ? Les résultats vous le feront voir. L'inquiétude la plus grande dut présider aux réunions des conseillers de l'empire. Quelle ne dut pas être leur joie quand Keschen leur apprit qu'il avait obtenu des agens anglais que l'escadre ennemie quitterait immédiatement l'embouchure du Pei-ho et reviendrait vers le sud ! Comment Keschen obtint-il ce brillant avantage ? Comment les plénipotentiaires an-

glais furent-ils amenés à abandonner la position si favorable qu'ils occupaient, pour aller soumettre la décision de leur cause à une nouvelle série de négociations qui se tiendraient à quatre cents lieues de la capitale ? Tout cela est presque inexplicable.

Il devait être évident pour les plénipotentiaires que, lorsque les conférences auraient lieu à Canton, la distance de cette ville à Pékin serait la cause d'incalculables retards. À chaque nouvel incident, Keschen ne manquerait pas d'en référer à sa cour. Déjà, dans les préliminaires qui venaient d'avoir lieu, deux délais avaient été successivement demandés par Keschen, pour consulter son gouvernement sur des détails de forme ; que serait-ce donc quand on viendrait à traiter la question principale, question vitale pour l'empire, car il ne devait s'agir de rien moins que de renverser, pour ainsi dire, la constitution chinoise, de reconnaître qu'on avait eu tort vis-à-vis d'une nation barbare, de lui accorder une satisfaction et des indemnités, d'abandonner en un mot, pour admettre le commerce étranger sur de nouvelles bases, le système politique suivi depuis tant de siècles ? Peut-être les négociateurs anglais crurent-ils que la terreur imprimée par les faits d'armes récens de l'expédition était suffisante pour amener le gouvernement chinois aux concessions qu'on attendait de lui ; peut-être aussi les difficultés de l'attérage, le peu de moyens dont ils pouvaient alors disposer, leur firent-ils craindre de compromettre, par une nouvelle attaque sans résultat réel, le succès de leur mission. Toujours est-il que Keschen fut nommé par le gouvernement chinois pour aller, à Canton, arranger cette épineuse affaire avec les agens anglais. Le 15 novembre fut fixé pour le jour de son arrivée à Canton. C'était déjà bien du temps gagné, et un temps précieux, car, dans les premiers jours d'octobre, la mousson de nord-est allait commencer à souffler sur toute la côte de

Chine, et l'escadre anglaise, renvoyée à quatre cents lieues dans le sud, où elle resterait enchaînée par la violence des vents du nord, laisserait au cabinet de Pékin six ou sept mois, pendant lesquels il pourrait respirer et se préparer aux évènemens ultérieurs.

Le 15 septembre, l'escadre anglaise quitta le golfe de Pechili ; à la fin du même mois, elle était de retour à Chusan, et un armistice était conclu entre les parties belligérantes. La lecture de l'édit publié sous le nom de l'empereur, par le cabinet de Pékin, après la conclusion de ces négociations préliminaires, suffira pour vous faire bien apprécier la manière dont le gouvernement chinois envisageait cette transaction.

« Le vingt-deuxième jour de la huitième lune (17 septembre), la déclaration impériale qui suit a été reçue :

« Dernièrement les Anglais barbares étant venus à Teent-sin (à l'embouchure du Pei-ho), et ayant présenté une adresse pour se plaindre, j'ai remarqué que le style de cette adresse était respectueux et soumis, et qu'ils suppliaient, avec les plus grandes instances, que la faveur et la bonté impériale leur fussent accordées ; j'ai pensé qu'il était juste que je donnasse à Keschen l'ordre de préparer, avec la plus grande attention et le plus grand soin, un édit lucide enjoignant aux Anglais de se garder de causer le moindre désordre ou confusion, mais leur permettant de se rendre à Canton, et là de se soumettre (peut-être de se prosterner : la traduction anglaise est to knock head) et de présenter leurs griefs ; et, s'il paraissait qu'ils eussent de justes sujets de plainte, ordonnant audit grand ministre de faire un rapport en leur faveur, et de solliciter pour eux la clémence impériale.

« Il est authentique que dernièrement Keschen m'a rendu compte que lesdits barbares avaient reçu et entendu les commandemens et instructions.

« Aujourd'hui toute l'escadre anglaise a déjà changé ses gouvernails et est retournée vers le sud après avoir déclaré que, sur toute la côte, les hostilités cesseraient de chaque côté, et qu'ils n'oseraient plus (les Anglais) donner lieu à aucun désordre, mais que, s'ils étaient attaqués, leur force et leur puissance leur permettraient difficilement de ne pas rendre coup pour coup. Également, la moitié des troupes stationnées à Ting-hae sera retirée ; ce sont leurs propres mots.

« Lesdits barbares, à cause de leur désobéissance et de leur conduite désordonnée, qui, quoique causée par un moment d'excitation, n'en fait pas moins dresser les cheveux sur la tête, auraient dû être immédiatement exterminés, s'ils avaient continué à agir ainsi.

« À présent Tcheunchou, dans la province de To-kien, Faepoo dans le Paouschan, et Sungming dans le Keangsoo, tous ports de mer, ont successivement attaqué les navires barbares avec le tonnerre de leurs canons et ont écrasé leur esprit audacieux ; et, lesdits étrangers ayant exprimé leur désir de venir et de présenter leurs plaintes et sollicité la faveur impériale, certainement les causes de ce qui s'est passé doivent être recherchées jusqu'au fond.

« Aujourd'hui, j'ai donné à Keschen l'ordre de prendre le rang et le pouvoir d'un envoyé impérial (yumchae), et de voyager en poste jusqu'à Canton, pour s'enquérir des circonstances de l'af-

faire et pour la diriger. Après son arrivée dans cette ville, il devra arranger et régler toutes choses sûrement.

« Toutefois, je prévois qu'il pourrait se faire que les gouverneurs et lieutenans-généraux des provinces maritimes ignorassent l'état actuel des choses ; en conséquence, j'ordonne spécialement à Elepoo, etc., d'envoyer, avec une rapidité de 500 le par jour (47 1/3 lieues ; 3 1/2 le équivalent à 1 mille) une proclamation, afin que tous puissent obéir, et pour qu'elle puisse être vue à tous les endroits de passage importans, et afin que tous puissent en reconnaître la vérité en se préparant et en évitant (in fending and warding off). Si un ou plusieurs de ces navires barbares sont ancrés en mer, il n'est pas nécessaire d'ouvrir le feu contre eux. Mais il est important de faire bonne garde et de ne pas être les premiers à attaquer ; il faut prendre les mesures les plus sévères et les plus secrètes ; il ne doit pas y avoir la moindre apparence de désordre ou de négligence, cela est de la plus grande importance.

« J'ordonne qu'aujourd'hui le document original de Keschen, conjointement avec l'ébauche des barbares (rough draft, — te kaou, terme peu respectueux), et la réponse desdits barbares soient copiés et envoyés à Elepoo, afin qu'il les examine. J'ordonne que ces ordres soient envoyés à raison de cinq cents le par jour, afin que tous puissent les connaître. »

Quelques jours après la publication de cet édit, il en parut un nouveau dans lequel se manifestent tout le désappointement et la colère de l'empereur en apprenant que la mission de Lin avait produit d'aussi funestes résultats. Il est évident, à la lecture de cette pièce, que l'empereur ne désapprouve point les mesures

prises par Lin, mais qu'il ne peut lui pardonner de n'avoir pas réussi. En voici la traduction :

« Le deuxième jour de la neuvième lune (27 septembre), l'édit qui suit a été reçu (édit vermillon) :

« Lin Tsihseu, tu as reçu mon ordre impérial d'aller à Canton et d'examiner et diriger les affaires relatives à l'opium, afin d'exterminer et de couper dans sa racine le commerce d'opium et de mettre un terme aux vices et aux maux dont il est la cause. Pour l'intérieur, nos ordres étaient de saisir les natifs pervers, et ainsi d'enlever aux étrangers tout aliment (sans doute pour ce commerce). Pourquoi as-tu tardé si long-temps à régler les affaires concernant ces vils, petits et méprisables criminels, coupables d'ailleurs d'ingratitude, d'insubordination et de désobéissance ?

« Non-seulement tu as montré que tu ne pouvais pas arrêter leur commerce (des barbares), mais aussi tu as prouvé que tu étais incapable de saisir les Chinois pervers. Tu as dissimulé la vérité sous des paroles vides ou profondément mensongères, et, loin d'avoir rendu aucun service dans cette affaire, tu as soulevé les vagues de la confusion, et donné lieu aux désordres sans fin qui naissent de toutes parts. En un mot, tu as agi comme si tes bras avaient été attachés, sans savoir ce que tu faisais. Il paraît que tu ne vaux pas mieux qu'une image de bois. Quand je réfléchis à ces choses, je me sens accablé à la fois par la colère et par la tristesse. Nous verrons comment tu répondras à ces accusations.

« J'ordonne que les sceaux officiels te soient immédiatement enlevés, et que tu te rendes à Pékin avec la rapidité du feu, afin que tu sois examiné en ma présence. »

La réponse de Lin à cet édit tant soit peu paternel est un des documens les plus caractéristiques de tous ceux qui me sont tombés sous les yeux, c'est aussi un véritable monument élevé à la gloire de Lin. Il est le premier qui ait osé dire à son souverain qu'une puissance barbare était supérieure sur mer à la puissance chinoise. Il donne des conseils, et, tout disgracié qu'il est, il sait encore élever la voix pour dire ce qu'il croit utile à la gloire et aux intérêts de son pays. « J'ai lu cet édit, dit-il, à genoux, prosterné ; j'ai frappé la terre avec ma tête, je suis accablé par la honte et la crainte. Des mots ne sauraient exprimer ce que je ressens. » Il reconnaît sa faute ; il offre sa tête aux justes châtimens qui l'attendent, et plus loin il dépose au pied du trône des considérations nouvelles sur l'état des choses. Il parle de la folie que les Anglais ont faite en prenant Chusan, de la mortalité qui décime leurs troupes, et de la nécessité où ils se trouveront bientôt d'évacuer cette île. Il indique le mauvais effet produit sur les puissances étrangères par le blocus de Canton, et il représente la flotte anglaise comme étant à la veille de se trouver enfermée entre les forces chinoises et les flottes des puissances qui viendront défendre contre elle les intérêts de leur commerce.

« Il est évident, ajoute-t-il, que nous ne pouvons combattre les Anglais sur mer. Nous devons, en conséquence, nous tenir sur la défensive. C'est ainsi que nous pourrons les harasser.

« Si nos mesures de prohibition contre l'opium ont amené sur le territoire céleste des soldats anglais, ce sont eux (les Anglais) qui, dans la perverse corruption de leur cœur, ont les premiers apporté ce poison parmi nous. Si nous ne prenons pas de mesures aujourd'hui pour les réprimer, nous serons obligés d'en

prendre dans un temps plus ou moins éloigné. Nous devons donc considérer si la tâche sera plus pesante alors qu'aujourd'hui. »

Ici Lin emploie une fleur de rhétorique trop chinoise pour que je la traduise littéralement. Il compare le fléau de l'opium à une tumeur, et la suit dans tous ses degrés, facile à guérir au commencement, demandant plus tard des remèdes énergiques.

« On a dit, ajoute-t-il, que nos vaisseaux et nos canons ne sont pas égaux aux leurs, qu'on a laissé écouler trop de temps, et qu'il faut nous efforcer d'arranger, d'une manière ou d'autre, nos différends avec eux ; mais je connais trop bien le caractère insatiable et envahisseur des Anglais. Donnez-leur un pouce, ils prendront une aune. Si vous ne les arrêtez pas, dès le principe, par le déploiement d'une majesté terrible, il est impossible de prévoir où ils s'arrêteront dans leur vicieuse carrière. Il ne faut pas oublier non plus que d'autres nations peuvent marcher sur leurs traces. »

Lin propose alors d'employer une partie des revenus produits par le commerce étranger de Canton à fabriquer des canons et des vaisseaux sur de nouveaux modèles. « C'est ainsi, dit-il, que le mal lui-même fournira le remède qui doit le guérir. »

Ce mémoire, dont je ne vous ai traduit qu'une très petite partie, est généralement écrit sans tout cet attirail de phrases et de rodomontades qui distinguent les documens chinois. C'est l'œuvre d'un homme de sens qui a vu et comparé, et qui, animé du désir de servir son pays, veut profiter, dans ce but, des leçons qu'il a reçues de l'expérience. Nous verrons plus tard de quelle récompense son souverain a payé son dévouement. En attendant, tout le monde s'accorde à dire que Lin était loin d'être un homme

ordinaire ; merveille presque sans exemple parmi les hauts fonctionnaires chinois, il a montré qu'il était incorruptible. Beaucoup moins fin et moins rusé que Keschen, doué cependant d'un esprit fort et persévérant, Lin aura peut-être, par l'exercice des qualités qui le distinguent, attiré sur son pays une catastrophe qui ébranlera le monde, et sur sa tête une terrible responsabilité ; mais, le premier, il aura cherché à enlever le bandeau qui cachait à son gouvernement la supériorité de son ennemi, et les évènemens auront justifié sinon sa conduite, du moins ses prévisions.

Grand fut le désappointement quand on apprit, dans la rivière de Canton, le résultat de l'expédition au golfe de Pechili. Qu'avait fait cette escadre dont on espérait tant ? Elle s'était fait repousser à Amoy et à Ning-po ; elle avait pris Chusan, il est vrai, mais déjà les espérances que la prise de cette île avait fait concevoir s'étaient évanouies. Le commerce qu'on avait espéré attirer de la côte voisine n'arrivait pas. Les habitans de l'île, qu'on s'était efforcé de se concilier, fuyaient plus que jamais le voisinage des Européens. Quelques opérations commerciales entreprises à Macao et à Manille, d'après les récits multipliés de tous les avantages qu'on rencontrerait dans cette nouvelle possession, arrivèrent à Ting-hae, et n'y rencontrèrent pas un seul acheteur. Le désespoir commençait déjà à s'emparer de la garnison anglaise. L'inaction, la mauvaise qualité des eaux, le froid contre lequel, chose étrange, on n'avait pris aucune précaution, le climat, une nourriture malsaine, car on avait, comme je l'ai déjà dit, compté follement sur les populations chinoises pour l'approvisionnement des troupes, la dyssenterie enfin, conséquence nécessaire de tous ces fléaux réunis, décimaient ces pauvres régimens, qui déjà demandaient à grands cris qu'on les fît partir de cet horrible lieu, et qu'on les conduisît à l'ennemi. La presse anglaise de Macao cen-

sura avec plus de violence que jamais la conduite des plénipotentiaires ; elle les accusa d'avoir rabaissé encore la dignité, déjà si compromise, du gouvernement anglais, de s'être promenés tout le long de la côte de Chine en supplians, frappant à chaque porte pour que quelque mandarin voulût bien recevoir une lettre de lord Palmerston ; enfin, après avoir inspiré un peu de terreur par la présence des vaisseaux anglais dans le voisinage de la capitale, de n'avoir pas su en profiter, et de s'être laissé éconduire comme des écoliers.

Vous le voyez, monsieur, déjà l'amiral Elliot disparaît entièrement dans les négociations qui eurent lieu à Teent-sin. Le nom seul du capitaine Elliot est mentionné ; seul, il avait vu Keschen, et seul il avait conféré avec lui. Le rôle de cet amiral, chef de l'expédition anglaise, est inexplicable. Qu'il consultât le capitaine Elliot, qui devait connaître mieux que lui tous les détails de la question, rien de plus naturel ; mais abandonner ainsi son mandat, abdiquer la confiance que son gouvernement avait cru devoir placer en lui, voilà ce qu'on concevra difficilement. On ne peut expliquer sa conduite que par le dégoût qu'il aurait éprouvé, à son arrivée à Chusan, en voyant que les opérations avaient commencé sans lui ; peut-être aussi entrevit-il toutes les difficultés de la mission qu'on lui avait confiée, et ne voulut-il pas associer son nom à des mesures et à des résultats qu'il regardait comme peu dignes d'une grande nation.

Mais que se passait-il dans la rivière de Canton pendant cette grande promenade de l'escadre anglaise sur la côte de Chine ? Le gouvernement chinois, ou tout au moins les dépositaires de son autorité dans la province de Canton, fulminaient de violens édits contre les Anglais, mettaient la tête des plénitpotentiaires et des

principaux officiers britanniques à des prix élevés, ce qui ne parle guère en faveur de la civilisation chinoise. À ces édits le capitaine Elliot répondait, avant de partir pour le nord, par des proclamations au peuple chinois, annonçant que l'objet de l'expédition anglaise était de faire connaître à l'empereur la vérité que Lin lui avait cachée, protestant de la vénération de la reine d'Angleterre pour l'empereur de la Chine. Documens inutiles de part et d'autre, car pas un seul Chinois n'a eu l'occasion de gagner les récompenses promises, et les proclamations du plénipotentiaire anglais n'ont eu d'autre résultat que de faire croire à la population chinoise qu'on voulait la séduire, politique dont elle ne comprenait pas la portée. Du reste, l'expérience de tant d'années passées en Chine semble avoir été perdue pour les agens britanniques. Ils ont traité la nation chinoise comme ils auraient traité une nation européenne. Ils n'ont pas réfléchi que le peuple compte pour bien peu de chose dans la balance politique de la Chine, et que dans le gouvernement est toute l'action, toute la puissance. Généralement, les commissaires de l'Angleterre ont trop parlé au peuple ; ils espéraient sans doute faire pénétrer dans son sein des idées d'indépendance qui auraient rendu leur tâche plus facile ; ils se sont certainement trompés et dans le but et dans les moyens ; toutes ces proclamations, ces promesses, ces protestations sans fin, n'ont pas fait faire le moindre mouvement à la population, et elles ont plus que jamais inquiété le gouvernement chinois sur les tendances des puissances étrangères. Elles ont rendu les négociations plus difficiles. Il fallait faire à la Chine une guerre ouverte et franche, ou, si on voulait négocier, laisser le peuple de côté et ne s'adresser qu'au gouvernement. Tous ces efforts faits pour se concilier la population devaient nécessairement échouer contre la haine religieuse et nationale des Chinois

pour tout ce qui est étranger. Les agens anglais se sont laissé séduire par quelques démonstrations peu sincères et sans valeur, faites par des Chinois de Canton, accoutumés à vivre du commerce étranger ; ils ont jugé la masse par quelques exceptions isolées, et l'expérience de ce qu'ils ont vu et éprouvé plus tard doit leur avoir démontré outre mesure le peu de fondement de leurs espérances.

À Macao, au centre de l'influence étrangère, si jamais celle-ci peut avoir existé en Chine, la haine de la population se manifestait chaque jour. Je ne reparlerai pas du massacre de l'équipage du Black-Joke, de l'incendie du Bilbaino ; mais, dans les rues même de la ville portugaise, des actes de lâche violence étaient commis par les Chinois. Un Anglais, M. Stanton, fut enlevé presque sous les murs de Macao et conduit à Canton. À Chusan, plusieurs officiers anglais, qui comptaient trop sur les bonnes dispositions des habitans, s'étant aventurés à quelque distance de la ville occupée par les troupes anglaises, furent saisis par les Chinois et transportés à Ning-po, d'où tous les efforts du capitaine Elliot, qui se rendit immédiatement sur les lieux, ne purent les faire relâcher. L'enlèvement de M. Stanton produisit une pénible impression sur la communauté anglaise. Le capitaine Smith, qui avait pris le commandement de la frégate la Druide et celui du blocus de la rivière, fut prié par ses concitoyens d'employer son influence pour obtenir la mise en liberté de leur compatriote. Les réclamations de cet officier ne pouvaient guère avoir accès auprès du commissaire impérial, auteur de tant d'édits récens dont le seul but était d'engager les Chinois à attenter, chaque fois qu'ils en trouveraient l'occasion, à la vie des Anglais. Il s'adressa donc au gouverneur de Macao, lui représentant que l'enlèvement de M. Stanton avait été commis sur le territoire

portugais, et en violation des droits et de la neutralité publiquement déclarée du gouvernement portugais. Le gouverneur de Macao fit tout ce qui était en son pouvoir : il réclama du commissaire impérial la remise entre ses mains de M. Stanton ; mais il ne put rien obtenir. Nous verrons plus tard à quelle occasion cet Anglais et les prisonniers de Ning-po furent délivrés.

Cependant le blocus de la rivière de Canton, déclaré solennellement le 28 juin par sir G. Bremer, et appuyé par quatre bâtimens de guerre anglais, se continuait nominalement, c'est-à-dire que les navires de sa majesté britannique occupaient quelques-unes des passes, s'emparant de quelques jonques chargées de grains et de sel ; toutefois, les marchandises chinoises arrivaient à Macao par le passage intérieur, que les Anglais avaient renoncé à bloquer par les raisons que j'ai données plus haut. Le chargement des navires était plus lent et plus coûteux ; mais l'inconvénient était bien moindre que ne l'eût été l'interruption subite et complète de toute transaction commerciale. C'était là, cependant, une mauvaise situation, et qui ne pouvait durer long-temps sans de grands préjudices pour le commerce de la nation qui faisait le blocus, plus encore que pour celle dont le port était soumis à cette mesure de rigueur. Enfin, comme si tout ce qui a lieu dans ce pays devait avoir un certain caractère de singularité, ce blocus se trouva modifié par une combinaison de circonstances qu'aucune mesure de cette nature ne me semble avoir présentée ailleurs. Voici la traduction d'une passe donnée au capitaine d'une jonque chinoise par le capitaine Smith, commandant le blocus de la rivière :

« Par Henri Smith, écuyer, capitaine du navire de sa majesté la Druide, et commandant l'escadre de blocus dans la rivière de

Canton.

« Le porteur, nommé en marge (jonque Taug-ap-chung, capitaine Yung-at-tzé), ayant acheté de M. de Macao les marchandises anglaises énoncées dans la liste ci-annexée, et les ayant embarquées sur cette jonque en destination pour Chin-chew, je lui accorde, par les présentes, cette passe, afin qu'il puisse aller librement audit port de Chin-chew, sans qu'il y soit mis obstacle ou empêchement.

« Donnée sous ma signature, le dix-neuvième jour de septembre 1840.

H. Smith,

N'est-ce pas là, monsieur, un singulier document ? Quoi ! le blocus de la rivière de Canton dans toutes ses entrées est déclaré le 28 juin ; l'escadre de blocus ferme l'entrée principale de la rivière ; les navires étrangers et anglais, le commerce en général, souffrent toutes les conséquences de cette mesure, et des passes sont accordées, à des jonques chinoises qui ont été acheter des marchandises anglaises à Macao ! Comment expliquer une semblable inconséquence, si ce n'est en disant que ces jonques sortaient du port de Macao, que les Anglais exceptaient du blocus général de la rivière ? Mais alors pourquoi spécifier que les marchandises chargées à leur bord sont des marchandises anglaises ? Ces deux mots que j'ai soulignés ne semblent-ils pas une des raisons déterminantes de la concession ? Ce que je viens de dire corrobore les observations que j'ai déjà faites sur ce semblant de blocus ; certes, une pareille mesure pouvait singulièrement compromettre la responsabilité du gouvernement anglais vis-à-vis des

neutres, et elle ne devait avoir aucune influence utile sur la solution de la question.

Il se passa à Macao, à la fin du mois d'août, un évènement qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, mais dont l'effet fut heureusement paralysé par le résultat des négociations de Teent-sin. L'enlèvement de M. Stanton avait déjà été un sûr indice des dispositions hostiles des Chinois. En outre, plusieurs jonques de guerre avaient jeté l'ancre dans le port intérieur de Macao, et un nouveau fort avait été bâti en dehors de la barrière chinoise qui sépare le territoire de Macao du territoire chinois. Tous ces préparatifs annonçaient évidemment que les Chinois se disposaient à tenter un coup de main contre Macao, où plusieurs familles anglaises avaient de nouveau cherché un refuge. Le taoutae, magistrat supérieur de Macao, était parti peu de temps après l'enlèvement de M. Stanton, dans le but apparent de demander au commissaire impérial la délivrance de cet étranger. Le 18 août, il était de retour ; mais, loin de donner des nouvelles satisfaisantes du prisonnier, il revint accompagné d'un millier de soldats qu'on fit stationner à la barrière, qui n'était ordinairement gardée que par quelques hommes. L'équipage des jonques de guerre pouvait faire monter ce nombre à environ deux mille hommes. Si on considère que Macao ne renferme que cinq à six mille descendans de Portugais et une garnison de deux à trois cents hommes, que la ville et les villages qui l'entourent contiennent plus de trente mille Chinois, que ceux-ci ne dissimulaient plus leur projet d'exterminer tous les Anglais résidant à Macao, et que les craintes que ces démonstrations devaient faire concevoir redoublèrent lorsqu'on vit les jonques de guerre quitter leur mouillage et se rapprocher de la barrière, on ne s'étonnera plus que les Anglais aient pris l'alarme.

Le 19 août, les deux corvettes l'Hyacinth et Larne prirent position à peu de distance du fort : un bataillon de soldats de marine fut débarqué, et, en quelques heures, le fort et les casernes étaient détruits ou brûlés, les équipages des jonques avaient déserté leurs navires, et, aux environs de la barrière, on ne voyait plus un seul soldat chinois, excepté une centaine de morts, sanglant témoignage de la défaite de ceux qui la gardaient. Il n'y eut que trois ou quatre blessés du côté de la marine britannique. Les journaux anglais s'accordèrent cette fois pour payer un juste tribut d'éloges à la conduite du gouverneur et des habitans de Macao pendant les quelques jours qui précédèrent cet évènement. Le chef de cette colonie était placé dans une situation très délicate ; mais il faut dire que, malgré la faiblesse des moyens dont il pouvait disposer, il sut faire respecter des deux parties belligérantes la dignité de son gouvernement et la neutralité qu'il avait proclamée, en alliant à une grande fermeté toute l'humanité que comportait sa position. Peu d'hommes eussent pu, aussi habilement que M. da Silveira Pinto, tenir les rênes du gouvernement dans ces temps de crise et de danger.

Après l'attaque de la barrière, l'inquiétude de la population fut grande. On craignait que Lin n'exerçât de funestes représailles contre la ville de Macao, qu'il pouvait croire complice de la défaite de ses troupes. On le sait, il n'avait qu'à prononcer un mot, et, en trois jours, toute cette population mourait de faim. Un grand nombre de familles chinoises quittèrent Macao pendant les journées qui suivirent l'attaque ; le second magistrat de la ville, le tso-tang, leur en avait donné l'exemple. Enfin, le 28 août, une proclamation de ce fonctionnaire engagea les Chinois à rentrer dans leurs foyers. Ce document témoignait de la haute estime du gouvernement chinois pour la population portugaise, ainsi que

de la détermination prise par les officiers supérieurs de ne faire entrer dans la ville aucun soldat. Peu à peu l'ordre se rétablit, et cette fois du moins l'attaque de la barrière produisit un résultat réel, celui de tranquilliser la population.

Sur la côte, les affaires anglaises ne présentaient pas des résultats aussi avantageux. La corvette Alligator et un transport armé, s'étant approchés d'Amoy, furent repoussés par les Chinois, qui, dans l'espace d'une nuit, élevèrent des batteries qu'ils garnirent de plus de cent pièces de canon, dont quelques-unes de gros calibre. L'amiral Elliot, de son côté, se rendit à Ning-po, et, là, délivra aux autorités de cette place trente-huit jonques chargées de sucre et retenues comme prises avec leurs équipages. Un armistice fut conclu entre les deux parties belligérantes, l'une représentée par l'amiral Elliot, l'autre par les autorités de Ning-po. C'est encore là un des mystères de cette expédition. Comment et à quelles conditions cet armistice fut-il conclu, et que signifiait-il après la convention de Teent-sin ? Quel pouvoir avaient à cet effet les autorités de Ning-po ? Ces pouvoirs furent-ils vérifiés et reconnus valides ? Ce qu'on s'explique plus difficilement encore, c'est qu'après le prétendu triomphe obtenu dans les négociations de Teent-sin (les plénipotentiaires regardèrent l'issue de ces négociations comme un succès signalé, jusqu'à ce que l'expérience vînt les désabuser), lorsque l'empereur semblait disposé à écouter les plaintes des Anglais, l'amiral n'ait pas insisté sur la reddition des prisonniers tombés entre les mains des Chinois à Chusan, ou après le naufrage d'un transport sur la côte de Ning-po ; et s'il insista sans succès, pourquoi les jonques furent-elles rendues ?

Le 20 novembre, l'escadre du Pechili était de retour dans les eaux de la rivière de Canton ; le Melville et le Blenheim, deux vaisseaux de 74, qui avaient été laissés à Chusan, l'accompagnaient.

Nous allons avoir maintenant, monsieur, un précieux échantillon de la diplomatie chinoise. Je suis sûr que le récit des évènemens qui suivirent le retour des plénipotentiaires anglais ne sera pas sans intérêt pour vous. Il faut être sur les lieux, comme j'y étais, pour les bien juger. Il faut aussi connaître un peu les Chinois pour apprécier la surprenante élasticité de leur caractère et l'habileté avec laquelle ils savent manier cette arme la plus puissante de la diplomatie, la dissimulation.

Le premier acte du capitaine Elliot, après son arrivée, fut de porter lui-même aux forts du Boca-Tigris une lettre par laquelle il annonçait à Keschen, qui du reste n'était pas encore ostensiblement à Canton, l'arrivée des plénipotentiaires. C'était à la fois une démarche imprudente et, à mon avis, peu en rapport avec la position qu'occupait le capitaine Elliot : imprudente, car la lettre fut portée par un bateau à vapeur qui, s'approchant d'une forteresse, devait exciter l'inquiétude de ceux qui la défendaient ; peu digne, car cet empressement du capitaine Elliot d'aller en personne annoncer son arrivée devait avoir pour résultat de le placer moins haut dans l'opinion de ceux avec qui il avait à traiter. Le fort fit feu sur l'embarcation du bateau à vapeur, malgré le pavillon parlementaire qu'elle portait, et, lorsque l'embarcation se retira, sur le bateau à vapeur lui-même ; celui-ci rendit coup pour coup et s'éloigna. Cette circonstance prouverait d'abord que la leçon infligée à la ville de Ning-po, au sujet de l'inviolabilité du pavillon parlementaire, n'avait pas porté son fruit, puis que la nou-

velle de l'armistice n'était pas encore arrivée à Canton, ou que les Chinois n'ont pas, sur les devoirs imposés par une trêve entre deux parties belligérantes, les mêmes idées que nous. C'était, dans tous les cas, un mauvais début. Le capitaine Elliot vint ensuite à Macao et remit au maire de la ville sa lettre pour Keschen. Le quiproquo de l'affaire du Boca-Tigris fut expliqué et rejeté sur l'ignorance du commandant du fort. La chose en resta là.

Àcette époque, la communauté anglaise demanda officiellement à l'amiral Elliot d'être instruite de ce qui avait été fait à Teent-sin. L'intérêt du commerce l'exigeait, alléguait-elle. Le blocus de la rivière de Canton serait-il maintenu ou levé pendant les négociations qu'on annonçait comme devoir bientôt commencer ? Les marchandises anglaises devaient-elles être conservées à bord des navires qui les avaient apportées, ou fallait-il les débarquer à Macao ? L'amiral exprima le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir répondre qu'à une seule de ces demandes. La trêve conclue à Pechili l'avait été avec le gouverneur de cette province, et les effets de cet armistice ne s'étendaient pas au-delà des limites de ce gouvernement. Cette déclaration expliquerait la négociation de l'amiral à Ning-po, mais alors que devient l'édit de l'empereur que j'ai cité plus haut ? C'était assez dire du reste que, dans la rivière de Canton, les choses resteraient sur le même pied qu'avant le retour de l'escadre. Le commerce dut sentir que le moment des compensations n'était pas encore arrivé.

Ce fut là le dernier acte de l'amiral Elliot dans l'accomplissement de la mission qu'il avait reçue de son gouvernement. Très peu de jours après, un avis du capitaine Elliot annonça que, la santé de l'amiral exigeant son prompt retour en Europe, cet offi-

cier-général allait immédiatement quitter la Chine, et que lui, capitaine Elliot, allait rester chargé de l'immense responsabilité de régler d'une manière satisfaisante le différend avec le céleste empire. Sir Gordon Bremer reprit dès-lors le commandement de l'escadre. Cet avis est du 29 novembre 1840. Il fut accueilli par la communauté anglaise comme on devait s'y attendre. On désespéra du succès dès qu'on sut qu'il devait uniquement dépendre des efforts du capitaine Elliot. Les faits ne tardèrent pas à prouver que ces craintes n'étaient pas sans quelque apparence de fondement.

Au milieu du récit d'évènemens aussi graves, je ne puis, monsieur, m'empêcher, malgré l'inconvénient que je trouve à y introduire des discussions personnelles, de vous dire quelques mots du capitaine Elliot, qui, pendant plus d'un an, tint dans ses mains les destinées d'une question à laquelle chaque jour le monde devra porter un intérêt plus raisonné et plus direct.

On a beaucoup calomnié M. Elliot en Chine ; sa conduite a souvent été présentée sous de fausses couleurs. La presse de Macao a été plus souvent encore injuste à son égard. On n'a pas assez tenu compte des difficultés sans nombre qu'il eut à vaincre, et dont la moindre n'était pas l'opposition qu'il rencontrait chez ses compatriotes. M. Elliot est un homme de cœur ; personne n'oserait mettre en doute son intégrité ; il n'a qu'un seul défaut, et ce défaut était très grand dans sa position : il n'a pas assez de calme dans l'imagination, et il est trop plein d'honneur pour avoir pu lutter à forces égales contre les diplomates chinois. Il a eu le malheur de croire qu'il pouvait y avoir chez eux un peu de sincérité, et il s'est trompé. M. Elliot a longtemps résidé en Chine ; on prétend qu'il connaît les Chinois. Mais cette connaissance n'est que

superficielle ; il a étudié leurs usages, et, dans le cours des négociations qu'il a eues avec eux, il paraît qu'il mettait une certaine affectation à les imiter, à les saluer à leur manière, par exemple. C'était une prétention sans importance réelle, et qui ne pouvait que lui nuire en enlevant quelque chose à sa dignité. Le capitaine Elliot aurait dû rester Anglais dans ses manières comme dans son langage, au lieu de caricaturer ses antagonistes. Ses communications écrites avec les autorités chinoises sont aussi empreintes d'un caractère d'humilité peu convenable. C'était un mauvais moyen de réussir avec des hommes aussi vains que les Chinois. Le plénipotentiaire anglais, appuyé par une flotte imposante, était assez fort pour demander justice comme il convient au représentant d'une grande nation, c'est-à-dire avec modération, mais avec fermeté et énergie. Supplier, pour ainsi dire, dans sa position, c'était augmenter la présomption des autorités chinoises, c'était leur donner l'audace de la résistance, qu'elles auraient peut-être eue à un moindre degré sans cela. Les invectives de la presse ont, d'ailleurs, contribué à rendre sa situation plus mauvaise. Le côté faible de toutes les mesures qu'il croyait devoir prendre était immédiatement signalé par les journaux de Canton, dont la traduction arrivait fidèlement sous les yeux des autorités supérieures de la province. Ces lettres si violentes dont leurs colonnes étaient remplies, ces menaces journalières, cette discussion publique du pour et du contre sur tout ce qu'il entreprenait, devaient singulièrement nuire à son influence auprès de ces autorités. Telles sont, monsieur, les circonstances au milieu desquelles, ou plutôt contre lesquelles, le capitaine Elliot a dû supporter toute la responsabilité qui pesait sur lui. On peut dire qu'il s'est trouvé sans un seul appui ; ouvertement détesté de ses compatriotes, peu servi par le bon vouloir de ses auxiliaires, qui, pla-

cés à la tête des forces d'exécution, frémissaient d'impatience de se voir retenus par d'interminables négociations, il n'est pas étonnant qu'il ait échoué. J'ai encore un mot à vous dire, monsieur, pour vous expliquer ce que vous pourrez bientôt trouver d'extraordinaire dans la conduite de M. Elliot. Ces négociations rompues aussitôt que commencées, ces hostilités cessant au moment où on s'y attendait le moins, tous ces changemens à vue ont eu un but, l'intérêt commercial. Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai déjà longuement dit ; mais, dans tous les évènemens qui vont se dérouler sous vos yeux, cherchez le ressort qui les a fait mouvoir, et vous trouverez toujours en première ligne l'intérêt du commerce anglais, et surtout l'intérêt du trésor. Je ne mets nullement en doute que M. Elliot n'ait agi conformément aux instructions de son gouvernement. Dans l'exécution des ordres qu'il a reçus, il peut s'être trompé quelquefois ; mais, croyez-moi, cet agent est une victime sacrifiée aux exigences du pays et aux cris de l'opinion publique.

Dans les derniers jours de novembre, Keschen arriva à Canton, et bientôt les négociations entre lui et M. Elliot commencèrent. Quelques mesures préliminaires de la part de Keschen durent préparer avantageusement les esprits et faire croire à une réconciliation prochaine. M. Stanton, ce prêtre anglican dont je vous ai raconté l'enlèvement, fut, à la sollicitation du capitaine Elliot, relâché par Keschen, qui le traita avec beaucoup de bonté. Lin étant parti pour Pékin afin d'y rendre compte, on le supposait du moins, de sa conduite, Keschen prit en mains la vice-royauté et l'administration de toute la province, il commença par publier un édit dans lequel il blâmait sévèrement le commandant du fort qui avait tiré sur le bateau à vapeur anglais porteur d'un pavillon parlementaire avant de s'être informé du motif de son voyage ; il

finissait en enjoignant aux officiers commandant les postes militaires d'être sur leurs gardes, mais de ne pas attaquer, et de s'abstenir de commettre des actes de violence qui pourraient obliger les Anglais à user de représailles. En outre, chose inouie, Keschen consentit, lui, le troisième officier de l'empire, à traiter M. Elliot d'égal à égal. C'était là un langage bien différent de celui de Lin. Aussi les Chinois placés dans une situation officielle commencèrent-ils à baisser la tête, tandis que le peuple, irrité par des concessions dont il sentait toute la portée, sembla redoubler de haine contre les étrangers. Était-ce, de la part de Keschen, un plan concerté à l'avance ? Voulait-il endormir le plénipotentiaire par une conduite si différente de celle de son prédécesseur ? ou bien était-il de bonne foi dans le désir qu'il manifestait de hâter le dénouement de la question ? Il se pourrait que les conditions exigées ensuite par M. Elliot lui aient paru d'une exécution impossible.

Quoi qu'il en soit, l'escadre anglaise s'était rapprochée des bouches du Boca-Tigris ; Keschen s'était rendu, de son côté, à la seconde barre, et les négociations avaient commencé. La communauté anglaise ignorait complètement la nature et les détails de ces négociations. Les demandes du gouvernement anglais n'étaient pas mieux connues. La presse ne fut pas moins violente contre le silence de M. Elliot qu'elle ne l'avait été contre ses actes publics. Elle prétendait que, lorsque des intérêts aussi graves étaient en jeu, elle avait le droit de donner son opinion sur les mesures qui devaient les affecter aussi gravement. Certes, personne ne serait tenté de justifier une pareille prétention ; toutes les règles les plus simples de la diplomatie faisaient à M. Elliot une loi de suivre les négociations dans le plus grand secret. On ne connut donc à Macao que l'arrivée de l'expédition du Pechili ; par

les Chinois, on sut plus tard quelles étaient les propositions du gouvernement anglais. Les principales étaient le paiement d'une somme de 6 millions de piastres (environ 36 millions de francs au change de Chine), la cession de l'île d'Hongkong, une de celles dont est couverte l'embouchure de la rivière de Canton, les communications directes et sur le pied d'égalité avec les autorités chinoises, et l'ouverture au commerce étranger d'un ou plusieurs ports sur la côte. Mais à peine les plénipotentiaires des deux nations étaient-ils réunis, que les conditions posées par le gouvernement anglais parurent inadmissibles au commissaire chinois. On devait s'y attendre, et cependant il paraît qu'il n'en fut pas ainsi. Le plénipotentiaire anglais semblait compter, à son arrivée dans la rivière de Canton, sur une prompte solution de la question. Il ne pesait pas assez les conséquences que des concessions aussi importantes pourraient avoir sur tout le système politique de la Chine. En effet, tout l'échafaudage de la constitution chinoise était renversé si l'empereur accédait aux propositions qui lui étaient faites. Le paiement de l'indemnité exigée n'eût présenté aucune difficulté ; les autorités chinoises savaient bien où elles trouveraient les fonds nécessaires. Le con-soo, les fonds mis en réserve depuis de longues années pour payer les dettes contractées par les hanistes en faveur des étrangers, la fortune des hanistes eux-mêmes, qu'on considérait comme ayant le monopole de tous les avantages du commerce et comme devant en supporter les charges, eussent suffi de reste. C'eût été le sacrifice de quelques individus, considération de très peu d'importance pour le gouvernement chinois. Mais admettre l'égalité des agens des nations barbares et des hauts mandarins de l'empire céleste était une prétention qu'on ne pouvait trop repousser. Ouvrir les ports de la Chine au commerce étranger, c'était ouvrir la Chine à l'in-

fluence étrangère, et on savait que c'était signer l'arrêt de mort de l'empire chinois. Les Anglais avaient pris Chusan, il est vrai ; mais quelles étaient les conséquences de cette conquête ? La presse britannique avait eu soin d'en instruire le gouvernement chinois ; les soldats y mouraient par centaines, et l'évacuation de l'île était déjà devenue une nécessité. D'un autre côté, les Chinois avaient obtenu un triomphe évident à Teent-sin ; ils avaient virtuellement chassé l'escadre anglaise du golfe de Pechili, et l'avaient renvoyée, pour ainsi dire, devant les tribunaux de la Chine, plaider la cause de l'Angleterre à Canton. Aussi ne dut-on pas être surpris, à Macao, quand on apprit tout à coup que les négociations étaient rompues, que l'escadre s'était rapprochée du Boca-Tigris, et que deux des forts qui défendaient cette entrée principale de la rivière étaient tombés au pouvoir des Anglais, après le massacre de sept à huit cents Chinois. Ces forts, les deux moins importans de cette défense, étaient ceux de Chuen-pee et de Taï-koc-too. Cet évènement eut lieu le 7 janvier 1841.

Après cette affaire, dans laquelle l'escadre anglaise ne perdit pas un seul homme, elle prit position devant les principales défenses du Boca-Tigris, le fort de Anung-hoy et celui de Wang-tung. Cette escadre était alors composée de trois vaisseaux de 74, une frégate de 44, cinq corvettes, quatre bateaux à vapeur armés et deux transports chargés de troupes de débarquement. Une sommation fut envoyée par le commandant des forces britanniques au chef ennemi, afin que le pavillon chinois fût immédiatement amené. Le 9 janvier, tout était préparé pour l'attaque. Le vaisseau de 74 canons le Blenheim, remorqué par un bateau à vapeur, s'était embossé devant le fort principal d'Anung-hoy ; déjà aussi le bateau à vapeur the Queen avait lancé quelques bombes dans le fort de Wang-tung, qui fait face à celui d'Anung-hoy, lors-

qu'un pavillon parlementaire fut hissé au haut du grand mât de l'amiral chinois, et le signal fut immédiatement donné par le commandant anglais de cesser l'attaque.

On a prétendu que l'intermédiaire choisi par l'amiral chinois fut une vieille femme, qui porta, dans un petit bateau protégé par un pavillon parlementaire, une communication au capitaine Elliot. Était-ce mépris ? on aurait peine à le croire, après ce qui venait de se passer. Était-ce plutôt à cause du respect connu des barbares pour les femmes ? Était-ce encore parce qu'aucun mandarin n'avait eu le courage de se charger personnellement de cette mission ? Le seul intérêt qu'offre d'ailleurs cette circonstance, c'est la preuve qu'elle fournit qu'une notion toute nouvelle de la civilisation européenne venait de s'introduire en Chine, l'inviolabilité d'un pavillon parlementaire, Toujours est-il que l'armistice fut accordé, et qu'un nouveau terme (le 12 janvier) fut donné à Keschen pour qu'il fît connaître son acceptation de l'ultimatum de l'Angleterre.

On a beaucoup blâmé M. Elliot de s'être arrêté après la prise de Chuen-pee et de Taï-koc-too ; on a dit que tous les forts du Boca-Tigris auraient dû tomber le même jour au pouvoir des Anglais, que cette conquête si rapide du Gibraltar de la Chine aurait frappé le gouvernement chinois de terreur, tandis que la prise de deux misérables fortins et la cessation inattendue des hostilités devaient être représentées à Pékin sous de fausses couleurs. Les évènemens qui suivirent sembleraient justifier cette inculpation. Mais, si on considère que le plénipotentiaire devait avoir constamment en vue l'intérêt commercial de son pays, qu'une rupture complète pouvait compromettre à jamais en Chine ; si, en anticipant sur les évènemens, on pense au peu de résultat

qu'obtint plus tard cette même mesure, si ardemment conseillée par la communauté anglaise ; si on réfléchit enfin que les dispositions conciliatrices du capitaine Elliot durent être singulièrement encouragées par le désir d'éviter, à moins de nécessité absolue, un nouveau massacre auquel l'absence d'un danger sérieux enlevait, pour ainsi dire, tout reflet de gloire ; si on se préoccupe de toutes ces considérations, dis-je, on aura peine à blâmer le capitaine Elliot.

Cependant Keschen publiait, le 11 janvier, trois jours après la conclusion de l'armistice, une proclamation relative à l'attaque des forts ; la victoire, disait-il, est restée indécise, et aujourd'hui la discorde est au milieu des Anglais. Il recommandait la plus grande surveillance afin d'empêcher qu'aucunes provisions fraîches n'arrivassent à l'escadre, menaçant des plus sévères châtimens, dans leurs personnes et celles de leurs familles, tous ceux qui se livreraient à ce trafic. D'un autre côté, le préfet du district dans lequel est situé Macao faisait connaître que les mesures prises par les hauts officiers n'étaient pas applicables à cette colonie, que les anciens prix devaient être maintenus ; il attribuait aux spéculations d'avides commerçans la hausse du prix du blé, et promettait de les poursuivre avec la dernière rigueur. Vous voyez, monsieur, qu'il y a en Chine comme partout des accapareurs, et que là aussi le gouvernement sait protéger la population contre leur cupidité.

Àcette époque se passa, dans la rivière de Canton, un fait qui a une trop haute importance commerciale pour que je n'en fasse pas mention. Deux navires américains, entrés en rivière le jour même où le blocus fut mis à exécution, obtinrent des autorités anglaises la permission de sortir de la rivière avec un chargement

évidemment pris après la déclaration du blocus. Cette permission était contraire à toutes les lois qui régissent la matière ; elle enlevait à l'action du blocus ce qui rend une mesure de cette nature presque justifiable, la sainteté et la rigoureuse exécution des engagemens envers chacun et envers tous. Voici sur quels motifs M. Elliot basait l'adoption d'une mesure qu'on a droit, à mon avis, de lui reprocher.

1 Le but qu'on s'était proposé, en bloquant le port de Canton, était de priver le gouvernement chinois des droits qu'il percevait sur le commerce d'importation ; pousser les effets du blocus jusqu'aux dernières limites, empêcher toutes communications, même celles du cabotage, c'eût été enlever aux sujets de sa majesté toute chance d'approvisionnement.

2 Les deux navires précités, étant entrés le jour même où avait commencé le blocus, avaient un droit manifeste à l'indulgence du commandant en chef, dès le moment qu'ils déclaraient n'avoir à bord aucune propriété chinoise.

3 La population de Macao dépendait des Chinois pour sa subsistance. Ce motif d'exception aux règles du blocus, motif dont la validité ne pouvait être niée par personne, avait fait aux agens anglais une nécessité de laisser ouvert le passage intérieur. Le résultat de cette exception avait été qu'un commerce considérable de contrebande s'était établi entre Canton et Macao, commerce dont avaient profité les navires de toutes les nations, anglais, américains, etc.

4 Les choses ainsi posées, pouvait-on mettre dans une condition moins favorable les navires qui se trouvaient, à l'époque du blocus, dans les eaux intérieures de la rivière ? On n'avait donc

fait qu'un acte de justice en accordant aux deux navires américains la liberté de sortir, puisqu'en le faisant, on n'avait contrarié en rien les vues avouées et praticables du blocus. Cette concession n'était qu'un acte de respect et d'amitié envers le pavillon des États-Unis.

Le commandant de l'escadre, sir Gordon Bremer, ne sembla pas, si on en juge par ses communications au gouvernement anglais, considérer cette affaire sous le même point de vue que M. Elliot. Voici en substance ce qu'il répondit à M. Elliot. Le point de droit en question était très délicat, mais les raisons qui lui étaient données par le plénipotentiaire de sa majesté étaient de nature à le faire accéder à sa demande ; en conséquence, ne voulant pas placer le représentant de sa majesté dans une position d'une extrême difficulté, incompatible avec l'honneur du pays et la bonne foi qui est le caractère distinctif des fonctionnaires anglais, il permettait aux deux navires américains, Kosciusko et Panama, de sortir sans difficulté.

Peut-être penserez-vous comme moi, monsieur, qu'après mûr examen, les raisons données par M. Elliot ne peuvent justifier sa résolution. Je ne conçois pas un blocus partiel, arrêtant les uns aujourd'hui, laissant demain passer les autres. Son allégation, que les marchandises chargées sur ces deux navires n'étaient pas propriété chinoise, n'est guère plus convaincante : un blocus n'est pas établi seulement pour priver un gouvernement des droits qu'il perçoit sur l'impôt des marchandises, mais aussi pour empêcher l'écoulement des produits du pays bloqué, et obliger ainsi les autorités, par une combinaison de pertes et de malaise, à accéder à l'ultimatum qui leur est proposé. Si le blocus de la rivière de Canton ne devait point produire ce résultat, il ne fallait

pas avoir recours à cette mesure. Si, d'un autre côté, la liberté de sortie devait être accordée plus tard, il fallait proclamer cette disposition dès le principe, et ne pas s'opposer, comme on l'avait fait, à l'entrée des navires anglais et autres. Comment, d'ailleurs, les nations neutres devaient-elles considérer ce blocus, dont les bases étaient si variables ? Ne devaient-elles pas être tentées de le violer, lorsque des passes étaient accordées à des embarcations chinoises arrivant avec des marchandises anglaises prises à Macao ? Vous avouerez que nous ne pouvons reconnaître dans le blocus de la rivière de Canton l'inflexibilité de principes qui seule peut faire supporter aux puissances neutres une mesure dont le résultat est toujours de blesser plus ou moins leurs intérêts commerciaux.

Je reviens à la question principale. Les Chinois mettaient à profit le temps qui leur avait été accordé. De nouvelles forteresses étaient ajoutées aux anciennes ; des troupes appelées de Canton venaient grossir la garnison du Boca-Tigris, et tout annonçait qu'en négociant, ils se préparaient à une active défense. Efforts superflus ! les Chinois devaient bientôt apprendre combien la Chine est inférieure à l'Europe dans l'art de la guerre, et peut-être regretter les douceurs de tant de siècles d'une paix presque générale.

Les négociations recommencèrent ; mais les demandes de délais sans cesse renouvelées rendirent bientôt évidente l'intention de Keschen de les prolonger aussi long-temps que possible. Le capitaine Elliot commença à douter de sa bonne foi. Un terme de rigueur fut convenu au-delà duquel les hostilités devaient recommencer. Poussé ainsi jusque dans ses derniers retranchemens, Keschen fut obligé de choisir la seule alternative qui lui restât, la

ruse. Jusque-là les diplomates d'Europe n'auraient aucun reproche à faire à la conduite de Keschen, elle fut digne du plus habile d'entre eux. Nous verrons tout à l'heure si les circonstances ne l'obligèrent pas à entrer dans une voie moins honorable. Plusieurs entrevues eurent lieu entre Keschen et le plénipotentiaire anglais, à l'une desquelles assista M. J. de Rosamel, commandant la corvette française la Danaïde. Il paraît que la présence de cet officier attira beaucoup l'attention de Keschen, et qu'il fut très caressant et très affectueux pour lui. Le résultat de ces conférences fut un traité préliminaire ; le capitaine Elliot l'annonça à ses compatriotes par l'avis suivant :

« Le plénipotentiaire de sa majesté fait connaître la conclusion d'arrangemens préliminaires entre le commissaire impérial et lui aux conditions suivantes :

« 1 La cession de l'île et du port d'Hong-kong à la couronne d'Angleterre ; toutes charges ou droits équitables seront payés à l'empire chinois par le commerce, comme si ce commerce avait lieu à Whampoa.

« 2 Une indemnité de 6 millions de piastres payée au gouvernement anglais, un million tout de suite, et le reste à des termes annuels égaux, dont le dernier expirera en 1846.

« 3 Communication officielle directe, et sur le pied d'égalité, entre les deux pays.

« 4 Le commerce du port de Canton sera ouvert dans les dix jours qui suivront la nouvelle année chinoise (3 février), et aura lieu à Whampoa jusqu'à ce qu'on puisse faire les arrangemens nécessaires pour la nouvelle possession anglaise (Hong-Kong). Les détails seront le sujet de négociations ultérieures. »

Le plénipotentiaire déclare ensuite que le gouvernement de sa majesté britannique ne revendique aucun privilége exclusif pour les marchands et navires de sa nation, et il offre la protection du pavillon britannique aux sujets et navires des nations étrangères qui visiteraient cette possession de la couronne d'Angleterre. En échange de ces avantages concédés par la Chine, l'Angleterre s'engageait à évacuer Chusan et à rendre les deux forts du Boca-Tigris.

Cette pièce porte la date du 20 janvier. À la même époque et comme un corollaire de ce document, Keschen publiait une proclamation dont voici, en substance, la teneur :

« Keschen, grand ministre de l'état, haut envoyé impérial, du second ordre de la noblesse héréditaire, et faisant fonctions de gouverneur des deux provinces du Kouang, écrit cette dépêche afin d'expliquer clairement les choses au tung-he ou keunminfou (maire) de Macao.

« Les Anglais barbares obéissent aujourd'hui aux ordres, et, par un document officiel, ils ont rendu Ting-hae (Chusan, Ting-hae est la capitale de cette île) et Schakeo (les deux forts pris à l'entrée de la rivière), me priant, avec les plus vives instances, de faire un rapport sur leur affaire, et de demander pour eux la faveur impériale.

« Aujourd'hui toutes ces affaires sont parfaitement bien arrangées ; il n'est plus nécessaire d'exécuter les ordres donnés antérieurement pour arrêter le commerce et intercepter l'envoi des provisions. C'est dans ce but que j'adresse les nouveaux ordres au tung-he, afin qu'il les exécute sans opposition. Ceci est une dépêche spéciale. »

Keschen était-il de bonne foi quand il écrivait cette dépêche ? Je serais assez porté à le croire, si je ne connaissais l'astuce excessive du caractère chinois. Un document publié, à la même époque, par les journaux de Canton, semblerait venir à l'appui de cette opinion : c'est un mémoire du sous-gouverneur de la province de Che-kiang (capitale Ning-po) à l'empereur. Ce fonctionnaire exprime la crainte que Keschen ne se laisse séduire par les intrigues et les caresses des Anglais. D'un autre côté, les évènemens qui suivirent cette transaction, qui éveilla, dans toute l'Inde et jusqu'en Angleterre, tant d'espérances bientôt déçues, doivent faire penser que cette convention préliminaire ne fut qu'un acte de diplomatie chinoise peu justifiable sans doute, mais que l'injustice, — évidente pour les Chinois, — de la guerre qu'on leur faisait, la faiblesse relative de leurs moyens de défense et l'intérêt de leur conservation pourraient, en quelque sorte, faire excuser. En signant ces conventions, Keschen était resté d'ailleurs, non dans le droit rigoureux tel que nous le concevons, mais dans le caractère bien connu de sa nation.

Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la conduite du capitaine Elliot dans cette circonstance. Je l'essaierai cependant, après avoir exposé les faits. Je suis loin de blâmer absolument les termes dans lesquels l'arrangement préliminaire avait été conclu. Cette convention n'a pas reçu, il est vrai, l'approbation du gouvernement anglais, lorsqu'elle a été connue de lui ; mais je l'ai regardée, quand elle eut lieu, et je la regarde encore comme la solution la plus satisfaisante que l'Angleterre pût, à cette époque, espérer d'obtenir. Elle recevait une satisfaction qui compromettait presque l'existence du gouvernement chinois qu'elle avait fait plier. Une somme de 36 millions de francs lui était payée. Cette somme ne représentait pas la valeur de l'opium saisi et les frais

de l'expédition ; mais, comme compensation, une des îles de la rivière était cédée à l'Angleterre. Entre ses mains, cette cession n'aurait pas manqué de produire des résultats ; plus que toute autre chose, d'ailleurs, la responsabilité d'une guerre dont les conséquences pouvaient devenir fatales ne pesait plus sur elle, et le commerce de la Chine, cette source inépuisable de richesses, allait s'ouvrir de nouveau à sa navigation et à son industrie. Toutefois, le traité n'était pas sans quelques taches que la discussion des détails, qui devait avoir lieu ultérieurement, aurait peut-être fait disparaître.

Une des conditions de la cession de l'île d'Hong-Kong, ou plutôt la seule qui apparaisse dans l'avis du capitaine Elliot, était que le commerce serait assujetti à Hong-kong aux mêmes droits qu'il payait à Whampoa. Hong-kong se trouvait donc assimilé à l'établissement portugais de Macao, avec cette différence que le commerce de Macao jouit, dans l'intérieur de la rivière de Canton, de l'exemption de certains droits que le capitaine Elliot ne réclamait pas pour l'établissement anglais. Ainsi conçu, et en supposant que la discussion des détails n'y eût apporté aucun changement, la convention me semblerait cependant plus favorable encore aux Chinois qu'à l'Angleterre, puisqu'elle avait pour les premiers l'avantage de tenir le commerce anglais en dehors du Boca-Tigris, et par conséquent d'éloigner le danger résultant du contact immédiat des barbares avec la population intérieure de la province de Canton. Nous verrons tout à l'heure que le gouvernement chinois n'était nullement dans l'intention de terminer le différend avec l'Angleterre, même à des termes aussi avantageux, qui attirèrent sur M. Elliot les invectives de ses concitoyens, et, ce qui dut lui être bien plus sensible encore, la désapprobation de son gouvernement. M. Elliot commit d'ailleurs une faute très

grave en acceptant la parole, voire même la signature de Keschen ; la convention stipulait des concessions de part et d'autre, et, à mon avis, avant d'expédier, comme il le fit, un navire à Chusan, pour que l'armée anglaise évacuât cette place ; avant d'envoyer dans l'Inde et en Angleterre l'assurance qu'en vertu du traité qu'il venait de conclure, le commerce allait reprendre son cours dans la rivière de Canton, M. Elliot aurait dû exiger de Keschen l'accomplissement des conditions auxquelles il s'était engagé. C'eût été à la fois un acte de prudence et de bonne politique. Tout le monde fut surpris de l'excessive confiance de M. Elliot, et je partageai l'étonnement général. Heureusement l'opinion de la communauté étrangère fut connue dans l'Inde et en Europe en même temps que les dispositions prises par le capitaine Elliot, et cette connaissance paralysa les mauvais effets qu'aurait pu produire l'avis du plénipotentiaire, dont le résultat devait être de remuer tout le commerce de ces contrées, qui attendait avec angoisse la solution de la crise qui le tenait éloigné de la Chine, et dont les espérances seraient venues se briser bientôt contre une triste réalité. J'excuse bien plus aisément l'évacuation anticipée de l'île de Chusan. Cette funeste conquête avait déjà coûté à l'Angleterre sept à huit cents hommes qui étaient venus y mourir de faim et de misère. D'ailleurs, du moment que les négociations avaient été portées dans le sud, Chusan perdait d'autant plus de son importance que l'occupation de cette île exigeait la présence d'une partie considérable des troupes de débarquement et des forces navales, dont le besoin pouvait, d'un moment à l'autre, se faire sentir dans la rivière de Canton.

Le gouvernement anglais eût sans doute approuvé le traité conclu par le capitaine Elliot, s'il eût été signé dans le premier mois de l'année 1840 ; mais déjà ses vues s'étaient agrandies, de

nouvelles espérances avaient été conçues, la solution momentanée des grandes questions européennes laissait à l'Angleterre la liberté de porter toute son attention vers l'extrême Orient, et elle entrevit, seulement alors, la possibilité de réaliser un des plus beaux rêves qu'une nation placée comme l'Angleterre puisse faire, le monopole du commerce d'un nouveau monde. Les proportions du traité préliminaire durent donc paraître trop mesquines au gouvernement anglais, et de ce moment M. Elliot put s'attendre à être sacrifié.

Mais les illusions du plénipotentiaire anglais lui-même devaient être bientôt détruites. Le 26 janvier, il avait pris solennellement possession de l'île d'Hong-kong, au nom du gouvernement de sa majesté britannique. Le 29, il organisait l'administration politique et judiciaire du nouvel établissement, et déjà il commençait à douter de la bonne foi de Keschen, il pressentait qu'il avait été trompé. Le commerce devait être ouvert le 3 février, et, dans les derniers jours de janvier, M. Elliot annonçait à ses compatriotes que tout sujet anglais qui jugerait à propos de se rendre à Canton avant la conclusion définitive des arrangemens, le ferait sous sa propre responsabilité et sans être autorisé par lui. D'un autre côté, Keschen protestait contre l'occupation de l'île d'Hong-kong, qu'il n'avait offerte momentanément, disait-il, à M. Elliot, que comme un lieu d'asile et de repos pour les troupes et les équipages des navires anglais ; il déclarait qu'il ne renouerait les négociations avec M. Elliot qu'après l'évacuation de cette île.

À Pékin, la prise des forts de Chuen-pee et de Taï-coc-too, au lieu d'intimider le cabinet impérial, avait excité sa plus vive indignation, et du haut de son trône l'empereur lança de nouveau

contre les barbares rebelles ses foudres impuissantes. La tête des chefs et celle des soldats furent une seconde fois mises à des prix très élevés, et l'extermination des Anglais fut proclamée comme une chose sainte et nécessaire.

Le commerce, d'après les termes de l'armistice, devait être ouvert, comme nous venons de le voir, le 3 février, et un traité définitif devait être arrêté le 2 du même mois par les signataires des conventions préliminaires. Keschen avait gagné un délai de six semaines, qui fut, ainsi que je l'ai dit, activement employé à augmenter et à compléter les défenses du Boca-Tigris et celles de l'intérieur de la rivière et de la ville de Canton. Le 20 février, la communication des édits impériaux, les mouvemens de troupes et toutes les dispositions des Chinois apprirent au plénipotentiaire et au commandant des forces anglaises combien peu ils devaient compter sur les protestations de Keschen. La flotte se rapprocha dès-lors du Boca-Tigris, et le 26 février M. Elliot publiait la nouvelle suivante : « Les batteries du Boca-Tigris sont tombées aujourd'hui au pouvoir des forces de sa majesté. Nous avons fait quelques centaines de prisonniers. L'ennemi est en fuite dans toutes les directions, et, jusqu'à présent, aucune perte n'est connue de notre côté. — Le même jour, sir Gordon Bremer annonçait qu'en raison de la prise des forts, les navires de commerce pouvaient se rendre au Boca-Tigris, et qu'il leur serait permis de monter plus haut dès qu'on saurait que la rivière était entièrement libre. Les Chinois se défendirent vaillamment. Kouan, commandant des jonques de guerre, fut au nombre des morts.

Le 27 février, l'escadre de reconnaissance, composée de cinq corvettes et de deux bateaux à vapeur, remonta la rivière de Can-

ton. Le même jour, une des principales défenses de la rivière avait été enlevée par les Anglais après une énergique résistance.

Le 1 mars, l'escadre était arrivée à Whampoa ; elle avait détruit les positions qui défendent ce point de la rivière et s'avançait vers Canton, lorsque, le 3, un pavillon parlementaire fut envoyé au plénipotentiaire par les Chinois, et une trêve leur fut accordée. Sir Hugh Gough, major-général et commandant des forces de terre, était arrivé le 2 mars dans la rivière de Canton.

Le 7, M. Elliot annonça que, l'armistice accordé aux Chinois étant expiré, les ouvrages avancés du fort d'Howqua (à quelques milles de Canton) avaient été occupés, et qu'il avait publié une proclamation aux habitans de la ville, rejetant sur les mauvais conseillers de l'empereur tous les maux que la population chinoise avait soufferts jusque-là ; il les prévenait que la miséricorde de la gracieuse souveraine de la Grande-Bretagne épargnait la ville, parce qu'elle ne voulait pas faire de mal à la population laborieuse et paisible, mais que, si l'escadre anglaise était attaquée dans sa présente station, elle se verrait obligée de repousser la force par la force. Un ordre du commodore Bremer, en date du 14, prévint les navires de commerce qu'il ne leur était pas permis de remonter la rivière plus haut que le fort de Boca-Tigris. Le 15 mars, la plus grande partie des positions en dehors de Canton était au pouvoir des Anglais. La capture de plus de cent pièces de canon, celle d'une grande quantité de jonques de guerre, enfin de nombreuses prises marchandes, avaient signalé la marche de l'escadre anglaise dans la rivière de Canton. Le 19, la cité chinoise n'avait plus de défenses à opposer aux forces britanniques, une dernière attaque ayant fait tomber sous les boulets anglais tous les forts qui protégeaient immédiatement la ville. Depuis le mois

de janvier, plus de deux mille Chinois avaient péri en combattant pour la cause de leur pays. Un seul Anglais était mort des suites d'une blessure.

Le 20 mars, la suspension des hostilités entre les deux parties belligérantes fut de nouveau proclamée. La note du capitaine Elliot, datée de Canton et de la salle du consulat d'Angleterre, vous fera connaître à quelles conditions les Chinois obtinrent cette faveur.

« Une suspension d'hostilités dans cette province a été conclue aujourd'hui entre le commissaire impérial Yang et le soussigné. Il a été en outre publié par un avis adressé au peuple, sous le sceau du commissaire et du gouverneur par intérim de cette province, que le commerce du port de Canton est ouvert, et que les marchands anglais et autres qui jugeront à propos de se rendre dans cette ville pour s'y livrer à un commerce légal seront duement protégés. Aucun engagement ne sera exigé par les autorités de la province, mais les autorités anglaises ne s'opposeront pas à ce que l'introduction de marchandises prohibées en contrebande (duement prouvée) soit assujettie aux mêmes peines que si elle avait lieu en Angleterre, la détention des personnes et les punitions corporelles de toute sorte exceptées. En attendant que le différend entre les deux pays soit définitivement réglé, le soussigné a consenti à ce que les droits de port et autres établis jusqu'ici soient payés comme à l'ordinaire. Des navires de guerre resteront dans le voisinage des factoreries pour la protection de ceux des sujets de sa majesté engagés dans le commerce de Canton. »

De son côté, le commodore Bremer annonçait que les navires marchands pouvaient monter jusqu'à Whampoa, mettant sous la

responsabilité particulière de ceux qui profiteraient de cette permission toutes les conséquences qui pourraient résulter pour eux d'une reprise soudaine et possible des hostilités.

La proclamation des autorités chinoises à cette même occasion était conçue d'une manière bien différente : « Yang, etc., et E., gouverneur par intérim des deux provinces de Kouang, etc., publient une proclamation pour rétablir le commerce suivant les usages, et pour que chacun puisse se livrer sans crainte à ses occupations ordinaires.

« Considérant que, le 19 du présent mois, le plénipotentiaire anglais a représenté officiellement que son désir est de conserver la paix, et qu'il ne demande rien autre chose que la permission immédiate de pouvoir commercer comme à l'ordinaire.....

« En conséquence, le plénipotentiaire anglais ayant représenté de la manière susdite qu'il ne demande que la liberté de commercer, nous permettons le commerce à toutes les nations, qui souffrent depuis si long-temps de son interruption, montrant ainsi notre compassion, etc. »

Vous devez être surpris, monsieur, de tous ces changemens inattendus ; vous admirez cette patiente résistance des Chinois, qui se retranchent successivement derrière toutes leurs défenses, et vous vous demandez sans doute à quelle circonstance extraordinaire est due cette extrême modération du plénipotentiaire anglais. Je vous ai déjà donné l'explication de ce problème ; elle est tout entière en ces deux mots : l'intérêt commercial. Mais, avant de vous faire part des réflexions que j'ai à vous adresser sur cette nouvelle phase de la guerre anglo-chinoise, je dois vous dire

quelles furent les suites immédiates de la suspension des hostilités.

L'escadre anglaise se retira du voisinage de Canton, laissant à Whampoa (douze milles au-dessus de la ville) six corvettes, au fort d'Howqua (six milles) trois autres corvettes ; quatre corvettes et un bateau à vapeur furent placés à l'entrée du passage intérieur, à deux milles au-dessous de la ville ; trois goélettes furent désignées pour servir aux communications entre les diverses stations. Le vaisseau de 74 le Wellesley retourna au Boca-Tigris ; le Blenheim alla jeter l'ancre devant Macao, accompagné du bateau à vapeur la Némésis ; le vaisseau le Melville partit pour l'Angleterre ; la corvette la Samarang et le bateau à vapeur le Madagascar firent voile pour Calcutta. Quelques détachemens de troupes anglaises occupèrent les factoreries étrangères de Canton. C'était deux ans après la publication du fameux édit par lequel Lin demandait la livraison de l'opium. Les navires étrangers laissèrent enfin l'ancrage de Macao pour revenir à Whampoa, et les négocians anglais retournèrent à leurs comptoirs, d'où ils étaient exilés depuis si long-temps.

Chusan avait été évacuée par les troupes anglaises le 24 février ; les prisonniers de Ning-po avaient été relâchés, et un de nos missionnaires, M. Taillandier, pris quelque temps auparavant dans la rivière de Canton, lorsqu'il tentait de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, avait été mis en liberté, sur la demande de M. Elliot. C'est pour nous un devoir de payer ici au plénipotentiaire un tribut de reconnaissance pour cette généreuse intervention, qui sauva la vie à un de nos compatriotes. Dans plus d'une circonstance semblable, M. Elliot a montré la noblesse de son caractère ; jamais il n'a été sourd aux plaintes des malheureux, qui,

pour lui, n'ont pas de nation. Homme libéral et éclairé, il a constamment favorisé la cause de la civilisation, quelle que fût la voix qui la plaidait. Nos missionnaires, si modestes, si humbles, si grands quelquefois dans leur humilité, ont toujours trouvé en lui la protection la plus bienveillante. Moi-même j'ai eu l'honneur d'être admis dans l'intimité de M. Elliot, et si, dans le cours de cette narration, la voix de ma conscience m'a forcé de blâmer quelques-uns de ses actes, je suis heureux de trouver ici l'occasion de vous faire connaître le capitaine Elliot tel qu'il est, c'est-à-dire comme un homme qui joint à une grande générosité naturelle un esprit élevé, une grande vivacité d'imagination et une intégrité irréprochable. Soyez certain, monsieur, qu'un jour on lui rendra justice. J'espère que le gouvernement anglais saura reconnaître tout ce que M. Elliot a fait dans cette immense question chinoise, qu'il a eu, du moins, le mérite de tirer du chaos. L'expérience même de ses fautes sera utile au successeur qu'on vient de lui donner ; celui-ci ne rencontrera peut-être pas les obstacles que M. Elliot a trouvés sur ses pas, quelque difficile, quelque dangereuse que soit encore la route qui s'ouvre devant lui.

L'absence du nom de Keschen dans la transaction de Canton doit aussi vous surprendre, monsieur. Qu'était devenu le commissaire impérial ? La conduite de Keschen avait été hautement désapprouvée à Pékin. « Quoi ! disait l'empereur, parce que la ville de Canton est une ville importante, qu'elle est habitée par une nombreuse population, parce qu'elle contient des greniers de riz, Keschen a cru devoir recourir à des expédiens temporaires ; il a accédé aux trompeuses demandes des Anglais, et aujourd'hui les rebelles ne sont pas encore enveloppés et exterminés ! » L'empereur nomma pour son généralissime Yischan, avec le titre de grand pacificateur des rebelles. « Allez, dit-il, hâtez-vous. At-

taquez et exterminez. » Lungwan, un général tartare, et Yang-fan, un des gardiens du prince furent nommés, sous lui, commissaires impériaux ; ils durent arriver à Canton vers la fin de février. Keschen était rappelé à Pékin pour rendre compte de sa conduite. « Keschen, ajoutait l'empereur, n'a pas su se pénétrer des véritables principes de la justice, et il n'a pas repoussé avec mépris les absurdes prétentions des Anglais. Au contraire, il s'est soumis aux insultes de ces barbares. Plus d'une fois je lui ai fait défense de recevoir des lettres des rebelles, et il ose aujourd'hui me transmettre une supplique en leur faveur ! Quels peuvent être les motifs d'une semblable conduite ? — Dans ce document, l'empereur s'élève avec indignation contre la cession d'Hong-Kong aux Anglais : — Moi, l'empereur, dit-il, je suis le souverain légitime de tout l'empire, et il n'y a pas un seul pied de terrain, un seul habitant de la terre centrale qui ne soit ma propriété absolue. Keschen a pris sur lui de céder Hong-Kong. Que cette mesure retombe sur sa tête ! »

Keschen avait représenté à l'empereur, dans un mémoire daté du mois de février, toute la faiblesse comparative des moyens de défense de l'empire. Il avait déclaré l'imperfection de l'artillerie chinoise, la mauvaise disposition des forts et l'irrésistible supériorité des Anglais. C'était ainsi qu'il justifiait les mesures qu'il avait été obligé de prendre, les concessions qu'il s'était vu forcé de faire. L'empereur répond à ce mémoire par un beau mouvement oratoire. « Il n'y a rien au monde, dit-il, qui puisse me faire supporter avec calme les insultes et les folies de ces étrangers rebelles, ainsi que vous l'avez fait. Aveuglé et sans volonté, comme vous l'êtes, osez-vous encore mépriser mes commandemens et continuer à recevoir les écrits des étrangers et même demander pour eux des faveurs ? Une pareille audace passe les bornes de la

raison. Sans force et sans courage, quelle espèce de cœur bat donc dans votre poitrine ? Non-seulement vous vous courbez avec soumission sous leurs insultes et leurs menaces, mais encore vous osez essayer de nous effrayer par de vaines considérations ! Apprenez que nous sommes inaccessibles à de lâches craintes. »

Le dernier acte de Keschen fut une proclamation du 28 février, dans laquelle, stimulé probablement par les reproches sévères qu'il vient de recevoir de sa cour, il fulmine contre l'audace des Anglais. « Nous, dit-il, le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, nous marcherons en personne à la tête des troupes de l'empire céleste, et, les premiers au milieu du carnage, nous balaierons les barbares de la surface de la terre. Le généralissime Yischan arrive avec ses collègues, et les Anglais disparaîtront sous leurs efforts réunis. » Keschen prenait aisément son parti de sa disgrace, et vous pouvez remarquer la grande facilité avec laquelle il sait changer de ton, suivant les circonstances. Que le sort de ce souple courtisan ne vous inquiète pas, monsieur ; Keschen ne reparaîtra pas de long-temps sur la scène ; mais nous savons qu'il est aujourd'hui en plus grande faveur que jamais à la cour impériale. Vous voyez qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qui sort de la bouche du dragon céleste. L'empereur pouvait menacer Keschen, mais il ne saurait se passer des services d'un des hommes les plus éminens que la Chine ait produits.

Vous voyez aussi que l'armistice se concluait sous des auspices peu favorables. Mais quels ressorts avaient amené ce résultat ? Pourquoi les Anglais s'étaient-ils arrêtés au milieu de cette série de faciles triomphes ? Comment M. Elliot, arrivé avec des forces imposantes jusque sous les murs de Canton et n'ayant qu'à

étendre la main pour s'en emparer, changeait-il tout à coup de toit et demandait-il la paix ? L'Angleterre avait-elle donc reçu l'éclatante satisfaction qu'elle avait le droit de demander ? Les citoyens violemment dépouillés avaient-ils été indemnisés de leurs nombreuses pertes ? Avait-on obtenu des garanties pour l'avenir ? Comment Elliot pouvait-il justifier cette rétractation solennelle de ces circulaires multipliées par lesquelles, pendant deux années, 1839 et 1840, il avait éloigné le commerce anglais de Canton ; protestant contre toute désobéissance à ses injonctions, et menaçant même d'en appuyer l'exécution par la force ? Je l'ai dit, l'intérêt commercial de son pays lui en faisait une loi. Les nécessités du fisc n'étaient pas moins impérieuses. À cette époque, il y avait dans la rivière de Canton quarante-quatre navires anglais jaugeant environ 23,000 tonneaux, et ayant à leur bord plus de 80 millions de propriétés anglaises. Laisser plus long-temps d'aussi graves intérêts en souffrance, c'eût été exposer le gouvernement anglais à de violentes récriminations de la part du commerce britannique. C'eût été d'ailleurs soumettre ce commerce à des pertes qui, ajoutées à toutes celles dont il avait été victime, eussent occasionné d'immenses désastres. En outre, l'exportation des thés avait été fort limitée pendant l'année qui venait de s'écouler, et le trésor devait attendre impatiemment ses rentrées habituelles Pour bien juger les évènemens qui viennent de se passer, de même que pour apprécier ceux qui les suivront, il faut avoir constamment ces considérations présentes à la pensée, et il y a lieu de croire qu'elles eurent une grande influence sur l'esprit du capitaine Elliot, puisqu'il ne craignit pas de donner un démenti à toute sa politique passée. Le commerce profita avidement de cette mesure, mais l'orgueil national s'en offensa ; on se représenta l'effet qu'elle devait produire sur le gouvernement chi-

nois, et nous verrons bientôt que la faiblesse apparente du plénipotentiaire anglais fut mal interprétée à Pékin. Ce qui se passa dans le mois de mai dut convaincre l'Angleterre que la guerre entre elle et la Chine était, pour me servir des expressions presque littérales de l'empereur, un duel à mort. L'Angleterre, ou plutôt son représentant, en cédant aux exigences fiscales de sa position, plaçait son gouvernement dans une attitude peu honorable et peu digne d'une grande nation. Cette transaction était d'ailleurs empreinte d'une mauvaise foi évidente ; l'Angleterre se trouvait en présence d'un terrible dilemme : ou elle avait voulu la paix sans arrière-pensée, et alors que pouvait-elle répondre lorsqu'on lui demanderait compte des déclarations solennelles de la couronne, de son honneur souillé encore, à ses propres yeux, d'une tache qu'une expédition formidable était destinée à laver ? ou bien elle avait voulu seulement une suspension d'hostilités, afin de vendre quelques cargaisons de marchandises, avec l'intention cachée de recommencer la guerre aussitôt qu'elle n'aurait plus besoin de la paix. Quant aux Chinois, en acceptant cette transaction avec la volonté arrêtée de tromper leurs ennemis, ils se servirent de la seule arme du faible contre le fort, la ruse. Fatigués sans doute de cette lutte où ils voyaient chaque jour leurs meilleurs remparts s'écrouler sous les canons anglais et malgré leur vive résistance, les Chinois, peuple peu guerrier, mais fin temporiseur et très habile à profiter de tout ce que les délais, l'astuce et l'intrigue peuvent offrir de ressources, n'hésitèrent pas à accéder à une proposition sur laquelle ils ne devaient pas compter, mais dont ils surent, à première vue, calculer tous les résultats.

Le commerce fut donc ouvert de nouveau, mais le fut-il comme avant le mois de mars 1839 ? Y eut-il échange de mar-

chandises, c'est-à-dire achats et ventes ? Non. Les Chinois vendirent leurs thés à des prix très élevés, et ne voulurent recevoir en échange que de l'argent comptant. Les marchandises anglaises ne trouvèrent pas d'acheteurs, si ce n'est pour de très faibles quantités et à des prix tellement bas, qu'il eût mieux valu ne pas les vendre. Pendant les deux mois que dura ce calme entre deux tempêtes, les Anglais purent exporter en Angleterre environ vingt millions de livres de thé ; l'approvisionnement de la métropole se fit pour un espace de temps qui laissait au gouvernement une certaine latitude pour ses opérations à venir ; le fisc reçut son tribut accoutumé, et la responsabilité financière du ministère anglais fut garantie. Mais n'était-ce pas un peu aux dépens de cet honneur national ordinairement si chatouilleux, quoique évidemment moins susceptible que l'intérêt commercial ?

Les Chinois ne surent pas moins tirer parti de l'armistice. Les droits perçus sur la vente des thés, la vente même de cette denrée, rendirent plus abondantes les sources auxquelles le gouvernement pouvait puiser. De nouveaux canons furent fondus ; des troupes, appelées de toutes les parties de l'empire, vinrent garnir la province de Canton ; enfin, des préparatifs de défense et d'attaque furent faits sur tous les points. Ce fut pendant deux mois une situation dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple, que celle de ces deux nations s'arrêtant d'un commun accord au milieu de leurs sanglans démêlés, l'une afin de vendre, l'autre pour acheter, se fournissant ainsi l'une à l'autre de nouveaux moyens de force, et sachant très bien à quoi s'en tenir sur leurs dispositions réciproques. Tandis que le commerce anglais, témoin journalier des préparatifs du gouvernement chinois, ne perdait pas un moment pour charger ses navires, les Chinois, réglant leurs affaires sur un avenir de quelques jours, et toujours

prêts à changer de rôle au premier signal, comptaient, pour ainsi dire, les heures de ce repos qui leur semblait humiliant, et attendaient avec impatience que la dernière pierre de leurs fortifications fût posée, que leur dernier canon fût mis en batterie, pour commencer l'attaque. À cette époque, le commerce anglais ne fit pas entendre ces plaintes violentes qui accompagnaient ordinairement chaque mesure du plénipotentiaire ; il sentit que l'honneur national faisait un sacrifice en sa faveur, et il l'accepta avec résignation. Quelques voix opposantes s'élevèrent encore, il est vrai, mais avec modération, tant est puissant chez tout Anglais cet instinct du grand intérêt du pays, l'intérêt commercial.

Cependant les Anglais occupaient Hong-kong, y jetaient les fondemens d'une ville, et tout annonçait que l'Angleterre ou du moins son représentant voulait former sur cette île un établissement durable. Je vais profiter du repos que nous laisse en ce moment la trêve anglo-chinoise pour vous dire quelques mots d'Hong-kong, cette possession anglaise dont l'occupation a eu tant de retentissement en Europe.

L'embouchure de la rivière de Canton, comme vous l'avez vu, est parsemée d'îles presque toutes stériles ; quelques-unes cependant offrent, dans certaines parties, plus de facilité pour la culture, à cause des eaux qui peuvent les féconder. Hong-kong est de ce nombre. La pointe sud de cette île est par le 22° 14′ 45″, et la pointe nord par le 22° 20′ 50″ de latitude septentrionale. Elle s'étend depuis le 114° 6′ 46″ jusqu'au 114° 15′ de longitude est de Greenwich. Sa circonférence est d'environ soixante-dix milles ; sa conformation est très irrégulière, surtout dans la partie sud ; elle offre, dans les nombreuses baies dont elle est comme dentelée, un abri aux navigateurs qui, à la mousson de nord-est,

entrent dans la rivière de Canton. La distance d'Hong-kong à Macao est d'environ quarante milles. L'île est comprise dans le district de Sin-oan-hien, dans la province de Canton. Chaque province de la Chine est divisée en un certain nombre de foo, départemens ou préfectures, et chaque foo comprend plusieurs hien ou districts. Ainsi, la province de Canton contient dix foo ou départemens, subdivisés en soixante-douze districts, dont le plus considérable est Kouang-choo-foo, dans le territoire duquel est la ville de Canton. La population d'Hong-kong est d'environ 7,500 ames, dont 4,350 résident dans les villages qui sont situés dans les différentes parties de l'île. Le reste de la population habite les bazars et les bateaux ; vous savez que, sur tous les fleuves de la Chine, il y a de nombreuses tribus dont la résidence est toujours à bord de leurs barques ou dans des espèces de hameaux formés par de vieilles embarcations élevées sur des piquets au-dessus des vases même de la rivière. Cette population, comme presque toute celle de l'île, émigre souvent, la terre ne produisant pas assez pour la nourrir. La principale ville de Hong-kong est Chek-chu ; sa population est de près de 2,000 ames. C'est une île très montueuse, comme la plupart de celles qui se trouvent dans les eaux intérieures de la rivière de Canton ; quelques vallées, étroitement resserrées par les montagnes et arrosées par des ruisseaux qui tarissent souvent, permettent aux Chinois d'y cultiver un peu de riz. Elle ne peut donc offrir par elle-même un grand intérêt à la colonisation anglaise ; mais sa situation au milieu des passages, sa proximité du Boca-Tigris, pourraient présenter quelques avantages à la nation qui l'occuperait avec la sanction du cabinet de Pékin et avec la faculté d'y porter son commerce et d'en faire un vaste comptoir où les Chinois viendraient s'approvisionner. Jusque-là, quoique le typhon qui a

soufflé sur la rivière de Canton à la fin du mois de juillet dernier, ait démontré que l'ancrage de ses baies n'est pas aussi sûr qu'on l'avait cru d'abord, Hong-kong peut être pour les Anglais un point de refuge contre les coups de vent de la mousson de sud-ouest, et servir, pendant la guerre, d'entrepôt à un commerce de contrebande assez étendu. Le capitaine Elliot attachait une grande importance à la possession d'Hong-kong ; je l'ai dit, il y fit tracer le plan d'une ville, y établit une administration, et prit lui-même le titre de gouverneur de l'île. Les terrains furent divisés par lots, et, pour favoriser le nouvel établissement, le capitaine Elliot fit publier l'avis officiel qu'il avait demandé à son gouvernement qu'une diminution d'un penny par livre fût accordée en Angleterre sur la taxe d'importation pour les thés embarqués à Hong-kong, et qui y auraient été apportés par des embarcations chinoises. Cette espèce de gouvernement de Hong-kong fut complétée par la création d'un journal officiel, fondé sous les auspices du plénipotentiaire anglais ; et, à ce propos, il y a lieu de s'étonner qu'il ne soit pas venu à la pensée de M. Elliot de publier un journal en chinois. Il avait pour cela les plus grandes facilités : plusieurs interprètes étaient et sont encore attachés à la mission anglaise ; cette publication eût pu avoir pour résultat d'éclairer les populations chinoises sur leurs véritables intérêts, et de les rendre moins hostiles aux Anglais. Le capitaine Elliot eût peut-être réussi de cette façon à réaliser en partie les grandes espérances qu'il fondait sur la possession d'Hong-kong. Quoi qu'il en soit, si la guerre se termine selon les vœux de l'Angleterre, il est douteux que cette île soit d'une grande utilité au commerce britannique, qui trouvera plus d'avantage à voir les ports de la Chine ouverts à ses navires qu'à posséder un coin de terre presque stérile, qui coûterait des sommes énormes à fortifier, et dont la gar-

nison dépendrait, pour sa subsistance, de la population chinoise. Il peut cependant entrer dans les projets du gouvernement anglais d'obtenir de l'empereur la permission de former des établissemens sur plusieurs points de la côte, et Hong-kong serait alors une des têtes de ce cordon ; mais c'est là une hypothèse dont la réalisation est difficile à prévoir. La Chine n'est pas encore réduite à accepter de pareilles conditions, et l'Angleterre, toute puissante qu'elle est, rencontrera plus d'un obstacle avant de s'établir sur les côtes du céleste empire d'une manière permanente avec l'assentiment du gouvernement chinois, condition indispensable pour lui assurer des avantages en rapport avec les pertes qu'elle aura à supporter.

Mais revenons à Canton. La guerre allait recommencer. Les Chinois croyaient être prêts ; les immenses préparatifs qu'ils avaient faits leur paraissaient rendre le triomphe certain. Les édits de l'empereur, dont on a assez régulièrement connaissance, car ils sont publiés dans une espèce de journal à l'usage des officiers de la couronne, annonçaient que le moment de la crise approchait. Le muy-kô, ou cabinet impérial, avait été modifié ; deux Mantchoux, promoteurs ardens de la guerre, avaient pris la place de Keschen et d'Elepoo. On ne s'était pas borné à augmenter les fortifications de Canton ; toute la côte, Amoy, Ning-po, l'embouchure du Yang-tse-kiang, Chusan, Teent-sin, étaient hérissés de canons ; des troupes se portaient sur ces divers points de toutes les parties de l'empire. Une lettre du plénipotentiaire, adressée au gouverneur de la province du Chee-kiang, avait été refusée avec mépris par les autorités de Ning-po, quoiqu'elle fût portée par une corvette anglaise. On supposait qu'environ trente mille soldats tartares étaient réunis à Canton et dans les environs ; de nombreuses batteries élevées le long de la rivière défendaient la

ville sur toute son étendue. La connaissance de ces faits et l'imminence du péril, dont ils étaient un indice certain, firent abandonner le projet que le plénipotentiaire britannique avait formé de porter une partie des forces anglaises vers Amoy. Le 15 mai était fixé pour le départ ; les nouvelles de Canton changèrent entièrement la face des affaires.

On le voit, les choses marchaient rapidement à Canton vers une crise. Le 5 mai, les permissions données par les Chinois pour le passage des bateaux destinés au chargement des navires avaient été retirées ; mais cette mesure avait été immédiatement révoquée, sur les représentations des autorités anglaises. Le 8 mai, on disait publiquement que le commerce allait être suspendu par les Chinois, et les Européens commençaient à ne plus se croire en sûreté dans les factoreries. Pendant les jours suivans, ces symptômes deviennent de plus en plus alarmans. On ne peut plus douter que les Chinois ne se préparent activement à quelque grand coup de main. Le 15, de nombreux détachemens de troupes arrivent de l'intérieur ; on évalue le nombre de celles qui sont réunies dans la ville et aux alentours de Canton au chiffre évidemment exagéré de soixante-cinq ou soixante-dix mille hommes. Contrordre est donné aux navires de l'expédition anglaise, qui devaient quitter les eaux de la rivière. La corvette la Modeste se rapproche de Canton, et la goëlette l'Algérine vient jeter l'ancre en face des factoreries. La garde qui les protége est doublée. Les embarcations de ces navires de guerre sont, pendant toute la nuit, remplies de forts détachemens de soldats de marine, prêts à se porter partout où l'ennemi se présentera. Les négocians anglais s'efforcent, de leur côté, de profiter du peu de temps qui leur reste pour presser le chargement de leurs navires. Une moitié à peine des bâtimens anglais, stationnés depuis si

long-temps dans la rivière de Canton, a pu recevoir une partie de cargaison. Un seul navire français, la Lydie, de Nantes, s'est trouvé sur les lieux, chargé par un négociant anglais ; ce navire a pu partir dans les premiers jours du mois de mai. Les habitans de Canton émigrent en grand nombre, emportant leurs objets les plus précieux.

Le 18, les navires de guerre qui se trouvent à Hong-kong, ainsi que les transports chargés de troupes de débarquement, lèvent l'ancre et passent le Bogue, allant vers Canton. Les préparatifs se poursuivent avec la plus grande activité. Les Chinois élèvent un rempart continu de sacs de sable entre deux ouvrages avancés de Canton, le French Folly et le Dutch Folly. Des troupes traversent la rivière pendant une partie de la journée du 20 et du 21. Le 21 au matin, M. Elliot apprend, car les secrets sont mal gardés en Chine, qu'une attaque doit avoir lieu d'un moment à l'autre ; il prévient aussitôt, par une note, tous les étrangers résidant à Canton qu'ils aient à se réfugier à bord des navires avant le coucher du soleil, et qu'il est de leur intérêt de mettre sous la protection des canons anglais les propriétés qu'ils peuvent encore avoir à Canton. Tous, à l'exception de deux Américains, profitent de cet avertissement si strictement opportun, comme vous allez le voir. Au soleil couchant, le dernier négociant anglais s'embarquait sur la goélette du commerce Aurora, que la marée et le vent contraire tenaient attachée à son ancre en face des factoreries. — J'ai déjà indiqué la position de la corvette la Modeste, de 20, et de la goélette l'Algérine, de 10 canons. Du pont de ces bâtimens, on pouvait apercevoir les hauts mâts du Blenheim et du Wellesley, de 74, auprès desquels étaient à l'ancre les autres navires disponibles de l'expédition.

Dans la nuit du 21 au 22, toute la ligne des défenses chinoises se couvrit de feux ; de nombreux brûlots furent lancés contre la flotte anglaise de tous les points cachés de la rivière. Les Chinois se croyaient assez forts pour détruire leurs ennemis. Nul doute que, si le secret eût été mieux gardé, s'il y eût eu plus de concert dans les mesures, ou plutôt si la paix, dont ils ont joui depuis tant de siècles, ne les eût rendus inhabiles à profiter de leurs avantages, nul doute, dis-je, que toute l'expédition anglaise n'eût été très sérieusement compromise. Plusieurs navires coururent un grand danger. Les Chinois déployèrent plus de courage que lors de l'attaque des forts de la rivière. Leurs canons furent mieux pointés et avaient été rendus plus mobiles ; on prétend qu'ils durent cette amélioration, très imparfaite encore, aux conseils d'un négociant américain. Toujours est-il que, dans ce combat, le sang anglais coula pour la première fois depuis deux ans que durait la lutte, tandis que jusque-là le sang chinois seul avait été répandu à flots. Je n'entrerai pas dans les détails de cette nuit si fertile en évènemens. Les journaux de Macao en ont donné une peinture vive et exacte ; je ne pourrais que répéter ce qu'ils ont dit. Les résultats furent la destruction de presque tous les brûlots destinés à incendier la flotte anglaise, la perte de quarante ou cinquante jonques de guerre, d'un grand nombre d'hommes, et enfin les évènemens dont il me reste à parler.

Le lendemain, 22 mai, plusieurs des navires de guerre anglais stationnés au-dessus de Canton, et dont les embarcations avaient été envoyées au secours des navires compromis, vinrent se réunir devant la ville, mais ils ne passèrent pas devant les forts qui en défendent les approches sans éprouver des pertes assez considérables. Le bateau à vapeur en fer la Némésis, capitaine Hall, rendit dans cette occasion, comme dans toutes celles où il s'était

trouvé, d'immenses services. Ce fut lui qui détourna la plus grande partie des brûlots chinois, et qui détruisit toutes les jonques de guerre. Le capitaine Hall est un homme d'une énergie et d'une activité remarquables.

Le 25 mai, toutes les troupes de débarquement étant réunies, et les navires de guerre ayant jeté l'ancre devant Canton, l'attaque générale de la ville eut lieu sous les ordres du major-général sir Hugh Gough. Dans l'espace de très peu d'heures et après une faible résistance, les Anglais furent maîtres de presque toutes les positions qui dominent Canton ; les hauteurs furent garnies de canons et d'obusiers, et la ville, placée entre le feu de ces batteries et celui des vaisseaux, se trouva de fait à la discrétion des forces anglaises. Dès ce moment, les Chinois, découragés par le peu de succès de leur attaque de nuit, ne songèrent plus à résister. — On assure, et je ne cite ce fait qu'avec répugnance, comme on peut croire, que les Anglais trouvèrent les murailles de Canton couronnées d'une quantité innombrable de certains vases dont je n'ose dire l'usage, et qu'on avait placés sur les remparts comme un effroyable attirail de guerre ; étrange artillerie cependant, dont j'ai peine à m'expliquer la destination. — Des propositions de rançon furent faites ; les uns prétendent qu'elles vinrent des Chinois, d'autres soutiennent qu'elles furent provoquées par le plénipotentiaire anglais. Toujours est-il qu'un traité ou plutôt une convention fut faite entre M. Elliot et le kwang-choo-foo, ou maire de Canton. Vous remarquerez encore qu'aucun des trois commissaires impériaux ne parut dans cette transaction. Le journal anglais Canton Press assura, d'après une autorité qu'il disait irrécusable, que les principaux articles de cette convention étaient les suivans : — Art. 1. Les Chinois paieront une somme de 6 millions de piastres (environ 36,000,000 fr.). — Art. 2. Les

troupes tartares s'éloigneront de deux cents le de la ville de Canton (environ vingt lieues). — Art. 3. Les navires de guerre anglais quitteront la rivière de Canton, ainsi que les troupes anglaises (deux navires de guerre pouvaient seuls rester dans les eaux de la rivière). — Art. 4. Tous les ports de la rivière seront entièrement évacués par les Anglais.

Àla première vue, une semblable convention ne peut manquer de vous paraître extraordinaire, même au milieu de cette série de transactions sans exemple dans les guerres européennes. Le capitaine Elliot est maître de Canton ; il n'a qu'un mot à dire, et une garnison anglaise occupera la ville, et cependant pour la troisième ou quatrième fois il s'arrête. Les négociations recommencent ; bien plus, la grande question en litige est passée sous silence ; les commissaires impériaux ne paraissent pas, leur nom n'est pas même invoqué. Toute la responsabilité est prise par le kwang-choo-foo, par le maire de la ville ; il ne s'agit plus que d'une rançon, et, cette rançon payée, les navires anglais abandonneront la rivière de Canton. Ainsi Canton, jusque-là le théâtre de la guerre, ne devient plus qu'un incident de ce long drame. Dèslors les plans du plénipotentiaire ou du gouvernement anglais ne sont plus douteux : il a senti que la question ne pouvait plus se résoudre qu'à Pékin. Déjà, depuis long-temps et au moment même où il demandait au gouvernement de Canton la paix et le commerce, tous les moyens d'action se préparaient en silence, la compagnie des Indes frétait de nombreux navires, une nouvelle armée était organisée sur une plus grande échelle, des approvisionnemens et des munitions partaient de tous les ports de l'Inde, la Nouvelle-Hollande elle-même envoyait son contingent. Les évènemens de Canton eurent donc lieu au moment où tout était mûr pour l'exécution d'un projet beaucoup plus vaste.

La convention de Canton fut le dernier acte du capitaine Elliot ; ce fut aussi le dernier effort de la première expédition. M. Elliot sembla considérer le rançonnement de Canton comme l'exécution virtuelle du traité du 20 janvier, exécution un peu forcée, il est vrai, mais enfin la lettre était observée. La gazette officielle d'Hong-kong publia un avis du plénipotentiaire, par lequel il annonçait aux étrangers que, la guerre avec la Chine étant avantageusement terminée, on procéderait, le 18 juin, à la vente des divers lots de terrain. Ainsi, par cette déclaration, le plénipotentiaire prenait plus solennellement que jamais possession de l'île d'Hong-kong. Les six millions de piastres stipulés étaient payés, et les autorités chinoises s'étaient vues forcées de recevoir, un peu clandestinement il faut le dire, les autorités anglaises sur le pied d'égalité. Il est vrai que chacun donnait, de son côté, une interprétation différente des évènemens qui venaient de se passer. Le départ des navires anglais fut suivi d'un cri de triomphe poussé par les Chinois. L'empereur ne sut rien de la défaite de ses bonnes troupes tartares. Les six millions payés furent représentés plutôt comme un acte de commisération que comme une condition dictée par la victoire. Les Chinois avaient beau jeu à montrer les choses sous ce point de vue ; l'évacuation de la rivière par l'escadre anglaise parlait pour eux, et ce triomphe dut être naturellement attribué aux invincibles armes de l'empire.

Ainsi, après avoir, pendant un séjour de sept mois dans la rivière de Canton, détruit de fond en comble tous les forts qui la défendaient, à l'exception de celui de Wang-tung ; après avoir fait couler des flots de sang, après avoir eu, malgré la présence d'une armée tartare, la seconde ville de l'empire sous la main, l'expédition anglaise s'arrêta comme fatiguée de l'effort. La transaction

de Canton dut avoir pour résultat de relever le courage du cabinet de Pékin.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, monsieur : en terminant cette lettre déjà si longue, j'éprouve le besoin d'insister sur les véritables causes de toutes ces péripéties qui vous auront surpris et vous surprendront encore dans le récit du drame que nous suivons avec tant d'intérêt. Je vous ai déjà dit que les bases de la question anglo-chinoise sont dorénavant changées ; ce n'est plus la réparation d'une insulte que l'Angleterre demande à la Chine : c'est un nouveau monde dont elle veut faire la conquête commerciale ; elle sent que c'est là désormais qu'elle trouvera les élémens de force et de vitalité qu'elle est condamnée à chercher partout en dehors d'elle-même, fatale nécessité dont les conséquences commencent déjà à frapper l'attention des peuples. Cependant, même en faisant jouer tous les ressorts de sa puissance pour atteindre ce but, l'Angleterre ne peut perdre de vue les avantages qu'elle retirait naguère de son immense commerce avec la Chine, avantages dont sa situation actuelle lui fait plus que jamais une nécessité. L'affaire de Chine doit donc se présenter pour elle sous deux points de vue différens : celui de l'avenir et celui du présent. C'est pour hâter la solution de la question d'avenir que l'Angleterre ne recule devant aucun sacrifice, qu'elle dégarnit l'Inde de troupes, qu'elle expose ses flottes aux dangers d'une mer si féconde en naufrages, qu'elle compromet même son commerce avec la Chine, source pour elle de tant de bénéfices ; c'est à la question d'actualité qu'elle sacrifie en quelque sorte les exigences de son honneur national, compromis souvent et par le principe et par la conduite de la guerre qu'elle fait à l'empire céleste. C'est dans l'intérêt de l'avenir qu'elle s'épuise et qu'elle combat, c'est dans l'intérêt du présent qu'elle s'arrête momentanément au mi-

lieu de ses sanglant triomphes. Pourra-t-elle toujours concilier ces deux intérêts si opposés ? ne faudra-t-il pas tôt ou tard qu'elle sacrifie l'un à l'autre ? Le reste du monde restera-t-il toujours spectateur impassible de cette lutte, dans laquelle se débattent de si grandes destinées ? Déjà nos prévisions de l'année dernière ont commencé à se réaliser ; l'Inde n'est plus tranquille, et, d'un moment à l'autre, l'Angleterre peut se voir obligée de concentrer toute son énergie pour conserver cette plus belle moitié de son empire. L'avenir nous donnera le mot de toutes ces questions ; quant à moi, même après ces trois années de luttes, je n'ose vous donner mon opinion sur le développement futur de la crise anglo-chinoise ; la marche des affaires n'a pas soulevé pour moi le voile qui enveloppe encore le dénouement de cet immense débat.

Dans une prochaine lettre, je vous rendrai compte des évènemens qui ont signalé la fin de l'année 1841.

4

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.

N IV.

Nous avons laissé les Anglais imposant une contribution à la ville de Canton, puis se retirant du voisinage de cette ville, et se

préparant à concentrer tous leurs efforts vers d'autres points du territoire céleste. Les autorités chinoises semblaient avoir pris sur elles la responsabilité de la rupture de l'armistice, et les journaux de Canton ne manquèrent pas de renouveler contre les agens de l'empire leur vieille accusation de perfidie. Cette fois ce n'était pas sans quelque apparence de raison ; mais, si on se rappelle les préparatifs qui se dirigeaient de toutes les parties de l'Inde vers la Chine, l'occupation d'Hong-kong par le plénipotentiaire anglais, ses proclamations appelant le peuple à la révolte, la présence des navires anglais dans les eaux intérieures de la rivière, tous ces faits si contraires à son assertion du mois de mars, qu'il ne désirait que la paix, rien autre chose, et la reprise du commerce sur les bases ordinaires, on sentira que le seul reproche qu'on puisse faire aux Chinois est d'avoir prévenu les Anglais de quelques jours. La moralité de l'armistice pouvait d'ailleurs être de part et d'autre révoquée en doute ; et, certes, si le blâme des opérations qui le suivirent devait retomber sur l'une des deux parties belligérantes, on aurait peine à le faire peser tout entier sur le pays envahi.

La reprise des hostilités contraria singulièrement le commerce anglais, qui n'y était pas encore préparé. La plupart des navires qui avaient déjà séjourné si long-temps dans la rivière de Canton étaient encore sans chargement ; les opérations précipitées qu'on avait faites sous l'impression d'un danger prochain avaient été loin d'être avantageuses pour les marchands anglais ; cependant on sentait qu'une vente défavorable était encore préférable à la complète stagnation des affaires ; on comptait principalement sur les bénéfices de la cargaison de retour, car le prix du thé avait plus que doublé en Angleterre. D'un autre côté les plénipotentiaires n'avaient pas encore complètement atteint leur but : les

rentrées du trésor ne leur semblaient pas assurées ; d'ailleurs, il était passé dans leur politique de laisser la rivière de Canton ouverte au commerce tandis qu'ils iraient porter la guerre sur la côte nord de la Chine. Ils espéraient ainsi concilier les deux intérêts dont j'ai parlé à la fin de ma dernière lettre, celui de l'avenir et celui du présent ; ils avaient compté sur l'avidité bien connue des Chinois, mais ils n'avaient pas assez réfléchi que, dans une question aussi grave que celle de l'existence nationale, l'intérêt commercial, c'est-à-dire celui de quelques marchands, serait indubitablement sacrifié à l'intérêt général. En un mot, les plénipotentiaires anglais avaient fait tous leurs calculs d'un point de vue favorable à leur cause, ils ne s'étaient pas assez attachés à peser les raisons contraires qui devaient agir sur la détermination des autorités chinoises. La presse de Macao jeta les hauts cris. « Quoi ! disait-elle, l'armée anglaise n'avait qu'un pas à faire, et elle était maîtresse de Canton ; le plénipotentiaire pouvait de là dicter des lois à l'empereur de la Chine, et M. Elliot se contente de six millions de dollars ! C'est là tout l'avantage qu'il sait tirer d'une situation achetée au prix de si grands sacrifices, au prix d'un sang précieux versé pour une conquête abandonnée aussitôt que faite ! Aucun avantage commercial n'est stipulé pour la nation victorieuse ; au contraire, l'escadre anglaise se retire de la rivière de Canton et laisse sans protection les intérêts britanniques. »

Peut-être avait-on raison de désapprouver la conduite du plénipotentiaire, mais on ne blâmait pas, à mon avis, ce qui méritait le plus d'être blâmé ; car toutes les fautes qui signalaient chacune de ses transactions avaient leur origine dans le principe vicieux de la guerre, dans la mauvaise position que l'Angleterre s'était faite dès l'abord. Les agens anglais n'avaient marché jusque-là

qu'à tâtons, et ils étaient destinés à errer ainsi long-temps encore d'essais en essais. On leur avait amèrement reproché de s'être laissé follement chasser du voisinage de Pékin, résolution qu'ils n'avaient cependant prise qu'après de mûres réflexions. Plus tard, et à mesure que les négociations qui avaient eu lieu au commencement de l'année semblaient se rapprocher d'un résultat, ce résultat avait été à l'avance déclaré impossible, et la réalité était venue toujours confirmer ces faciles prédictions. Enfin les invectives de la presse, les cris de détresse du commerce britannique, les graves inconvéniens d'un blocus incomplet et cependant fatal aux intérêts de ce commerce, l'impatience si naturelle au milieu de toutes ces longueurs, l'amertume du désappointement, leur propre inclination, tout avait poussé les agens anglais à tenter un coup décisif. Le pavillon de la Grande-Bretagne avait été arboré successivement sur toutes les défenses de la rivière, et ces efforts n'avaient abouti qu'à obtenir la singulière situation à laquelle l'attaque des Chinois était venue mettre prématurément un terme. Les plénipotentiaires durent naturellement se demander quelles pourraient être les conséquences de l'occupation de Canton par une armée anglaise, et l'expérience qu'ils venaient d'acquérir de la politique et du caractère chinois dut leur démontrer que ces conséquences ne pouvaient qu'être funestes à la cause qu'ils voulaient faire triompher. En un mot, il devait être évident pour le capitaine Elliot qu'une ville d'un million d'ames, remplie d'une populace qui n'attendait que le signal du pillage, avec une armée de trente mille Tartares dans son voisinage, ne pouvait être occupée par une armée ennemie sans actes de violence. Or, c'eût été fermer pour bien long-temps les voies à toute transaction commerciale ; c'eût été détruire de sa propre main l'entrepôt de son commerce actuel et probablement aussi du commerce à

venir. Les tentatives qu'on avait faites pendant l'occupation de Chu-san pour y attirer les marchands chinois avaient prouvé que tout commerce immédiat avec la côte était impossible, et que ce n'était qu'à Canton qu'on pouvait espérer de trouver les Chinois disposés à transiger avec la haine nationale. La ville de Canton était, d'ailleurs, quelle que fût son importance réelle, trop éloignée du cœur de l'empire pour que le coup qui la détruirait pût exercer une influence décisive sur la volonté exprimée par Pékin de ne pas céder. Déjà l'empereur avait violemment blâmé Kerchen d'avoir usé de ménagemens avec les barbares dans la crainte que Canton ne fût détruit. Les richesses appartenant au gouvernement en avaient été enlevées depuis long-temps, et les autorités chinoises ne consentirent probablement au paiement des six millions de piastres que parce qu'elles avaient calculé que leur responsabilité serait bien moins compromise par ce sacrifice que par la destruction de la ville. Les hanistes avaient dû, d'ailleurs, exercer une grande influence sur cette décision ; leur offre de payer la plus grande partie de la rançon, combinée avec l'éloignement convenu des forces anglaises, et la terreur que devait naturellement inspirer un nouveau conflit avec un ennemi dont la supériorité devenait si évidente, avaient sans doute fait pencher la balance en faveur d'une transaction.

En occupant définitivement Canton, le plénipotentiaire anglais s'enlevait, du reste, tout moyen d'action ultérieure ; il ne pouvait disposer que de trois ou quatre mille hommes de débarquement ; c'eût été à peine suffisant, même en faisant une large part à la lâcheté chinoise, pour garder la ville sans s'exposer aux dangers d'un coup de main. La brûler et la livrer au pillage aurait été non-seulement, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, un acte im-

politique, mais encore un acte de barbarie dont aucun agent anglais n'eût été capable.

M. Elliot ne fit donc, dans cette occasion, que ce que la nécessité lui imposait ; il fut fidèle à la ligne de conduite qu'il avait suivie jusque-là. Il avait cherché à tenir le port de Canton ouvert au commerce anglais ; satisfait d'avoir atteint ce but, il n'aurait probablement pas songé à recommencer les hostilités dans la rivière de Canton, si les Chinois ne se fussent chargés de lui apprendre que leur haine pouvait sommeiller, mais qu'elle n'était pas éteinte. Après leur avoir infligé le châtiment que demandait ce qu'on appelait assez singulièrement leur agression, il fallut bien rentrer dans les conditions de la lutte, c'est-à-dire essayer de renouer les relations commerciales, tout en se préparant à de nouveaux actes d'hostilité.

Quelques jours après la prise des hauteurs de Canton, il se passa des évènemens qui durent alarmer les Anglais sur les résultats futurs de la guerre, en leur prouvant que la nation chinoise n'était pas aussi inerte qu'ils se l'étaient représentée jusque-là, et que la population pourrait avoir la volonté de se défendre, si elle était attaquée dans ses foyers. Les troupes anglaises qui occupaient les hauteurs s'étaient disséminées dans les villages voisins, et y avaient commis de nombreux excès, malgré toutes les précautions prises par les chefs de l'expédition. Des femmes avaient été poursuivies et outragées ; or, c'était là un crime irrémissible aux yeux des Chinois, qui divinisent le vice chez eux et le couvrent de fleurs, mais qui regardent comme une souillure nationale le simple contact d'une femme chinoise avec un étranger. En un clin d'œil toutes les populations voisines s'armèrent de fourches et de bâtons ; quinze mille villageois se ruèrent sur les

détachemens isolés, et osèrent même attaquer les régimens dans leurs cantonnemens. La conflagration menaçait de devenir générale ; de nombreux placards, affichés dans tous les villages, appelaient les populations aux armes. Il y eut un moment, je ne dirai pas d'alarme, mais d'inquiétude parmi les chefs de l'expédition anglaise. On pouvait, en un seul instant, voir anéantir à jamais les espérances commerciales auxquelles on avait fait tant de sacrifices. Des représentations énergiques furent faites aux autorités de Canton, afin qu'elles arrêtassent le désordre ; on invoqua leur intervention comme un devoir d'humanité, et comme le seul moyen d'arrêter le carnage que les troupes anglaises seraient obligées de faire, dans l'intérêt de leur propre défense. Ce n'était pas là une considération qui dût avoir beaucoup de poids auprès des autorités d'un pays où la population est comptée pour si peu de chose ; mais les mandarins sentirent tout le danger que le gouvernement courrait, si le peuple, après avoir vu les troupes tartares dissipées sous ses yeux par quelques coups de canon, venait à apprendre enfin sa véritable force : aussi accueillirent-ils les réclamations anglaises, et ils employèrent avec empressement les menaces, les promesses et la séduction pour faire rentrer les paysans dans leurs villages.

Voici la traduction d'un de ces manifestes populaires. Jusqu'ici nous n'avons vu que le gouvernement aux prises avec les étrangers ; il ne sera pas sans intérêt de voir comment les populations ressentaient l'agression des barbares.

« Toute la population et les vieux habitans de Sam-yeou-lee, Sei-tsun, Nam-oan et de plus de quatre-vingts villages confédérés déclarent qu'ils ne veulent pas vivre sous le même ciel avec les

Anglais rebelles, et jurent solennellement de les exterminer de la face de la terre.

« Dans les temps passés, les étrangers anglais n'ont jamais voulu se tenir à la place qui leur était assignée, et ils ont maintes fois violé les lois de notre céleste dynastie. Dernièrement, ils ont attaqué et pris le fort de Shakok (Bocca-Tigris), tuant et blessant nos mandarins et nos soldats, se prévalant de la profonde bonté de notre gracieux empereur, qui voulut bien ne pas les égorger, et eut pitié d'eux comme d'hommes venus des contrées lointaines. Ces étrangers, cependant, n'ont pas le moindre sentiment de reconnaissance ; ils ont nourri dans leur cœur les intentions les plus perverses ; ils ont envahi votre territoire et pénétré dans l'intérieur de notre pays ; ils ont, sans la moindre considération, lancé partout leurs flèches de feu, brûlant et détruisant les maisons du peuple ; ils ont, enfin, osé attaquer les murailles même de la ville, affectant de mépriser nos plus hauts mandarins. Les hauts commissaires impériaux, voyant que la cité et ses faubourgs étaient menacés de la destruction, ont daigné remettre leur épée dans le fourreau, afin de tranquilliser le peuple, et les barbares auraient dû naturellement à leur tour montrer quelque humanité et cesser les hostilités. Mais qui aurait pu le supposer ? Avides de victoire, ils n'ont pas prévu les désastres de la défaite. Ils ont continué à avancer, lâchant leurs soldats contre nous, ravageant nos villages et bouleversant tout. Ils ont enlevé les bœufs qui nous servaient à labourer nos terres, ils ont foulé aux pieds nos champs et nos récoltes, ils ont fouillé les tombeaux de nos ancêtres ; ils ont violé nos femmes et nos filles. Les dieux et les démons sont également irrités contre eux. Le ciel et la terre ne peuvent plus tolérer leur barbarie.

« C'est pourquoi, réduits au désespoir et ne pensant plus à notre sûreté personnelle, nous nous sommes précipités sur l'ennemi commun ; déjà Elliot était cerné à la porte du nord, nous avions coupé la retraite de Bremer à Nam-oan et tranché la tête à plus de cent rebelles. Ô vous, rebelles barbares, qu'était devenue alors votre valeur si vantée ? Et si l'honorable chef du district (le kwang-choo-foo) n'était venu lui-même vous arracher de nos mains, comment auriez-vous pu arriver vivans jusqu'à vos navires ?

« Nous avons appris maintenant que vous avez publié des proclamations tout le long de la route, calomniant nos généraux, leur refusant les lauriers qu'ils ont conquis ; vous avez répandu des bruits mensongers parmi la multitude, vous avez dit que Bremer seul pouvait dorénavant redresser les torts et apaiser notre soif de vengeance. Ne nous regardez pas comme des êtres aussi dégradés, car, quand notre colère est soulevée, notre indignation est semblable au choc des nuages. Nous sommes déterminés à délivrer notre pays de vos hordes infames. L'homme riche qui a le cœur bien placé fournira des armes et des provisions pour l'homme fort et vaillant ; le paysan, habitué à manier la charrue, l'échangera contre une lance, et quand nous serons ainsi réunis plusieurs centaines de milliers d'hommes forts et alertes, quelle difficulté aurons-nous à vous couper par la racine ? Nous vous attaquerons par terre et par eau, et pourquoi craindrions-nous parce que vos vaisseaux sont forts et bien armés ? Nous ne voulons pas qu'il reste sur notre terre l'ombre d'un seul rebelle ; nous ne permettrons pas qu'un seul de vos navires infernaux aille raconter vos désastres. Alors, seulement alors, nous nous arrêterons.

« Quand cette déclaration vous parviendra, ne cherchez pas tous à échapper à notre colère, mais choisissez vous-mêmes le jour qui vous paraîtra le plus heureux, et vous nous trouverez sur le champ de bataille. Nous vous donnons ce défi comme une preuve de notre désir de vous combattre. Rappelez-vous que, si Elliot avait tardé un seul instant, il ne serait pas retourné vivant à bord de son navire. C'est le kwang-choo-foo seul qui l'a sauvé. »

Il y a beaucoup de jactance, il faut le dire, dans cette déclaration des paysans chinois, mais cette jactance même n'était pas sans danger pour les Anglais ; la conclusion la plus importante qu'on puisse tirer de la lecture de ce document est, d'ailleurs, que le désir évident des plénipotentiaires anglais de se concilier le peuple avait échoué, et que la population chinoise n'est pas aussi dépourvue d'énergie qu'on l'a représentée. Cette énergie dort encore, mais elle peut se réveiller ; les peuples laborieux ne sont pas ordinairement lâches.

Si vous voulez, monsieur, avoir une idée de la poésie chinoise, et en même temps juger les sentimens de la nation d'après la voix du peuple, voici une pièce de vers que je traduis de l'anglais du Chinese Repository du mois de septembre dernier. Ces vers font allusion au combat de Canton et au soulèvement des paysans :

Les Anglais barbares ont excité des désordres,
Foulant aux pieds les principes les plus sacrés.
Le troisième jour de la quatrième lune,
Ils eurent l'audace d'attaquer la cité de Rams (Canton).
Le dieu du nord, déployant sa puissance,
Fit échouer sur les roches cachées un vaisseau ennemi ;
Ensuite, en cherchant à renverser le fort de Neishing,
Leurs vaisseaux de guerre ont touché sur le sable,

Et les soldats du démon ont été mis en déroute.
Le sixième jour de la même lune (26 mai),
Des flèches de feu furent lancées dans la ville,
Et un seul canon tonna même trois fois.
Il tomba du ciel une pluie rouge,
Et le feu des canons fut éteint.
Les villageois du nord de la cité
Chassèrent courageusement l'ennemi devant eux ;

Du haut des nuages blancs,
Le seigneur du ciel envoya la pluie,
Et plusieurs centaines de fils du démon
Furent ainsi exterminés.
La tête de l'un d'eux fut remplie de terreur,
Son nom était Bremer.
Remplis de crainte et le cœur leur manquant,
Ils s'enfuirent en courant et en abandonnant leurs vêtemens ;
Le peuple, plein d'un courage martial,
De toutes parts coupa leur retraite,
Et toute leur troupe fut balayée.
Les navires barbares se sont tous retirés
Bien loin en dehors de la gueule du Tigre (Bocca-Tigris).
La justice du ciel est lourde à supporter.
Dans ce temps le climat était pestilentiel,
Et ils moururent d'horribles maladies,
Suscitées par la colère des dieux.
Désormais la paix ne sera plus troublée, etc.

Voici comment le gouvernement envisageait la protection divine qu'il croyait reconnaître dans cette pluie qu'on lui représen-

tait comme ayant éteint les flammes de l'incendie allumé par les barbares :

« Yischan et ses collègues ont envoyé leur rapport relatif à la capitale de la province de Canton, et nous ont fait connaître que la faveur des dieux s'est manifestée ; ils demandent que des tablettes en actions de graces leur soient offertes.

« Il est authentique, d'après ce rapport, qu'au moment où les barbares causaient du désordre, et, s'étant approchés des murs de la ville, avaient ouvert leur feu contre le fort de Yuesew, la déesse Kwanyin manifesta son pouvoir divin à la vue de tout le peuple, en éteignant les flèches de feu de l'ennemi. — Une tempête de tonnerre et de pluie suivit immédiatement, terrassant et exterminant un grand nombre de Chinois traîtres et de bandits étrangers. — Les barbares furent accablés de terreur.

« Aujourd'hui, les désordres de l'Océan (l'attaque des navires) ont cessé, la ville est tranquille, le pays est gardé, et le peuple est protégé par l'influence de la déesse Kwanyin.

« Moi, l'empereur, je lève les yeux vers le ciel pour demander la faveur des dieux, et je suis rempli de la plus respectueuse reconnaissance. J'ordonne que des tablettes d'actions de graces, inscrites de ma propre main, soient envoyées à Yischan et à ses collègues ; qui les recevront respectueusement, et qu'elles soient placées dans les temples, où elles seront suspendues révérencieusement comme marque de ma reconnaissance pour la protection de la déesse. Respectez cet ordre. »

Cependant les six millions de piastres étaient payés, ainsi que les indemnités stipulées pour les négocians dont les maisons avaient été pillées pendant que la populace était maîtresse des

factoreries. Une somme de 125,000 francs avait été généreusement exigée par M. Elliot pour les propriétaires du brick espagnol le Bilbaïno, brûlé par les Chinois, qui l'avaient pris, disait-on, pour un navire anglais ; le fait est que ce bâtiment se livrait au commerce d'opium, et que ce fut là la cause de sa destruction. L'île d'Hong-kong n'avait pas été mentionnée dans la capitulation, et, comme nous l'avons vu, le plénipotentiaire anglais en prenait possession au nom de son gouvernement, faisant aplanir des terrains, tracer des rues et bâtir des prisons. L'armée chinoise s'était retirée des environs de Canton, les commissaires impériaux étaient censés ne plus habiter la ville ; de leur côté, les chefs de l'expédition anglaise avaient retiré leurs troupes, et les navires de guerre étaient sortis des eaux intérieures de la rivière ; ils avaient repassé le Bocca-Tigris ; les forts qui défendent ce passage avaient été rendus aux Chinois, avec défense d'en relever les fortifications. Les choses se retrouvaient donc à peu près dans le même état qu'après la rupture des négociations avec Keschen.

Mais la confiance commerciale avait reçu un rude échec ; le danger qu'on venait de courir devait naturellement éloigner les négocians étrangers des factoreries de Canton. Les édits publiés par les autorités chinoises et par l'empereur lui-même étaient peu faits pour rassurer ; la reprise des hostilités était imminente ; il y eut un moment de stagnation pour le commerce étranger ; les eaux de la rivière de Canton ne furent plus sillonnées que par des jonques chinoises, qui recommencèrent à circuler pour ainsi dire aussitôt que la fumée des canons se fut dissipée, tant est grand chez ce peuple le besoin de l'activité, ou plutôt tant la nécessité du travail est pour lui impérieuse.

Quel effet cependant avait produit à Pékin la nouvelle des évènemens de Canton, la ville la plus riche peut-être de l'empire, l'entrepôt de tout le commerce étranger ? On ne peut dire cette fois que la vérité ait été tout-à-fait dissimulée par les autorités chinoises de la province ; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire quelques passages du rapport qu'elles firent de la lutte qui conduisit au rançonnement de la ville. L'évènement était, d'ailleurs, trop grave pour qu'on pût un seul instant songer à le cacher ; ce n'était plus la perte d'un fort défendu par les troupes provinciales, c'était une armée tartare repoussée, chassée de la ville qu'elle était venue défendre. Toutefois les autorités chinoises purent rester encore dans les limites de la vérité en mêlant un cri de triomphe à leurs aveux de défaite. La rivière de Canton était redevenue libre, le blocus n'existait plus ; on avait payé une rançon, il est vrai, mais on représentait cet acte comme un fait commercial, et nous verrons tout à l'heure que les hanistes étaient chargés d'en faire les frais. Enfin, malgré le coup terrible qui venait d'être porté au prestige attaché jusque-là aux invincibles armes de l'empire, la situation n'était pas aussi mauvaise qu'on avait pu d'abord le craindre.

Mais voyons comment Yischan, le grand pacificateur des rebelles, s'y prend pour annoncer au cabinet de Pékin la déconfiture des armes impériales. La lecture de ces documens me paraît toujours utile, en ce qu'elle fait connaître les relations de sujet à souverain en Chine ; elle fait entrer, d'ailleurs, dans les secrets de l'administration et de la politique, qu'ils dévoilent mieux que tous les commentaires. Le mémoire d'Yischan est curieux sous plus d'un rapport. Je me hasarde donc à vous le donner tout entier.

« Le 29 mai 1841, un rapport fut envoyé à Pékin ; à raison de six cents le par jour (soixante lieues) ; en voici la teneur :

« Le ministre de votre majesté, voyant que, depuis son arrivée à Canton, les forts de Woochun, Tah-wang-kaou et Fung-wang-kong (première barre, fort du passage de Macao, et batterie du Nid d'Hirondelle), sont tous tombés au pouvoir de l'ennemi, s'est occupé activement, de concert avec ses collègues, Lungwan et Yangfang, de l'érection de défenses tout le long du rivage. À Neishing (au nord-ouest de la ville), au fort de pierre, à Wongsha (dans le faubourg de l'ouest), au débarcadère qui est vis-à-vis la porte de Tsing-hae (sud de la ville), au bosquet du temple de Hungwoo ; à Wongshee, à Eeshamee (petites îles d'alluvion dans l'est), etc., etc., des canons ont été mis en batterie, et des corps de troupes placés en station. Toutes ces défenses ont été entourées d'une double ligne de sacs de sable, supportée par de fortes poutres et des amas de pierres et de boulets. Des fossés ont été, en outre, creusés, afin que les soldats pussent s'y mettre à l'abri du feu de l'ennemi. Partout, la base des batteries a été renforcée de sacs de sable, afin de rendre toute la ligne des fortifications effective et complète. Votre ministre, accompagné de ses collègues, fit plusieurs fois le tour de la ville, afin de s'assurer que rien ne manquait à sa défense. De plus, un corps de milice du Fo-kien et un autre corps de la milice navale furent formés, des radeaux furent construits et mis à l'eau, et une grande quantité de paille fut rassemblée, afin que tout fût préparé pour une attaque par eau.

« Dans la nuit du 21 mai, tout étant prêt, une grande bataille eut lieu avec les étrangers, en dehors du fort de l'ouest. Une attaque simultanée de feu (brûlots) et de canon fut dirigée contre

eux. Cinq bateaux des barbares furent brûlés, et, deux de leurs canons ayant été détruits, deux mâts de leurs vaisseaux ayant été brisés, force leur fut de se retirer. — À la cinquième veille, votre ministre se disposait à se mettre à la tête des troupes et à exterminer les barbares, quand tout à coup la flotte ennemie fut renforcée par l'arrivée de seize grands navires, huit bateaux du démon (bateaux à vapeur), et plus de quatre-vingts embarcations, qui s'avancèrent tous ensemble. Nos troupes, ayant combattu sans relâche toute la nuit, étaient fatiguées et harassées, et nous n'avions qu'un petit nombre de canons. Cependant chacun de nos canons tira avec la plus grande rapidité plusieurs dizaines de coups ; mais, les navires des barbares étaient forts et en si grand nombre, que nous ne pûmes les forcer à s'éloigner. Enfin, continuant leur marche, les barbares s'élancèrent tout à coup, débarquèrent près de la ville, et, marchant droit vers les forts qui défendent la grande et la petite porte du nord, ils en prirent possession. Ils attaquèrent alors la ville de trois côtés ; leurs flèches (fusées à la congrève) couvraient partout le ciel ; leurs boulets labouraient partout la terre ; partout les maisons étaient en feu, et les soldats n'avaient pas un seul endroit où ils pussent se maintenir ; nos canons fondaient sous le feu des barbares. L'incendie des maisons, la destruction de nos canons, rendirent notre artillerie inutile. Les troupes de toutes armes, les officiers de tout rang, étaient partout blessés. Dans cet état de choses, nous fûmes obligés de nous retirer dans l'enceinte des murs de la ville. Là, nous trouvâmes toutes les rues remplies d'un peuple pleurant et gémissant, poussant vers le ciel des cris de détresse, et nous suppliant instamment de prendre des mesures pour sauver la ville. Votre ministre, à la vue de ce triste spectacle, sentit son cœur mollir, et, cédant aux désirs du peuple, il envoya le brigadier

Heung-suyshing sur la muraille, afin qu'il vît ce qui se passait au dehors. Il aperçut un grand nombre de chefs barbares montrant par leurs gestes le ciel et la terre ; il ne pouvait deviner ce qu'ils demandaient. Il leur envoya un interprète, qui rapporta que ces chefs suppliaient le grand général de sortir de la ville et d'aller les trouver, car ils avaient à se plaindre à lui de leur grande misère. Là-dessus, l'officier-commandant répondit avec colère : Comment le grand général de la céleste dynastie pourrait-il se rendre aux désirs de misérables comme vous ? Il n'est venu ici par l'ordre du grand empereur que pour vous combattre. Et alors lesdits barbares ôtèrent leurs chapeaux et firent un profond salut, et renvoyèrent les hommes qui les accompagnaient, et, jetant leurs armes par terre, ils saluèrent encore le mur de la ville. Et Yung-fu, en ayant obtenu l'autorisation des esclaves de votre majesté, leur demanda de nouveau ce qu'ils voulaient, et ils répondirent tous que le prix de l'opium qu'ils avaient livré, montant à plusieurs millions de taels (le tael vaut environ 7 fr.), ne leur ayant pas été payé, ils demandaient avec instance qu'on leur accordât un million de taels, et qu'ils rassembleraient immédiatement leurs forces et se retireraient en dehors du Bocca-Tigris. Ils ne désiraient rien de plus, ajoutaient-ils, et la tranquillité serait rétablie aussitôt, ils rendraient tous les forts qu'ils avaient pris. Je leur parlai d'Hong-kong, et ils me répondirent que cette île leur avait été donnée par le ministre Keschen, et qu'ils avaient des documens qui prouvaient cette donation.

« Votre ministre, se rappelant que la ville a été si souvent inquiétée et mise en danger, que tout le peuple était comme mort, a pensé qu'il était convenable de céder momentanément, et de promettre aux barbares ce qu'ils demandaient. Votre ministre a réfléchi maintes fois à toutes ces choses, et il lui a semblé qu'expo-

ser ainsi une ville isolée à tout l'effort de la guerre, c'était assurément détruire tous ses élémens de prospérité ; que, dans cette localité, une grande armée ne saurait trouver l'occasion de déployer toutes ses forces. Il a donc pensé qu'il était de son devoir d'attirer l'ennemi en dehors du Bocca-Tigris, et qu'il pourrait alors relever toutes les forteresses et chercher une autre occasion d'attaquer et d'exterminer les barbares à Hong-kong, et de rendre ainsi au territoire son ancienne intégrité.

« Il supplie votre majesté de le faire livrer, lui et ses collègues, au tribunal des châtimens, et de faire faire une sévère investigation de la conduite de Ke-kung, Eleang et des autres hauts officiers.

« Respectueusement, il présente ce rapport des évènemens auxquels les prières du peuple l'ont conduit ; il le présente le front courbé par la terreur que lui inspire la céleste majesté, et il avoue qu'il a manqué d'intelligence et qu'il est très coupable. — Mémoire respectueux. »

Ce rapport n'est certes pas sans quelque habileté. Le haut commissaire commence par chercher à sauver sa responsabilité en détaillant toutes les précautions qu'il a prises pour assurer la défense de la place ; il parle même d'un premier triomphe ; il avoue bien ensuite sa défaite, mais il la rejette sur la lassitude de ses soldats, sur la faiblesse de son artillerie, sur la masse de renforts arrivant inopinément au secours de l'ennemi et le sauvant d'une destruction inévitable. Et avec quelle adresse ne colore-t-il pas sa soumission aux exigences des barbares ! Il ne cède, dit-il, que momentanément ; il ne cède que pour sauver la ville, pour rendre la rivière libre, afin de relever les fortifications et de chercher une nouvelle occasion d'exterminer les ennemis du pays ; il

termine enfin son rapport par une allusion à la cession d'Hong-kong par Keschen, et il espère se relever de sa disgrace en lavant cette tache faite à l'honneur de la céleste dynastie, en purifiant le territoire de l'empire de toute souillure des étrangers.

Le paiement de la rançon de Canton est expliqué bien plus clairement encore dans un avis des autorités provinciales relatif aux évènemens dont la ville venait d'être le théâtre. Après avoir relaté l'attaque de nuit contre la flotte anglaise et la prise par les barbares des défenses extérieures de Canton, « vers le soir, disent-elles, les hanistes et les linguistes supplièrent sa seigneurie Yu, le kwang-choo-foo, d'aller trouver Elliot et de traiter de la paix. Quand la somme de six millions de dollars eut été demandée, les hanistes affirmèrent qu'après avoir réuni tous les fonds qu'ils avaient en leur pouvoir, il manquerait encore une somme de 2,800,000 taels, et que, comme les circonstances étaient très pressantes et que les marchands de thé et de soie s'étaient tous retirés, il leur serait impossible d'emprunter cette somme ; ils supplièrent donc son excellence de vouloir bien ordonner que le trésor public la leur prêtât afin de satisfaire à la demande des étrangers, et qu'ils la rembourseraient par termes dans l'espace de quatre années. En conséquence les commissaires, quoique sachant très bien que c'est exclusivement le devoir des hanistes de payer cette dette, ont considéré qu'il y avait un rapport immédiat entre ce paiement et le règlement des affaires avec les barbares, et ils ont acquiescé à leur demande. »

Le paiement des six millions de dollars n'était donc plus considéré que comme un simple déboursé fait par les hanistes, qui se trouvaient seuls responsables des circonstances résultant du commerce avec l'étranger. L'état ne perdait rien, et les hauts

commissaires, malgré la défaite de leurs troupes, avaient encore rendu un grand service au pays en délivrant la ville et en chassant les barbares de la rivière de Canton.

Pendant que les troupes tartares étaient dans la ville de Canton, de fréquentes collisions eurent lieu entre elles et les troupes de la province. Celles-ci supportaient difficilement l'orgueil des nouveaux venus, tandis que les Tartares reprochaient aux Chinois de Canton de ne pas assez haïr les étrangers et de nourrir des pensées de trahison. Ce fut là l'origine de nombreuses rixes, qui, plus d'une fois, ensanglantèrent les rues de la ville. Dans son rapport à l'empereur, Yischan, le général en chef des Tartares, parle des mauvaises dispositions des habitans, qui, dit-il, s'étaient laissé corrompre par l'or des barbares. Cette injuste imputation fut repoussée avec indignation, et la désunion qui régnait entre les deux parties de la garnison dut rendre la défense de la ville plus difficile. Ce fait est surtout important en ce qu'il montre combien l'esprit de localité a de puissance en Chine, puisqu'il résiste même à l'influence d'un immense intérêt national, et qu'il a pu compromettre la solution d'une question qui intéresse à un aussi haut degré la sûreté de l'empire et jusqu'aux préjugés les plus invétérés de la population. Cet esprit de localité, ou plutôt de jalousie locale, pourra devenir un puissant auxiliaire pour les ennemis du pays.

Je citerai encore un autre fait assez caractéristique et plus honorable pour les Chinois que celui dont je viens de parler. Lorsque les Anglais se furent retirés du voisinage de Canton, l'avis suivant fut affiché dans tous les villages adjacens :

« Chang, Twan et Chang, brigadiers commandans de divisions et formant le comité de surintendance des affaires militaires de

l'armée du Kwangtung (Canton), proclamons au peuple ce qui suit : Le fort Carré était tout récemment au pouvoir des étrangers anglais, et ces étrangers ont été enterrés près de ce fort. Nous défendons par les présentes à tous les habitans des villages voisins, aux soldats, aux hommes de la milice et à tous autres, de faire de ce lieu le but de leurs promenades oisives, et surtout d'oser déterrer les cadavres desdits étrangers ; tous ceux qui seront appréhendés commettant ce crime seront aussitôt saisis et punis avec la plus grande sévérité ; ils ne devront s'attendre à aucune indulgence, etc. ; etc.

« Taoukwang (nom de l'empereur régnant.) — 21 année, 4 lune,
12 jour. (1 juin 1841). »

Il serait difficile de dire si le sentiment qui avait dicté cette proclamation était bien exclusivement le respect proverbial des Chinois pour les tombeaux, ou s'il ne s'y mêlait pas le désir de faire croire au peuple que les conquérans du fort avaient été tous enterrés sous ses ruines, et de cacher ainsi le peu d'effet qu'avaient produit les invincibles armes de l'empire céleste.

Le 10 juin, les journaux de Canton publièrent l'avis donné par le plénipotentiaire anglais aux sujets de sa majesté, qu'il considérait l'entrée des navires de commerce anglais dans la rivière comme imprudente et dangereuse dans les circonstances présentes, il recommandait aux capitaines d'aller jeter l'ancre à Hong-kong ; il déclarait en outre que, si les autorités chinoises tentaient de mettre obstacle à la liberté commerciale d'Hong-kong, il les en punirait par le blocus rigoureux du port de Canton.

Nous voici encore revenus forcément aux mesures que nous avons déjà si souvent blâmées. M. Elliot reparle encore du blocus du port de Canton après avoir fait tant d'efforts et de sacrifices pour obtenir qu'il restât ouvert au commerce de son pays ; n'est-ce pas là une contradiction des plus étranges ? Un pareil langage n'a pas besoin de commentaire. Je ne dirai rien non plus de ses tentatives réitérées pour appeler à Hong-kong un commerce qui ne voulait pas y aller. Il était évident que les mesures de M. Elliot placeraient comme toujours le commerce anglais dans une funeste alternative. En effet, ou le port de Canton devait rester ouvert, et alors, malgré l'injonction du plénipotentiaire, malgré le rigoureux avertissement donné par le danger passé, les navires anglais seraient allés indubitablement y chercher des cargaisons que Hong-kong ne pouvait leur offrir, et que les navires neutres, comme cela était déjà arrivé auparavant, se seraient chargés, dans tous les cas, de leur apporter ; ou bien un quatrième blocus aurait fermé Canton au commerce étranger, et tous les maux que ce commerce avait soufferts auraient recommencé pour produire les mêmes effets, c'est-à-dire la révocation des mesures qui les causaient. C'était là un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir. Aussi, peu à peu, les proclamations et les édits cessèrent, les choses reprirent leur cours habituel, quoique la défiance et l'aversion fussent visibles des deux côtés, jusqu'au jour où d'autres évènemens vinrent rompre encore une fois la monotonie de la situation et réveiller de nouvelles espérances.

Vers le milieu du mois de juin mourut le commodore sir Le Fleming Senhouse, qui, en l'absence du commodore Bremer, avait pris le commandement des forces navales de l'expédition. Sir Le Fleming mourut par suite des violentes fatigues qu'il avait éprouvées lors de l'attaque de Canton. Cet officier fut vivement

regretté par toute la communauté anglaise. Quelques jours après sa mort, sir Gordon Bremer arriva à Macao, de retour de Calcutta, où il était allé solliciter du gouverneur général de l'Inde de nouveaux renforts. Sir Gordon Bremer venait d'être adjoint à M. Elliot en qualité de plénipotentiaire.

La fin du mois de juillet fut signalée par deux épouvantables typhons qui ravagèrent toute la côte de Chine ; l'escadre anglaise, alors à l'ancre devant Macao et à Hong-kong, souffrit beaucoup ; plusieurs navires furent perdus, et les deux plénipotentiaires, MM. Elliot et Bremer, faillirent, après avoir vu le navire qui les portait se briser contre les rochers, être conduits en triomphe à Pékin. Jetés sur une des îles qu'on rencontre si fréquemment dans les eaux intérieures de la rivière de Canton, ils furent bientôt environnés de Chinois qui les dépouillèrent de tous leurs vêtemens et les renfermèrent dans une maison de leur village. Heureusement il n'y avait dans cette partie de l'île aucun mandarin ; ils cachèrent soigneusement leurs noms, et, moyennant une vingtaine de mille francs qu'ils promirent à ces pauvres gens, ils furent ramenés à Macao, où ils arrivèrent couverts de haillons, après avoir passé toute une journée couchés sous des nattes au fond du bâtiment qui les transportait. Pendant cette périlleuse traversée, une jonque mandarine accosta la petite embarcation qui portait cette charge si précieuse, et fit au patron quelques questions insignifiantes. Avec quelle avidité l'officier qui la commandait ne se serait-il pas précipité sur cette proie, s'il eût su qu'à quelques pieds de lui les deux plénipotentiaires anglais, les deux yeux, pour me servir d'une expression chinoise, de l'expédition, étaient pour ainsi dire enchaînés et à sa merci ! Les deux officiers durent, à leur retour à Macao, rendre à la Providence de

ferventes actions de graces : elle venait de les sauver d'un affreux danger.

Àla fin de juillet, l'escadre anglaise était réunie à Hong-kong. Quelques renforts étaient venus se joindre à elle dans le courant du mois ; on parlait vaguement de son prochain départ pour la côte nord de la Chine. Les maladies, ce qui était toujours arrivé quand l'armée avait été tenue au repos, commençaient à décimer les troupes. Les autorités chinoises avaient annoncé que le commerce était rouvert à Canton ; mais, comme on savait que de nouvelles fortifications s'élevaient de toutes parts, les étrangers ne se rapprochaient de la ville qu'avec défiance, les marchands européens ne trouvaient d'ailleurs pas d'acheteurs. Les Chinois ne demandaient pas mieux que de vendre, afin de se rembourser des sommes qu'ils venaient de payer, mais ils ne montraient pas la moindre disposition à acheter. Le découragement s'emparait de la communauté étrangère, et l'horizon paraissait à tous plus rembruni que jamais.

Cependant la nouvelle du traité préliminaire signé dans le mois de mars par M. Elliot était arrivée en Angleterre ; l'opinion whig l'avait accueilli comme un triomphe, quoique le gouvernement en désapprouvât hautement les conditions ; les organes de l'opinion tory, au contraire, crièrent presque à la trahison. La polémique commençait à s'engager vivement sur ce terrain, quand on apprit que M. Elliot avait été trompé par Keschen, et que ce même traité, dont les clauses étaient la cause du débat, n'avait été qu'un piége tendu à sa bonne foi. Dès ce moment, les deux partis se réunirent pour brimer d'un commun accord la conduite du plénipotentiaire anglais, et M. Elliot fut sacrifié.

La nouvelle de la nomination d'un nouveau plénipotentiaire, sir H. Pottinger, et d'un amiral destiné à remplacer dans le commandement des forces navales le commodore sir Gordon Bremer, qui avait partagé la disgrace de M. Elliot, arriva en Chine dans les premiers jours d'août 1841, et, le 10 du même mois, sir H. Pottinger et l'amiral sir W. Parker débarquèrent à Macao après un voyage de soixante jours seulement.

Ces deux nouveaux agens du gouvernement britannique furent accueillis par toute la communauté anglaise avec enthousiasme. La presse, fatiguée de son rôle d'opposition qu'elle ne devait cependant pas tarder à reprendre, séduite dès l'abord par les proclamations énergiques de sir Henri et par l'annonce des dispositions vigoureuses qu'on assurait devoir prendre très prochainement, crut entrevoir dans un avenir peu éloigné la solution satisfaisante de toutes les difficultés qui entravaient le commerce anglais. Ces espérances ne furent cependant pas partagées par tout le monde. Les personnes qui avaient fait une étude spéciale du caractère chinois doutèrent encore du succès ; celles surtout qui réfléchissaient aux obstacles que présentaient les circonstances locales, et à la situation toute particulière de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine, conservèrent leurs inquiétudes et presque leur découragement.

Cependant tout semblait annoncer que le gouvernement anglais avait modifié ses plans en changeant ses agens. Dès son arrivée, sir Henri, revêtu du titre de seul plénipotentiaire et ministre extraordinaire à la cour de Pékin, et chargé en même temps de remplir les fonctions de premier surintendant du commerce anglais en Chine, donna la publicité de la presse aux documens royaux et ministériels qui l'accréditaient. Le 12 du mois

d'août, c'est-à-dire deux jours après son arrivée, il fit connaître par les journaux la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Ce document étant en quelque sorte la préface des actes de sir Henri, je crois devoir en donner ici la traduction ; nous verrons plus tard si le nouveau plénipotentiaire ne s'était pas un peu trompé sur les hommes et les choses de la Chine, et s'il ne fut pas entraîné, comme son prédécesseur, par des circonstances qu'il n'avait pas entièrement prévues, vers ce système de procrastination qu'on avait tant reproché au capitaine Elliot. Du reste, la proclamation de sir Henri Pottinger est telle qu'on devait l'attendre d'un homme aussi connu par son énergie et l'habileté qu'il avait montrée naguère dans les transactions diplomatiques du Sindy et du Coutch. J'ajouterai que, dans l'exécution de son mandat, sir Henri n'a pas commis de fautes ; il a fait tout ce qu'il devait et pouvait faire, et les reproches que la presse anglaise de Macao lui fait aujourd'hui sont bien moins fondés encore que ceux qu'elle adressait naguère si injustement à M. Elliot. Je le répète, les fautes sont bien plutôt dans la situation que dans les hommes chargés des intérêts de l'Angleterre.

Voici la proclamation de sir H. Pottinger :

« En prenant possession de sa charge de seul plénipotentiaire de sa majesté, de ministre plénipotentiaire et de surintendant en chef du commerce anglais en Chine, sir H. Pottinger croit convenable et nécessaire de faire publiquement savoir qu'il entre dans l'exercice de ses importantes fonctions avec le plus vif désir de consulter les vœux et d'augmenter la prospérité et le bien-être de tous les sujets de sa majesté, ainsi que des autres étrangers résidant dans une partie quelconque des domaines de l'empereur de la Chine, et de pourvoir à leur sûreté, autant que les intérêts de

ces mêmes étrangers pourront être affectés par les dispositions qu'il sera dans le cas de prendre. Il déclare qu'il sera dispensé et prêt, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, à donner toute son attention aux questions qui pourront lui être soumises ; mais, en même temps, son premier devoir est d'annoncer péremptoirement, pour l'intelligence de chacun et de tous, que son intention est de consacrer exclusivement son énergie tout entière et toutes ses pensées à l'accomplissement de l'objet principal de sa mission, qui est d'assurer la conclusion prompte et satisfaisante de la guerre, et que, dans ce but, il ne permettra pas qu'aucune considération, basée sur des transactions commerciales ou sur d'autres intérêts, puisse intervenir dans les mesures énergiques qu'il peut se voir obligé d'adopter ou d'autoriser envers le gouvernement et les sujets de la Chine, dans le but de les forcer à conclure une paix durable et honorable.

« Sir H. Pottinger sait que, parmi les personnes auxquelles cette notification s'adresse, il en est peu qui ne connaissent aussi bien que lui le degré de confiance qu'on peut placer dans le consentement et les promesses du gouvernement provincial de Canton ; il a fait savoir à ce gouvernement qu'il a la volonté de respecter la trève qui existe aujourd'hui, mais que la plus légère infraction des clauses de cette trève, de la part des autorités chinoises, donnera immédiatement lieu au renouvellement d'actives hostilités dans cette province. En conséquence, on ne devra pas perdre de vue qu'un évènement de cette nature est hautement probable, non-seulement à cause de la perfidie et de la mauvaise foi bien connues de ces mêmes autorités, mais encore parce qu'elles peuvent être à chaque instant obligées, par des ordres du cabinet impérial, à désavouer leurs propres actes. Après avoir fait connaître les vues et les opinions qui précèdent, sir H. Pottinger

n'a plus qu'à avertir les sujets de sa majesté et tous les autres étrangers qu'ils doivent se garder de mettre leurs personnes et leurs propriétés au pouvoir des autorités chinoises, tant que durera la situation précaire et anormale de nos relations avec l'empereur, et à leur déclarer que, s'ils agissent autrement, il est bien entendu que ce sera à leurs risques et périls.

« Sir H. Pottinger saisit cette occasion d'annoncer que les dispositions prises par son prédécesseur, relativement à l'île d'Hong-kong, resteront en vigueur jusqu'à ce que le bon plaisir de sa majesté touchant cette île et lesdites dispositions soit connu, et, sur ce point, sir H. Pottinger rappelle à l'attention de toutes personnes intéressées la circulaire publiée par le plénipotentiaire de sa majesté le 10 juin dernier.

« H. Pottinger,

« plénipotentiaire de sa majesté. »

Ainsi, sir Henri annonçait d'abord à la communauté étrangère que dorénavant toute considération commerciale serait sans influence sur les décisions du plénipotentiaire anglais, si elle se trouvait en désaccord avec le but principal de sa mission, c'est-à-dire si elle contrariait les dispositions énergiques qu'il allait prendre pour amener la guerre à une conclusion rapide. On devait donc s'attendre à voir cesser entièrement le système presque conciliatoire qui avait si souvent ouvert le port de Canton au commerce anglais, au moment même où les hostilités étaient le plus actives. On ne transigerait plus avec l'honneur du pays ; il deviendrait le premier, le seul intérêt. La presse anglaise de Macao accueillit cette manifestation sans élever une seule objection ; le commerce, dans l'attente du succès immédiat des mesures qu'allait prendre le nouveau plénipotentiaire, accepta sans mur-

murer les nouvelles pertes qu'on lui faisait prévoir. Il y eut un instant où la communauté anglaise se montra digne de faire partie de cette grande nation qui ne recule devant aucun sacrifice, quand le pays l'exige. Sir Henri arrivait évidemment en Chine bien préparé contre la perfidie des autorités chinoises ; déjà sa circulaire contenait les mêmes injonctions que toutes celles que M. Elliot avait publiées : le commerce anglais ne se porterait vers Canton qu'à ses risques et périls ; le nouvel établissement d'Hong-kong restait également tel que son prédécesseur l'avait formé. Qu'y avait-il donc de changé dans le système de l'Angleterre qui dût exciter à un aussi haut degré l'enthousiasme de la presse anglaise ? Pourquoi le commerce anglais recevait-il cette communication presque avec des cris de joie ? Sir H. Pottinger tenait à ses nationaux un langage un peu plus rude que celui qu'ils étaient habitués à entendre de M. Elliot. Il leur disait ouvertement que leurs intérêts particuliers seraient à peine consultés. C'était presque un blâme public de leur conduite passée, de leur opiniâtre opposition à toutes les mesures prises par les agens du gouvernement. Peut-être commençait-on à sentir qu'on avait jusque-là plutôt nui à la cause commune qu'on ne l'avait servie ; peut-être aussi la démonstration énergique de sir H. Pottinger inspirait-elle plus de confiance dans le caractère du nouveau plénipotentiaire. On pensait sans doute qu'il traiterait les autorités chinoises avec d'autant plus de sévérité qu'il mettait moins d'aménité dans ses relations avec ses concitoyens ; enfin on croyait voir dans sa déclaration l'annonce d'un système fort et énergique ; c'était pour ainsi dire l'aurore d'une ère nouvelle qu'on accueillait sans trop de réflexions. On alla plus loin, on oublia ou on chercha à se dissimuler les obstacles devant lesquels

avaient échoué tous les efforts et toutes les bonnes intentions de M. Elliot.

Peu de jours après l'arrivée de sir H. Pottinger, le kwang-choo-foo, ou préfet de Canton, vint à Macao dans le but d'avoir une entrevue avec le plénipotentiaire. Cette faveur lui fut refusée, et on prétend que ce fonctionnaire consentit à s'aboucher avec le secrétaire de la légation. Cette condescendance du fonctionnaire chinois me paraît peu probable. Toujours est-il que le refus de recevoir le préfet de Canton fut un acte de bonne politique de la part de sir Henri. Cette entrevue ne devait produire aucun résultat, puisque l'expérience avait prouvé que les autorités chinoises étaient sans pouvoirs pour conclure un arrangement définitif ; le plénipotentiaire anglais se plaçait d'ailleurs à la hauteur de sa position, en refusant de recevoir un fonctionnaire chinois d'un rang inférieur au sien. Les Chinois n'étaient pas habitués à se voir traités par les étrangers avec tant de fierté, et cette détermination de sir Henri dut produire un bon effet.

Le 24 août, le capitaine Elliot et sir Gordon Bremer quittèrent définitivement la Chine pour retourner en Angleterre. Sir Gordon Bremer n'avait joué qu'un rôle très secondaire dans les évènemens de l'année 1840 et du commencement de 1841 ; mais, depuis sept ans, le capitaine Elliot était à la tête des affaires de l'Angleterre dans l'empire céleste. Il avait fait preuve d'un grand dévouement à la chose publique dans la conduite des affaires. On peut lui reprocher quelques fautes, mais on doit se rappeler qu'il a joué le rôle d'éclaireur pendant les dernières années de son séjour en Chine. Il a eu à démêler des questions d'une difficulté sans exemple, sans aucun élément de succès ; il a fallu qu'il cherchât sa route dans un pays inconnu et au milieu des plus épaisses

ténèbres. Pendant le cours de sa mission active, les évènemens ont jeté quelque jour sur la question anglo-chinoise ; la politique du gouvernement impérial est un peu plus à découvert. Le capitaine Elliot doit être plaint d'avoir été le premier appelé sur ce champ de bataille. On peut lui appliquer sans hésiter le sic vos non vobis. Les évènemens qui ont signalé la fin de l'année 1841, ceux qui se préparent, nous diront si ses successeurs immédiats recueilleront le fruit de ses luttes pénibles, de ses angoisses de chaque jour, de sa réputation compromise, ou s'ils seront eux-mêmes destinés à jouer pour d'autres cette rude partie dans laquelle M. Elliot a tant perdu. Quant à moi, et j'espère n'être pas influencé, en le disant, par les sentimens d'amitié que je lui porte, je crois encore que l'avenir sera sa meilleure justification. Ceux qui lui ont succédé ou qui lui succéderont pourront mieux que qui que ce soit apprécier sa conduite.

Cependant la saison avançait ; on était à la fin d'août. Déjà depuis deux mois la mousson de sud-ouest soufflait sur la côte de Chine ; on n'avait plus devant soi que cinq à six semaines de vent favorable, puis la mousson du nord-est condamnerait de nouveau l'expédition anglaise à l'inaction. Aussi les préparatifs se faisaient-ils avec une incroyable rapidité ; les désastres des deux typhons du mois de juillet avaient été réparés, et le 21 août, c'est-à-dire onze jours seulement après l'arrivée du plénipotentiaire et de l'amiral, la deuxième expédition anglaise partit d'Hong-kong pour la côte de Chine. L'escadre se composait de deux vaisseaux de 74 canons, deux frégates de 44, quatre corvettes de 18, un brick de 10, quatre bateaux à vapeur armés, et douze transports sur lesquels prenaient passage environ quatre mille hommes de troupes de débarquement. Sept bricks, goëlettes ou corvettes restaient dans la rivière de Canton pour y protéger les sujets et les

intérêts anglais, sous le commandement du capitaine Nyas, de la corvette the Herald. Sept à huit cents hommes de troupes environ formaient la garnison d'Hong-kong, d'où ils devaient se porter partout où il y aurait danger.

Peu de jours après le départ de l'expédition anglaise, la corvette française la Danaïde, commandée par M. Joseph de Rosamel, capitaine de corvette, partit également d'Hong-kong et remonta la côte. Les rapports que cet officier distingué a envoyés au ministère de la marine ont été publiés. M. de Rosamel arriva à Chusan peu après la reprise de cette île ; il fut témoin de la prise de Chin-hae ; il visita Ning-po. Il a donné, dans le cours de son intéressante mission, des preuves incontestables d'un zèle à toute épreuve et d'une haute intelligence. C'est à ses rapports, et surtout aux longues conversations que j'ai eues avec lui sur les grands évènemens dont il venait d'être le témoin, que je dois en grande partie les renseignemens qui vont suivre sur les opérations de l'expédition anglaise ; fidèle au plan que je me suis tracé, j'en abrégerai le récit autant qu'il me sera possible.

Avant de partir d'Hong-kong, M. de Rosamel avait remarqué le grand développement que commençait à prendre cet établissement. Dans les premiers jours de septembre, on y comptait déjà plus de vingt mille Chinois ; il est vrai que c'était l'écume de la population de la province de Canton. Le contact continuel des étrangers avait formé dans cette ville et aux environs une population mixte, peu nombreuse, il faut le dire, mais à laquelle venaient se rattacher tous les gens sans aveu qui abondent nécessairement partout où il y a une grande misère. Les voleurs dont tout le cours de la rivière de Canton est infesté, les fumeurs d'opium rigoureusement poursuivis par la loi, venaient chercher

un refuge à l'abri du pavillon britannique. Les salaires élevés offerts par le gouvernement anglais et par les particuliers aux ouvriers employés à percer des routes ou à construire des maisons attiraient aussi à Hong-kong un grand nombre d'individus que les désastres de la guerre condamnaient à mourir de faim. Ce n'était pas là une population attachée au sol ; aussitôt que ses besoins étaient satisfaits, elle s'empressait de quitter cette terre profanée et se renouvelait sans cesse. Ceux-là seuls que leurs crimes chassaient à jamais de leur terre natale se fixaient à Hong-kong d'une manière plus durable ; il est vrai que presque tous les établissemens coloniaux n'ont pas eu une origine plus pure. Mais ne croyez pas, monsieur, que les Chinois d'Hong-kong aiment la main qui les nourrit, ne croyez pas qu'ils bénissent la loi qui les protége. Non, la révolution morale que l'Angleterre se flatte d'opérer au sein de l'immense population du céleste empire n'a pas adouci le sentiment de haine que lui portent ceux même qu'elle fait vivre. Deux cents ans de commerce non interrompu n'ont pas fait à la cause de la civilisation européenne deux cents prosélytes. Quand les relations entre les deux nations étaient pacifiques, quand les Anglais habitaient Canton, s'enrichissant eux-mêmes et répandant autour d'eux l'aisance qui accompagne toujours une grande prospérité commerciale, quand leurs factoreries étaient remplies de majordomes, de domestiques et de marchands chinois qui s'engraissaient des miettes tombées de leur table, il n'était pas un seul Chinois parmi tous ces habitans privilégiés de la terre des fleurs, qui ne conservât au fond de son cœur la haine et le mépris de sa race pour la race étrangère. À Hong-kong même, ces sentimens se manifestaient d'une manière non équivoque. Des attaques nocturnes, des tentatives d'incendie, se multipliaient, malgré la sévère surveillance de la police britan-

nique. Vers l'époque du départ de la flotte anglaise, le bazar chinois, repaire d'une foule d'hommes sans aveu, devint la proie des flammes. La vengeance des Chinois restés fidèles à leur drapeau venait même de temps en temps chercher et punir, jusqu'en vue des patrouilles anglaises, les traîtres qui abandonnaient la cause sacrée de la patrie.

J'arrive, monsieur, au récit de cette campagne de six semaines pendant laquelle Chusan et trois villes considérables du littoral tombèrent au pouvoir des Anglais. Le 26 août, Amoy (Heamoun), l'un des boulevards de la Chine, défendue par plus de deux cents pièces de canon, fut prise par les anglais. Toute la perte des agresseurs se réduisit à deux hommes tués et quelques blessés ; les Chinois perdirent cinq à six cents hommes. On assure que les artilleurs de l'empire céleste restèrent courageusement à leurs pièces jusqu'au moment où les troupes de débarquement, les prenant par derrière, jonchèrent les remparts de leurs cadavres. Ce fut alors un sauve qui peut général, et les Anglais se virent bientôt maîtres de toutes les fortifications.

La ville d'Amoy fut occupée pendant quelques jours par les Anglais, qui prétendent, ce que, du reste, je crois très volontiers, que les maisons des particuliers furent respectées ; les établissemens publics seuls furent pillés. On trouva à Amoy, que les Chinois considéraient comme inexpugnable et qu'ils avaient garnie d'une double ceinture de défenses, un matériel très considérable. Les Anglais assurent que, si cette place, protégée qu'elle était par la nature plus encore que par ses fortifications, eût été défendue par une garnison européenne, toutes les flottes de l'Angleterre auraient échoué devant elle. Quelques heures de combat la firent cependant tomber en leur pouvoir. Une fonderie de canons y

avait été récemment établie ; on avait déjà fondu trente ou quarante canons de bronze et autant de canons de fer. Tout y était préparé pour une fonte de canons sur une très grande échelle, et il était aisé de voir que l'art singulier des Chinois pour l'imitation avait déjà produit les résultats qu'on devait en attendre ; l'artillerie qu'on trouva à Amoy était bien supérieure à celle qui défendait la rivière de Canton. Dans l'espace de quelques mois, les Chinois avaient fait des progrès remarquables. Malheureusement pour l'empire céleste, l'industrie chinoise peut entrer dans des voies plus larges en bien moins de temps qu'il n'en faudrait pour faire de ce peuple une nation guerrière. Il était facile aux Chinois d'imiter les canons européens, dont quelques-uns étaient en leur possession ; mais ils n'avaient personne pour leur enseigner les principes stratégiques d'après lesquels une fortification doit être construite ; les affûts de leurs canons étaient encore presque enchâssés dans une épaisse maçonnerie, pointés en ligne droite, et pour ainsi dire immobilisés. Une des grandes fautes du système militaire chinois est surtout de ne pas s'attacher à défendre les hauteurs qui commandent leurs forts en places de guerre : c'est toujours en les contournant, après une courte canonnade que les Anglais s'en sont emparés. Les Anglais prirent dans le port intérieur une grande jonque de guerre, construite sur un nouveau modèle, et percée pour vingt-six canons. Cette circonstance n'est pas sans quelque intérêt, en ce qu'elle prouve que les Chinois ne sont pas aussi opposés qu'on le croyait à des innovations utiles.

Trois jours après la prise d'Amoy, la ville fut évacuée par les Anglais, qui allaient voler vers d'autres conquêtes ; il eût fallu y établir une forte garnison, et on allait avoir besoin de toutes les troupes de débarquement. Un détachement de quatre cents hommes fut cependant laissé sur la petite île de Ko-long-so, qui,

située à très peu de distance des murailles de la ville, la domine et ferme le port. Quelques canons placés sur une hauteur parurent suffire pour tenir en respect les pacifiques habitans d'Amoy. L'île de Ko-long-so est très bien cultivée, comme toute la terre qui, en Chine, est susceptible de culture ; elle a un mille et demi ou deux milles de longueur, sur une largeur d'environ un mille. Les Anglais trouvèrent à se loger confortablement dans les maisons d'un village abandonné par les habitans.

À Amoy, à Ko-long-so, comme partout où avaient pénétré les troupes anglaises, le pillage le plus affreux eut lieu, sans qu'on puisse dire cependant que les conquérans y aient pris une part active. À peine les mandarins s'étaient-ils retirés, que la populace, organisée en bandes de pillards, s'était répandue dans toute la ville, et, quand les Anglais y entrèrent, ils trouvèrent déjà les Chinois à l'œuvre ; la présence des Européens sembla à peine les arrêter. On assure qu'au moment même où les soldats anglais entraient dans la ville d'Amoy, ils virent une grande quantité d'habitans qui s'enfuyaient chargés de lourdes bûches. On sut après que ces bûches creusées contenaient le trésor public. Si le fait est vrai, il prouverait que les Anglais ne montrèrent pas dans cette occasion la perspicacité qui les distingue ordinairement.

Amoy est une ville importante. « Un quai de près de deux milles de longueur, dit M. de Rosamel, d'où partent de belles chaussées en pierre de taille pour faciliter le débarquement à mer basse, était bordé de mille jonques de toutes grandeurs. Sur l'île de Ko-long-so, au moment de l'occupation, de nombreuses constructions maritimes étaient en activité. Une idée grossière de bassin de carénage avait même été mise à exécution, et une jonque de trois à quatre cents tonneaux y était en réparation. La

rade est vaste et aussi sûre qu'on peut le désirer ; les plus gros vaisseaux pourraient mouiller dans les nombreux bras de mer qui séparent les îles. » Amoy était naguère l'entrepôt d'un très grand commerce ; c'était aussi l'arsenal maritime de la Chine. On comptait beaucoup sur le retentissement que la prise de cette place aurait à Pékin ; on espérait que la résistance de l'empereur en serait ébranlée. Malheureusement l'évacuation de la ville donna lieu aux autorités chinoises de tromper encore une fois le cabinet de Pékin ; cette évacuation toute volontaire, car pendant trois jour les Anglais s'étaient promenés paisiblement dans les rues d'Amoy, produisit un très mauvais effet. Les mandarins revinrent aussitôt que l'ennemi fut parti, et ils se vantèrent hautement auprès de leur gouvernement d'avoir délivré Amoy par la force des armes, à la suite d'un grand carnage des barbares.

En quittant Amoy, l'expédition se dirigea aussitôt vers Chusan, qui fut reprise le 1 septembre, et la ville de Ting-hae fut de nouveau occupée par une garnison anglaise. Pendant l'année qui avait séparé les deux occupations, les Chinois avaient fait à Tinghae de grands préparatifs de défense ; des canons fondus à Ningpo y avaient été envoyés. Mais tout cela fut inutile ; le débarquement des troupes étrangères mit bientôt fin à une résistance que les Anglais prétendent avoir été beaucoup plus opiniâtre que celle qu'ils avaient éprouvée jusque-là. Un officier porte-drapeau et cinq soldats anglais furent tués dans cette affaire ; malgré leur retraite précipitée, les Chinois laissèrent quatre à cinq cents hommes sur le terrain. Le mandarin supérieur s'était enfui la veille de l'action, laissant ses soldats sans chef. Il avait cependant écrit à Pékin qu'il y enverrait un matelas fait de peaux d'Anglais. Il paraît qu'après l'évacuation des Anglais en 1840, les nombreux cadavres des soldats qui avaient été victimes du climat et de la

mauvaise nourriture furent déterrés ; et que leurs ossemens furent envoyés comme trophées dans l'intérieur de la Chine.

Peut-être trouverez-vous extraordinaire, monsieur, que les chefs de l'expédition anglaise aient porté de nouveau leurs armes vers Chusan, et qu'ils aient laissé une nouvelle garnison sur cette terre qui, l'année précédente, avait servi de tombeau à un si grand nombre de leurs compatriotes. Mais cette opération me semble avoir été dictée par les circonstances. L'archipel de Chusan est le dernier point, en remontant la côte de Chine, où les Anglais puissent s'arrêter. C'est là qu'ils devront établir le dépôt des forces qui auront à agir contre la province de Pechili. Je vous ai déjà parlé des avantages commerciaux de la situation ; dans les circonstances où se trouvait l'expédition, les avantages militaires de l'île offraient une bien autre importance. On était persuadé, d'ailleurs, que l'effrayante mortalité de l'année précédente devait être attribuée plutôt à la mauvaise qualité des alimens qu'à l'influence du climat, et on s'était prémuni contre cette éventualité. L'armée anglaise trouva à Chusan de grands approvisionnemens de riz, comme si les Chinois les eussent préparés pour elle. Ces grains furent vendus à la population chinoise et servirent de monnaie courante pour acheter les provisions dont l'armée avait besoin. Toutes les armes qui furent trouvées dans les magasins du gouvernement furent détruites, à l'exception de vingt ou vingt-cinq canons de bronze, qu'on embarqua sur les navires de l'expédition.

Le 5 septembre, la plus grande partie des navires anglais quitta l'île de Chusan, et, traversant le bras de mer qui la sépare du continent, elle se dirigea vers l'embouchure de la rivière sur laquelle est située la ville de Ning-po. Peu d'heures après, la cor-

vette la Danaïde était sur leurs traces. Un peu avant la nuit qui suivit ce jour, elle était en vue de l'escadre anglaise mouillée près de l'île Tseih-tsge-ma. En contournant une pointe auprès de laquelle un bateau à vapeur de 200 chevaux venait de passer, la Danaïde toucha sur une roche à laquelle elle resta quelque temps attachée. Ceci se passait à la vue de l'escadre anglaise, et l'amiral, qui avait à sa disposition quatre bateaux à vapeur, ne fit pas la moindre offre de service ; il resta spectateur impassible, mais non indifférent sans doute, des efforts que fit la Danaïde pour sortir de ce mauvais pas. Au bout d'une demi-heure, ce navire, qui, sous le commandement de M. de Rosamel, a déjà rendu de si importans services, avait triomphé de l'obstacle, et poursuivait sa route. Quelques mois plus tard, M. Cécile, commandant la frégate française l'Érigone, se vengeait noblement de cet acte très peu amical, et, je l'avoue, peu conforme au caractère de la marine britannique, en envoyant ses embarcations au secours du bateau à vapeur anglais la Méduse, échoué sur un banc de sable dans la baie de Manille. Je ne vous ai raconté, monsieur, le fait qui précède que pour vous montrer combien il répugne aux chefs de l'expédition anglaise d'avoir des témoins des difficultés que rencontre la grande entreprise à laquelle ils se sont dévoués, et des faciles triomphes de leurs armes.

Le 9, la division anglaise était réunie et prête pour l'attaque. La ville de Chin-hae, située à l'embouchure de la rivière de Tahea, qui, à douze milles plus haut, baigne les murs de Ning-po, était le but désigné cette fois aux armes anglaises. Au bout de quelques heures, elle était prise presque sans résistance. Là, comme dans l'attaque de toutes les fortifications chinoises qui ont cédé à la supériorité de la tactique européenne, quelques centaines de soldats, en contournant des positions dont le front était

pour ainsi dire inexpugnable, et en prenant les défenses par derrière, rendirent toute résistance impossible. À onze heures, les Anglais étaient maîtres de toutes les hauteurs qui, de la rive opposée, commandent la ville. Les Chinois n'avaient pas pensé à détruire un pont placé sur un premier bras de la rivière.

Voici un trait de philanthropie chinoise que je vous laisse, monsieur, le soin d'apprécier. Une compagnie de soldats anglais allait entrer dans un fort, quand un Chinois se plaça devant eux et chercha par ses signes à les arrêter. Ces démonstrations retinrent en effet la troupe un instant, et, au moment où elle se remettait en marche, une mine, qui eût pu lui être fatale si les soldats eussent été un peu plus avancés, fit explosion. L'intention du Chinois était-elle d'arrêter les Anglais le temps nécessaire pour que la mine n'éclatât pas trop tard ? C'est ce que je ne chercherai pas à expliquer.

Àdeux heures, les troupes de débarquement pénétraient de toutes parts dans la ville de Chin-hae, escaladant les murailles au moyen d'échelles. Les portes étaient encombrées de sacs remplis d'herbe. On trouva toutes les maisons fermées et la populace se livrant au pillage. Les mandarins avaient disparu.

« Chin-hae, dit M. de Rosamel, défendue par une garnison de quinze cents hommes, avec des ressources de fortification immenses et des accidens de terrain on ne peut plus avantageux, prise en quelques heures par douze ou quatorze cents hommes au plus, a dû porter une atteinte terrible à la croyance populaire en Chine de l'invincibilité des troupes de l'empire céleste. Rien ne peut se comparer, ajoute M. de Rosamel, à la lâcheté des Chinois. Ces hommes montraient tant de bassesse et de vile soumission, ils étaient si rampans et si plats dans leur défaite, qu'ils ne fai-

saient pas pitié, ils dégoûtaient et donnaient envie de repousser du pied leurs importunes salutations. »

Le premier mandarin de Chin-hae s'était enfui dès le commencement de l'attaque. Le soir du même jour, il s'empoisonnait à Ning-po. Du reste, on a vu, à la suite de presque toutes les actions qui ont eu lieu, de nombreux suicides. À Amoy, le commandant en chef se noya, dit-on, sous les yeux des Anglais, en s'avançant froidement dans la mer jusqu'à ce qu'il perdît pied et disparût. Voici comment le lieutenant-général de la province de Cheekiang rend compte à l'empereur de la mort de ce fonctionnaire : « Après avoir, dit-il, conduit les troupes de l'empire depuis huit heures jusqu'à cinq heures, voyant que les hauteurs de Chaou-paou et de Kin-ke étaient tombées au pouvoir de l'ennemi et que la ville était perdue, Yu-keen, pensant qu'il ne pouvait plus rien faire pour son pays, s'avança jusqu'au bord de l'eau ; il tourna ses regards vers la porte céleste, et, courbant la tête devant la majesté de l'empereur, il s'élança dans la mer, mourant victime du sentiment invariable de son devoir. » Cette mort ne vous touche-t-elle pas, monsieur, et n'y a-t-il pas quelque chose d'éminemment noble dans cette loyauté qui, à cette heure suprême, n'abandonne pas le sujet de l'empereur, et dans cette résolution de ne pas survivre au déshonneur de sa défaite ? À Chin-hae, des soldats, en s'enfuyant, se coupaient la gorge, se noyaient ou se précipitaient des hauteurs. D'où vient donc que ce courage qui leur fait affronter une mort volontaire ne les pousse pas à opposer à l'ennemi une résistance plus énergique ? Ce fait s'explique, je le crois, par le découragement qu'ils éprouvent en voyant que leurs moyens de défense, sur lesquels ils fondaient tant d'espérance, sont si faibles en comparaison des moyens d'attaque de leurs ennemis. Ils sentent que toute résistance est inutile, et leurs habitudes de

paix, la douceur naturelle de leurs mœurs, les rendent d'ailleurs peu susceptibles même du sentiment si naturel et si énergique qu'inspirent la vengeance et le désespoir.

On trouva à Chin-hae une fonderie de canons. J'ai déjà dit que les nouveaux canons chinois sont fondus en imitation des canons européens, seulement l'ame des canons n'est pas forée ; la fonte laisse le canon déjà creusé ; l'ame est ensuite polie avec une espèce d'écouvillon en acier garni de fortes pointes comme une râpe.

L'armée anglaise passa trois jours à détruire l'approvisionnement considérable de poudre, de fusils à mèche, d'arcs, de sabres, de lances et d'armes de toute espèce que contenaient les arsenaux de Chin-hae ; cette précaution, au moment où l'armée allait remonter vers Ning-po, était sage. On ne voulait pas laisser au pouvoir d'une immense population un dépôt d'armes avec lesquelles elle aurait pu inquiéter les derrières de l'armée expéditionnaire. Mais les autorités de Ning-po profitèrent de ce délai pour enlever le trésor public, et les habitans pour mettre à l'abri leurs effets les plus précieux.

Le plus grand désordre régna à Chin-hae après la prise de la ville. Dans une ville aussi étendue, une poignée d'hommes occupés à choisir des positions et à garnir des postes, ne pouvait établir même la plus légère discipline. Il ne faut donc pas, je le répète, rendre les Anglais responsables de tous les excès qui se commirent ; ils étaient, d'ailleurs, intéressés à en atténuer les conséquences autant que cela leur était possible. Du reste, une occupation militaire en Chine doit toujours entraîner les mêmes désordres. Le peuple chinois, habitué depuis tant de siècles à ne pas penser par lui-même et à voir ses destinées exclusivement

confiées au contrôle sacré de son gouvernement, n'a plus de vie active aussitôt qu'il est abandonné à sa propre volonté. Il n'y a pas là de corps social capable d'organiser une défense des intérêts individuels. Quand le gouvernement disparaît, toute idée d'ordre disparaît avec lui. Les Anglais trouveraient difficilement, même dans la classe la plus opulente et la plus intéressée au maintien de l'ordre, les moyens d'organiser une police ; tous les hommes riches ou influens se cachent, et la terreur que leur inspirent les châtimens qui les attendraient s'ils paraissaient prendre, même indirectement, la moindre part aux opérations des ennemis du pays, les empêcherait d'accepter d'eux-même un simulacre de fonctions publiques. La crainte de la responsabilité qu'ils encourraient est bien plus forte chez eux que le désir de conserver leurs propriétés ; ils préfèrent naturellement la perte de leur fortune à celle de leur vie. Le gouvernement n'est pas mort pour eux, et ils s'attendent toujours au retour prochain de ces autorités dont la volonté a été depuis si long-temps la seule loi du peuple. Le sentiment de haine contre les barbares, si général dans toutes les classes de la société chinoise, conserve d'ailleurs toute sa force, et les désastres de la guerre ne peuvent que donner plus d'énergie à cette disposition. La canaille, qui n'a rien à perdre et qui partout est l'ennemie naturelle du riche ; se livre donc impunément à tous les excès aussitôt que cesse l'action du gouvernement.

Quelle immense commotion ont dû produire ces évènemens au sein de ces riches provinces naguère si tranquilles, de ces populations livrées tout d'un coup et sans transition, après tant de siècles de paix, à toutes les horreurs d'une guerre cruelle ! Combien ce réveil, après un si long sommeil, n'a-t-il pas dû être terrible ! Chez nous, on est, pour ainsi dire, toujours préparé à la

guerre ; c'est une éventualité redoutable, mais dont on s'entretient journellement et dont la nation tout entière s'occupe. En Chine, et surtout dans les provinces éloignées du contact européen, où la plus grande partie de la population ignorait même qu'il y eût d'autres nations en dehors de l'empire céleste, l'agression anglaise dut renverser toutes les idées ; elle dut paraître à ces pauvres gens comme un bouleversement du globe.

Le 13 septembre, Ning-po avait été pris sans coup férir. Cette ville, de deux à trois cent mille ames, s'ouvrit sans résistance devant un détachement de mille à douze cents hommes. Les Anglais entrèrent à Ning-po comme dans une ville morte ; toutes les maisons étaient fermées ; seulement, sur la plupart des portes on lisait ces mots : Habitans paisibles. C'était une espèce de charme au moyen duquel on espérait soustraire la propriété à la dévastation.

Presque sans s'arrêter à Ning-po, l'amiral remonta, avec quelques bateaux à vapeur, la rivière de Ta-hea ; à environ quarante milles de Ning-po, on trouva la ville de Yu-haou, où on fut arrêté par un pont de pierre. C'était là un obstacle facile à vaincre, mais l'eau commençait à devenir trop basse, même pour les bateaux plats, et on rebroussa chemin. On ne trouva rien à Yu-haou, si ce n'est, comme à Ning-po, des rues sans autres habitans qu'un peuple tremblant et à genoux. Yu-haou est une ville de quarante à cinquante mille ames. Pendant tout le trajet de la petite escadre de Ning-po à Yu-haou, on put remarquer que les populations chinoises descendaient des collines et s'avançaient jusqu'au bord du fleuve pour voir passer les barbares et les bateaux de feu.

On prétend qu'au retour des chefs de l'expédition à Chin-hae, plusieurs marchands vinrent les trouver et leur offrirent d'ouvrir leurs maisons et leurs magasins, s'ils voulaient leur promettre de les protéger contre les terribles chances de la rentrée des mandarins. J'ai peine à croire, je l'avoue, que cette proposition ait été faite ; elle me surprendrait moins à Canton que dans une ville de l'intérieur de la Chine. Dans tous les cas, l'offre des marchands chinois fut sans doute repoussée, car le commerce demeura interrompu. On prétend encore, car le plus grand secret fut gardé par le plénipotentiaire et par les chefs militaires, qu'une rançon de 20 millions de piastres (environ 125 millions de francs) fut demandée pour évacuer la ville de Ning-po. Chin-hae devait rester au pouvoir des Anglais. Cette demande, si elle fut effectivement faite, resta sans résultat.

Tels furent, monsieur, les fruits de cette campagne de six semaines ; Amoy, Chusan, Chin-hae, Nin-po, tombèrent au pouvoir des Anglais. Ces conquêtes ne coûtèrent pas plus de vingt hommes à l'Angleterre, tandis que la perte des Chinois s'éleva environ à trois mille hommes. Déjà cependant la mousson de nord-est commençait à souffler avec violence sur toute la côte, et l'armée anglaise, divisée en plusieurs corps, dut prendre ses quartiers d'hiver dans ses nouvelles conquêtes. Les positions gardées par les divers corps d'occupation sont encore celles où ils sont retenus au moment où nous écrivons. Cependant il est probable que, vers le mois d'avril, de nouveaux mouvemens auront lieu, et qu'on ouvrira une nouvelle campagne avec des ressources plus considérables en hommes et en navires.

Pendant que l'expédition anglaise se promenait sur la côte de Chine, arborant son pavillon vainqueur sur tous les points qu'elle

jugeait à propos d'attaquer, les choses en étaient toujours, dans la rivière de Canton, au point où nous les avons laissées. La trève durait encore, mais la lettre en était pour ainsi dire perdue ; on ne l'observait ni de part ni d'autre. Les Chinois relevaient activement leurs fortifications, concentraient de nouvelles troupes dans la province, et se préparaient évidemment pour l'attaque, ou du moins pour une défense énergique ; leurs efforts semblaient annoncer une plus grande expérience des choses de la guerre ; on supposait même qu'ils recevaient des leçons d'ingénieurs européens ; on nommait ces nouveaux auxiliaires, qui n'existaient, suivant moi, que dans l'imagination des journalistes. À la date des dernières nouvelles reçues de Canton, les diverses passes de la rivière étaient obstruées de manière à en rendre le passage difficile même pour les bateaux à vapeur, et tout faisait croire qu'une nouvelle attaque, si elle avait lieu, coûterait à l'Angleterre beaucoup plus d'hommes que celles de l'année précédente. Mais, ce qui étonnerait les personnes qui ne connaîtraient pas les détails secrets de cette guerre singulière, c'est la longanimité avec laquelle les Anglais ont laissé tous ces travaux s'achever presque sous leurs yeux. En vain la presse prenait-elle soin de signaler au plénipotentiaire, qui était revenu à Hong-kong, et au commandant des forces navales dans la rivière de Canton, les dispositions prises par les autorités chinoises : la division anglaise ne bougea pas, et les Chinois purent compléter leur œuvre sans qu'une seule démonstration de l'ennemi vînt les inquiéter. Cependant on était en guerre dans la rivière de Canton ; chaque jour les navires anglais arrêtaient quelques jonques chinoises, qui étaient menées à Hong-kong et y étaient vendues au profit des capteurs, et, tandis que ces choses se passaient, le commerce continuait toujours, les navires de commerce anglais traversaient

tous les jours le Bocca-Tigris, et allaient à Whampoa, décharger leurs cargaisons et en prendre de nouvelles ; comme si on eût été en pleine paix. Souvent la jonque chinoise prisonnière qu'on conduisait à Hong-kong passait auprès du trois-mâts anglais qui allait solliciter des autorités de Canton la permission d'y échanger ses marchandises d'Europe contre les produits de l'empire céleste. Cette situation dure depuis plus de six mois sans que le gouvernement chinois ait fait la moindre remontrance contre une violation aussi flagrante des clauses de la convention conclue par M. Elliot au mois de mai 1841. N'est-ce pas là, monsieur, un singulier spectacle ? On verrait volontiers, dans cette tolérance peu désintéressée d'ailleurs des Anglais, le dessein arrêté de laisser la rivière de Canton tout-à-fait en dehors des opérations militaires ; mais alors que devient l'esprit de cette fameuse proclamation de sir H. Pottinger, dans laquelle il annonçait solennellement qu'aucune considération commerciale ne l'arrêterait dans l'exécution des mesures énergiques qu'il serait appelé à prendre ? C'était évidemment une menace adressée au commerce anglais à Canton, car c'était là seulement que les relations commerciales étaient ouvertes ; et d'ailleurs, si on voulait laisser libre le grand entrepôt du commerce étranger, pourquoi cette saisie journalière de pauvres jonques chinoises ? On avait déclaré, et c'était la base de la politique qu'on s'était sagement proposé de suivre, qu'on ne faisait la guerre qu'au gouvernement, et qu'on respecterait la propriété particulière, et cependant on permettait au gouvernement chinois de prélever sur le commerce étranger des droits d'entrée et de sortie très élevés ; on lui donnait ainsi le moyen de réparer ses pertes et de se créer des ressources pour l'avenir, tandis qu'on saisissait au passage les navires marchands qui, sur la foi des traités et trompés par l'attitude pacifique de l'ennemi, tombaient

dans le piége qu'on leur tendait. N'était-ce pas là une espèce de guet-apens, et une semblable manière de faire la guerre est-elle digne d'une grande nation ? L'honneur anglais sortait-il plus pur de cette nouvelle épreuve que lorsqu'il était confié aux soins de l'honorable M. Elliot ? Nous retrouvons dans la situation actuelle tous les traits qui nous ont déjà frappés dans le récit des évènemens de l'année dernière ; seulement je préférais la position telle que M. Elliot l'avait faite à celle que je viens de retracer. Remarquez encore que la saisie des jonques chinoises a lieu sans que la rivière de Canton soit déclarée en état de blocus, sans qu'il y ait eu, à cet effet, communication écrite ou verbale entre les autorités chinoises et les autorités anglaises ; tout cela s'est fait comme d'un commun accord. À peine les navires anglais s'étaient-ils retirés des eaux intérieures de la rivière de Canton, que les Chinois, comme je l'ai dit, sous prétexte de l'occupation d'Hong-Kong par les Anglais, préparaient de nouveau leurs moyens de défense ; et c'est pour punir le gouvernement chinois de cette violation apparente des clauses de la convention de mai, que les Anglais s'emparent des navires de pauvres marchands qui ignorent complètement les lois cruelles de la guerre. C'est là, à mon avis, une mauvaise politique, et dont M. Elliot avait eu au moins le bonheur de prévoir les funestes conséquences.

Nous sommes obligés de nous arrêter ici, monsieur ; nous sommes arrivés au terme de ce qui est connu jusqu'à présent des détails de cette grave question. Nous reprendrons le cours des évènemens à mesure qu'ils se développeront. Trois ans se sont déjà écoulés depuis que la lutte entre les deux plus puissantes fractions de l'Orient et de l'Occident a commencé, lutte pendant laquelle chacune des deux parties belligérantes a fait les plus grands sacrifices. Quelles en ont été jusqu'ici les conséquences ?

En 1839, le combat s'engage ; mais les Chinois surprennent les Anglais au milieu de leur sécurité. Une valeur de 70 millions de francs de propriété anglaise est saisie par Lin ; la rivière de Canton est bloquée par les Anglais ; on peut évaluer en outre à plus de 50 millions les pertes éprouvées par le commerce anglais dans le cours de cette année. Quelques escarmouches ont lieu qui ne produisent aucun résultat.

En 1840, l'Angleterre envoie une expédition en Chine. Le troisième blocus de la rivière de Canton est déclaré ; les troupes anglaises s'emparent de Chusan, remontent jusqu'à l'embouchure du Pei-ho, en sont éloignées par l'habileté des diplomates chinois et reviennent à Canton. Sept à huit cents soldats anglais périssent victimes du climat et de la mauvaise administration qui a présidé aux approvisionnemens de l'armée ; le commerce anglais voit se renouveler ses pertes de l'année précédente ; le commerce de Bombay, celui de l'Inde entière, commencent à ressentir le contre-coup de la crise de Canton.

En 1841, des négociations s'ouvrent au Bocca-Tigris ; un traité préliminaire est signé et désapprouvé hautement par les deux gouvernemens respectifs. Les forts qui défendaient l'entrée de la rivière tombent tour à tour au pouvoir des Anglais. Une trève a lieu, pendant laquelle on se prépare de part et d'autre à des hostilités qui deviennent chaque jour plus imminentes. Les Chinois, qui ont toutes leurs ressources pour ainsi dire sous la main, sont plus tôt prêts que les Anglais. Ils rompent l'armistice. Le pavillon britannique flotte bientôt sur toutes les défenses extérieures de la ville de Canton, qui paie une rançon de 36 millions de francs, rançon qui n'entre même pas dans le trésor de l'Angleterre ; car la somme, sauf quelques déductions, est partagée plus tard entre

les troupes de terre et de mer qui ont assisté à cette affaire. Une nouvelle convention est conclue ; les navires de guerre anglais se retirent en dehors de Bocca-Tigris, et un commerce tout-à-fait désavantageux pour l'Angleterre recommence. M. Elliot est remplacé au mois d'août par sir H. Pottinger. Une deuxième expédition est dirigée sur la côte de Chine ; Amoy, Chusan, Chin-hae et Ning-po cèdent à la supériorité des troupes anglaises, qui, en se divisant pour les occuper, se ferment pour le moment la voie à d'autres conquêtes. Le mouvement commercial de Canton, qui s'élevait en 1837 à 400 millions, se trouve réduit de moitié. Le découragement s'empare plus que jamais de la communauté anglaise. Dix fois, dans le cours de cette année, l'exigence de leurs relations, la nécessité, ramènent les négocians à Canton, dix fois une terreur panique les en chasse. Les graves évènemens qui se passent dans le nord de l'Inde signalent encore la fin de l'année 1841 ; la puissance anglaise n'en est pas ébranlée peut-être, mais la sécurité publique s'alarme ; le malaise se fait sentir jusqu'en Angleterre, l'industrie est réduite aux abois ; le gouvernement anglais se voit obligé d'adopter en temps de paix des mesures financières qu'une guerre européenne seule a pu jusqu'ici rendre nécessaires, et auxquelles la nation se soumet presque sans murmure, tant est grand le sentiment du danger commun, tant est profonde la souffrance publique.

Telle est, monsieur, la situation des affaires anglaises en Chine. L'année 1842 sera-t-elle plus fertile en résultats que les trois années qui viennent de s'écouler ? Indubitablement les évènemens de l'Inde auront pour effet de paralyser en partie les efforts que l'Angleterre devait concentrer sur la Chine, et il lui sera peut-être difficile de réunir un nombre de troupes qui lui permette d'opérer les grands mouvemens qu'elle préparait pour la

prochaine mousson du sud-ouest. On assure cependant que des armemens considérables ont eu lieu en Angleterre, et qu'indépendamment des équipages des navires de guerre, l'armée expéditionnaire destinée à agir cette année contre la Chine s'élèvera au moins à dix mille hommes.

Permettez-moi à présent, monsieur, de chercher à lire dans l'avenir de la grande question qui nous occupe. C'est une tâche difficile que je vais entreprendre, et peut-être l'avenir démentira-t-il mes prévisions, car elles ne seront basées que sur l'opinion que je me suis formée des hommes et des choses de la Chine, et, je crois vous l'avoir déjà dit, il n'y a personne au monde qui puisse dire avec certitude quel sera le dénouement. Chacun d'ailleurs voit les choses à sa manière, et je craindrais à peine d'être démenti en disant que, même parmi les hommes qui tiennent entre leurs mains les fils de cette grande affaire, il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait déjà changé plus d'une fois d'opinion sur le principe, la conduite et le résultat probable de la guerre que l'Angleterre fait à la Chine.

Une chose doit vous paraître prouvée jusqu'à l'évidence, c'est que la question aujourd'hui n'est plus pour l'Angleterre ce qu'elle semblait être en 1839. L'Angleterre, je l'ai dit, veut maintenant ouvrir les immenses marchés de la Chine à son commerce et à son industrie. Je vous ai déjà parlé de la situation critique dans laquelle se trouve la nation anglaise. L'ancien monde lui échappe graduellement, et avec lui les élémens de sa prospérité factice. C'est à son immense commerce qu'elle doit d'avoir pu jusqu'ici payer les intérêts de son énorme dette et les lourdes charges de son administration. Nous avons vu comment, depuis 1815, toutes les nations européennes ont cherché à se suffire à elles-mêmes et

à se délivrer de l'espèce de monopole dont l'Angleterre s'était emparée. Chaque jour se forme une industrie rivale de l'industrie anglaise, et chaque jour un nouveau tarif hostile aux intérêts anglais vient exciter l'indignation de la presse britannique et alarmer les hommes politiques sur le sort futur de la classe industrielle. Les causes de cette situation sont-elles passagères ? est-ce là une de ces crises que le commerce anglais a traversées périodiquement depuis vingt-cinq ans ? Si on pénètre par la réflexion au fond des choses, on sera tenté de croire que le mal est organique, qu'il prend sa source dans la constitution même du pays, et qu'il en détruira dans un espace de temps plus ou moins long les parties vitales, à moins que la providence de la nation ou la sagesse du gouvernement anglais ne le combatte bientôt par un remède violent, mais nécessaire.

Or, quel peut être ce remède ? L'Angleterre peut-elle diminuer ses dépenses ? Y a-t-il dans son budget un superflu qu'elle puisse retrancher ? Lui est-il possible de remplacer la somme énorme que lui rapportent ses douanes par une taxe plus directe sur la nation ? Ces fortunes immenses, amassées sur tous les points du globe, sources jusqu'ici inépuisables de la fortune publique, ne sont-elles pas nécessaires à son existence ? Enfin, trouverait-elle le moyen d'employer l'énergique activité de la classe industrielle, de la diriger dans d'autres voies que celles qui l'ont alimentée jusqu'ici ? Je crois qu'on peut répondre négativement à toutes ces questions ; non, l'Angleterre ne peut pas s'arrêter, elle peut encore moins rétrograder. Il faut qu'elle avance ; sa marche est comme celle de ces nuages de sauterelles qui, après avoir consommé toute la verdure d'un champ, vont porter la dévastation sur une terre plus éloignée, jusqu'à ce qu'un vent violent les disperse, avec cette différence que le passage du commerce et de

l'industrie de l'Angleterre enrichit, au lieu de les ruiner, toutes les terres qu'ils soumettent à leur joug. Ce sont les capitaux de l'Angleterre qui bâtissent comme par enchantement des villes considérables, qui fertilisent des terres jusque-là incultes, qui créent d'immenses centres de production et de consommation là où elle n'avait trouvé naguère que des peuplades sauvages. Il faut le dire, l'Angleterre, poussée par la force irrésistible de sa destinée, a plus fait pour la civilisation du monde que toutes les nations conquérantes qui l'ont précédée ; partout où elle va, elle porte avec elle sa persévérante industrie, elle instruit les peuples, les fait sortir, involontairement peut-être, de l'ornière de la routine et des vieux préjugés. Elle fait payer cher ses leçons, il est vrai, elle trouve son salaire dans les bénéfices que son commerce prélève sur les marchés qu'elle exploite ; mais, tôt ou tard, ces leçons portent leurs fruits, et les nations apprennent par son exemple le grand art de se suffire à elles-mêmes.

C'est ce qui est constamment arrivé depuis cinquante ans. On peut dire que c'est en exploitant le monde que l'Angleterre s'est placée à la tête des nations ; mais, dans l'accomplissement de cette grande œuvre, chaque succès obtenu n'a-t-il pas été une ressource qu'elle épuisait ? Aujourd'hui, elle est arrivée à l'apogée de sa grandeur, elle peut s'étendre encore ; cependant, croyez-moi, elle ne deviendra pas plus forte. Si elle règne encore par le prestige qu'elle exerce sur les autres nations, avant qu'il soit long-temps, ce prestige se dissipera : d'autres grands intérêts nationaux se forment à l'entour d'elle et la menacent, et plus son action sur le monde est aujourd'hui puissante, plus la réaction du monde contre elle deviendra redoutable. Mais la décadence de l'Angleterre causera une immense perturbation dont les conséquences sont incalculables ; c'est chez elle qu'est le cœur du cré-

dit du monde, et le monde sera déchiré, la société tout entière sera bouleversée, quand cessera le règne moral de l'Angleterre.

Que peut donc faire l'Angleterre pour sortir de cette situation ? Il faut ou qu'elle trouve un nouveau monde à exploiter, ou que, par une de ces grandes combinaisons politiques qu'elle a su jusqu'ici si habilement amener, elle ferme encore une fois aux nations rivales les grandes voies commerciales où elle ne marche plus seule, en un mot, il faut que la guerre lui rende ce que la paix lui a enlevé : c'est là une terrible alternative, mais c'est la seule qui lui reste, elle n'a pas d'autre chance de salut. L'Angleterre recule devant les chances de la guerre ; sa situation financière l'alarme, les grandes questions intérieures dont le développement inquiète le gouvernement l'arrêtent, les alliances dans lesquelles elle est maladroitement entrée sont loin de la rassurer, elle ne compte sur les sympathies de personne, enfin elle a besoin de toutes ses forces pour consolider son empire de l'Inde, qui, après un siècle à peine d'existence, commence à s'ébranler, et, quoiqu'elle sente bien que la paix la tue, elle ne se sent cependant pas en état de faire la guerre. C'est là une situation qui, à mon avis, n'est pas bien comprise en France. On cherche à raviver tous nos vieux préjugés nationaux, on signale l'Angleterre comme notre ennemie naturelle, notre ennemie inévitable ; mais on oublie que depuis trente ans la face du monde a bien changé. La situation de l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était quand ses armées envahissaient notre territoire ; les intérêts ne sont plus les mêmes ; ce tiers de siècle a plus fait pour développer les élémens d'une révolution générale que les trois siècle qui l'avaient précédé. Cette révolution s'accomplit surtout au profit de la France. Pourquoi chercherions-nous follement à en contrarier la marche, tandis que nous devrions nous efforcer, au contraire, de

donner à ses effets tout le développement dont ils sont susceptibles ? Je le sais, tout cri de haine contre l'Angleterre trouve de l'écho en France, parce que les blessures que nous avons reçues dans nos luttes avec cette nation rivale sont encore saignantes. Les hommes à imagination ardente désirent faire une nouvelle épreuve de nos forces, parce qu'ils espèrent laver par un succès nos affronts de 1814 et de 1815. J'irai plus loin, je dirai comme les avocats d'une politique hostile : Feuilletez successivement toutes les pages de notre histoire, et vous verrez que, dans presque toutes nos guerres, l'Angleterre a été notre ennemie ouvertement ou indirectement ; mais c'est parce que partout l'Angleterre trouvait la France sur sa route, parce que partout nous étions un obstacle à l'accomplissement de sa destinée. Aujourd'hui que l'Angleterre ne peut plus regarder chez elle et autour d'elle sans s'alarmer, quand l'orage s'amasse sur sa tête, quand son horizon politique se charge de nuages menaçans, quand sa destinée est arrivée à une crise, n'agirions-nous pas follement en lui donnant nous-mêmes le plus sûr moyen de la conjurer ? Quand elle se débat dans les embrassemens d'une alliance qui ne l'étreint aujourd'hui que pour mieux l'étouffer demain, pourquoi lui offririons-nous la seule chance qu'il y ait aujourd'hui pour elle de s'en affranchir et de ressaisir l'empire du monde qui lui échappe, chance terrible qu'elle n'entrevoit elle-même encore qu'en frémissant, et que chaque année de paix rend plus hasardeuse pour elle ? Laissons faire la paix, elle nous servira bien mieux que la guerre. Surtout n'envions pas à l'Angleterre sa brillante situation ; celle de la France présente bien plus de sécurité pour l'avenir. Profitons de l'expérience de nos rivaux, attachons-nous à développer les ressources industrielles et commerciales de notre pays, car elles nous offrent un sûr moyen d'augmenter

notre puissance matérielle ; restons chez nous, et surtout restons ce que nous sommes : nous ne pourrions que perdre à un changement. Je n'ai parlé jusqu'ici de la guerre que dans ses résultats pour l'Angleterre. Je ne répéterai pas tout ce qu'on a dit dans ces dernières années des conséquences probables d'une guerre européenne pour la France ; je dirai seulement que, dans mon opinion, nous n'aurions que très peu à gagner à une guerre dans laquelle nous serions vainqueurs, et que nous aurions tout à y perdre si nous étions vaincus.

L'Angleterre recule donc devant ce terrible remède au mal qui la dévore, la guerre européenne, et dès-lors sa marche est toute tracée ; elle suit la ligne qu'elle a constamment suivie depuis cinquante ans ; elle cherche de nouveaux débouchés à son commerce. La Chine, avec ses trois cents millions d'hommes, lui offre ses marchés vierges encore : c'est là qu'elle portera tous ses efforts ; elle s'attachera à sa nouvelle proie avec la ténacité du désespoir. On a souvent accusé l'Angleterre d'ambition, on lui reproche ses envahissemens continuels ; mais ce n'est pas par esprit guerrier qu'elle fait toutes ces conquêtes, c'est par esprit commercial : c'est qu'elle y est nécessairement entraînée par l'instinct de sa conservation. Où l'Angleterre porte-t-elle ses armes ? est-ce en Europe ? les nations voisines peuvent-elles craindre pour leur territoire ? leurs libertés sont-elles menacées ? Si on en excepte Gibraltar, a-t-elle cherché à planter son drapeau sur un seul point de cette Europe continentale, au milieu de laquelle elle est pour ainsi dire isolée ? Les îles Ioniennes, Malte, sont, il est vrai, aujourd'hui des possessions anglaises ; mais une puissance dont toute la force est dans son développement maritime pouvait-elle rester tout-à-fait étrangère dans cette Méditerranée, qui est destinée à devenir quelque jour le champ de ba-

taille de l'Europe ? Elle ne pouvait pas non plus laisser entre des mains ennemies toute la route qui sépare son empire d'Europe de son empire de l'Inde ; elle fera plus encore, elle ira plus loin, croyez-le bien ; la nécessité l'entraînera vers l'Égypte, cette terre où couve un volcan qui tôt ou tard ébranlera le monde, car la question de personnes a seule été vidée en 1840. Mehemet-Ali était un obstacle ; il est mort politiquement. Reste la question de territoire, qui est tout aussi menaçante que jamais, et qui ne se résoudra que par une immense commotion. Suivons l'Angleterre en dehors de l'Europe ; voyez-la placer les jalons de sa route d'un bout du monde à l'autre, voyez-la occuper tour à tour toutes les positions avancées du globe : Aden, dans le golfe d'Arabie, à moitié chemin de Suez à Bombay ; le cap de Bonne-Espérance, ce relai si bien placé sur la grande route commerciale de l'Inde ; Sainte-Hélène, l'Île-de-France, autres stations non moins avantageuses ; Singapore, placée à l'entrée de la mer de Chine, établissement fondé il y a vingt ans à peine, comme si l'Angleterre avait pressenti que ce devait être là l'avant-poste de sa conquête commerciale de la Chine ; les Antilles, cet archipel autrefois si riche et qu'elle semble abandonner aujourd'hui, parce qu'il se trouve sur la route d'une partie du globe où elle n'aura bientôt plus rien, tandis que toute son attention, tous ses efforts, se tournent vers l'Inde et vers cet extrême Orient où elle domine encore de toute sa puissance. Je ne parle pas des autres contrées auxquelles le commerce anglais a donné les bienfaits de la civilisation. Les États-Unis, aujourd'hui puissance rivale ; le Canada, qui bientôt prendra sa place parmi les nations indépendantes ; ces républiques de l'Amérique méridionale elles-mêmes qu'elle a aidées dans leur lutte d'émancipation, afin que son pavillon commercial n'eût plus de rival à redouter, et qui sortiront jeunes et vigou-

reuses de cette fièvre révolutionnaire qui les tourmentera longtemps encore : voilà l'œuvre de l'Angleterre. Tournons les yeux d'un autre côté, nous verrons un empire de cent millions d'ames qu'elle a fondé dans l'Inde, la Nouvelle-Hollande colonisée ; continent isolé et destiné à devenir un jour une grande et belle nation ; la Nouvelle-Zélande, les îles de l'océan Pacifique, arrachées à la barbarie ; les populations de la péninsule malaise prenant graduellement des habitudes de commerce et entraînées dans cette large voie vers la civilisation ; la Chine enfin, ce monde si peu connu et que l'Angleterre tente aussi de faire entrer dans notre grande famille.

N'est-ce pas là, monsieur, un beau spectacle ? et qui mérite mieux le nom de grande nation que celle à qui le monde ne suffira bientôt plus ? Je l'avoue, il m'arrive quelquefois de secouer ces sentimens de jalousie nationale qui naissent pour ainsi dire et croissent avec nous, et de déplorer, comme homme, cette fatalité qui pousse l'Angleterre vers sa ruine. Je me sens tenté de regretter que ses forces ne soient pas égales à cette grande œuvre que la Providence semble lui avoir confiée, et que les moyens dont elle dispose pour l'accomplir soient entachés de ces vices inhérens à toute chose humaine, l'imperfection et l'instabilité. J'espère que vous me pardonnerez cette digression, dans laquelle je suis moins sorti de mon sujet qu'on ne pourrait le penser d'abord. Toutes les questions politiques sont solidaires l'une de l'autre, elles ont entre elles une connexion plus ou moins étroite, et l'affaire anglo-chinoise se rattache à la plus importante, à la plus grave de toutes les questions européennes, la crise commerciale et politique de l'Angleterre.

Je me trouve naturellement ramené aux évènemens qui font le principal sujet de cette correspondance. Je n'ai plus rien à vous dire du passé, et je vous ai promis tout à l'heure de vous dire mon opinion sur l'avenir de cette question. Je ne me dissimule pas toutes les difficultés du travail que j'aborde ; c'est au milieu des ténèbres que je vais chercher la lumière ; je n'aurai pas là de fil d'Ariane pour me guider, et, avant de commencer, j'éprouve le besoin de vous répéter ce que je vous ai déjà dit, que c'est mon opinion seule que je vous donne, et que je suis très loin, en vous soumettant mes idées, de prétendre à l'infaillibilité.

Nous avons vu le peu de progrès que l'Angleterre a faits jusqu'ici en Chine ; la campagne qui va s'ouvrir lui promet-elle des résultats plus heureux ? C'est ce que nous allons d'abord examiner. Vous pensez bien, monsieur, que le gouvernement anglais n'a pas publié ses plans de campagne, et que par conséquent nous allons nous livrer à de simples conjectures.

Les chefs de l'expédition n'ont que deux choses à faire : ou persévérer, si les affaires de l'Inde ne leur ont pas permis de réunir un nombre assez considérable de troupes de débarquement sur la côte de Chine, dans le système qu'ils ont suivi l'année dernière, c'est-à-dire arborer leur pavillon successivement sur toutes les grandes villes du littoral, arrêter les communications maritimes entre les diverses provinces, ruiner le commerce chinois, et enfin imposer de fortes rançons à toutes les villes qui seront en état de les payer ; ou bien ils peuvent opérer un débarquement à l'embouchure du Pei-ho, marcher sur Pékin, et là parler en maîtres au cabinet impérial.

Peut-être est-ce à ce dernier parti que s'arrêtera le plénipotentiaire anglais ; la presse tout entière l'y pousse : à Macao, à Hong-

kong, toutes les voix se réunissent pour lui parler de Pékin comme du seul point de la Chine où le succès de sa mission soit certain. Il faut frapper l'empire au cœur, lui dit-on ; tant que vous vous contenterez de renverser des murailles et de rançonner des villes, le gouvernement chinois se rira de vos efforts. Peu lui importent les maux que vous causez à la population ; sa sensibilité politique ne va pas si loin. C'est dans la capitale de l'empire qu'il faut faire voir la puissance anglaise ; vous devez pousser cette politique perfide des Chinois jusque dans ses derniers retranchemens, là enfin où elle ne pourra plus vous échapper. Il y a d'ailleurs dans l'idée d'aller à Pékin quelque chose qui doit flatter l'amour-propre des chefs de l'expédition ; ne sera-ce pas attacher son nom à un des plus grands évènemens de l'histoire moderne ? Le vainqueur de Pékin n'aura-t-il pas des titres à une gloire immortelle ?

Examinons d'abord quels pourraient être les résultats de la prise de Pékin par les Anglais.

Pékin est situé à environ trente ou trente-cinq lieues de la côte ; on y arrive par une rivière dont les eaux sont très basses, et ne permettraient pas aux gros navires de l'expédition de la remonter. Cette rivière est le Pei-ho, dont l'embouchure est par le 39 degré de latitude. Pendant la mousson de sud-ouest, les eaux de la rivière sont plus hautes que pendant celle du nord-est ; mais alors, il est douteux que les bateaux à vapeur puissent remonter le Pei-ho au-dessus de Teen-tsin, à l'endroit où se termine le grand canal en faisant sa jonction avec le fleuve. Arrivée là, l'expédition anglaise serait encore à environ vingt-cinq lieues de la capitale. S'il ne recevait pas des renforts considérables de troupes de débarquement, le général anglais se verrait obligé ou

d'abandonner entièrement son entreprise sur Pékin, ou d'évacuer Chusan, Amoy, Chin-hae et Ning-po, et de dégarnir entièrement de troupes la rivière de Canton. On estime qu'il pourrait disposer alors d'une armée d'environ six mille hommes. En continuant d'occuper les points que je viens de nommer, les forces effectives qui auraient à agir contre la capitale de l'empire céleste ne s'élèveraient pas à plus de trois mille hommes.

Je ne connais pas assez le terrain que l'armée anglaise aurait à parcourir, ni les difficultés qu'elle aurait à surmonter, pour pouvoir donner un avis sur les résultats d'une semblable expédition. Que six mille Européens puissent mettre en déroute une armée de cinquante ou soixante mille Tartares, c'est ce que je crois très facilement ; mais on assure que les environs de Pékin peuvent, à dix lieues à la ronde et en quelques heures, être couverts de quatre à cinq pieds d'eau. On prétend qu'au mois de mai les chaleurs sont insupportables dans la province de Pecheli ; que les vapeurs que le soleil fait sortir des immenses rizières qui couvrent le sol de cette province sont pestilentielles ; ce sont là des obstacles et des dangers contre lesquels le courage n'est qu'un auxiliaire impuissant.

J'admets cependant que l'armée anglaise triomphe de toutes les difficultés et qu'elle arrive jusqu'à Pékin sans avoir perdu un seul homme ; il arrivera de deux choses l'une : ou l'empereur et toute sa cour, les grands et les petits mandarins, se seront enfuis en toute hâte de la capitale, emportant le trésor public et tous leurs effets les plus précieux dans l'intérieur, en Tartarie peut-être, et les Anglais ne trouveront plus à Pékin qu'une ville morte, comme à Amoy, comme à Ning-po, une ville qui ne pourra même pas leur payer la rançon qu'ils ont arrachée à Canton, car Canton

n'a payé les trente-six millions de francs qu'on lui a demandés que parce que c'était le centre du commerce étranger, parce que les hanistes y avaient réuni des masses énormes de marchandises, et qu'ils proposaient de payer eux-mêmes la rançon. À Ning-po, un des grands entrepôts du commerce chinois, à Amoy, les Anglais n'ont obtenu au contraire que de stériles triomphes. Il en serait probablement de même à Pékin ; ils n'y trouveraient qu'une population tremblante, des amas de maisons livrées au pillage, et pas une autorité à laquelle ils pussent faire connaître les volontés de leur gouvernement. Que feraient-ils dans cette première hypothèse ? Occuperaient-ils militairement cette ville, dont la population s'élève, dit-on, à deux millions d'ames ? Éloignés de leur flotte, obligés de soutenir leurs derrières par des corps détachés, exposés à la réaction presque inévitable que les violences inséparables de la guerre soulèveraient contre eux, est-ce avec six mille hommes, élevons même le chiffre à dix mille, qu'ils contiendraient l'immense population ennemie dont ils seraient entourés, qu'ils tiendraient libres les communications entre l'embouchure du Pei-ho et la capitale, qu'ils assureraient leurs approvisionnemens ?

Quel serait d'ailleurs leur but en restant à Pékin ? Pourraient-ils espérer, par l'occupation de la capitale, faire éclater une révolution dans la province de Pecheli, renverser la dynastie régnante, et placer sur le trône un souverain mieux disposé que Taou-kwang à se prêter à leurs vues ? Mais on a vu déjà l'effet que huit mois de séjour de la garnison anglaise à Amoy et à Ning-po ont produit. La population chinoise est bien loin de s'être rapprochée des barbares ; la haine contre eux existe toujours dans toute sa force, et d'ailleurs, pour obtenir le résultat qu'on se proposerait, il faudrait que l'armée conquérante résidât long-temps,

plusieurs années peut-être, dans la province ; et le séjour aussi prolongé d'une armée ennemie est-il possible ? Pense-t-on que le gouvernement chinois resterait spectateur impassible de cette occupation ? Ne chercherait-il pas à remuer les populations, qui s'habitueraient graduellement à voir de près ces redoutables étrangers, et qui perdraient peu à peu de cette terreur qu'ils leur inspirent ? Les moyens ne lui manqueraient pas pour réveiller l'énergie nationale ; les maux que le peuple souffrirait le feraient à la fin sortir de sa stupeur, et on sait combien une nation est forte, fût-elle la Chine, lorsqu'elle est réduite au désespoir.

Mais supposons, chose très improbable, que l'empereur attende l'ennemi de pied ferme, et qu'après avoir vu dissiper les armées qu'il enverrait à la rencontre des barbares, il restât à Pékin pour leur en ouvrir lui-même les portes, ou même qu'effrayé des conséquences que pourraient entraîner des hostilités dirigées contre sa capitale, il annonçât au plénipotentiaire anglais qu'il est prêt à traiter avec lui. Allons plus loin : supposons le plénipotentiaire assis à la même table que l'empereur et lui dictant les clauses d'un traité que celui-ci signerait sans hésiter, et par lequel toutes les satisfactions, tous les avantages commerciaux et politiques que l'Angleterre peut espérer, lui seraient volontairement accordés ; qu'adviendrait-il ? Qui répondrait aux agens anglais de la bonne foi du souverain de l'empire céleste ? Quelles garanties pourraient-ils exiger pour l'avenir ? La cession de quelques points sur la côte ? Mais l'Angleterre les possède déjà, et le pavillon britannique est comme un épouvantail pour les populations. L'escadre anglaise ne pourrait certainement pas prolonger très long-temps son séjour dans la mer de Chine ; d'autres intérêts l'appellent impérieusement ailleurs ; l'Angleterre a besoin de toutes ses forces dans l'Inde, et elle s'affaiblit trop en les

divisant. Au bout d'un an, de deux ans peut-être, une simple station resterait sur la côte, et croit-on que, lorsque l'empereur ne serait plus retenu par la crainte des vaisseaux anglais il hésiterait long-temps à renverser tout d'un coup un édifice qui leur aurait coûté tant d'années et tant de sacrifices à construire ? Certes, on connaît assez les Chinois aujourd'hui pour pouvoir au moins penser qu'une signature apposée au bas d'un traité n'arrêterait pas long-temps le cabinet de Pékin. Il faudrait donc envoyer en Chine une seconde, puis une troisième expédition. Mais ici nous nous trouvons jetés dans des hypothèses dont les bases sont si peu certaines, que la prévision a peine à les atteindre.

Nous avons parlé d'un autre moyen d'action que le plénipotentiaire anglais peut encore employer pendant la campagne qui va s'ouvrir. Nous avons dit qu'on pourrait pousser jusqu'au bout les conséquences du système qu'on a suivi jusqu'ici. Ainsi les Anglais, maîtres déjà d'Amoy et de Ning-po, porteraient d'abord leurs armes vers Hang-chou-fou, ville très commerçante et très riche, située par 30° 25′ de latitude, et dont l'accès, difficile par la rivière, est plus facile par un canal qui longe la côte et qui commence à Cha-po. De là l'escadre anglaise remonterait la côte jusqu'à la rivière de Yang-tse-kiang, et les bateaux tirant peu d'eau pourraient arriver, dit-on, jusqu'à Nankin, la capitale de la Chine proprement dite et la ville la plus riche de l'empire. L'Angleterre tiendrait ainsi entre ses mains tout le littoral de la Chine et ruinerait complètement son commerce. Peut-être même l'armée anglaise parviendrait-elle à extorquer aux populations effrayées des grandes villes du littoral quelques sommes d'argent mais ce serait là un avantage tout-à-fait secondaire ce n'est pas pour rançonner des villes que l'Angleterre lutte avec la Chine, elle ne fera pas faire a ses armées et à ses flottes une guerre de flibustiers

dont tout le fardeau, d'ailleurs, retomberait sur la population sans frapper le gouvernement ; son but est plus grand et plus noble.

La prise de Nanking placerait, du reste, l'expédition anglaise dans une situation comparativement bonne. La rivière du Yang-tse-kiang, sur laquelle Nanking est située, communique à environ douze lieues au-dessus de cette ville avec le grand canal de la Chine. Le commerce qui entre dans le Yang-tse-kiang, pour de là être transporté jusqu'à la capitale par le canal, est immense, ainsi que celui qui par la même voie sort des provinces du nord pour aller dans le sud ; c'est par là que le sel et le riz, produits par les provinces du sud de l'empire, sont conduits jusqu'à Pékin. Il n'est donc pas douteux que l'occupation du point de jonction par les troupes anglaises ne causât un grand bouleversement dans une partie de l'empire, surtout si les communications du littoral se trouvaient arrêtées par la présence sur la côte d'une escadre ennemie ; mais le mal serait moins grand qu'on ne le pense, car au-dessus de Nanking le canal s'enfonce assez avant dans l'intérieur des terres, où les Anglais pourraient difficilement pénétrer, et le gouvernement chinois a assez d'action sur la population, le travail de l'homme est à assez bon marché, pour qu'on puisse, pendant quelque temps au moins, faire transporter les produits jusqu'à la partie du canal où les Anglais ne sauraient que difficilement atteindre. Ce serait là une immense dépense et un très grand embarras ; mais le gouvernement chinois est capable encore de pareils sacrifices.

Ce serait alors une lutte de patience entre les deux gouvernemens ; dans cette lutte, l'Angleterre se fatiguerait probablement la première, ou, si elle se montrait plus tenace et plus persévé-

rante que la céleste majesté, elle n'obtiendrait que le résultat que nous avons signalé tout à l'heure ; on lui promettrait peut-être beaucoup, mais avec l'intention bien arrêtée de n'accomplir les promesses qu'autant qu'on y serait forcé, c'est-à-dire autant que les forces de l'Angleterre resteraient sur les côtes de l'empire. D'ailleurs, l'expérience a dû prouver aux plénipotentiaires anglais combien peu ils doivent compter sur la signature même des hauts employés de l'état que l'empereur envoie pour traiter avec eux. Nous avons vu que Kerchen a encouru l'indignation impériale pour avoir lâchement compromis, pour des considérations tout-à-fait secondaires, — la destruction de Canton, — l'honneur du dragon céleste, en adoptant un expédient temporaire, au lieu d'exterminer les barbares. Or, la mesure que l'empereur qualifiait ainsi était la signature du traité préliminaire conclu avec M. Elliot.

Je n'ai pas besoin de vous répéter, monsieur, que je ne mets pas en doute la grande supériorité de la tactique anglaise sur la tactique militaire des Chinois. Cependant l'empereur ne paraît pas encore convaincu de cette vérité par les épreuves qu'il en a faites ; il ne s'habituera pas facilement à la monstrueuse idée que ses armées ne sont pas invincibles. Le maître du monde n'abdiquera pas ainsi cette suprématie qu'aucune nation n'avait osé lui disputer jusqu'ici. Déjà sa pensée éclate dans une proclamation datée du mois de janvier, par laquelle ses généraux gourmandent les populations d'Amoy et de Ning-po sur leur apathie : « Vous vivez, disent-ils, mêlés à vos ennemis, le danger présent vous a enlevé toute réflexion ; mais vous ne savez pas que la grande armée s'avance pour exterminer les barbares, et, lorsque l'heure de la vengeance et de la destruction sera arrivée, le bon grain sera détruit avec le mauvais. » L'empereur a ordonné à toutes les po-

pulations de la côte de se retirer dans l'intérieur, afin d'échapper à l'extermination générale. Il est donc évident qu'en même temps que les Anglais se préparent pour une troisième campagne, les Chinois ne négligent rien pour leur opposer une énergique résistance.

Malgré l'immense population de la Chine ; la formation d'une armée, si difficile partout, l'est beaucoup plus encore dans cet empire. La nation chinoise, parfaitement organisée pour la paix, l'est excessivement mal pour la guerre. En Chine, il n'y a pas de conscription ; l'armée se recrute parmi un certain nombre de familles destinées de tous temps à donner des soldats à la patrie ; c'est un métier héréditaire, comme tous les métiers parmi les Chinois. Jusqu'à l'époque des derniers évènemens, le privilége de faire partie des familles militaires était très recherché, car, sur cette terre qui nourrit si difficilement tous ses habitans, on doit regarder comme une insigne faveur d'obtenir une existence assurée. Chaque soldat chinois reçoit environ 20 francs par mois ; c'est là une forte somme en Chine et avec laquelle il peut se nourrir lui-même et entretenir sa famille. D'ailleurs, le métier du soldat chinois était loin d'être rude ; il restait presque toujours dans son village, heureux et tranquille, il naissait pour ainsi dire et mourait sous cet habit qui lui assurait une existence longue et paisible. Depuis que les barbares sont arrivés en Chine, non plus comme supplians, mais comme ennemis, depuis que les boulets anglais ont rendu le métier plus périlleux, il est probable que l'uniforme de tigre du céleste empire n'est plus aussi recherché. Malgré la grande difficulté de former une armée, on assure cependant que Yischan est à Yu-haou avec quatre-vingt mille hommes et qu'il s'avance vers Ning-po. C'est à l'approche de cette armée qu'on attribue l'inaction du général anglais, qui devait

marcher au commencement de mars sur Hang-chou-fou, mais qui se voit obligé d'attendre l'ennemi et de lui livrer combat avec les trois mille soldats dont il dispose.

Je vous ai parlé, monsieur, des probabilités qu'offre la solution de la question anglo-chinoise dans un avenir rapproché ; mais, tout en ne me dissimulant pas les difficultés qu'elle présente, je n'en suis pas moins persuadé qu'en définitive cette solution sera en faveur de la civilisation européenne. La brèche est ouverte, elle ne se refermera pas. Je l'ai déjà dit, ce n'est plus une simple question entre l'Angleterre et la Chine, c'est la marche du monde, c'est la force d'expansion de notre civilisation. Derrière la brèche se tient la population du céleste empire, si dense, si compacte encore, si forte de son long isolement politique, si forte même de son ignorance des choses du dehors et de ses préjugés ; c'est cette masse épaisse qu'il faut percer. L'entreprise est gigantesque ; l'Angleterre seule pouvait la concevoir, l'Angleterre seule avait, en s'y livrant avec toutes ses forces et son énergique persévérance, des chances de succès. Si elle n'est pas arrêtée par quelqu'une de ces grandes commotions politiques qu'on ne peut prévoir, si on lui laisse le temps de saper peu à peu les fondemens de cette vieille société chinoise, le succès ne lui fera pas défaut. Elle sèmera long-temps peut-être avant de recueillir, mais la récolte paiera à la fin de tous ses sacrifices.

Dans tous les cas, l'empire chinois est ébranlé, le prestige que le chef mystérieux de la céleste dynastie exerçait sur la population commence à se dissiper. Les habitans du littoral savent aujourd'hui que la Chine n'est pas le monde, et qu'il existe en dehors de la Chine des nations fortes et puissantes. De là à savoir qu'elles pourraient trouver chez ces nations des auxiliaires dans

les efforts qu'elles tenteraient pour se soustraire au joug qui les opprime, il n'y a qu'un pas. On trouve toujours chez les masses un instinct d'indépendance qui ne demande qu'à être réveillé. Les Chinois sont un peuple froid, calculateur, qui ne peut manquer à la longue de voir qu'il a tout à gagner à cette grande révolution, dans laquelle son gouvernement aurait tout à perdre. L'orgueil national, si long-temps nourri de l'humiliation des barbares, résistera, mais cette barrière elle-même s'abaissera peu à peu devant l'expérience de la supériorité pratique des étrangers. Cependant, il faut l'avouer, une révolution comme celle dont je parle, une révolution qui remuera trois cents millions d'hommes, ne peut pas être l'œuvre de quelques années. Chez nous, les évènemens marchent vite, parce que toutes les questions étaient mûres depuis long-temps ; mais en Chine on n'en est pas encore là, la Chine n'en est pas à son xix siècle. Il faut donc laisser à la Providence le soin d'accomplir l'œuvre qu'elle a commencée. Qu'elle prenne l'Angleterre pour instrument jusqu'au bout, ou qu'après l'avoir usée, elle marche vers son but par d'autres moyens que nous ne prévoyons pas ; toujours est-il certain qu'elle l'atteindra tôt ou tard.

Quelle que soit l'obscurité presque impénétrable que présente l'avenir de la grande question qui nous a si long-temps occupés, on se sent tenté d'en sonder les mystères ; on se demande quels seront les résultats de cette immense révolution sur le reste du monde, quels effets produirait sur la civilisation, sur la politique européenne, cette agrégation d'une population industrieuse de trois cents millions d'ames.

Quelles seraient d'abord les conséquences de l'ouverture de la Chine sur la Chine elle-même ? L'empire chinois continuerait-il à

exister ? La révolution serait-elle seulement morale ? On ne peut le penser, il est plus que probable que ce corps immense se diviserait en un nombre plus ou moins grand de nations indépendantes les unes des autres ; les intérêts mutuels, les circonstances de localité, réuniraient ou diviseraient les provinces. La Chine deviendrait une agglomération de peuples ayant le même type, modifié suivant les diverses latitudes, comme en Europe. Il est difficile de prévoir quelle serait la forme de leurs gouvernemens. Les tendances de la nation, ses habitudes, la portent aujourd'hui vers un gouvernement absolu ; mais les idées nouvelles, au moyen desquelles la révolution se serait opérée, auraient d'abord modifié les mœurs et les coutumes. En politique, les réactions sont toujours violentes ; ainsi nous avons vu les colonies espagnoles de l'Amérique passer tout d'un coup et sans transition de l'esclavage social le plus complet à toutes les exagérations du gouvernement républicain. Les mêmes causes produiraient probablement en Chine les mêmes effets, avec cette différence qu'en Chine les habitudes de travail et d'industrie de la population, conditions de tranquillité et d'affermissement qui n'existaient pas en Amérique, tempéreraient les excès de la liberté. Ainsi, tout en regardant comme certaines la chute du gouvernement et la division de l'empire céleste, je ne considère pas comme difficile la nouvelle organisation sociale du pays. Une autre cause contribuera encore à donner en très peu de temps aux nations de la grande famille chinoise une consistance politique ; c'est la population compacte de ce pays. En Amérique, les populations sont disséminées sur un immense territoire où les communications sont très difficiles ; c'est ce qui fait qu'elles n'ont pas de force pour se constituer. La formation d'un corps social y est presque impossible. Dans l'Inde, où la population est plus en harmonie avec l'étendue du

sol, quoique infiniment moins qu'en Chine, une forte organisation sociale est peut-être plus difficile encore ; la population y est divisée en castes religieuses ennemies les unes des autres, et non-seulement il n'y a pas entre les diverses familles hindoues de lien qui puisse les unir, mais encore elles sont séparées les unes des autres par des différences radicales, religieuses et politiques. En Chine, au contraire, tous les élémens sont prêts pour une vigoureuse constitution ; changez la face du gouvernement, et vous trouvez déjà réunies toutes les conditions de force et de stabilité qui font la puissance de l'Europe. La Chine est un pays d'agriculture, d'industrie, de commerce ; elle est habituée à vivre sous l'empire de lois homogènes ; elle aura donc peu de chose à faire pour devenir une puissante fraction du monde civilisé.

Les nations voisines seront nécessairement entraînées dans le même mouvement ; le Japon, dont l'isolement politique est plus complet encore que celui de la Chine, parce que les localités ont permis au gouvernement de resserrer davantage le réseau qui sépare ce pays du reste du monde, le Japon sera obligé, par la force même des choses, d'ouvrir ses portes à la civilisation envahissante ; il ne pourra rester seul debout au milieu de cette ruine générale des gouvernemens fondés sur le système de l'exclusion et de l'isolement. La Cochinchine, le Cambodge, le royaume de Siam, suivront la même impulsion. La péninsule malaise formera une nation à part, ou se rattachera à une des grandes fractions dont je viens de parler, au royaume de Siam, par exemple, qu'elle complètera. Les divers archipels de la mer de Chine et des détroits resteront ou deviendront les avant-postes de l'Europe dans la grande lutte qui s'est engagée, jusqu'à ce que, entraînés aussi par cette tendance de toutes les grandes divisions humaines à se

gouverner elles-mêmes, ils secouent le joug pour former à leur tour des nations indépendantes.

Cette simple énumération des contrées qui composent ce qu'on appelle l'extrême Orient ne vous inspire-t-elle pas, monsieur, de sérieuses réflexions ? Et, franchissant par la pensée la distance des temps, comprenez-vous tout l'intérêt qui s'attache dans l'avenir à cette partie du globe ? Quelles immenses destinées ne lui sont pas réservées ! C'est dans la mer de Chine que sont les plus grandes masses de population ; c'est évidemment là qu'est le centre de l'avenir commercial du monde. Les terres qu'elle baigne contiennent plus de quatre cents millions d'ames ; déjà le mouvement commercial qui y pénètre ou qui en sort s'élève à près d'un milliard, et l'œuvre est à peine ébauchée ; tout est encore à faire. Les vingt-cinq millions d'ames du Japon ne consomment aujourd'hui que 300,000 francs de marchandises européennes ; la consommation que la population de la Chine fait des mêmes produits ne s'élève pas à plus de quinze centimes par individu. Lors de l'entrée des Anglais à Chin-hae et à Ningpo, ils ne trouvèrent pas le moindre vestige de marchandises européennes ; les importations de Canton n'arrivaient même pas jusque-là. La Cochinchine ne connaît pas ces produits ; Siam vit presque exclusivement de son sol, comme les habitans de la péninsule malaise, et si les divers archipels qui couvrent les mers de l'Indo-Chine ont un commerce comparativement un peu plus avancé avec les nations européennes, c'est que l'influence du voisinage des possessions hollandaises et anglaises, s'y est fait sentir d'une manière plus immédiate. C'est le commerce, bien plus que les armes des nations de l'Occident, qui fera pénétrer notre civilisation dans toutes ces contrées, et, lorsque tous ces immenses foyers de production et de consommation seront remués par l'ac-

tivité et la concurrence européennes, quelle place importante n'occuperont-ils pas dans l'échelle des relations commerciales du monde !

Il ne faut donc pas s'étonner de l'attention profonde avec laquelle le gouvernement français observe aujourd'hui les évènemens dont la mer de Chine est le théâtre. Si nos intérêts actuels n'y sont pas d'une grave importance, la question s'y présente pour nous, comme pour l'Angleterre, comme pour toutes les puissances qui sont à la tête de la civilisation, avec tout son avenir de conséquences incalculables. La presse anglaise ne semble pas la comprendre quand elle témoigne sa surprise de ce que le gouvernement français entretient des agens en Chine et y envoie des bâtimens de guerre. Eh quoi ! elle parle tout haut de l'ouverture prochaine de la Chine au commerce étranger, c'est-à-dire de la plus grande révolution dont les annales de l'histoire moderne fassent mention, et la France n'aurait pas le droit, ce ne serait pas pour son gouvernement un devoir sacré, d'en suivre toutes les phases !

J'ai dit que le contre-coup de la révolution qui ouvrira la Chine se fera sentir sur toutes les nations voisines ; j'aurais pu aller beaucoup plus loin, et dire qu'elle réagira sur tout le reste du monde. La Chine ne s'ouvrira pas seulement pour qu'on y entre, elle s'ouvrira aussi pour qu'on en sorte ; et pour quiconque connaît un peu les Chinois, pour toute personne qui a étudié l'activité, l'esprit d'entreprise, la persévérance, la fine intelligence de ce peuple, il est évident qu'il ne restera pas long-temps au-dessous des nations européennes dans les arts auxquels celles-ci doivent leur prééminence. Soyez-en convaincu, monsieur, aussitôt que la muraille qui sépare la Chine du reste du monde aura

été renversée, les marchands chinois ne tarderont pas à venir sur tous les marchés du globe étudier nos besoins, et y apporteront avec eux un esprit commercial tout aussi avancé que le nôtre, et des élémens de concurrence contre lesquels l'industrie européenne aura peine à lutter. Je le répète, car c'est là une vérité qui n'est connue que de très peu de personnes, il n'y a pas la moindre analogie entre la nation chinoise et les peuplades de l'Inde et de l'Amérique. Indépendamment de toutes les différences que j'ai signalées tout à l'heure, la Chine a des matières premières qu'elle seule possède, elle en a d'autres pour lesquelles son sol est plus favorable que celui des contrées qui les produisent ; la main-d'œuvre y est à très bon marché ; elle a surtout une industrie qui ne demande qu'un peu de concurrence pour s'élever au niveau de l'industrie européenne la plus avancée. Cinquante ans de liberté commerciale, et la Chine, ou du moins les diverses fractions de cet immense territoire qu'on appelle encore ainsi, pèseront dans la balance des nations.

Je me représente quelquefois l'ouverture de la Chine comme devant produire sur le monde commercial ces effets qu'on redoute d'une communication ouverte entre l'Océan et la mer Pacifique ; on craint que les eaux plus élevées d'une des deux mers n'inondent, en prenant leur niveau, toutes les terres voisines. Il pourrait bien arriver qu'en ouvrant les digues qui tiennent encore prisonnière l'immense population industrielle de la Chine, il ne s'ensuivît de même une terrible inondation qui détruirait entièrement les anciennes voies commerciales et leur ferait prendre un autre cours.

Je ne m'appesantirai pas sur la révolution politique qui sera la conséquence naturelle de la large participation que ce nouveau

tiers du globe prendra dans les affaires du monde ; je n'ai voulu m'occuper ici que de l'importance commerciale de mon sujet. Il y a d'ailleurs, vous le savez, monsieur, d'étroits rapports entre toutes les grandes questions commerciales et celles de la plus haute politique. En Angleterre, cela se comprend parfaitement ; mais, en France, notre imagination est trop vive pour étudier ces choses-là, et les affaires commerciales nous paraissent à peine mériter qu'on leur donne quelque attention. Les diplomates anglais font des intérêts commerciaux de leur pays une très grande affaire ; ils savent très bien que, dans ce siècle déjà si matériel et qui tend à le devenir bien davantage, la meilleure étude diplomatique à faire est celle des intérêts matériels de chaque peuple, car toute la politique est là aujourd'hui, quoi qu'on en dise. Il y a en France quelques hommes très haut placés qui comprennent parfaitement ce que je viens de dire, malheureusement le nombre en est très limité.

Indépendamment de l'influence générale que l'affranchissement commercial de la Chine exercerait sur le commerce de la France en particulier, il est surtout un point de contact entre l'industrie chinoise et la nôtre qui me fait redouter le moment où elles entreront en concurrence ; je veux parler de nos soieries. Les personnes qui s'occupent de commerce extérieur savent que les soieries chinoises le disputent et souvent avantageusement aux nôtres sous le rapport de la qualité et surtout sous celui des prix. Les Chinois ont la matière première à 60 pour 100 meilleur marché que nous, et leur main-d'œuvre coûte environ un sixième de ce qu'elle vaut chez nous ; déjà l'Amérique espagnole consomme pour environ six millions de soieries qu'elle reçoit de la Chine ; aux États-Unis, nous avons été obligés de signer un traité qui sacrifie notre navigation pour conserver la protection

que nos soieries reçoivent des tarifs américains contre la concurrence chinoise. Ces faits seuls prouvent combien cette concurrence est déjà redoutable pour nous. Que sera-ce donc lorsque les fabricans chinois pourront étudier eux-mêmes les besoins des populations ! On a souvent répété que les Chinois ne possédaient que le talent de l'imitation, et qu'ils ne savaient pas créer ; on ne réfléchissait pas qu'on émettait là une opinion beaucoup trop absolue. Il est certain que les fabricans chinois ne se sont montrés à nous jusqu'ici que comme d'habiles imitateurs ; mais il ne pouvait guère en être autrement : ils ne connaissent ni nos goûts, ni nos usages ; nous leur portons des échantillons, et nous leur demandons de les prendre pour modèles dans leur fabrication. Ils ne peuvent qu'exécuter nos ordres ; ils ne savent même pas la plupart du temps à quel usage les objets que nous leur demandons sont destinés. N'en serait-il pas à peu près de même, si on apportait à nos fabricans des échantillons d'étoffes destinées à l'habillement ou à l'ameublement des mandarins chinois ? Il est encore une autre branche d'industrie pour laquelle les Chinois rivalisent au moins avec nous, je veux parler de la tabletterie ; leurs laques, leurs articles d'ivoire et d'écaille, sont bien supérieurs à tout ce que nous faisons.

Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Son industrie n'a pas de point de contact avec l'industrie chinoise. Elle n'a donc rien à en redouter pour le moment ; mais, si elle réussit dans la grande entreprise à laquelle elle a déjà fait tant de sacrifices, un jour viendra bientôt où le commerce de la Chine ne cherchera plus d'intermédiaire, et où son industrie, profitant de l'expérience même de ses rivaux, saura se suffire à elle-même. La Chine fera plus encore, elle ne se contentera pas de travailler pour ses propres besoins, elle s'occupera aussi des besoins des autres na-

tions, et, si on peut juger à l'avance du degré d'activité qu'elle déploiera dans la création de ses relations commerciales par celle que nous avons pu observer chez les Chinois qui, malgré la rigueur des lois de leur pays, vont chercher fortune à l'étranger, on est porté à croire que son industrie prendra un développement merveilleux. La Chine est une fourmilière sur une immense échelle. Sa population ne s'arrête pas un seul instant ; elle ne peut pas s'arrêter ; car elle mourrait de faim. Pour elle pas de repos, il faut qu'elle travaille sans cesse, aujourd'hui, demain, toujours ; elle ne connaît même pas les jours de fête. Une seule fois dans l'année, un seul jour, le premier de l'an, le travail cesse ; le Chinois le plus pauvre se livre au plaisir avec toute l'ardeur qui suit une longue privation ; mais, le lendemain, il reprend la tâche de toute sa vie. Que d'énergie une pareille existence ne devrait-elle pas donner à cette population, si les lois sous l'empire desquelles elle vit ne la contenaient dans les limites de son industrie, si on ne lui avait caché le monde où elle est destinée à occuper une si grande place ! Renversez la barrière, et vous verrez de quoi ces hommes seront capables ; faites-leur connaître leur force, portez-leur cette civilisation qui vous donne sur eux une supériorité factice, et vous verrez avec quelle rapidité ils profiteront de vos leçons jusqu'à ce que, peut-être, ils soient eux-mêmes en état de vous en donner.

On a dit, je crois, que le monde tendait à changer de place ; on voulait par là signaler la décrépitude de nos vieilles institutions sociales ; la vie, la force sont, dit-on, parmi les nouvelles populations du globe ; c'est pour elles qu'est l'avenir. On citait les États-Unis s'élevant, en moins de cinquante ans d'indépendance, au premier rang des nations, et rivalisant déjà, à forces égales, avec cette même puissance dont naguère ils étaient encore tributaires.

L'Europe a débordé, et partout elle va formant des nations jeunes et vigoureuses dont on peut suivre pas à pas la création ; en Chine, l'œuvre est presque accomplie, et, quand le rideau se lèvera, la nation chinoise apparaîtra tout prête à jouer son rôle sur la scène du monde.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Question_anglo-chinoise_%E2%80%94_Lettres_de_Chine. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.